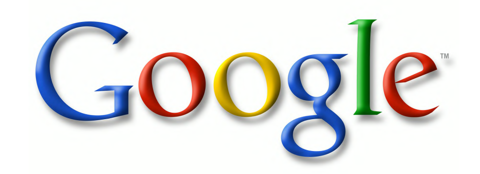
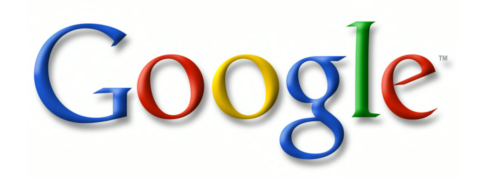

Google





# OEUVRES

## COMPLÈTES

DE

# M. DE VOLTAIRE.

TOME QUATRE-VINGT-TREIZIÈME.

AUX DEUX-PONTS,

CHEZ SANSON ET COMPAGNIE.

1792.

# RECUEIL

## DES LETTRES

DE

# M. DE VOLTAIRE.

1768 — 1770.

1792.

# RECUEIL
## DES LETTRES
## DE
# M. DE VOLTAIRE.

### LETTRE PREMIÈRE.

A M. GAILLARD.

A Ferney, 2 de novembre.

Il est vrai, mon cher et illustre ami, que l'académie de Rouen m'a fait l'honneur de m'écrire 1768. qu'elle m'envoyait l'ouvrage couronné, sans me dire qu'il était de vous. Vous me comblez de joie en m'apprenant que vous en êtes l'auteur. Ce ne sera donc pas seulement une *pièce couronnée*, mais une excellente pièce. Le sieur *Panckoucke*, qui a fait si long-temps la litière de *Fréron*, et qui fait actuellement la mienne, était chargé de m'envoyer votre discours ; mais il est devenu un homme si important depuis qu'il débite les mal-semaines de ce *Fréron*, qu'il ne s'est mis nullement en peine de me faire parvenir l'ouvrage après lequel je soupire.

Je suis réduit à vous faire des complimens à vide ; j'ai remercié l'académie normande sans savoir

1768. de quoi, et je brûle d'envie de vous remercier en connaiſſance de cauſe.

Je vois bien que nous n'aurons pas la partie eccléſiaſtique de ce brave chevalier et de ce pauvre roi *François*; cette partie eſt la honteuſe. *Charles-Quint*, ſon ſupérieur en tout, ne feſait pas brûler les luthériens à petit feu; il leur accordait la liberté de conſcience, après les avoir battus en raſe campagne. C'eſt dommage que, de ces deux héros, l'un ſoit mort fou et l'autre ſoit mort de la vérole.

Permettez à l'eſtime et à l'amitié de vous embraſſer ſans cérémonie.

## LETTRE II.

### A M. DE CHABANON.

2 de novembre.

Je ne ſais où vous prendre, mon cher et aimable ami; mais ce ſera ſans doute au milieu des plaiſirs. Vous êtes tantôt à la campagne, tantôt à Fontainebleau; et moi, du fond de ma ſolitude, n'étant pas ſorti deux fois de chez moi depuis votre départ, ayant ſeulement ouï dire à mes domeſtiques que l'on fait la guerre en Corſe, et que le roi de Danemarck eſt en France, je vous adreſſe mon *De profundis* à votre maiſon de Paris à tout haſard.

Je ne ſais ſi, depuis votre dernière lettre, vous avez fait une tragédie ou une jouiſſance. Je ne ſais

ce qu'eſt devenu l'*Orphée* (*) de Pandore depuis le gain de ſon procès contre ſon déteſtable prêtre; j'ignore tout; je ſais ſeulement que je vous ſuis attaché comme ſi j'étais vivant. N'oubliez pas tout-à-fait ce pauvre antipode. Quand vous aurez fait des vers, envoyez-les-moi, je vous prie; car j'aime toujours les beaux vers à la folie, quoique je ſois actuellement plongé dans la phyſique. La nature eſt furieuſement déroutée depuis que j'ai coupé des têtes à des colimaçons, et que j'ai vu ces têtes revenir. Depuis St *Denis*, on n'avait jamais rien vu de plus mirifique. Cette expérience me porte fort à croire que nous ne ſavons rien du tout des premiers principes, et que le plus ſage eſt celui qui ſe réjouit le plus. 1768.

On ne peut vous être plus tendrement dévoué que le mort *V*.

## LETTRE III.

### A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

2 de novembre.

L'ENTERRÉ reſſuſcite un moment, Monſieur, pour vous dire que, s'il vivait une éternité, il vous aimerait pendant tout ce temps-là. Il eſt comblé de vos bontés: il lui eſt encore arrivé deux gros fromages par votre munificence. S'il avait de la

(*) M. de *La Borde*. Voyez le *Supplément aux cauſes célèbres*. Polit. et Légiſl. tome II.

—— fanté ; il trouverait fon fort très-préférable à celui
1768. du rat retiré du monde dans un fromage d'Hollande ; mais quand on eft vieux et malade, tout ce qu'on peut faire c'eft de fupporter la vie et de fe cacher.

Je vous ai envoyé quatre volumes du Siècle de *Louis XIV* et de *Louis XV* ; mais, en France, les fromages arrivent beaucoup plus furement par le coche que les livres. Je crois qu'il faudra tout votre crédit pour que les commis à la douane des penfées vous délivrent le récit de la bataille de Fontenoi et la prife de Minorque. La fociété s'eft fi bien perfectionnée qu'on ne peut plus rien lire fans la permiffion de la chambre fyndicale des libraires. On dit qu'un célèbre janfénifte a propofé un édit par lequel il fera défendu à tous les philofophes de parler, à moins que ce ne foit en préfence de deux députés de forbonne, qui rendront compte au *prima menfis* de tout ce qui aura été dit dans Paris dans le cours du mois.

Pour moi, je penfe qu'il ferait beaucoup plus utile et plus convenable de leur *couper la main droite* pour les empêcher d'écrire, et de leur *arracher la langue* de peur qu'ils ne parlent. C'eft une excellente précaution dont on s'eft déjà fervi, et qui a fait beaucoup d'honneur à notre nation. Ce petit préfervatif a même été effayé avec fuccès dans Abbeville fur le petit-fils d'un lieutenant général ; mais ce ne font là que des palliatifs. Mon avis ferait qn'on fît une Saint-Barthelemi de tous les philofophes, et qu'on égorgeât dans leur lit tous

ceux qui auraient *Locke*, *Montagne*, *Bayle*, dans leur bibliothèque. Je voudrais même qu'on brûlât tous les livres, excepté *la Gazette ecclésiastique* et *le Journal Chrétien*. 1768.

Je resterai constamment dans ma solitude jusqu'à ce que je voye ces jours heureux où la pensée sera bannie du monde, et où les hommes seront parvenus au noble état des brutes. Cependant, Monsieur, tant que je penserai et que j'aurai du sentiment, soyez sûr que je vous serai tendrement attaché. Si on fesait une Saint-Barthelemi de ceux qui ont les idées justes et nobles, vous seriez surement massacré un des premiers. En attendant, conservez-moi vos bontés. Je me mets aux pieds de madame de *Rochefort*.

## LETTRE IV.

### A M. GABRIEL CRAMER.

A Ferney, 3 de novembre.

Je vous prie, mon cher ami, de me procurer ces trois volumes de *Mélanges* où vous dites qu'on a inséré plusieurs balivernes de ma façon, comme tragédies médiocres, comédies de société, petits vers de société qui ne sont jamais bons qu'aux yeux de ceux pour qui ils ont été faits. Si la folie de faire des vers est un peu épidémique, la rage de les imprimer est beaucoup plus grande. On dit qu'on a mêlé à ces fadaises des ouvrages licencieux de plu-

1768. ſieurs auteurs. Je ſuis comme les gens de mauvaiſe compagnie, qui ſont fâchés de ſe trouver en mauvaiſe compagnie. Faites-moi venir, je vous prie, par vos correſpondans de Hollande, deux exemplaires de ce recueil intitulé, dit-on, *Nouveaux mélanges*. Je veux en juger.

La faibleſſe humaine eſt d'apprendre
Ce qu'on ne voudrait pas ſavoir.

Il y a tantôt cinquante ans qu'on ſe plaît à mettre ſous mon nom beaucoup de ſottiſes qui, jointes avec les miennes, compoſent en papier bleu une bibliothéque très-conſidérable; mais la calomnie y mêle quelquefois des ouvrages ſérieux qui font bien de la peine. Ces impoſtures ſont d'autant plus déſagréables qu'on ne peut guère les repouſſer; on ne ſait d'où elles partent; on ſe bat contre des fantômes. J'ai beau me mettre en colère comme *Ragotin*, et jurer que cela n'eſt pas de moi, et que cela eſt déteſtable, on me répond que mon ſtyle eſt très-reconnaiſſable; et voilà comme on juge. La condition d'un homme de lettres reſſemble à celle de l'âne du public; chacun le charge à ſa volonté, et il faut que le pauvre animal porte tout.

Mettez-moi au fait, je vous prie, de ce recueil de *Nouveaux mélanges*, je vous ferai très-obligé. J'attends ce ſervice de votre amitié.

## LETTRE V.

### A M. LE CHEVALIER DE BEAUTEVILLE.

A Ferney, 4 de novembre.

MONSIEUR,

Je suis obligé en honneur de vous rendre compte de ce qui vient de m'arriver. Une dame fort jolie et fort affligée est venue chez moi : je n'ai pas, à mon âge, de quoi la consoler ; elle m'a assuré qu'il n'y avait que vous qui puissiez lui donner de la consolation. J'ai le malheur, m'a-t-elle dit, d'être la femme d'un poëte. — Votre mari est-il jeune, Madame ; fait-il bien des vers ? — Ah ! Monsieur, il les fait détestables. — Cela est fort commun, Madame ; mais que peut un ambassadeur de France contre la rage de faire de mauvais vers ? — Monsieur, je suis génevoise, et mon mari est un jeune étourdi nommé *Lamande*. — Eh bien, madame, envoyez-le chez *J. J. Rousseau*, ils travailleront du même métier. — Monsieur, il y a renoncé pour sa vie. Il s'avisa, il y a deux ans, pendant les troubles de Genève où personne ne s'entendait, de faire une mauvaise brochure en vers qu'on n'entendait pas davantage ; il a été banni pour neuf ans par un arrêt du conseil magnifique ; il a un père encore plus vieux que vous ; qui est aveugle et qui se trouve sans secours ; ma mère vieille et infirme a besoin de mes soins : je passe ma vie à courir pour

1768.

1768. me partager entre ma mère et mon mari : monsieur l'ambassadeur de France est le seul qui puisse finir mes malheurs.

J'ai répondu alors de votre Excellence ; j'ai assuré la désolée que, si elle venait à votre lever, elle s'en trouverait fort bien ; mais que vous étiez actuellement occupé avec les dames de Saint-Omer.

Hélas ! monsieur, m'a-t-elle répliqué, il peut, de Saint-Omer, pardonner à mon mari, et me le rendre. On a prétendu que mon mari lui avait manqué de respect dans son impertinent ouvrage où personne n'a jamais rien compris... — Madame, ai-je dit, si votre mari avait été citoyen de Berg-op-zoom, M. le chevalier de *Beauteville* lui aurait très-mal fait passer son temps ; mais, s'il est citoyen de Genève, et s'il a écrit des sottises, soyez très-persuadée que M. l'ambassadeur de France n'en fait rien, qu'il ne lit point ces pauvretés, ou qu'il ne s'en souvient plus. Alors elle s'est remise à pleurer. Ah ! que monsieur l'ambassadeur pourrait faire une belle action, disait-elle ! — Il la fera, Madame, n'en doutez pas ; c'est une de ses habitudes. De quoi s'agit-il ? — Ce serait, monsieur, qu'il trouvât bon que mon magnifique conseil abrégeât le temps du bannissement de mon sot mari qui a voulu faire le bel esprit. Il ne faudrait pour cela qu'un mot de la main de son Excellence. La grâce de mon mari sera accordée, si monsieur l'ambassadeur daigne seulement vous témoigner qu'il sera satisfait que ce magnifique conseil laisse revenir mon mari *Lamande* dans sa

patrie, et que je puiſſe y ſoulager la vieilleſſe de mes parens. Prenez la liberté de lui demander cette faveur, il ne vous refuſera pas; car c'eſt ſans doute une choſe très-indifférente pour lui que le ſieur *Lamande* et moi nous ſoyons à Genève ou en Savoie. 1768.

Enfin, monſieur, elle m'a tant preſſé, tant conjuré, que j'oſe vous conjurer auſſi. Une nombreuſe famille vous aura l'obligation de la fin de ſes peines. Votre Excellence peut avoir la bonté de m'écrire qu'elle eſt ſatisfaite de deux ans d'expiation de *Lamande*, et qu'elle verra avec plaiſir qu'il ſoit rappelé dans ſa ville.

Voyez, monſieur, ſi j'ai trop préſumé en vous demandant cette grâce, et ſi vous pardonnez à *Lamande* et à mon importunité. Le plus grand plaiſir que m'ait fait la jolie pleureuſe a été de me fournir cette occaſion de vous renouveler le reſpect et l'attachement avec lequel je ſuis, etc.

## LETTRE VI.

### A M. LE DUC DE SAINT-MEGRIN.

A Ferney, 4 de novembre.

MONSIEUR LE DUC,

Le vieux malade ſolitaire a été pénétré de l'honneur de votre viſite et de votre ſouvenir. Il vous écrit à Paris, comme vous le lui avez ordonné.

——— En quelque lieu que vous soyez, vous y faites du
1768. bien, vous acquérez continuellement de nouvelles lumières, et vous fortifiez votre belle ame contre les préjugés de toute espèce. Vous avez voyagé dans la plus grande jeunesse, dans le même esprit que voyageoient autrefois les vieux sages, pour connaître les hommes et pour leur être utiles; vous vous êtes mis en état de rendre un jour les plus grands services à votre nation; vous avez parcouru les provinces et les frontières en philosophe et en homme d'Etat: la raison et la patrie en sentiront un jour les effets. Je ne verrai pas ces jours heureux, mais je mourrai avec la consolation d'avoir vu celui qui les fera naître.

Votre philosophie bienfesante est déjà connue, elle a été ornée des grâces de votre esprit; tous les gens de lettres vous ont applaudi: il viendra un temps où la nation entière pourra vous avoir de plus grandes obligations. Vous êtes né dans un siècle éclairé; mais la lumière qui s'est étendue depuis quelques années, n'a encore servi qu'à nous faire voir nos abus, et non pas à les corriger; elle a même révolté quelques esprits qui, faits pour les erreurs, pensent qu'elles sont nécessaires. Plus la raison se développe, plus elle effraie le fanatisme. On tient en esclavage les corps et les esprits, autant qu'on le peut. Pour comble de malheur, la fausse politique protége ce fanatisme funeste. Il en est de certaines superstitions comme des déprédations autorisées dans la finance: elles sont anciennes, elles sont en usage; donc il les faut soutenir.

Voilà comme l'on raisonne ; on agit en conséquence, et il y en a eu des exemples bien funestes. 1768.

Si quelqu'un peut contribuer un jour à rendre la France aussi heureuse qu'elle commence à être éclairée, c'est assurément vous, monsieur le Duc. Les *Montausier* ont rendu leur nom célèbre dans le siècle des beaux arts, vous pourrez rendre le vôtre immortel dans celui de la philosophie ; c'est ce que je souhaite et que j'espère du fond de mon cœur. Vous m'avez inspiré une tendre vénération ; je ferai des vœux, dans le peu de temps qui me reste à vivre, pour que vous soyez à portée de déployer vos grands talens, et de faire tout le bien dont la France a encore besoin.

Agréez mon profond respect. Si vous avez quelque ordre à me donner, signez seulement une *L* et un *V*. Permettez-moi de faire mes complimens à M. *Dupont* qui est si digne de votre amitié.

## LETTRE VII.

### A M. LE DUC DE CHOISEUL.

12 de novembre.

MON PROTECTEUR,

DAIGNEZ lire ceci, car ceci en vaut la peine. Ce n'est pas parce que la marmotte des Alpes a bientôt soixante et quinze ans, ce n'est pas parce qu'elle radote, qu'il s'est glissé un galimatias absurde

dans le Siècle de *Louis XIV* et *Louis XV*, tou-
1768. chant la paix que nous vous devons : pendant que je passe ma vie dans mon lit, l'éditeur a mis, à la page 202 du quatrième tome, une addition que je lui avais envoyée pour la page 142. Il a ajouté à votre paix ce qu'il devait ajouter à la paix d'Aix-la-chapelle. Il vous sera aisé de faire placer adroitement ce carton ci-joint : vous êtes accoutumé à réparer quelquefois les fautes d'autrui. J'ai voulu finir par la gloire de la nation et par la vôtre.

Quand l'édition est finie, quelques officiers m'apprennent des choses étonnantes, dignes de l'ancienne Rome.

Le prince héréditaire de *Brunswick* veut surprendre M. de *Castries* qui en veut faire autant. On envoie à l'entrée de la nuit M. d'*Assas*, capitaine d'Auvergne, à la découverte ; le régiment le suit en silence ; il trouve, à vingt pas, des grenadiers ennemis, couchés sur le ventre ; ils se lèvent, ils l'entourent, lui mettent vingt baïonnettes sur la poitrine : *Si vous criez, vous êtes mort ;* il retient son souffle un moment pour crier plus fort : *A Moi, Auvergne, les voilà ;* et il tombe percé de coups : *Décius* en a-t-il plus fait ?

On me prend pour le greffier de la gloire ; on me fournit de beaux traits, mais trop tard ; c'est pour une belle édition in-4°.

Je vous demande en grâce de lire la page 177, tome IV, vous y verrez une action très supérieure à celles des Thermopyles et très-vraie.

*N. B.* J'ai envoyé un Siècle à M. de *Saint-Flo-*

*rentin.* Il m'a mandé qu'il croyait que je pouvais le préſenter au roi, et qu'il s'en chargerait. Je vais lui mander que je crois que vous lui avez donné le vôtre, et j'aurai l'honneur de vous en renvoyer un autre. M'approuvez-vous? Je prêche gloire et paix dans cet ouvrage.

1768.

*N. B.* Il s'eſt fait une grande révolution dans les eſprits. Voici ce qu'un homme très-ſage me mande de Toulouſe :

*Les trois quarts du parlement ont ouvert les yeux, et gémiſſent du jugement des Calas. Il n'y a plus que les vieux endurcis qui ne ſoient pas pour la tolérance.*

Il en ſera bientôt de même dans le parlement de Paris, je vous en réponds. On ne ſera plus homicide pour paraître chrétien aux yeux du peuple. J'aurai contribué à cette bonne œuvre.

*N. B.* Ce changement dans les mœurs ne ſera pas inutile à votre colonie de Verſoy.

Permettez-moi de vous écrire un jour à fond, ſur votre colonie. Vous protégez votre vieille marmotte; cet établiſſement touche à mon pauvre trou; je ſuis de la colonie.

L'évêque d'Annecy eſt un fou; vous avez bien dû le voir. Le voilà diſgracié à ſa cour pour ſes ſottiſes. Le fanatiſme n'a jamais fait que du mal.

Mon protecteur, vous avez beau jeu. Le duc de *Grafton* n'eſt pas une tête à réſiſter à la vôtre.

Me pardonnez-vous de vous écrire une ſi longue lettre?

La vieille marmotte est à vos pieds; elle vous
1768. adore; elle vous souhaite prospérité et gloire; elle vous présente d'ailleurs son profond respect.

## LETTRE VIII.

### A M. VERNES.

12 de novembre.

J'AI fait tout juste avec vous, mon cher philosophe, comme on faisait autrefois avec les théologiens vos devanciers; on les croyait plus qu'on ne se croyait soi-même. J'avais beau être persuadé que M. le chevalier de *Beauteville* était en Suisse, vous m'assurâtes si positivement qu'il était à Saint-Omer, que c'est à Saint-Omer que j'ai adressé ma lettre. Elle partit dès le lendemain de votre visite; car, dès qu'il s'agit de rendre service, il faut songer que la vie est courte, et qu'il n'y a pas un moment à perdre. Cependant nous avons perdu trois semaines au moins, grâce à la foi implicite que j'ai eue en vous.

On vous avait trompé de même sur les quatre cents hommes pris en débarquant en Corse: c'est bien, par tous les diables, au beau milieu de la terre ferme qu'ils ont été déconfits. Vous avez mis ma foi à de rudes épreuves; cependant j'aurai toujours foi en vous, je veux dire en votre caractère de franchise et de droiture, et en votre esprit plein de grâces. Si *Athanase* vous avait ressemblé, nous ne serions pas où nous en sommes.

Sur

Sur ce, je vous donne ma bénédiction, et reçois la vôtre. 1768.

*P. S.* J'aime mieux mille fois cette *Purification* (*) que la fête de la purification de la vierge. Les parfums dont on s'eſt ſervi montent furieuſement au nez. Le purificateur n'a pas phiſiquement ſix pieds de haut, mais moralement il en a plus de trente. Tudieu, quel homme ! je voudrais bien qu'il vînt quelque jour nous parfumer. Si jamais je ſuis ſyndic, je me garderai bien d'avoir affaire à ſi forte partie.

## LETTRE IX.

### A M. CHRISTIN.

13 de novembre.

Vous ne ſavez pas, mon cher petit philoſophe, combien je vous regrette. Je ne peux plus parler qu'aux gens qui penſent comme vous ; il n'y a que la communication de la philoſophie qui conſole.

On me mande de Toulouſe ce que vous allez lire. « Je connais actuellement aſſez Toulouſe pour » vous aſſurer qu'il n'eſt peut-être aucune ville du » royaume où il y ait autant de gens éclairés. Il » eſt vrai qu'il s'y trouve plus qu'ailleurs des hom- » mes durs et opiniâtres, incapables de ſe prêter

(*) *Purification des trois points de droit*, par l'avocat *Delolme*, le jeune.

1768. » un seul moment à la raison; mais leur nombre
» diminue chaque jour, et non-seulement toute
» la jeunesse du parlement, mais une grande partie
» du centre et plusieurs hommes de la tête vous
» sont entièrement dévoués. Vous ne sauriez croire
» combien tout a changé depuis la malheureuse
» aventure de *Calas*. On va jusqu'à se reprocher
» le jugement rendu contre M. *Rochette* et les trois
» gentilshommes; on regarde le premier comme
» injuste, et le second comme trop sévère. »

Mon cher ami, attisez bien le feu sacré dans votre Franche-Comté. Voici un petit A, B, C qui m'est tombé entre les mains; je vous en ferai passer quelques-uns à mesure; recommandez seulement au postillon de passer chez moi, et je le garnirai à chaque voyage. Je vous supplie de me faire venir le *Spectacle de la nature*, *les Révolutions de Vertot*, *les Lettres américaines sur l'Histoire naturelle* de M. de *Buffon*; le plutôt c'est toujours le mieux : je vous serai très-obligé. Je vous embrasse le plus tendrement qu'il est possible.

## LETTRE X.

### A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

novembre.

MADAME, un officier de dragons me mande que vous lui avez demandé cela. Je vous envoie

cela. Si votre ami (*) avait lu cela, et bien d'autres choses faites comme cela, il ne ferait pas tourmenté, 1768.
fur la fin de fa vie, par les idées les plus abfurdes et les plus déteftables que la fureur et la folie aient jamais inventées; il changerait avec tous les honnêtes gens de l'Europe qui ont changé.

Je l'aime malgré fa faibleffe, et je prends vivement fon parti contre un marquis de *Béleftat* qui le traite avec la plus cruelle injuftice, dans un ouvrage qui a trop de vogue, et qu'il faut abfolument réfuter.

Je vous fouhaite, Madame, fanté et fermeté: méprifez le monde et la vie; tout cela n'eft qu'un fantôme d'un moment.

## LETTRE XI.

### A M. COLMAN.

14 de novembre.

Si je pouvais écrire de ma main, Monfieur, je prendrais la liberté de vous remercier, en anglais, du préfent que vous me faites de vos charmantes comédies; et fi j'étais jeune, je viendrais les voir jouer à Londres.

Vous avez furieufement embelli l'Ecoffaife, que vous avez donnée fous le nom de *Fréeport* qui eft en effet le meilleur perfonnage de la pièce. Vous

(*) Le préfident *Hénault*.

1768. avez fait ce que je n'ai osé faire ; vous punissez votre *Fréron* à la fin de la comédie. J'avais quelque répugnance à faire paraître plus long-temps ce polisson sur le théâtre ; mais vous êtes un meilleur schérif que moi, vous voulez que justice soit rendue, et vous avez raison.

Lorsque je m'amusai à composer cette petite comédie, pour la faire représenter sur mon théâtre à Ferney, notre société d'acteurs et d'actrices me conseilla de mettre ce *Fréron* sur la scène comme un personnage dont il n'y avait point encore d'exemple. Je ne le connais point, je ne l'ai jamais vu; mais on m'a dit que je l'avais peint trait pour trait.

Lorsqu'on joua depuis cette pièce à Paris, ce croquant était à la première représentation. Il fut reconnu dès les premières lignes ; on ne cessa de battre des mains, de le huer et de le bafouer, et tout le public, à la fin de la pièce, le reconduisit hors de la salle avec des éclats de rire. Il a eu l'avantage d'être joué et berné sur tous les théâtres de l'Europe, depuis Pétersbourg jusqu'à Bruxelles. Il est bon de nettoyer quelquefois le temple des Muses de ces araignées. Il me paraît que vous avez aussi vos *Frérons* à Londres, mais ils ne sont pas si plats que le nôtre. Au temps du colloque de Poissy, un bon catholique écrivait à un bon protestant : Monsieur, les choses sont entièrement égales des deux côtés ; il est vrai que votre savant est bien plus savant que notre savant ; mais, en récompense, notre ignorant est bien plus ignorant que votre ignorant.

Continuez, monſieur, à enrichir le public de vos très-agréables ouvrages. J'ai l'honneur d'être, avec toute l'eſtime que vous méritez, etc. 1768.

## LETTRE XII.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 de novembre.

Mes anges avaient très-grande raiſon de s'endormir, comme au ſermon, aux deux premières ſcènes du cinquième acte des Guèbres; le diable qui affligeait alors le petit poſſédé, était un diable très-ſoporatif, un diable froid, un diable à la mode. Ces ſcènes n'étaient que des jérémiades où l'on ne ſeſait que répéter ce qui s'était paſſé et ce que le ſpectateur ſavait déjà. Il faut toujours, dans une tragédie, que l'on craigne, qu'on eſpère à chaque ſcène; il faut quelque petit incident nouveau qui augmente ce trouble; on doit faire naître à chaque moment, dans l'ame du lecteur, une curioſité inquiète. Le poſſédé était ſi rempli de l'idée de la dernière ſcène, quand il brocha cette beſogne, qu'il allait à bride abattue dans le commencement de l'acte, pour arriver à ce dénouement qui était ſon unique objet.

A peine eut-il lu la lettre céleſte des anges, qu'il refit ſur le champ les trois premières ſcènes qu'il vous envoie. Il ne s'en eſt pas tenu là; il a fait, au quatrième acte, des changemens pareils: il polit tout l'ouvrage. Ce n'eſt plus le ſeul *Arzémon* qui tue

1768. le prêtre, c'eſt toute la troupe honnête qui le perce de coups. Il n'y a pas une ſeule de vos critiques à laquelle votre exorciſé ne ſe ſoit rendu avec autant d'empreſſement que de reconnaiſſance. Le diable de la choſe impoſſible n'était pas plus docile.

A l'égard des adouciſſemens ſur la prêtraille, c'eſt-là véritablement la choſe impoſſible qui eſt au-deſſus des talens du diable. La pièce n'eſt fondée que ſur l'horreur que la prêtraille inſpire; mais c'eſt une prêtraille païenne. Mahomet a bien paſſé, pourquoi les Guèbres ne paſſeraient-ils pas? Si on craint les alluſions, il y en avait cent fois plus dans le Tartufe.

Trouveriez-vous à propos que *Marin* montrât la pièce au chancelier, ou plutôt que quelqu'un de ſes amis la lui confiât comme un ouvrage poſthume de feu la *Touche*, auteur de l'Iphigénie en Tauride? Un homme fraîchement ſorti du parlement ne s'effraiera pas de l'humiliation des prêtres. Il m'a écrit une lettre charmante ſur le Siècle de *Louis XIV*.

A l'égard des acteurs j'oſerais preſque dire que la pièce n'en a pas beſoin; c'eſt une tragédie qu'il faut plutôt parler que déclamer. Les ſituations y feraient tout, les comédiens peu de choſe; et le ſujet eſt ſi piquant, ſi intéreſſant, ſi neuf, ſi conforme à l'eſprit philoſophique du temps, que la pièce aurait peut-être le ſuccès du Siège de Calais et du Catilina de *Crébillon*, quoique ces deux pièces ſoient inimitables.

Il y a plus encore; c'eſt que cette tragédie pourrait faire du bien à la nation; elle contribuerait

peut-être à éteindre les flammes où le chevalier de *la Barre* a péri à la honte éternelle de ce siècle infame. 1768.

Si on ne peut jouer les Guèbres, il se trouvera un éditeur qui la fera imprimer avec une préface sage, dans laquelle on ira au-devant de toutes les allusions malignes. Un jour viendra que les Velches seront assez sages pour jouer les Guèbres. C'est dans cette douce espérance que je me mets à l'ombre de vos ailes avec toute la tendresse imaginable.

Est-ce Villars qu'on appelle aujourd'hui Praslin? ou est-ce Praslin auprès de Châlons?

Croyez-vous que *Moustapha* l'imbécille déclare la guerre à ma *Catau-Sémiramis*? ne pensez-vous pas que le pape aide sous main les Corses? Si vous ne faites pas rentrer l'infant dans Castro, je vous coupe une aile.

Et du blé, en aurez-vous? Je vous avertis que j'ai été obligé de semer trois fois le même champ. L'évangile ne sait ce qu'il dit, quand il prétend que ce blé doit pourrir pour germer; les pluies avaient pourri mes semences, et malgré l'évangile je n'aurais pas eu un épi. Je suis un rude laboureur. *V.*

# LETTRE XIII.

## A M. MAILLET DU BOULLAY,

### SECRÉTAIRE DE L'ACADÉMIE DE ROUEN.

A Ferney, 20 de novembre.

MONSIEUR,

1768. LA lettre dont vous m'honorez, au nom de votre illuſtre académie, eſt le prix le plus honorable que je puiſſe jamais recevoir de mon zèle pour la gloire du grand *Corneille*, et pour les reſtes de ſa famille. L'éloge de ce grand-homme devait être propoſé par ceux qui font aujourd'hui le plus d'honneur à ſa patrie. Je ne doute pas que ceux qui ont remporté le prix, ou qui en ont approché, n'aient pleinement rempli les vues de l'académie; un ſi beau ſujet a dû animer les auteurs d'un noble enthouſiaſme. Il me ſemble que le reſpect pour ce grand-homme eſt encore augmenté par les petites perſécutions du cardinal de *Richelieu*, par la haine d'un *Boisrobert*, par les invectives d'un *Claveret*, d'un *Scudéri* et d'un abbé d'*Aubignac*, prédicateur du roi. *Corneille* eſt aſſurément le premier qui donna de l'élévation à notre langue, et qui apprit aux Français à penſer et à parler noblement. Cela ſeul lui mériterait une éternelle reconnaiſſance; mais quand ce mérite ſe trouve dans des tragédies conduites avec un art inconnu juſqu'à

lui,

lui, et remplies de morceaux qui occuperont la mémoire des hommes dans tous les siècles, alors l'admiration se joint à la reconnaissance. Personne ne lui a payé ces deux tributs plus volontiers que moi, et c'est toujours en lui rendant le plus sincère hommage, que j'ai été forcé de relever des fautes 1768.

*Quas aut incuria fudit,*
*Aut humana parum cavit natura.*

Ces fautes inévitables dans celui qui ouvrit la carrière, instruisent les jeunes gens sans rien diminuer de sa gloire. J'ai eu soin d'avertir plusieurs fois qu'on ne doit juger les grands-hommes que par leurs chefs-d'œuvres.

Les Anglais lui opposent leur *Shakespeare*, mais les nations ont jugé ce procès en faveur de la France. *Corneille* imita quelque chose des Espagnols; mais il les surpassa, de l'aveu des Espagnols mêmes.

Faites agréer, je vous prie, Monsieur, à l'académie mes très-humbles et respectueux remercîmens des deux éloges qu'elle daigne me faire tenir. Je les lirai avec le même transport qu'un officier de l'armée de *Turenne* devait lire l'éloge de son général, prononcé par *Fléchier*. Je suis extrêmement sensible au souvenir de M. de *Cideville*; il y a plus de soixante ans que je lui suis tendrement attaché. La plus grande consolation de mon âge est de retrouver de vieux amis. Je crois en avoir un autre dans votre académie, si j'en juge par mes sentimens pour lui, c'est M. *le Cat* qui joint la plus

1768. saine philosophie aux connaissances approfondies de son art.

J'ai l'honneur d'être, etc.

## LETTRE XIV.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 de novembre.

Il vaut mieux servir tout à la fois que plat à plat; ainsi j'envoie à mon divin ange les Guèbres tout entiers, sous le couvert de M. le duc de *Praslin*. Il m'a paru impossible d'adoucir les traits contre messieurs de *Pluton*. Si ce sont en effet des prêtres païens, des prêtres des enfers, on ne peut trop les rendre odieux. Si les mal-intentionnés s'obstinent à traiter cela d'allégories, rien ne les en empêchera, quelque tour que l'on prenne.

Je sens bien que mon nom est plus à craindre que la pièce même. Ce serait mon nom qui ferait naître toutes les allusions; il porte toujours malheur à la sacro-sainte. Il est constant que la chose en elle-même est non-seulement de la plus grande innocence, mais de la meilleure morale. Si les allusions qu'on peut faire devaient empêcher les pièces d'être jouées, il n'y en aurait aucune qu'on pût représenter. Le possédé a pris son parti; si on ne peut avoir une approbation, il s'en passera très-bien; il fera imprimer la facétie qui déplaira beaucoup aux persécuteurs, mais qui plaira infiniment aux persécutés.

Et après tout, comme il n'y a point aujourd'hui d'inquisiteurs en France qui fassent brûler les peintres qui les dessinent, je ne vois pas qu'il y ait plus de danger à imprimer cette pièce que celle du *Royaume en interdit* (*) ou de *l'Honnête criminel*. 1768.

Je vous demande en grâce, mon cher ange, de lire l'article *Lalli* au quatrième volume du Siècle. Je suis convaincu qu'il était aussi innocent que brutal, et que rien n'est aussi injuste que la justice.

L'abbé de *Chauvelin*, cette fois-ci, ne doit pas être mécontent; au reste, il est bien difficile de contenter tout le monde et son père.

Respect et tendresse. *V.*

## LETTRE XV.

### A M. MARMONTEL.

28 de novembre.

POINT du tout, mon cher ami; le patriarche est toujours malingre; et, s'il est goguenard dans les intervalles de ses souffrances, il ne doit la vie qu'à ce régime de gaieté, qui est le meilleur de tous.

Tout gai que je suis par accès, je suis au fond très-affligé pour l'Espagne que l'université de Salamanque succède aux jésuites dans le ministère de la persécution. Je l'avais bien prévu avec frère *Lambertad*; et je dis, quand on chassa les renards, on nous laissera manger aux loups.

(*) Tragédie de M. *Gudin*.

1768. J'ai toujours votre quinzième chapitre dans le cœur et dans la tête, et la censure *contre*, dans le cu. Je ne crois pas qu'il y ait rien de si déshonorant pour notre siècle. Sans votre quinzième chapitre, ce siècle était dans la boue. Vous devez aller remercier la sorbonne en cérémonie ; elle a rassemblé les pensées d'un grand écrivain et d'un grand citoyen ; elle démontre au roi que vous êtes un sujet fidelle, et à l'Eglise que vous êtes un homme très-religieux. Il était impossible de travailler plus heureusement à votre justification et à votre gloire.

Votre idée de l'histoire politique de l'Eglise est très-belle, mais c'est l'histoire du monde entier. Il n'y a point de royaume en Europe que le pape n'ait donné ou cru donner ; il n'y en a point où il n'ait levé des impôts, où il n'ait excité des guerres : j'en ai dit quelques mots dans l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations.

L'*Examen* dans lequel le président *Hénault* est si maltraité, est un tour de maître *Gonin*, que je n'ai pas encore éclairci. L'ouvrage est assurément d'un homme très-profond dans l'histoire de France. Il y a des erreurs, mais il y a aussi des recherches savantes. Le style court après celui de *Montesquieu* ; il l'attrape quelquefois, mais avec des solécismes et des barbarismes dont *Montesquieu* avait aussi sa part. On a imprimé ce petit livre sous le nom d'un marquis de *Bélestat*. J'ai reçu moi-même de Montpellier deux lettres signées de ce nom ; et il se trouve, à fin de compte, qu'il n'y a point de marquis de *Belestat* ; c'est l'aventure du faux *Arnaud*.

quement des lois du souverain ; leurs sujets achètent encore des dispenses à Rome; les évêques payent 1768.
des annates à la chambre qu'on nomme apostolique ; les archevêques achètent chèrement un licou de laine qu'on nomme un pallium. Il n'y a que votre illustre souveraine qui ait raison ; elle paye les prêtres, elle ouvre leur bouche, et la ferme ; ils sont à ses ordres, et tout est tranquille.

Je souhaite passionnément qu'elle triomphe de l'Alcoran comme elle a su diriger l'Evangile. Je suis persuadé que vos troupes battront les Ottomans amollis. Il me semble que toutes les grandes destinées se tournent vers vos climats. Il sera beau qu'une femme détrône des barbares qui enferment les femmes, et que la protectrice des sciences batte complètement les ennemis des beaux arts. Puissé-je vivre assez long-temps pour apprendre que les eunuques du sérail de Constantinople sont allés filer en Sibérie ! Tout ce que je crains, c'est qu'on ne négocie avec *Moustapha*, au lieu de le chasser de l'Europe. J'espère qu'elle punira ces brigands de Tartarie qui se croient en droit de mettre en prison les ministres des souverains. Le beau moment, monsieur, que celui où la Grèce verrait ses fers brisés ! Je voudrais recevoir une lettre de vous, datée de Corinthe ou d'Athènes. Tout cela est possible. Si *Mahomet II* a vaincu un sot empereur chrétien, *Catherine II* peut bien chasser un sot empereur turc. Vos armées ont battu des armées plus disciplinées que les janissaires. Vous avez pris déjà la Crimée, pourquoi ne prendriez-vous pas la Thrace ? Vous

1768. *Bragance*, que je crois votre beau-frère ou votre oncle, et qui me paraît bien digne de vous être quelque chose. Il pense comme vous; et il n'y a plus que des universités comme celle de Louvain où l'on pense autrement. Le monde est bien changé.

Je crois M. d'*Hermenches* actuellement à Paris: il ne doit pas être jusqu'ici trop content de l'expédition de Corse.

Puissiez-vous, monsieur le Prince, ne vous faire jamais tuer par des montagnards ou par des houssards; vivez très-long-temps pour les intérêts de l'esprit, des grâces et de la raison.

Agréez mon sincère et tendre respect.

## LETTRE XVII.

### A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

A Ferney, 3 de décembre.

VOILA, monsieur, deux beaux ouvrages contre le fanatisme. Voilà deux engagemens pris à la face du ciel et de la terre, de ne jamais permettre à la religion de persécuter la probité. Il est temps que le monstre de la superstition soit enchaîné. Les princes catholiques commencent un peu à réprimer ses entreprises; mais, au lieu de couper les têtes de l'hydre, ils se bornent à lui mordre la queue; ils reconnaissent encore deux puissances, ou du moins ils feignent de les reconnaître: ils ne sont pas assez hardis pour déclarer que l'Eglise doit dépendre uni-

-quement des lois du fouverain ; leurs fujets achètent —
encore des difpenfes à Rome; les évêques payent 1768.
des annates à la chambre qu'on nomme apoftolique ; les archevêques achètent chèrement un licou de laine qu'on nomme un pallium. Il n'y a que votre illuftre fouveraine qui ait raifon ; elle paye les prêtres, elle ouvre leur bouche, et la ferme ; ils font à fes ordres, et tout eft tranquille.

Je fouhaite paffionnément qu'elle triomphe de l'Alcoran comme elle a fu diriger l'Evangile. Je fuis perfuadé que vos troupes battront les Ottomans amollis. Il me femble que toutes les grandes deftinées fe tournent vers vos climats. Il fera beau qu'une femme détrône des barbares qui enferment les femmes, et que la protectrice des fciences batte complètement les ennemis des beaux arts. Puiffé-je vivre affez long-temps pour apprendre que les eunuques du férail de Conftantinople font allés filer en Sibérie ! Tout ce que je crains, c'eft qu'on ne négocie avec *Mouftapha*, au lieu de le chaffer de l'Europe. J'efpère qu'elle punira ces brigands de Tartarie qui fe croient en droit de mettre en prifon les miniftres des fouverains. Le beau moment, monfieur, que celui où la Grèce verrait fes fers brifés ! Je voudrais recevoir une lettre de vous, datée de Corinthe ou d'Athènes. Tout cela eft poffible. Si *Mahomet II* a vaincu un fot empereur chrétien, *Catherine II* peut bien chaffer un fot empereur turc. Vos armées ont battu des armées plus difciplinées que les janiffaires. Vous avez pris déjà la Crimée, pourquoi ne prendriez-vous pas la Thrace ? Vous

1768. vous entendrez avec le prince *Héraclius*, et vous reviendrez après mettre à la raison les bons serviteurs du nonce du pape en Pologne.

Voilà quel est mon roman. Le courage de l'impératrice en fera une histoire véritable; elle a commencé sa gloire par les lois, elle l'achevera par les armes. Vivez heureux auprès d'elle, monsieur le Comte; servez-la dans ses grandes idées, et chantez ses actions.

Je présente mes respects à madame la comtesse de *Schouvalof*.

## LETTRE XVIII.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 de décembre.

Le petit possédé demande bien pardon à son ange de le fatiguer continuellement des détails de son obsession. Voici un petit chiffon qui contient les changemens demandés, ou du moins ceux qu'on a pu faire. Mais, quelque adoucissement qu'on puisse mettre au portrait des prêtres d'Apamée, le fond restera toujours le même, et c'est ce fond qui est à craindre. J'interpelle ici mes deux anges; et je m'en rapporte à leur conscience. N'est-il pas vrai que le nom du diable qui a fait cet ouvrage leur a fait peur? n'est-il pas vrai que ce nom fatal a fait la même impression sur le philosophe *Marin*? n'ont-il pas jugé de la pièce par l'auteur, sans même

s'en appercevoir ? Ce sont-là les tristes effets de la mauvaise réputation ; autrement, comment auraient-ils pu soupçonner des païens de Syrie d'avoir la moindre ressemblance avec le clergé de France ? Ce clergé n'a aucun tribunal, ne condamne personne à mort, ne persécute aujourd'hui personne. 1768.

Si les Guèbres pouvaient ressembler à quelque chose, ce ne serait qu'aux premiers chrétiens poursuivis pas les pontifes païens, pour n'avoir adoré qu'un seul Dieu ; et même on pourrait dire que la pièce de *la Touche* était originairement une tragédie chrétienne, mais que la crainte de retomber dans le sujet de Polyeucte, et le respect de notre sainte religion qui ne doit pas être prodiguée sur le théâtre, engagea l'auteur à déguiser le sujet sous d'autres noms.

La pièce même, présentée à la police sous ce point de vue, avec un avertissement, serait-elle rejetée sous prétexte qu'il y a des prêtres en France, comme il y en a eu de tout temps dans tous les Etats du monde ? Il n'y a certainement pas un mot qui puisse désigner nos évêques, nos curés, ou même nos moines. On pourrait, tout au plus, chercher quelque analogie entre les prêtres d'Apamée et ceux de l'inquisition ; mais l'inquisition est abhorrée en France, et réprimée en Espagne ; et certainement M. le comte d'*Aranda* ne demandera pas qu'on supprime cet ouvrage à Paris.

Si on reproche à feu M. *Guimon de la Touche* d'avoir rendu les prêtres d'Apamée trop odieux, il me semble qu'on peut répondre que, s'il ne

1768. l'étaient pas, l'empereur aurait tort de les abolir ; que d'ailleurs la loi contre les Guèbres a été portée non par les prêtres, mais par l'empereur lui-même ; que tous les perſonnages ont tort dans la pièce, excepté le vieux jardinier et ſa fille ; que l'empereur, en leur pardonnant à tous, fait un grand acte de clémence, et que le dénouement eſt fondé ſur l'amour de la juſtice et du bien public.

Si, avec ces raiſons, la pièce ne paſſe point à la police, il faudra s'en conſoler, en l'imprimant, ſoit ſous le nom de *la Touche*, ſoit ſous un autre.

J'ai bien de l'inquiétude ſur un objet beaucoup plus important, qui eſt la vie ou la mort de M. le comte de *Coigni*, que nos malheureuſes gazettes étrangères ont tué en Corſe. Il était venu coucher quelques jours à Ferney, l'année paſſée ; il m'avait paru très-aimable, fort inſtruit et fort au-deſſus de ſon âge ; il paſſait déjà pour un excellent officier. Je veux encore me flatter que les gazettes ne ſavent ce qu'elles diſent : cela leur arrive fort ſouvent.

Je ne ſuis que trop ſûr de la mort du chevalier de *Bétizi* qui était bien attaché à la bonne cauſe, et que je regrette beaucoup ; mais je veux douter de celle de M. de *Coigni*.

Donnez-moi donc, pour me conſoler, quelques eſpérances ſur un certain duché (*) qui ne vaut pas celui de Milan, mais pour lequel j'ai pris un vif intérêt.

(*) Caſtro et Ronciglione que M. de *Voltaire* déſirait de voir réuni au duché de Parme.

Je persiste plus que jamais dans mon culte de dulie. *V.* 1768.

# LETTRE XIX.

## A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

7 de décembre.

PUISQUE vous vous êtes amusé de *cela*, Madame, amusez-vous de *ceci*. C'est un ouvrage de l'abbé *Caille* que vous avez tant connu, et qui vous était bien tendrement attaché.

Eh pardieu, Madame, comment pouvais-je faire avec le président? Mille gens charitables, dans Paris, m'attribuaient cet ouvrage contre lui; on me le mandait de tous côtés. Jamais *Ragotin* n'a été plus en colère que moi. Je n'ai découvert l'auteur que d'aujourd'hui, après trois mois de recherches. Ce n'est point le marquis de *Bélestat*, c'est un gentilhomme de la province, qu'on appelle aussi monsieur le marquis. Il est très-profond dans l'histoire de France; c'est une espèce de *Boulainvilliers*, très-poli dans la conversation, mais hardi et tranchant, la plume à la main.

Il est bien injuste envers M. le président *Hénault*, et bien téméraire envers le petit-fils de *Sha-Abas*. Si j'ai assez de matériaux pour le réfuter, j'en userai avec toute la circonspection possible. Je veux



1768. que l'ouvrage soit utile, et qu'il vous amuse. Il s'agit d'*Henri IV*; j'ai quelque droit sur ce temps-là; je compte même dédier mon ouvrage à l'académie française, parce que j'y prends le parti d'un de ses membres. La plupart des gens voient déchirer leur confrère avec une espèce de plaisir, je prétends leur apprendre à vivre.

Vous savez, sans doute, que quand l'évêque du Puy ennuyait son monde à Saint-Denis, une centaine d'auditeurs se détacha pour aller visiter le tombeau d'*Henri IV*. Ils se mirent tous à genoux autour du cercueil, et, attendris les uns par les autres, ils l'arrosèrent de leurs larmes. Voilà une belle oraison funèbre et une belle anecdote. Cela ne tombera pas à terre.

Je me flatte, Madame, que votre *petite mère* n'a rien à craindre des sots contes que l'on débite dans Paris contre son mari, que je regarde comme un homme de génie, et par conséquent comme un homme unique dans le petit siècle qui a succédé au plus grand des siècles.

Oui, sans doute, la paix vaut mieux encore que la vérité; c'est-à-dire, qu'il ne faut pas contrister son voisin pour des argumens; mais il faut chercher la paix de l'ame dans la vérité, et fouler aux pieds des erreurs monstrueuses qui bouleverseraient cette ame, et qui la rendraient le jouet des fripons.

Soyez très-sûre qu'on passe des momens bien tristes à quatre-vingts ans quand on nage dans le doute. Vos amis les *Chaulieu* et les *Saint-Aulaire* sont morts en paix. *V.*

## LETTRE XX.

### A LA MEME.

12 de décembre.

MADAME, les imaginations ne dorment point; 1768.
et, quand même elles prendraient, en se couchant, une dose des oraisons funèbres de l'évêque du Puy et de l'évêque de Troyes, le diable les bercerait toujours. Quand la marâtre nature nous prive de la vue, elle peint les objets avec plus de force dans le cerveau; c'est ce que la coquine me fait éprouver.

Je suis votre confrère des quinze-vingts, dès que la neige est sur mon horizon de quatre-vingts lieues de tour; le diable alors me berce beaucoup plus que dans les autres saisons. Je n'ai trouvé à cela d'autre exorcisme que celui de boire : je bois beaucoup, c'est-à-dire demi-setier à chaque repas, et je vous conseille d'en faire autant; il faut que ce soit d'excellent vin; personne, de mon temps, n'en avait de bon à Paris.

L'aventure du président *Hénault* est assurément bien singulière. On s'est moqué de moi avec des *Bélosse* et des *Bélestat*, grands noms que vous connaissez. Je ne veux ni rien croire, ni même chercher à croire.

L'abbé *Boudot* a eu la bonté de fureter dans la bibliothèque du roi. Il en résulte qu'il est très-

1768. vrai qu'aux premiers états de Blois, dont vous ne vous souvenez guère, on donna trois fois aux parlemens le titre d'*états généraux au petit pied.* Je ne pense point du tout que les parlemens représentent les états généraux, sur quelque *pied* que ce puisse être; et quand même j'aurais acheté une charge de conseiller au parlement pour quarante mille francs, je ne me croirais point du tout partie des états généraux de France.

Mais je ne veux point entrer dans cette discussion, et m'aller brouiller avec tous les parlemens du royaume, à moins que le roi ne me donne quatre ou cinq régimens à mes ordres. De toutes les facéties qui sont venues troubler mon repos dans ma retraite, celle-ci est la plus extraordinaire.

L'A, B, C, est un ancien ouvrage traduit de l'anglais, imprimé en 1762. Cela est fier, profond, hardi: cette lecture demande de l'attention. Il n'y a point de ministre, point d'évêque, en-deçà de la mer, à qui cet A, B, C, puisse plaire; cela est insolent, vous dis-je, pour des têtes françaises. Si vous voulez le lire, vous qui avez une tête de tout pays, j'en chercherai un exemplaire, et je vous l'enverrai; mais l'ouvrage a un pouce d'épaisseur. Si votre *grand'maman* a ses ports francs, comme son mari, je le lui adresserai pour vous.

Il faut que je vous conte ce qu'on ne sait pas à Paris. Le singe de *Nicolet*, qui demeure à Rome, s'est avisé de canoniser non-seulement madame de *Chantal*, à qui St *François de Sales* avait fait deux enfans, mais il a encore canonisé un frère capucin

nommé frère *Cucufin* d'Afcoli. J'ai vu le procès verbal de fa canonifation ; il y eft dit qu'il fe plaifait fort à fe faire donner des coups de pied dans le cu par humilité, et qu'il répandait exprès des œufs frais et de la bouillie fur fa barbe, afin que les profanes fe moquaffent de lui, et qu'il offrait à DIEU leurs railleries. Raillerie à part, il faut que *Rezzonico* foit un grand imbécille ; il ne fait pas encore que l'Europe entière rit de Rome comme de frère *Cucufin*. (*)

1768.

Je fais pourtant qu'il y a encore des hottentots, même à Paris ; mais, dans dix ans, il n'y en aura plus : croyez-moi fur ma parole.

Quoi qu'il en foit, Madame, buvez et dormez ; amufez-vous le moins mal que vous le pourrez ; fupportez la vie, ne craignez point la mort que *Cicéron* appelle la fin de toutes les douleurs. *Cicéron* était un homme de fort bon fens. Je détefte les poules mouillées et les ames faibles. Il eft trop honteux d'afservir fon ame à la démence et à la bêtife de gens dont on n'aurait pas voulu pour fes palefreniers. Souvenons-nous des vers de l'abbé de *Chaulieu* :

Plus j'approche du terme, et moins je le redoute.
Sur des principes sûrs mon efprit affermi,
Content, perfuadé, ne connaît plus de doute ;
*Des fuites de ma fin je n'ai jamais frémi.*

Adieu, Madame ; je baife vos mains avec mes lèvres plates, et je vous ferai attaché jufqu'au dernier moment.

(*) Voyez le vol. de Facéties.

## LETTRE XXI.

### A M. DE BORDES, *à Lyon*.

17 de décembre.

1768. Il y a mille ans que je ne vous ai écrit, mon cher ami. Voici un petit livre qui m'eſt tombé entre les mains, je vous prie de m'en dire votre avis. Je ne vous ai point envoyé les Siècles, parce qu'ils ſont pleins de fautes typographiques : mon ſort eſt d'être ridiculement imprimé.

Vous m'abandonnez. J'ai beſoin que vous me diſiez ce que vous penſez des trois premières lettres de l'alphabet de M. Huet. Je ne vous demande point de nouvelles des Corſes, ni de madame *du Barri*, mais je vous en demande de l'A, B, C.

Il paraît, par la dernière émeute, que votre peuple de Lyon n'eſt pas philoſophe ; mais pourvu que les honnêtes gens le ſoient, je ſuis fort content. Il s'eſt fait un prodigieux changement dans Toulouſe. La révolution s'opère ſenſiblement dans les eſprits, malgré les cris des fanatiques. La lumière vient par cent trous qu'il leur ſera impoſſible de boucher.

Que dites-vous de *Catherine* qui ſe fait inoculer, ſans que perſonne en ſache rien, et qui va ſe mettre à la tête de ſon armée ? Je ſouhaite paſſionnément qu'elle détrône *Mouſtapha*. Je voudrais avoir aſſez de force pour l'aller trouver à Conſtantinople

mais

mais je suis plus près d'aller trouver *Pierre III*, quoique je ne sois pas si ivrogne que lui. 1768.

Avez-vous lu *la Riforma d'Italia*? il n'y a guère d'ouvrage plus fort et plus hardi? il fait trembler tous les prêtres, et inspire du courage aux laïques. L'idole de *Sérapis* tombe en pièces; on ne verra que des rats et des araignées dans le creux de sa tête. Il se peut très-bien faire que les Italiens nous dévancent; car vous savez que les Velches arrivent toujours les derniers en tout, excepté en falbalas et en pompons.

Je n'ai point entendu parler des prétendues faveurs du parlement de Paris. J'ai un neveu actuellement conseiller à la tournelle, qui ne m'aurait pas laissé ignorer tant de bontés. On ne fait pas toujours tout ce qu'on ferait capable de faire.

Portez-vous bien, mon cher vrai philosophe, et cultivez tout doucement la vigne du Seigneur.

## LETTRE XXII.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 de décembre.

Mon cher ange, les manes de *la Touche* se recommandent à votre bonté habile et courageuse. Je me trompe fort, ou il ne reste plus aucun prétexte à l'allégorie. La fin du troisième acte pouvait en fournir; on l'a entièrement retranchée. Ces prêtres mêmes étaient trop odieux, et n'attiraient que

de l'indignation lorsqu'il fallait inspirer de l'atten-
1768. drissement. C'était à la jeune guèbre à rester sur le théâtre, et non à ces vilains prêtres qu'on déteste. Elle tire des larmes ; elle est orthodoxe dans toutes les religions, son monologue est un des moins mauvais qu'ait jamais fait *la Touche*. Les prêtres ne paraissant plus dans les trois derniers actes, et leur rôle infame étant fort adouci dans les deux premiers, il me paraît qu'un inquisiteur même ne pourrait s'élever contre la pièce.

Voici donc les trois premiers actes dans lesquels vous trouverez beaucoup de changemens. Les deux derniers étant sans prêtres, il n'y a plus rien à changer que le titre de la tragédie. *La Touche* l'avait intitulée les Guèbres ; cela seul pourrait donner des soupçons. Ce titre des Guèbres rappellerait celui des Scythes, et présenterait d'ailleurs une idée de religion qu'il faut absolument écarter. Je l'appelle donc les Deux frères. On pourra l'annoncer sous ce nom, après quoi on lui en donnera un plus convenable.

*Le Kain* peut donc la lire hardiment à la comédie. Il ne s'agit plus que d'anéantir dans la tête de *Marin* le préjugé qui pourrait encore lui donner de la timidité : c'est un coup de partie, mon cher ange ; il faut ressusciter le théâtre qui fesait presque seul la gloire des Velches. Je vous avouerai de plus que ce serait une occasion de faire certaines démarches que sans cela je n'aurais jamais faites. Je n'ai plus que deux passions, celle de faire jouer les Deux frères, et celle de revoir les deux anges.

J'ai encore une demi-passion, c'est que l'opéra de M. de *la Borde* soit donné pour la fête du mariage du dauphin. La musique est certainement fort agréable. Je doute que M. le duc de *Duras* puisse trouver rien de mieux. Dites-moi si vous voulez lui en parler, et si vous voulez que je lui en écrive. 1768.

*Sub umbra alarum tuarum.*

## LETTRE XXIII.

### A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

20 de décembre.

NON, mon cher Marquis, non, les *Socrates* modernes ne boiront point la ciguë. Le *Socrate* d'Athènes, était, entre nous, un homme très-imprudent, un ergoteur impitoyable, qui s'était fait mille ennemis, et qui brava ses juges très-mal à propos.

Nos philosophes aujourd'hui sont plus adroits; ils n'ont point la sotte et dangereuse vanité de mettre leurs noms à leurs ouvrages; ce sont des mains invisibles qui percent le fanatisme d'un bout de l'Europe à l'autre avec les flèches de la vérité. *Damilaville* vient de mourir; il était l'auteur du *Christianisme dévoilé*, et de beaucoup d'autres écrits. On ne l'a jamais su; ses amis lui ont gardé le secret tant qu'il a vécu, avec une fidélité digne de la philosophie. Personne ne sait encore qui est l'auteur du livre donné sous le nom de *Fréret*. On a im-

1768. primé en Hollande, depuis deux ans, plus de soixante volumes contre la superstition. Les auteurs en sont absolument inconnus, quoiqu'ils puissent hardiment se découvrir. L'italien qui a fait *La Riforma d'Italia*, n'a eu garde d'aller présenter son ouvrage à *Rezzonico*; mais son livre a fait un effet prodigieux. Mille plumes écrivent, et cent mille voix s'élèvent contre les abus et en faveur de la tolérance. Soyez très-sûr que la révolution, qui s'est faite depuis environ douze ans dans les esprits, n'a pas peu servi à chasser les jésuites de tant d'Etats, et a bien encouragé les princes à frapper l'idole de Rome qui les fesait trembler tous autrefois. Le peuple est bien sot, et cependant la lumière pénètre jusqu'à lui. Soyez bien sûr, par exemple, qu'il n'y a pas vingt personnes dans Genève qui n'abjurent *Calvin* autant que le pape, et qu'il y a des philosophes jusque dans les boutiques de Paris.

Je mourrai consolé en voyant la véritable religion, c'est-à-dire celle du cœur, établie sur la ruine des simagrées. Je n'ai jamais prêché que l'adoration d'un Dieu, la bienfesance et l'indulgence. Avec ces sentimens, je brave le diable qui n'existe point, et les vrais diables fanatiques qui n'existent que trop. Quand vous irez à votre régiment, n'oubliez pas mon petit château qui est votre étape.

Je ne veux point mourir sans vous avoir embrassé.

# LETTRE XXIV.

## A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 de décembre.

MAIS, mon cher ange, l'empereur dit, à la dernière ſcène, préciſément ce que vous voulez qu'on diſe dans votre lettre du 15; mais cela eſt annoncé, dans la première ſcène, dans les dernières additions; mais le troiſième acte finit par la prière la plus touchante et la plus orthodoxe; mais il n'y a plus le moindre prétexte à l'allégorie. Oubliez-moi; que *Marin* m'oublie; mettez-vous bien tous deux *la Touche* dans la tête, et vous verrez qu'il n'y a pas la moindre ombre de difficulté à la choſe. Me trompé-je? ai-je un bandeau ſur les yeux? Mahomet et le Tartufe n'étaient-ils pas cent fois plus hardis? Quel eſt l'homme, dans le parterre et dans les loges, qui ne ſoit pas de l'avis de l'auteur et qui ne le béniſſe? quel eſt, dans la capitale des Velches, le porte-Dieu, ou le gobe-Dieu qui oſe dire: C'eſt moi qu'on a voulu déſigner par les prêtres de *Pluton*? quel rapport peut-on jamais trouver entre les juges d'Apamée et les chanoines de Notre-Dame? Vous avez toujours l'auteur ſur le bout du nez, et vous croyez l'ouvrage hardi, parce que cet auteur a une fort méchante réputation. 1768.

Mais, au nom de Dieu, ne penſez qu'à *la Touche*; il vous a écrit un petit mot, en vous envoyant les

1768. trois premiers actes retouchés, sous l'enveloppe de M. le duc de *Praslin*. Vous trouverez sa lettre dans le paquet. Ma foi, ces trois actes raccommodent tout, et les deux anges doivent être très-édifiés.

Je suis très-fâché que votre fromage de Parmesan ne puisse être arrondi par Castro et Ronciglione. Je m'imaginais que l'aîné laisserait ces rognures à son cadet, d'autant plus qu'elles sont extrêmement à sa bienséance.

Je suis encore plus fâché que ce *Tanucci* soit une poule mouillée. Que peut-il craindre? est-ce qu'il n'entend pas les cris de l'Europe? est-ce qu'il ne sait pas que cent millions de voix s'élèveront en sa faveur?

Avez-vous vu *la Riforma d'Italia*, mes divins anges? les livres français sont tous circonspects et honnêtes en comparaison. Quand l'auteur parle des moines, il ne les appelle jamais que canailles. Enfin, tous les yeux sont éclairés, toutes les langues déliées, toutes les plumes taillées en faveur de la raison.

*Damilaville* était le plus intrépide soutien de cette raison persécutée; c'était une ame d'airain, et aussi tendre que ferme pour ses amis. J'ai fait une cruelle perte, et je la sens jusqu'au fond de mon cœur. Faut-il qu'un tel homme périsse, et que *Fréron* vive!

Vivez long-temps, mon cher ange. Vous devez, s'il m'en souvient, n'avoir que soixante et sept ans; j'étais bien votre aîné, et je le suis encore. Je vous aimerai jusqu'à ce que ma drôle de vie finisse.

Cependant, que penseriez-vous si, au premier acte, *Iranda* parlait ainsi à ces coquins de prêtres? 1768.

Nous sommes ses soldats, j'obéis à mon maître;
Il peut tout.

LE GRAND PRÊTRE.

Oui, sur vous.

IRADAM.

Sur vous aussi, peut-être.
Les pontifes divins, des peuples respectés,
Condamnent tous l'orgueil, et plus les cruautés.
Jamais le sang humain ne coula dans leurs temples,
Ils font des voeux pour nous, imitez leurs exemples.
Tant qu'en ces lieux sur-tout je pourrai commander,
N'espérez pas me nuire et me déposséder
Des droits que Rome attache aux tributs militaires, etc.

Que peut-on dire de plus honnête et même de plus fort en faveur des prêtres? cela ne prévient-il pas toutes les allusions? et s'il faut qu'on en fasse, ces allusions ne sont-elles pas alors favorables?

Ces quatre vers ajoutés ne s'accordent-ils pas parfaitement avec les additions déjà faites dans la première scène? n'êtes-vous pas parfaitement content?

Toute cette affaire-ci ne sera-t-elle pas extrêmement plaisante? Ma foi, ce *la Touche* était un bon garçon. Voici le papier tout musqué pour le premier acte; il n'y aura qu'à l'ajuster avec quatre petits pains. *V.*

## LETTRE XXV.

### A M. L. C.

Du 23 de décembre

1768. Si vous voulez, Monsieur, vous appliquer sérieusement à l'étude de la nature, permettez-moi de vous dire qu'il faut commencer par ne faire aucun système. Il faut se conduire comme les *Boyle*, les *Galilée*, les *Newton*, examiner, peser, calculer et mesurer, mais jamais deviner.

*Newton* n'a jamais fait de système; il a vu, il a fait voir, mais il n'a pas mis ses imaginations à la place de la vérité. Ce que nos yeux et les mathématiques nous démontrent, il faut le tenir pour vrai; dans tout le reste il n'y a qu'à dire *j'ignore.*

Il est incontestable que les marées suivent exactement le cours du soleil et de la lune; il est mathématiquement démontré que ces deux astres pèsent sur notre globe, et en quelle proportion ils pèsent. De-là *Newton* a non-seulement calculé l'action du soleil et de la lune sur les marées de l'Océan, mais encore l'action de la terre et du soleil sur les eaux de la lune (supposé qu'il y ait des eaux). Il est étrange, à la vérité, qu'un homme ait pu faire de telles découvertes; mais cet homme s'est servi du flambeau des mathématiques, le seul flambeau qui éclaire.

Gardez-vous donc bien, Monsieur, de vous laisser séduire par l'imagination; il faut la renvoyer

à

à la poésie, et la bannir de la physique. Imaginer un feu central pour expliquer le flux de la mer, c'est comme si on résolvait un problême par un madrigal. 1768.

Qu'il y ait du feu dans tous les corps, c'est une vérité dont il n'est pas permis de douter; il y en a dans la glace même, et l'expérience le démontre: mais qu'il y ait une fournaise précisément dans le centre de la terre, c'est une chose que personne ne peut savoir, qui n'est nullement probable, et que par conséquent on ne peut admettre en physique.

Quand même ce feu existerait, il ne rendrait raison ni des grandes marées des équinoxes et des solstices, ni de celles des pleines lunes, ni pourquoi les mers qui ne communiquent point à l'Océan n'ont aucune marée, ni pourquoi les marées retardent avec la lune, etc. Donc il n'y aurait pas la moindre raison d'admettre ce prétendu foyer pour cause du gonflement des eaux.

Vous demandez, Monsieur, ce que deviennent les eaux des fleuves portées à la mer. Ignorez-vous qu'on a calculé combien l'action du soleil, à un dégré de chaleur donné, en un temps donné, enlève d'eaux, pour la résoudre ensuite en pluie, par le secours des vents.

Vous dites, Monsieur, que vous trouvez très-mal imaginé ce que plusieurs auteurs avancent, que les neiges et les pluies suffisent à la formation des rivières. Comptez que cela n'est ni bien ni mal imaginé, mais que c'est une vérité reconnue

1768. par le calcul. Vous pouvez consulter sur cela *Mariotte* et les *Transactions d'Angleterre.*

En un mot, Monsieur, s'il m'est permis de répondre à l'honneur de votre lettre par des conseils, lisez les bons auteurs qui n'ont que l'expérience et le calcul pour guides, et ne regardez tout le reste que comme des romans indignes d'occuper un homme qui veut s'instruire. Je suis, etc.

## AU MÊME.

### *Sur les qualités occultes.*

OUI, Monsieur, je l'ai dit, je le redis, et je redirai, malgré la certitude d'ennuyer, que la doctrine des qualités occultes est ce que l'antiquité a produit de plus sage et de plus vrai. La formation des élémens, l'émission de la lumière, animaux, végétaux, minéraux, notre naissance, notre vie, notre mort, la vieille, le sommeil, les sensations, la pensée, tout est qualité occulte.

*Descartes* se crut fort au-dessus d'*Aristote*, lorsqu'il répéta en français ce que ce sage avait dit en grec : *Il faut commencer par douter.* Il ne devait pas, après avoir douté, créer un monde avec des dés, faire de ces dés une matière globuleuse, une rameuse et une subtile ; composer des astres avec de tels ingrédiens, et imaginer, dans la nature, une mécanique contraire à toutes les lois du mouvement.

Cet extravagant roman réussit quelque temps.

parce que les romans étaient alors à la móde. Cyrus et Clélie valaient beaucoup mieux, car ils n'induisaient personne en erreur. Apprénez-moi l'histoire du monde, si vous la savez, mais gardez-vous de l'inventer. 1768.

Voyez, tâtez, mesurez, pesez, nombrez, assemblez, séparez, et soyez sûr que vous ne ferez jamais rien de plus.

*Newton* a calculé la gravitation, mais il n'en a pas découvert la cause. Pourquoi cette cause est-elle occulte? c'est qu'elle est premier principe.

Nous savons les lois du mouvement; mais la cause du mouvement, étant premier principe, sera éternellement cachée. Vous êtes en vie; mais comment? vous n'en saurez jamais rien. Vous avez des sensations, des idées, mais devinerez-vous ce qui vous les donne? cela n'est-il pas la chose du monde la plus occulte.

On a donné des noms à un certain nombre de facultés qui se développent en nous, à mesure que nos organes prennent un peu de force au sortir des tégumens où nous avons été renfermés neuf mois (sans qu'on sache même ce que c'est que cette force). Si nous nous souvenons de quelque chose, on dit, c'est de la mémoire; si nous mettons quelques idées en ordre, c'est du jugement; si nous formons un tableau suivi de quelques autres idées éparses, dont le souvenir s'est présenté à nous, cela s'appelle de l'imagination; et le résultat ou le principe de ces qualités est appelé *ame*, chose mille fois plus occulte encore.

Or, s'il vous plaît, puisqu'il est très-vrai qu'il
1768. n'est point dans vous un être à part qui s'appelle *sensibilité*, un autre qui soit *mémoire*, un troisième qui s'appelle *jugement*, un quatrième qui s'appelle *imagination*, concevrez-vous aisément que vous en ayez un cinquième composé de quatre autres qui n'existent point?

Qu'entendait-on autrefois quand on prononçait en grec le mot de *psyché* ou celui de *nous*? entendait-on une propriété de l'homme, ou un être particulier caché dans l'homme? n'était-ce pas l'expression occulte d'une chose très-occulte?

Toutes les ontologies, toutes les psycologies ne sont-elles pas des rêves? On s'ignore dans le ventre de sa mère; c'est-là pourtant que les idées devraient être les plus pures, car on est moins instruit. On s'ignore en naissant, en croissant, en vivant, en mourant.

Le premier raisonneur qui s'écarta de cette ancienne philosophie des qualités occultes, corrompit l'esprit du genre-humain. Il nous plongea dans un labyrinthe dont il nous est aujourd'hui impossible de nous tirer.

Combien plus sage avait été le premier ignorant, qui avait dit à l'Etre auteur de tout; « Tu m'as » fait sans que j'en eusse connaissance, et tu me » conserves sans que je puisse deviner comment je » subsiste. J'ai accompli une des lois les plus abs- » truses de la physique, en suçant le teton de » ma nourrice; et j'en accomplis une beaucoup » plus ignorée, en mangeant et en digérant les

» alimens dont tu me nourris. Je sais encore moins » comment des idées entrent dans ma tête pour » en sortir le moment d'après sans jamais reparaître, et comment d'autres y restent toute ma » vie, quelque effort que je fasse pour les en chasser. Je suis un effet de ton pouvoir occulte et » suprême, à qui les astres obéissent comme moi. » Un grain de poussière que le vent agite, ne » dit point, c'est moi qui commande aux vents. » *In te vivimus, movemur et sumus*; tu es le seul » Etre, tout le reste est mode. » 1768.

C'est-là cette philosophie des qualités occultes que le père *Mallebranche* entrevit dans le dernier siècle. S'il avait pu s'arrêter sur le bord de l'abyme, il eût été le plus grand, ou plutôt le seul métaphysicien; mais il voulut parler au verbe : il sauta dans l'abyme, et il disparut.

Il avait, dans ses deux premiers livres, frappé aux portes de la vérité. L'auteur de l'*Action de Dieu sur les créatures* tourna tout autour, mais comme un aveugle tourne la meule. Un peu avant ce temps, il y avait un philosophe qui était leur maître, sans qu'ils le sussent; Dieu me garde de le nommer.

Depuis ce temps, nous n'avons eu que des gens d'esprit, desquels il faut excepter le grand *Locke* qui avait plus que de l'esprit, etc.





## LETTRE XXVII.

### A MADAME

### LA MARQUISE DU DEFFANT.

26 de décembre.

1768. Ce n'eſt pas aſſurément, Madame, une lettre de bonne année que je vous écris, car tous les jours m'ont paru fort égaux, et il n'y en a point où je ne vous ſois très-tendrement attaché.

Je vous écris pour vous dire que votre petite-mère ou grand'mère, je ne ſais comment vous l'appellez, a écrit à ſon protégé *Dupuits* une lettre où elle met, ſans y ſonger, tout l'eſprit et les grâces que vous lui connaiſſez. Elle prétend qu'elle eſt diſgraciée à ma cour, parce que je ne lui ai envoyé que les Marſeillois et le Lion de *Saint-Didier*, et qu'elle n'a point eu les Trois empereurs de l'abbé *Caille*; mais je n'ai pas oſé lui envoyer, par la poſte, ces trois têtes couronnées, à cauſe des notes qui ſont un peu inſolentes; et, de plus, il m'a paru que vous aimiez mieux le Marſeillois et le Lion; c'eſt pourquoi elle n'a eu que ces deux animaux. Il y a pourtant un vers dans les Trois empereurs qui eſt le meilleure que l'abbé *Caille* fera de ſa vie. C'eſt quand *Trajan* dit aux chats fourrés de ſorbonne:

Dieu n'eſt ni ſi méchant ni ſi ſot que vous dites.

Quand un homme comme *Trajan* prononce une telle maxime, elle doit faire un très-grand effet sur les cœurs honnêtes. 1768.

Votre petite-mère, ou grand'mère, a un cœur généreux et compatissant; elle daigne proposer la paix entre *la Bletterie* et moi. Je demande, pour premier article, qu'il me permette de vivre encore deux ans, attendu que je n'en ai que soixante et quinze; et que, pendant ces deux années, il me soit loisible de faire une épigramme contre lui tous les six mois; pour lui, il mourra quand il voudra.

Saviez-vous qu'il a outragé le président *Hénault* autant que moi? Tout ceci est la guerre des vieillards. Voici comme cet apostat janséniste s'exprime, page 235, tome II: *En revanche, fixer l'époque des plus petits faits avec exactitude, c'est le sublime de plusieurs prétendus historiens modernes, cela leur tient lieu de génie et de talens historiques.*

Je vous demande, Madame, si on peut désigner plus clairement votre ami? ne devait-il pas l'excepter de cette censure aussi générale qu'injuste? ne devait-il pas faire comme moi qui n'ai perdu aucune occasion de rendre justice à M. *Hénault*, et qui l'ai cité trois fois dans le Siècle de *Louis XIV*, avec les plus grands éloges? par quelle rage ce traducteur pincé du nerveux *Tacite* outrage-t-il le président *Hénault*, *Marmontel*, un avocat *Linguet* et moi, dans des notes sur *Tibère*? qu'avons-nous à démêler avec *Tibère*? Quelle pitié! et pourquoi votre petite-mère n'avoue-t-elle pas tout net que l'abbé de *la Bletterie* est un mal-avisé?





Et vous, Madame, il faut que je vous gronde.
1768. Pourquoi haïssez vous les philosophes quand vous pensez comme eux ? vous devriez être leur reine, et vous vous faites leur ennemie. Il y en a un dont vous avez été mécontente ; mais faut-il que le corps en souffre ? est-ce à vous de décrier vos sujets ?

Permettez-moi de vous faire cette remontrance, en qualité de votre avocat général. Tout notre parlement sera à vos genoux quand vous voudrez ; mais ne le foulez pas aux pieds, quand il s'y jette de bonne grâce.

Votre petite-mère et vous, vous me demandez l'A., B, C. Je vous proteste à toutes deux, et à l'archevêque de Paris, et au syndic de la sorbonne, que l'A, B, C est un ouvrage anglais, composé par un M. *Huet*, très-connu, traduit il y a dix ans, imprimé en 1762 : que c'est un roast-beef anglais très-difficile à digérer par beaucoup de petits estomacs de Paris. Et sérieusement, je serais au désespoir qu'on me soupçonnât d'avoir été le traducteur de ce livre hardi, dans mon jeune âge ; car, en 1762, je n'avais que 69 ans. Vous n'aurez jamais cette infamie, qu'à condition que vous rendrez partout justice à mon innocence, qui sera furieusement attaquée par les méchans jusqu'à mon dernier jour.

Au reste, il y a depuis long-temps un déluge de pareils livres. *La théologie portative*, pleine d'excellentes plaisanteries et d'assez mauvaises ; *l'imposture sacerdotale* traduite de *Gordon*; *la Riforma d'Italia*, ouvrage trop déclamatoire ; qui n'est pas encore

traduit, mais qui sonne le tocsin contre tous les moines. Les Droits des hommes et les usurpations des papes; *le Christianisme dévoilé* par feu *Damilaville*; *le Militaire philosophe* de *Saint-Hiacynthe*, livres tout pleins de raisonnemens, et capables d'ennuyer une tête qui ne voudrait que s'amuser. Enfin, il y a cent mains invisibles qui lancent des flèches contre la superstition. 1768.

Je souhaite passionnément que leur traits ne se méprennent point, et ne détruisent pas la religion que je respecte infiniment, et que je pratique.

Un de mes articles de foi, Madame, est de croire que vous avez un esprit supérieur. Ma charité consiste à vous aimer, quand même vous ne m'aimeriez plus; mais malheureusement je n'ai pas l'espérance de vous revoir.

## LETTRE XXVIII.

### A M. GRIMM.

27 de décembre.

L'AFFLIGÉ solitaire des Alpes a reçu la lettre consolante du prophète de Bohème. Ils pleurent ensemble, quoiqu'à cent lieues l'un de l'autre, le défenseur intrépide de la raison, et le vertueux ennemi du fanatisme. *Damilaville* est mort, et *Fréron* est gros et gras; mais que voulez-vous? *Thersite* a survécu à *Achille*, et les bourreaux du chevalier de *La Barre* sont encore vivans. On passe sa vie à s'indigner et à gémir.



1768. Il y a des barbares qui imputent la traduction de l'A, B, C à l'ami du prophète bohémien; c'est une imputation atroce. La traduction est d'un avocat nommé *la Bastide Chiniac*, auteur d'un *Commentaire sur les discours de l'abbé Fleuri*. L'original anglais fut imprimé à Londres en 1761, et la traduction en 1762, chez *Robert Fréemann*, où tout le monde peut l'acheter. Voilà de ces vérités dont il faut que les adeptes soient instruits, et qu'ils instruisent le monde. Les prophètes doivent se secourir les uns les autres, et ne se pas donner des soufflets comme *Sédéchias* en donnait à *Michée*.

Je prie le prophète de me mettre aux pieds de ma belle philosophe.

On dit du bien de mademoiselle *Vestris*; mais faut savoir si ses talens sont en elle, ou s'ils sont infusés par *le Kain*; si elle est *ens per se* ou *ens per aliud*.

Vous reconnaîtrez l'écriture d'*Elisée*, sous la dictée du vieil *Elie*; je lui laisserai bientôt mon manteau, mais ce ne sera pas pour m'en aller dans un char de feu.

Adieu, mon cher philosophe; je vous embrasse en *Confucius*, en *Epictète*, en *Marc-Aurèle*, et je me recommande à l'assemblée des fidelles. *V.*

## LETTRE XXIX.

### A M. LETHINOIS, *avocat.*

27 de décembre.

JE vous remercie, Monſieur, de l'éloquent mé-
moire que vous avez bien voulu m'envoyer. Ce bel 1768.
ouvrage aurait été ſoutenu de preuves, ſi votre nègre des Moluques avait voulu vous inſtruire de l'âge auquel le roi ſon père le fit voyager; du nombre et des noms des grands de ſa cour qui, ſans doute accompagnèrent le dauphin de Timor; des particularités de ce pays, de ſa religion, de la manière dont le révérend père dominicain, ſon précepteur, s'y prit pour vendre le duc et pair nègre, les écuyers et les gentilshomme de la chambre du dauphin, et pour changer ſon alteſſe royale en garçon de cuiſine.

L'île de Timor a toujours paſſé pour un pays aſſez pauvre, dont toute la richeſſe conſiſte en bois de ſandal. Franchement, Monſieur, l'hiſtoire de ce prince n'eſt pas de la plus grande vraiſemblance: tout ce qu'on vous accordera, c'eſt que le père *Ignace* eſt un fripon; mais il eſt bien étonnant qu'un dominicain s'appelle *Ignace*; vous ſavez que les jéſuites et les jacobins ſe ſont toujours déteſtés, eux et leurs ſaints.

Quoi qu'il en ſoit, Monſieur, ſi le conſeil n'a point eu d'égard à votre requête, il a ſans doute



1768. rendu juſtice à votre manière d'écrire ; il n'a pu vous refuſer ſon eſtime, et je penſe comme tout le conſeil.

J'ai l'honneur d'être avec tous les ſentimens que je vous dois, Monſieur, votre, etc.

## LETTRE XXX.

### A M. SAURIN.

28 de décembre.

PREMIÈREMENT, mon cher confrère, je vous ai envoyé un Siècle, et je ſuis étonné et confondu que vous ne l'ayez pas reçu.

En ſecond lieu, vos vers ſont très-jolis.

Troiſièmement, votre équation eſt de fauſſe poſition. Ce n'eſt point moi qui ai traduit l'A, B, C, Dieu m'en garde. Je ſais trop qu'il y a des monſtres qu'on ne peut apprivoiſer. Ceux qui ont trempé leurs mains dans le ſang du chevalier de *la Barre*, ſont des gens avec qui je ne voudrais me commettre qu'en cas que j'euſſe dix mille ſerviteurs de DIEU avec moi, que ayant l'épée ſur la cuiſſe, et *combattant les combats du Seigneur.*

Il y a préſentement cinq cents mille iſraélites en France qui déteſtent l'idole de *Baal*; mais il n'y en a pas un qui voulût perdre l'ongle du petit doigt pour la bonne cauſe. Ils diſent : Dieu béniſſe le prophète ! et ſi on le lapidait comme *Ezéchiel*, ou ſi on le ſciait en deux comme *Jérémie*, ils le laiſ-

feraient fcier ou lapider, et iraient fouper gaiement. 1768.

Tout ce que peuvent faire les adeptes, c'eft de s'aider un peu les uns les autres, de peur d'être fciés ; et fi un monftre vient nous demander : Votre ami l'adepte a-t-il fait cela? il faut mentir à ce monftre.

Il me paraît que M. *Huet*, auteur de l'A, B, C, eft vifiblement un anglais qui n'a acception de perfonne. Il trouve *Fénélon* trop languiffant, et *Montefquieu* trop fautillant. Un anglais eft libre, parle librement ; il trouve la politique tirée de l'*Ecriture fainte* de *Boffuet*, et tous fes ouvrages polémiques, déteftables ; il le regarde comme un déclamateur de très-mauvaife foi. Pour moi, je vous avoue que je fuis pour madame *du Deffant* qui difait que l'*Efprit des lois était de l'efprit fur les lois*. Je ne vois de vrai génie que dans Cinna et dans les pièces de *Racine*, et je fais plus de cas d'Armide et du quatrième acte de Roland que de tous nos livres de profe.

*Montefquieu*, dans fes *Lettres perfanes*, fe tue à rabaiffer les poëtes. Il voulait renverfer un trône où il fentait qu'il ne pouvait s'affeoir. Il infulte violemment dans ces *Lettres*, l'académie dans laquelle il follicita depuis une place. Il eft vrai qu'il avait quelquefois beaucoup d'imagination dans l'expreffion ; c'eft, à mon fens, fon principal mérite. Il eft ridicule de faire le goguenard dans un livre de jurifprudence univerfelle. Je ne peux fouffrir qu'on foit plaifant fi hors de propos ; enfin, chacun a fon avis ; le mien eft de vous aimer et de vous aimer toujours. *V.*



## LETTRE XXXI.

### A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

1 de janvier.

1769. JE présente mes tendres et sincères respects au couple aimable qui a honoré de sa présence, pendant quelques jours, l'hermitage d'un vieux solitaire malingre. Je ne leur souhaite point la bonne année, parce que je sais qu'ils sont les beaux jours l'un de l'autre. On ne souhaite point le bonheur à qui le possède et à qui le donne.

Je me flatte qu'un jour *Dixhuitans* (*) sera le meilleure comme le plus bel appui de la bonne cause. La raison et l'esprit introduiront leur empire dans le Gévaudan, et on sera bien étonné. La bonne cause commence à se faire connaître sourdement par-tout, et c'est de quoi je bénis DIEU dans ma retraite. J'achève ma vie en travaillant à la vigne du Seigneur, dans l'espérance qu'il viendra de meilleurs apôtres, plus puissans en œuvres et en paroles.

Quoiqu'on dise à Paris que la fête de la présentation de *Notre-Dame* doit se célébrer au commencement de janvier, je n'en crois rien; car à qui présenter? à des vierges? cela ne serait pas dans l'ordre.

On parle de grandes tracasseries. Je ne connais que celles de Corse. Elles ne réussissent pas plus

(*) Madame de *Rochefort* avait dix-huit ans.

dans l'Europe que le *Tacite* de *la Bletterie* en France. Mais le mal est médiocre; et, après la guerre 1769.
de 1756, on ne peut marcher que sur des roses. Pour le parlement, il fait naître le plus d'épines qu'il peut.

## LETTRE XXXII.

### A MADAME DE SAUVIGNY.

A Ferney, 3 de janvier.

MADAME,

Il y a dans la lettre dont vous m'honorez, du 27 de décembre, un mot qui m'étonne et qui m'afflige. Vous dites que *monsieur votre frère vous menace, et que vous ne devez plus rien faire pour empêcher ses menaces d'être effectuées.*

Je serais inconsolable si, ayant voulu l'engager à se confier à vos bontés, j'avais pu laisser échapper, dans ma dernière lettre, quelque expression qui pût faire soupçonner qu'il vous menaçat, et qui pût jeter l'amertume dans le cœur d'un frère et d'une sœur.

Je vous ai obéi avec la plus grande exactitude. Vous m'avez pressé, par deux lettres consécutives, de l'attirer chez moi, et de savoir de lui ce qu'il voulait.

Je vous ai instruite de toutes ses prétentions; je vous ai dit que, dans le pays qu'il habite, il ne manquait pas de prétendus amis qui lui conseillaient



d'éclater et de ſe pourvoir en juſtice; je vous ai
1769. dit que je craignais qu'il ne prît enfin ce parti; je vous ai offert mes ſervices; je n'ai eu et je n'ai pu avoir en vue que votre repos et le ſien. Non-ſeulement je n'ai point cru qu'il vous menaçât, mais il ne m'a pas dit un ſeul mot qui pût le faire entendre.

Je vous avoue, Madame, que j'ai été touché de voir le frère de Madame l'intendante de Paris arriver chez moi, à pied, ſans domeſtique, et vêtu d'une manière indigne de ſa condition.

Je lui ai prêté cinq cents francs; et, s'il m'en avait demandé deux mille, je les lui aurais donnés.

Je vous ai mandé qu'il a de l'eſprit, et qu'il eſt conſidéré dans le malheureux pays qu'il habite. Ces deux choſes ſont très-conciliables avec une mauvaiſe conduite en affaires.

Si le récit qu'il m'a fait de ſes fautes et de ſes diſgrâces eſt vrai, il eſt ſans contredit, un des plus malheureux hommes qui ſoient au monde.

Mais que voulez-vous que je faſſe? S'il n'a point d'argent, et s'il m'en demande encore dans l'occaſion, faudra-t-il que je refuſe le frère de madame l'intendante de Paris? faudra-t-il que je lui diſe: Votre ſœur m'a ordonné de ne vous point ſecourir; après que je lui ai dit, pour montrer votre généroſité, que vous m'aviez permis de lui prêter de l'argent dans l'occaſion, lorſque vous étiez à Genève? Ceux que nous avons obligés une fois ſemblent avoir des droits ſur nous; et, lorſque nous nous retirons d'eux, ils ſe croient offenſés.

Vous

Vous savez, Madame, que depuis quatorze ans il a auprès de lui une nièce de l'abbé *N*. . . . Ils se sont séparés, et il ne faut pas qu'il la laisse sans pain. Toute cette situation est critique et embarassante. Cette *N*. . . . est venue chez moi fondre en larmes. Ne pourroit-on pas, en fixant ce que monsieur votre frère peut toucher par an, fixer aussi quelque chose pour cette fille infortunée? 1769.

Je ne suis environné que de malheureux. Ce n'est point à moi de solliciter la noblesse de votre cœur, ni de faire des représentations à votre prudence. Monsieur votre frère prétend qu'il doit lui revenir quarante-deux mille livres de rente, et qu'il n'en a que six; je crois, en rassemblant tout ce qu'il m'a dit, qu'il se trompe beaucoup. Il vous serait aisé de m'envoyer un simple relevé de ce qu'il peut prétendre; cela fixerait ses idées, et fermerait la bouche à ceux qui lui donnent des conseils dangereux.

Il me paraît convenable que ses plaintes ne se fassent point entendre dans les pays étrangers.

Au reste, Madame, je vous supplie d'observer que je n'ai jamais rien fait dans cette malheureuse affaire que ce que vous m'avez expressément ordonné. Soyez très-persuadée que je ne manquerai jamais à votre confiance, que j'en sens tout le prix, et que je vous suis entièrement dévoué.

## LETTRE XXXIII.

### A M. L'ABBÉ AUDRA, *à Toulouse.*

A Ferney, le 3 de janvier.

1769 Il s'agit, Monsieur, de faire une bonne œuvre, je m'adresse donc à vous. Vous m'avez mandé que le parlement de Toulouse commence à ouvrir les yeux, que la plus grande partie de ce corps se repent de l'absurde barbarie exercée contre les *Calas*. Il peut réparer cette barbarie, et montrer sa foi par ses œuvres.

Les *Sirven* sont à peu-près dans le cas des *Calas*. Le père et la mère *Sirven* furent condamnés à mort par le juge de Mazamet, dans le temps qu'on dressait à Toulouse la roue sur laquelle le vertueux *Calas* expira. Cette famille infortuné est encore dans mon canton; elle a voulu se pourvoir au conseil privé du roi; elle a été plainte et déboutée. La loi qui ordonne de purger son décret, et qui renvoie le jugement au parlement, est trop précise pour qu'on puisse l'enfreindre. La mère est morte de douleur, le père reste avec ses filles condamnées comme lui. Il a toujours craint de comparaître devant le parlement de Toulouse, et de mourir sur le même échafaud que *Calas*; il a même manifesté cette crainte aux yeux du conseil.

Il s'agit maintenant de voir s'il pourrait se présenter à Toulouse avec sureté. Il est bien clair qu'il n'a pas plus noyé sa fille que *Calas* n'avait

pendu son fils. Les gens sensés du parlement de Toulouse seront-ils assez hardis pour prendre le 1769. parti de la raison contre le fanatisme le plus abominable et le plus fou ? se trouvera-t-il quelque magistrat qui veuille se charger de protéger le malheureux *Sirven*, et acquérir par-là de la véritable gloire ? En ce cas, je déterminerai *Sirven* à venir purger son décret, et à voir, sans mourir de peur, la place où *Calas* est mort.

La sentence rendue contre lui, par contumace, lui a ôté son bien dont on s'est emparé. Cette malheureuse famille vous devra sa fortune, son honneur et la vie ; et le parlement de Toulouse vous devra la réhabilitation de son honneur flétri dans l'Europe.

Vous devez avoir vu, Monsieur, le factum des dix-sept avocats du parlement de Paris, en faveur des *Sirven*. Il est très-bien fait ; mais *Sirven* vous devra beaucoup plus qu'aux dix-sept avocats, et vous ferez une action digne de la philosophie et de vous.

Pouvez-vous me nommer un conseiller à qui j'adresserai *Sirven*.

Permettez-moi de vous embrasser avec la tendresse d'un frère. *V.*





## LETTRE XXXIV.

### A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, 5 de janvier.

1769 VOUS êtes bien bon, Monſieur, de parler de microſcopes à un pauvre vieillard qui a preſque perdu la vue. Il y a long-temps que je ſuis accoutumé à voir groſſir des objets fort minces. La ſottiſe, la calomnie, et la renommée, leur très-humble ſervante, groſſiſſent tout. On avait fort groſſi les fautes du comte de *Lalli* et les indécences du chevalier de *la Barre*; il leur en a coûté la vie. On a groſſi les panégyriques des gens qui ne méritaient pas qu'on parlât d'eux. On voit tout avec des verres qui diminuent ou qui augmentent les objets, et preſque rien avec les lunettes de la vérité.

Il n'en ſera pas ainſi ſans doute du livre de monſieur l'abbé *Régley*; que vous eſtimez. Je me flatte qu'il n'aura pas vu du jus de mouton produire des anguilles qui accouchent ſur le champ d'autres anguilles.

J'attends ſon livre avec d'autant plus d'impatience que je viens d'en lire un à peu-près ſur le même ſujet. En me le donnant, ayez la bonté, Monſieur, de me faire avoir *les Découvertes microſcopiques*, et je vous enverrai les *Singularités de la nature*.

Cette nature eſt bien plus ſingulière dans nos Alpes qu'ailleurs; c'eſt tout un autre monde. Le

vôtre eſt plus brillant. Je remercie le digne petit-fils du grand *Condé* de daigner ſe ſouvenir de moi, du ſein de ſa gloire. Je me mets à ſes pieds avec la plus reſpectueuſe reconnaiſſance, et je vous demande inſtamment la continuation de vos bontés. V. 1769.

## LETTRE XXXV.

### A M. LE MARQUIS DE BELESTAT DE GARDUCH.

5 de janvier.

VOTRE lettre du 20 de décembre, Monſieur, n'eſt point du ſtyle de vos autres lettres, et votre critique de *Bury* eſt encore moins du ſtyle de l'éloge de *Clémence Iſaure*. C'eſt une énigme que vous m'expliquerez quand vous aurez en moi plus de confiance.

Le libraire de Genève qui imprima votre diſſertation, étant le même qui avait imprimé les mémoires de *la Beaumelle*, on crut que ce petit ouvrage était de lui, et ce nom le rendit ſuſpect. Le public ne regardat l'intitulé, *par M. le Marquis de B.* . . . que comme un maſque ſous lequel *la Beaumelle* ſe cachait. L'article du petit-fils de *Sha-Abas* parut à tout le monde un portrait trop reſſemblant. Le libraire de Genève envoya à Paris ſix cents exemplaires que M. de *Sartine* fit mettre au pilon, et il en informa M. de *Saint-Florentin*.

Ce n'eſt pas tout, Monſieur; comme le livre venait de Genève, on me l'attribua, et cette calomnie en impoſa d'autant plus que dans ce temps-



1769 là même je fesais imprimer publiquement à Genève une nouvelle édition du Siècle de *Louis XIV*.

Le président *Hénault*, si durement traité dans votre brochure, est mon ami depuis plus de quarante ans; je lui ai toujours donné des marques publiques de mon attachement et de mon estime. Ses nombreux amis m'ont regardé comme un traître qui avait flatté publiquement le président *Hénault* pour le déchirer avec plus de cruauté, en prenant un nom supposé.

Si vous m'aviez fait l'honneur de répondre plutôt à mes lettres, vous m'auriez épargné des chagrins que je ne méritais pas. Lorsque je vous écrivis, j'étais persuadé, avec toute la ville de Genève, que *la Beaumelle* était l'auteur de cet écrit, et tout Paris croyait qu'il était de moi. Voilà, Monsieur, l'exacte vérité.

Vous pouvez me rendre plus de services que vous ne m'avez fait de peines; il s'agit d'une affaire plus importante.

J'ai auprès de moi la famille des *Sirven*; vous n'ignorez peut-être pas que cette famille entière a été condamnée à la mort dans le temps même qu'on fesait expirer *Calas* sur la roue. La sentence qui condamne les *Sirven* est plus absurde encore que l'abominable arrêt contre les *Calas*. J'ai fait présenter, au nom des *Sirven*, une requête au conseil privé du roi; cette famille malheureuse, jugée par contumace, et dont le bien est confisqué, demandait au roi d'autres juges, et ne voulait point purger son décret au parlement de Toulouse qu'elle regardait

comme trop prévenu, et trop irrité même de la justification des *Calas*; le conseil privé, en plaignant les *Sirven*, a décidé qu'ils ne pouvaient purger le décret qu'à Toulouse. 1769.

Un homme très-instruit me mande de cette ville même que le parlement commence à ouvrir les yeux, que plusieurs jeunes conseillers embrassent le parti de la tolérance, *qu'on va jusqu'à se reprocher l'arrêt contre M. Rochette et les trois gentilshommes.* Ces circonstances m'encourageraient, monsieur, à envoyer les *Sirven* dans votre pays, si je pouvais compter sur quelque conseiller au parlement qui voulût se faire un honneur de protéger et de conduire cette famille aussi innocente que malheureuse. Je serais bien sûr alors qu'elle serait réhabilitée, et qu'elle rentrerait dans ses biens. Voyez, monsieur, si vous connaissez quelque magistrat qui soit capable de cette belle action, et qui, ayant vu les pièces, puisse prendre sur lui de confondre la fanatique ignorance des premiers juges; et de tirer l'innocence de la plus injuste oppression.

*Combien que le parlement ne soit qu'une forme des trois états raccourcis au petit pied* (*), ce sera à vous seul, Monsieur, qu'on sera redevable d'une action si généreuse et si juste; le parlement même vous en devra de la reconnaissance; vous lui aurez fourni une occasion de montrer sa justice, et d'expier le sang des *Calas*.

Pour moi, je n'oublierai jamais ce service que

(*) Ce sont les termes des premiers états de Blois, page 445.



vous aurez rendu à l'humanité, et j'aurai l'honneur
1769. d'être avec la plus vive reconnaissance, avec l'estime que je dois à vos talens, et toute l'amitié d'un confrère, votre très-humble, etc.

## LETTRE XXXVI.

### A M. DE LA HARPE.

Le 5 de janvier.

Oui, mon cher enfant, le *Mercure* est devenu un très-bon livre, grâce à vous et à M. *Lacombe*. Je vous en fais mon compliment à tous deux. Je lui ai envoyé un Siècle et même deux, ainsi qu'à vous; le grand siècle et le petit, celui du bon goût et celui du dégoût. Vous aurez vu dans celui-ci la mort du comte de *Lalli* dont le seul crime a été d'être brutal. Quelque autre main y ajoutera la mort d'un enfant innocent, dont l'arrêt porte qu'on lui arrachera la langue, qu'on lui coupera la main, et qu'on brûlera son corps, pour avoir chanté une ancienne chanson de corps de garde: cela se passa chez les Hottentots, il y a environ trois ans.

J'attends votre *Henri IV* avec la même ardeur qu'il attendait *Gabrielle*.

Puisque vous avez une *Vestris*, donnez-lui donc de beaux vers à réciter. Les polissons qui ne savent que mettre des tours de passe-passe sur le théâtre, ignorent que, quand on fait une tragédie en vers, il faut que les vers soient bons; mais savent-ils ce que c'est qu'un vers? Ah, quels Velches?

L'A,

L'A, B, C est réellement un ouvrage anglais, traduit par l'avocat *la Bastide de Chiniac*, et ce *Chiniac* est un homme à qui je ne prends nul intérêt. ——— 1769.

Je vous embrasse de tout mon cœur. . . . .

## LETTRE XXXVII.

### A MADAME

### LA MARQUISE DU DEFFANT.

6 de janvier.

MADAME, voilà encore un thème ; j'écris donc. Par une lettre d'un mercredi, c'est-à-dire il y a huit jours, vous me demandez le commencement de l'Alphabet ; mais savez-vous bien qu'il sera brûlé, et peut-être l'auteur aussi ? Le traducteur est un *la Bastide de Chiniac*, avocat de son métier. Il sera brûlé, vous dis-je, comme *Chausson*.

C'est avec une peine extrême que je fais venir ces abominations de Hollande. Vous voulez que je fasse un gros paquet à votre petite-mère ou grand'-mère ; vous ne dites point si elle paye des ports de lettres, et s'il faut adresser le paquet sous l'enveloppe de son mari qui ne sera point du tout content de l'ouvrage.

L'A, B, C est trop l'éloge du gouvernement anglais. On sait combien je hais la liberté, et que je suis incapable d'en avoir fait le fondement des droits des hommes ; mais, si j'envoie cet ouvrage,

1769 on pourra m'en croire l'auteur; il ne faut qu'un mot pour me perdre.

Voyez, Madame, ſi on peut s'adreſſer directement à votre petite-mère; et ſi elle répond qu'il n'y a nul danger, alors on vous en dépêchera tant que vous voudrez.

Je puis vous faire tenir directement, par la poſte de Lyon, à très-peu de frais, les Droits des uns et les uſurpations des autres, l'Epître aux Romains.

Si vous n'avez pas l'Examen important de milord *Bolingbroke*, on vous le fera tenir par votre grand'mère.

On n'a pas un ſeul exemplaire du Supplément; elle le demande comme vous. Il faut qu'elle faſſe écrire par *Corbie* à *Marc-Michel Rey*, libraire d'Amſterdam, et qu'il lui ordonne d'en envoyer deux par la poſte.

Vous me parlez d'un buſte, Madame; comment avez-vous pu penſer que je fuſſe aſſez impertinent pour me faire dreſſer un buſte? cela eſt bon pour *Jean-Jacques* qui imprime ingénument que l'Europe lui doit une ſtatue.

Pour les deux Siècles, dont l'un eſt celui du goût et l'autre celui du dégoût, le libraire a eu ordre de vous les préſenter, et doit s'être acquitté de ſon devoir. Madame de *Luxembourg* y verra une belle réponſe du maréchal de *Luxembourg*, quand on l'interrogea à la baſtille. C'eſt une anecdote dont elle eſt ſans doute inſtruite.

Le procès de cet infortuné *Lalli* eſt quelque choſe de bien extraordinaire; mais vous n'aimez l'hiſtoire

que très-médiocrement. Vous ne vous fouciez pas de *la Bourdonaie* enfermé trois ans à la Baftille pour avoir pris Madrafs ; mais vous fouciez-vous des cabales affreufes qu'on fait contre le mari de votre grand'mère ? Je l'aimerai, je le refpecterai, je le vanterai, fût-il traité comme la *Bourdonaie*. Il a une grande ame avec beaucoup d'efprit. S'il lui arrive le moindre malheur, je le mettrai aux nues. Je n'y mets pas tout le monde, il s'en faut beaucoup. 1769.

Adieu, Madame; quand vous me donnnerez des thèmes, je vous dirai toujours ce que j'ai fur le cœur. Comptez que ce cœur eft plein de vous.

*Voltaire.*

## LETTRE XXXVIII.

### A M. DE BORDES, *à Lyon.*

A Ferney, 10 de janvier.

JE trouve, mon cher ami, beaucoup de philofophie dans le difcours de M. l'abbé de *Condillac*. On dira peut-être que ce mérite n'eft pas à fa place, dans une compagnie confacrée uniquement à l'eloquence et à la poéfie; mais je ne vois pas pourquoi on exclurait d'un difcours de réception des idées vraies et profondes, qui font elles-mêmes la fource cachée de l'éloquence.

Il y a, dans le difcours de M. *le Batteux*, des anecdotes fur mon ancien préfet l'abbé d'*Olivet*,

—— dont je connais parfaitement la fausseté ; mais la
1769 satire ment sur les gens de lettres pendant leur vie, et l'éloge ment après leur mort.

Il serait à désirer que les lettres concernant *Nonotte* fussent réimprimées à Lyon, puisque les injures de ce maraud y ont été audacieusement imprimées ; c'est d'ailleurs un factum dans une espèce de procès criminel. Il n'y a point de petit ennemi, quand il s'agit de superstition. Les fanatiques lisent *Nonotte*, et pensent qu'il a raison. Je crois que les pères de l'Oratoire en seraient très-aises, et qu'il y a bien d'honnêtes gens qui seraient charmés de voir l'insolente absurdité d'un ex-jésuite confondue. Voyez ce que vous pouvez faire pour la bonne cause. L'ouvrage d'ailleurs est très-respectueux pour la religion, en écrasant le fanatisme.

Bonsoir, mon très-cher confrère. J'attends de Bâle un petit livre sur l'histoire naturelle, où il y a, dit-on, des choses curieuses ; je ne manquerai pas de vous l'envoyer.

## LETTRE XXXIX.

### A M. TABAREAU, *à Lyon.*

12 de janvier.

Je suis très-sensiblement touché, Monsieur, de tout ce qui vous arrive. Voilà une aventure bien étrange que celle de ce dévot caissier qui vous emporte votre argent ! On dit qu'il portait un

cilice, ou du moins qu'il le fesait porter par son laquais. Je suis bien sûr que, si vous en aviez été 1769.
informé, vous ne lui auriez pas confié un fou; mais enfin, il faudra bien que l'argent se retrouve, puisqu'on a sa personne. Je vous prie d'avoir la bonté de m'instruire de votre bonne ou mauvaise fortune dans cette singulière affaire.

Est-il bien vrai qu'il y a cinq banqueroutiers qui se sont tués dans Paris? comment peut-on avoir la lâcheté de voler, et le courage de se donner la mort? voilà de plaisans *Catons* d'Utique que ces drôles-là!

La banqueroute est-elle aussi considérable qu'on le dit? M. *Janel* exerce-t-il toujours son emploi? Voilà bien des questions que je vous fais. J'y ajouterai encore une importunité sur le roi de Portugal. On m'avait mandé que son aventure n'était qu'une galanterie, qu'un cocu lui avait donné quelques coups de bâton, et que cela n'était rien.

En voilà trop pour un homme accablé d'affaires, comme vous l'êtes. Ne me répondez point.

Mais vous, M. *Vasselier*, si vous avez un moment à vous, répondez-moi sur toutes mes demandes.

Votre bibliothécaire ne pourra augmenter votre cabinet de livres qu'au printemps; en attendant, conservez-moi tous deux une amitié qui fait ma consolation dans ma très-infirme vieillesse.





## LETTRE XL.

### A M. DE POMARET, *à Ganges.*

15 de janvier.

1769. Je vois, Monsieur, que vous pensez en homme de bien et en sage: vous servez DIEU sans superstition, et les hommes sans les détromper. Il n'en est pas ainsi de l'adversaire que vous daignez combattre. S'il y avait dans vos cantons plusieurs têtes aussi chaudes que la sienne, et des cœurs aussi injustes, ils seraient bien capables de détruire tout le bien que l'on cherche à faire depuis plus de quinze ans. On a obtenu enfin qu'on bâtirait, sur les frontières, une ville dans laquelle seule tous les protestans pourront se marier légitimement (*).

Il y aura certainement en France autant de tolérance que la politique et la circonspection pourront le permettre. Je ne jouirai pas de ces beaux jours, mais vous aurez la consolation de les voir naître. Il faudra bien qu'il vienne enfin un temps où la religion ne puisse faire que du bien. La raison, qui doit toujours paraître sans éclat, fait sourdement des progrès immenses. Je vous prie de lire avec attention ce que m'écrit de Toulouse un homme constitué en dignité et très-instruit.

» Vous ne sauriez croire combien augmente » dans cette ville le zèle des gens de bien, et leur

(*) Versoi; ce projet ne fut point exécuté.

» amour et leur respect pour (*).... Quant au 1769
» parlement et à l'ordre des avocats, presque tous
» ceux qui sont au-dessous de trente-cinq ans sont
» pleins de zèle et de lumière, et il ne manque
» pas de gens instruits parmi les personnes de
» condition. Il est vrai qu'il s'y trouve plus qu'ailleurs des hommes durs et opiniâtres, incapables
» de se prêter un seul moment à la raison; mais
» leur nombre diminue chaque jour, et non-seulement toute la jeunesse du parlement, mais une
» grande partie du centre et plusieurs hommes de
» la tête vous sont entièrement dévoués. Vous ne
» sauriez croire combien tout a changé depuis la
» malheureuse aventure de l'innocent *Calas*. On
» va jusqu'à se reprocher l'arrêt contre M. *Rochette*
» et les trois gentilshommes: on regarde le premier
» comme injuste, et le second comme trop sévère, etc.

Vous voyez, Monsieur, qu'il n'était pas possible d'introduire la raison autrement que sur les ruines du fanatisme. Le sang coulera tant que les hommes auront la folie atroce de penser que nous devons détester ceux qui ne croient pas ce que nous croyons. Plût à Dieu que l'évêque de Soissons, *Fitz-James*, vécût encore, lui qui a dit dans son mandement que nous devons regarder les Turcs

(*) M. de *Voltaire* supprime ici le mot *vous*, qui se trouve dans la lettre de M. l'abbé *Audra*, baron de Saint-Just, chanoine de la métropole, et professeur royal d'histoire à Toulouse. Il a été depuis si violemment persécuté par les dévots, qu'il en est mort de chagrin.





1769. mêmes comme nos frères ! Quiconque dit : Tu n'as pas ma foi, donc je dois te haïr, dira bientôt : Donc je dois t'égorger. Profcrivons, Monfieur, ces maximes infernales ; fi le diable fefait une religion, voilà celle qu'il ferait.

Je vous dois de tendres remercîmens des fentimens que vous avez bien voulu me témoigner ; comptez qu'ils font dans le fond de mon cœur. J'ai l'honneur d'être, etc.

## LETTRE XLI.

### A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

20 de janvier.

Je vous avais bien dit, Madame, que j'écrivais quand j'avais des thèmes. J'ai hafardé d'envoyer à votre grand'maman ce que vous demandiez : cela lui a été adreffé par la pofte de Lyon, fous l'enveloppe de fon mari. Vous n'avez jamais voulu me dire fi meffieurs de la pofte fefaient à votre grand'maman la galanterie d'affranchir fes ports de lettres. Il y a long-temps que je fais que les femmes ne font pas infiniment exactes en affaires.

Vous ne me paraiffez pas profonde en théologie, quoique vous foyez fœur d'un tréforier de la Sainte-Chapelle. Vous me dites que vous ne voulez pas être aimée par charité : vous ne favez donc

pas, Madame, que ce grand mot signifie originairement *amour* en latin et en grec; c'est de-là que vient mon *cher*, ma *chère*. Les barbares Velches ont avili cette expression divine; et, de *charitas*, ils ont fait le terme infame qui, parmi nous, signifie l'aumône. 1767.

Vous n'avez point pour les philosophes cette charité qui veut dire le tendre amour; mais, en vérité, il y en a qui méritent qu'on les aime. La mort vient de me priver d'un vrai philosophe (*) dans le goût de M. de *Formont*; je vous réponds que vous l'auriez aimé de tout votre cœur.

Il est plaisant que vous vous donniez le droit de haïr tous ces messieurs, et que vous ne vouliez pas que j'aye la même passion pour *la Bletterie*. Vous voulez donc avoir le privilége exclusif de la haine? Eh bien, Madame, je vous avertis qee je ne hais plus *la Bletterie*, que je lui pardonne, et que vous aurez le plaisir de haïr toute seule.

Vous ne m'avez rien répondu sur l'étrange lettre du marquis de *Bélestat*. Je lui sais gré de m'avoir justifié; sans cela, tous ceux qui lisent ces petits ouvrages m'auraient imputé le compliment fait au président *Hénault*. Vous voyez comme on est juste.

Je m'applaudis tous les jours de m'être retiré à la campagne depuis quinze ans. Si j'étais à Paris, les tracasseries me poursuivraient deux fois par jour. Heureux qui jouit agréablement du monde! plus heureux qui s'en moque et qui le fuit! Il y

(*) M. *Damilaville*.



—— a, je l'avoue, un grand mal dans cette privation;
1769. c'eſt qu'en quittant le monde je vous ai quittée; je ne peux m'en conſoler que par vos bontés et par vos lettres. Dès que vous me donnerez des thèmes, ſoyez sûre que vous entendrez parler de moi, que je ſuis à vos ordres, et que je vous enverrai tous les rogatons qui me tomberont ſous la main. Mille tendres reſpects. *V.*

## LETTRE XLII.

### A M. GAILLARD.

A Ferney, 23 de janvier.

VOUS me demandez pardon bien mal à propos, mon grand hiſtorien, et moi je vous remercie très-à propos. Je ſuis étonné qu'il n'y ait pas encore plus de fautes groſſières dans l'édition du Siècle de *Louis XIV*. Je ſuis enterré depuis trois ans dans mon tombeau de Ferney, ſans en être ſorti. *Cramer* qui a imprimé l'ouvrage, court toujours et n'a point relu les feuilles. Vous verrez, dans la petite plaiſanterie que je vous envoie, que *Cramer* eſt homme de bonne compagnie et point du tout libraire. Son compoſiteur eſt un gros ſuiſſe qui ſait très-bien l'allemand et fort peu de français. Jugez ce que j'ai pu faire, étant aveugle trois ou quatre mois de l'année, dès qu'il y a de la neige ſur la terre.

Vous avez donc connu *Lalli?* Non-ſeulement je l'ai connu, mais j'ai travaillé avec lui chez

M. d'*Argenson*, lorsqu'on voulait faire sur les côtes
d'Angleterre une descente que cet irlandais proposa, 1769.
et qui manqua très-heureusement pour nous. Il est très-certain que sa mauvaise humeur l'a conduit à l'échafaud. C'est le seul homme à qui on ait coupé la tête pour avoir été brutal. Il se promène probablement dans les champs Elysées avec les ombres de *Langlade*, de la femme *Sirven*, de *Calas*, de la maréchale d'*Ancre*, du maréchal de *Marillac*, de *Vanini*, d'*Urbain-Grandier*, et, si vous le voulez encore, de *Montecuculli*, ou *Montecucullo*, à qui les commissaires persuadèrent qu'il avait donné la pleurésie à son maître le dauphin *François*. On dit que le chevalier de *la Barre* est dans cette troupe : je n'en sais rien ; mais, si on lui a coupé la main et arraché la langue, si on a jeté son corps dans le feu pour avoir chanté deux chansons de corps de garde, et si *Rabelais* a eu les bonnes grâces d'un cardinal pour avoir fait les litanies du c.... ; il faut avouer que la justice humaine est une étrange chose.

*Vittorio Siri*, dont vous me parlez, jeta en fonte la statue d'*Henri IV*, qu'il composa d'or, de plomb et d'ordures. Nous avons ôté les ordures et le plomb, l'or est resté. Nous avons fait comme ceux qui canonisent les saints, on attend que tous les témoins de leurs sottises soient morts.

Le bon Dieu bénisse cet avocat général de Bordeaux (*), qui a fait frapper la médaille de

(*) M. *Dupaty*.



——— *Henri IV*. On dit qu'il est aussi éloquent que géné-
1769. reux. Les parquets de province se sont mis, depuis quelque temps, à écrire beaucoup mieux que le parquet de Paris. Il n'en est pas ainsi des académies de provinces, il faut toujours que ce soit des parisiens qui remportent leurs prix; tantôt c'est M. de *la Harpe*, tantôt c'est vous. Vous marchez tous deux sur les talons l'un de l'autre, quand vous courez. Je suis charmé que vous ayez eu le prix, et qu'il ait eu l'accessit. Quiconque vous suit de près est un très-bon coureur.

Vous sentez quelle est mon impatience de voir un *Henri IV* de votre façon. Vous aurez embelli son menton et sa bouche, il sera beau comme le jour.

Si je vous aime! Oui, sans doute, je vous aime, et autant que je vous estime; car vous êtes un très-bel esprit et une très-belle ame. Je vous fais encore une fois mes remercîmens du fond de mon cœur. *V*.

## LETTRE XLIII.

### A M. LE PRINCE GALLITZIN.

25 de janvier.

MONSIEUR LE PRINCE,

L'INOCULATION dont l'impératrice a tâté en bonne fortune, et sa générosité envers son

médecin, ont retenti dans toute l'Europe. Il y a longtemps que j'admire son courage et son mépris 1769.
pour les préjugés. Je ne crois pas que *Moustapha* soit un génie à lui résister; jamais philosophe ne s'est appelé *Moustapha*. On me dira peut-être qu'avant ce siècle il n'y avait point de philosophe nommée *Catherine*; mais aussi je veux qu'elle s'appelle *Tomyris*, et qu'elle donne bien fort sur les oreilles de celui qui possède aujourd'hui une partie des Etats de *Cyrus*. J'ai eu l'honneur de lui marquer que, si elle prend Constantinople, j'irai avec sa permission m'établir sur la Propontide; car il n'y a pas moyen qu'à soixante et quinze ans j'aille affronter les glaces de la mer Baltique.

Je crois qu'il y a un prince de votre nom qui commandera une armée contre les Musulmans. Le nom de *Gallitzin* est d'un bon augure pour la gloire de la Russie.

Je ne crois point ce que j'ai lu dans des gazettes que des canonniers français sont allés servir dans l'armée ottomane. Les Français ont tiré leur poudre aux moineaux dans la dernière guerre, oseront-ils tirer contre l'aigle de *Catherine-Thomyris*.

J'ai l'honneur d'être, etc.

## LETTRE XLIV.

### A M. THIRIOT.

A Paris, 27 de janvier.

1769. VOUS m'avez la mine, mon ancien ami, d'avoir bientôt vos soixante et dix ans, et j'en ai soixante et quinze; ainsi vous m'excuserez de n'avoir pas répondu sur le champ à votre lettre.

Je vous assure que j'ai été bien consolé de recevoir de vos nouvelles, après deux ans d'un profond silence. Je vois que vous ne pouvez écrire qu'aux rois, quand vous vous portez bien.

J'ai perdu mon cher *Damilaville*, dont l'amitié ferme et courageuse avait été long-temps ma consolation. Il ne sacrifia jamais son ami à la malice de ceux qui cherchent à en imposer dans le monde. Il fut intrépide, même avec des gens dont dépendait sa fortune. Je ne puis trop le regretter; et ma seule espérance, dans mes derniers jours, est de le retrouver en vous.

Je compte bien vous donner des preuves solides de mes sentimens, dès que j'aurai arrangé mes affaires. Je n'ai pas voulu immoler madame *Denis* au goût que j'ai pris pour la plus profonde retraite; elle serait morte d'ennui dans ma solitude. J'ai mieux aimé l'avoir à Paris pour ma correspondante, que de la tenir renfermée entre les Alpes et le mont Jura. Il m'a fallu lui faire à Paris un établissement

considérable. Je me suis dépouillé d'une partie de mes rentes en faveur de mes neveux et de mes nièces. Je compte pour rien ce qu'on donne par son testament ; c'est seulement laisser ce qui ne nous appartient plus. 1769.

Dès que j'aurai arrangé mes affaires, vous pouvez compter sur moi. J'ai actuellement un chaos à débrouiller, et, dès qu'il y aura un peu de lumière, les rayons seront pour vous.

Je vous souhaite une santé meilleure que la mienne, et des amis qui vous soient attachés comme moi jusqu'au dernier moment de leur vie.

## LETTRE XLV.

### A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

De Lyon, ce 2 de février.

MADAME,

Le présent manuscrit étant parvenu en ma boutique, et cette chose étant très-vraie et très-drôle, j'ai cru en devoir faire prompt hommage à votre Excellence, avant de la mettre en lumière. J'ai pensé que cela vous amuserait plus que les assemblées de *messieurs* pour faire enchérir le pain, et que toutes les tracasseries modernes dont on dit que vous faites peu de cas.

Au surplus, Madame, je charge votre conscience,



1769 quand vous aurez lu la Canonifation de St *Cucufin*, de la faire lire à madame votre petite-fille, laquelle a grand befoin d'amufement et de confolation, étant attaquée du mal de *Tobie*, et n'ayant point d'ange *Raphaël* pour lui rendre la vue avec le foie d'un brochet. Je me tue à l'amufer tant que je puis, ce qui eft très-difficile, tant elle a d'efprit.

Dès que j'aurai mis fous preffe la Canonifation de St *Cucufin*, à qui je fais de préfent une neuvaine, je ne manquerai pas de vous envoyer, Madame, deux exemplaires, l'un pour vous et l'autre pour votre petite-fille, comptant parfaitement fur votre dévotion envers les faints, et fur votre difcrétion envers les profanes. J'efpère même, fous un mois ou fix femaines, garnir votre bibliothéque d'un autre ouvrage fort infolent; mais, fi le délicat et ingénieux abbé de *La Bletterie* me défend de plus vous fournir, je ne vous fournirai rien et je vous laifferai au filet.

Toutefois j'ai l'honneur d'être avec un refpect vraiment fincère, Madame, de votre Excellence, le très-humble et très-obéiffant ferviteur,

*Guillemet.*

LETTRE

# LETTRE XLVI.

## A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

3 de février.

VOICI le temps, Madame, où vous devez avoir pour moi plus de bontés que jamais. Vous savez 1769. que je suis aveugle comme vous, dès qu'il y a de la neige sur la terre; et j'ai par-dessus vous les souffrances. Le meilleur des mondes possibles est étrangement fait. Il est vrai qu'en été je suis plus heureux que vous, et je vous en demande pardon, car cela n'est pas juste.

Serait-il bien vrai, Madame, que le marquis de *Bélestat*, qui est très-estimé dans sa province, qui est riche, qui vient de faire un grand mariage, eût osé lire à l'académie de Toulouse un ouvrage qu'il aurait fait faire par un autre, et qu'il se déshonorât de gaieté de cœur pour avoir de la réputation? comment pourrait-on être à la fois si hardi, si lâche et si bête? Il est vrai que la rage du bel esprit va bien loin, et qu'il y a autant de friponnerie en ce genre qu'en fait de finance et de politique. Presque tout le monde cherche à tromper, depuis le prédicateur jusqu'au feseur de madrigaux.

Vous, Madame, vous ne trompez personne. Vous avez de l'esprit malgré vous; vous dites ce

1769. que vous penſez avec ſincérité. Vous haïſſez trop les philoſophes, mais vous avez plus d'imagination qu'eux. Tout cela fait que je vous pardonne votre crime contre la philoſophie, et même votre tendreſſe pour le pincé *La Bletterie*.

Je ſonge toujours à vous amuſer. J'ai découvert un manuſcrit ſur la canoniſation que notre ſaint père le pape a faite, il y a deux ans, d'un capucin nommé *Cucufin*. Le procès verbal de la canoniſation eſt rapporté fidellement dans ce manuſcrit : on croit être au quatorzième ſiècle. Il faut que le pape ſoit un grand imbécille de croire que tous les ſiècles ſe reſſemblent, et qu'on puiſſe inſulter aujourd'hui à la raiſon comme on feſait autrefois.

J'ai envoyé le manuſcrit de la canoniſation de frère *Cucufin* à votre grand'maman, avec prière expreſſe de vous en faire part. Je ne déſeſpére pas que ce monument d'impertinence ne ſoit bientôt imprimé en Hollande. Je vous l'enverrai dès que j'en aurai un exemplaire. Mais vous ne voulez jamais me dire ſi votre grand'maman a ſes ports francs, et s'il faut lui adreſſer les paquets ſous l'enveloppe de ſon mari.

Je vous prie inſtamment, Madame, de me mander des nouvelles de la ſanté du préſident ; je l'aimerai juſqu'au dernier moment de ma vie. Eſt-ce que ſon ame voudrait partir avant ſon corps ? Quand je dis ame, c'eſt pour me conformer à l'uſage ; car nous ne ſommes peut-être que des machines qui penſons avec la tête comme nous marchons avec les pieds. Nous ne marchons point quand

nous avons la goutte, nous ne penſons point quand la moëlle du cerveau eſt malade. 1769.

Vous ſouciez-vous, Madame, d'un petit ouvrage nouveau dans lequel on ſe moque, avec diſcrétion, de pluſieurs ſyſtêmes de philoſophie? cela eſt intitulé les Singularités de la nature. Il n'y a d'un peu plaiſant, à mon gré, qu'un chapitre ſur un bateau de l'invention du maréchal de *Saxe*, et l'hiſtoire d'une anglaiſe qui accouchait tous les huit jours d'un lapin. Les autres ridicules ſont d'un ton plus ſérieux. Vous êtes très-naturelle, mais je ſoupçonne que vous n'aimez pas trop l'hiſtoire naturelle.

Cependant cette hiſtoire-là vaut bien celle de France, et l'on nous a ſouvent trompés ſur l'une et ſur l'autre. Quoi qu'il en ſoit, ſi vous voulez ce petit livre, j'en enverrai deux exemplaires à votre grand'-maman, dès que vous me l'aurez ordonné.

Adieu, Madame, je ſuis à vos pieds. Je vous prie de dire à M. le préſident *Hénault* combien je m'intéreſſe à ſa ſanté.

## LETTRE XLVII.

A M. DE SUDRE, *avocat à Toulouſe.*

6 de février.

MONSIEUR,

Il ſe préſente une occaſion de ſignaler votre humanité et vos grands talens. Vous avez probablement entendu parler de la condamnation portée, il y a

1768. cinq ans, contre la famille *Sirven*, par le juge de Mazamet. Cette famille *Sirven* est aussi innocente que celle des *Calas*. J'envoyai le père à Paris présenter requête au conseil pour obtenir une évocation; mais ces infortunés n'étant condamnés que par contumace, le conseil ne put les soustraire à la juridiction de leurs juges naturels. Ils craignaient de comparaître devant le parlement de Toulouse, dans une ville qui fumait encore du sang de *Calas*. Je fis ce que je pus pour dissiper cette crainte. J'ai tâché toujours de leur persuader que, plus le parlement de Toulouse avait été malheureusement trompé par les démarches précipitées du capitoul *David* dans le procès de *Calas*, plus l'équité de ce même parlement serait en garde contre toutes les séductions dans l'affaire des *Sirven*.

L'innocence des *Sirven* est si palpable, la sentence du juge de Mazamet si absurde, qu'il suffit de la lecture de la procédure et d'un seul interrogatoire, pour rendre aux accusés tous leurs droits de citoyens.

Le père et la mère, accusés d'avoir noyé leur fille ont été condamnés à la potence. Les deux sœurs de la fille noyée, accusées du même crime, ont été condamnées au simple bannissement du village de Mazamet.

Il y a plus de quatre ans que cette famille, aussi vertueuse que malheureuse, vit sous mes yeux. Je l'ai enfin déterminée à venir réclamer la justice de votre parlement. J'ai vaincu la répugnance que le supplice de *Calas* lui inspirait; j'ai même regardé

le supplice de *Calas* comme un gage de l'équité compatissante avec laquelle les *Sirven* feraient jugés 1769.

Enfin, monsieur, je les ferai partir dès que vous m'aurez honoré d'une réponse. Vouz verrez le grand-père, les deux filles et un malheureux enfant qui imploreront votre secours. Ils n'ont besoin d'aucun argent, on y a pourvu; mais ils ont besoin d'être justifiés, et de rentrer dans leur bien qu'on a mis au pillage. Je les ferai partir avec d'autant plus de confiance que je suis informé du changement qui s'est fait dans l'esprit de plusieurs membres du parlement. La raison pénètre aujourd'hui par-tout, et doit établir son empire plus promptement à Toulouse qu'ailleurs.

Vous ferez, monsieur, une action digne de vous, en honorant les *Sirven* de vos conseils, comme vous avez travaillé à la justification des *Calas*. Voici quelques petites questions préliminaires que je prends la liberté de vous adresser, pour faire partir cette famille avec plus de sureté.

## LETTRE XLVIII.

### A M. PANCKOUCKE.

13 de février.

L'ACADÉMIE de Rouen, Monsieur, me fait l'honneur de m'écrire que vous êtes chargé, depuis un mois, de me faire parvenir deux exemplaires du discours qui a remporté le prix. Je ne crois pas que



les commis de la douane des penſées trouvent rien
1769. de contraire à la théologie orthodoxe, dans l'*Eloge de Pierre Corneille*. Peut-être feront-ils plus difficiles pour le Siècle de *Louis XIV* et de *Louis XV*, attendu que, dans une hiſtoire, il y a toujours pluſieurs choſes mal-ſonnantes pour beaucoup d'oreilles. On dit que ceux qui ont les plus longues vous font quelques petites difficultés.

Notre ami *Gabriel* m'a averti que vous déſiriez que je fiſſe une petite galanterie à monſieur le chancelier et à M. de *Sartine*. Je leur envoie quatre volumes en beau marroquin, à filets d'or; mais cela ne déſarmera pas les ennemis du ſens commun, et n'empêchera pas les dogues de Saint-Médard d'aboyer et de mordre. Vous aurez à combattre; car, vous et moi, nous pouvons nous vanter d'avoir quelques rivaux.

Des gredins du Parnaſſe ont dit que je vends mes ouvrages. Ces malheureux cherchent à penſer pour vivre, et moi je n'ai vécu que pour penſer. Non, Monſieur, je n'ai point trafiqué de mes idées; mais je vous avertis qu'elles vous porteront malheur, et que vous les vendrez à la livre très-bon marché, ſi on s'opiniâtre à faire un ſi prodigieux recueil de choſes inutiles. Un auteur ne va point à la gloire, et un libraire à la fortune avec un ſi lourd bagage. Paſſe pour de gros dictionnaires, mais pour de gros livres de pur agrément, c'eſt ſe moquer du public; c'eſt ſe faire un magaſin de coquilles et d'ailes de papillons.

Quant à votre entrepriſe de la nouvelle *Encyclo-*

*pédie*, gardez-vous bien, encore une fois, de retran- ——
cher tous les articles de M. le chevalier de *Jaucourt*. 1769.
Il y en a d'extrêmement utiles, et qui se ressentent de la noblesse d'ame d'un homme de qualité et d'un bon citoyen, tel que celui *Labarum*. Gardez-vous des idées particulières et des paradoxes en fait de belles-lettres. Un dictionnaire doit être un monument de vérité et de goût, et non pas un magasin de fantaisies. Songez sur-tout qu'il faut plutôt retrancher qu'ajouter à cette *Encyclopédie*. Il y a des articles qui ne sont qu'une déclamation insupportable. Ceux qui ont voulu se faire valoir en y insérant leurs puérilités, ont absolument gâté cet ouvrage. La rage du bel esprit est absolument incompatible avec un bon dictionnaire. L'enthousiasme y nuit encore plus, et les exclamations à la *Jean-Jacques* sont d'un prodigieux ridicule.

Je vous embrasse sans cérémonie, mais de tout mon cœur. *V*.

## LETTRE XLIX.

### A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

22 de février.

VOTRE grand'maman, Madame, doit vous avoir communiqué la Canonisation de frère *Cucufin*, par laquelle *Rezzonico* a signalé les dernières années de

1769. ſon ſage pontificat. J'ai cru que cela vous amuſerait, d'autant plus que cette hiſtoire eſt dans la plus exacte vérité.

Je lui ai auſſi adreſſé pour vous quatre volumes du Siècle de *Louis XIV*, pour mettre dans votre bibliothéque. Les faits de guerre ne ſont pas trop amuſans, et je dis hardiment qu'il n'y a rien de ſi ennuyeux qu'un récit de batailles inutiles, qui n'ont ſervi qu'à répandre vainement le ſang humain; mais il y a dans le reſte de l'hiſtoire des morceaux aſſez curieux, et vous y verrez aſſez ſouvent les noms des hommes avec qui vous avez vécu depuis la régence.

Je voudrais pouvoir fournir tous les jours quelques diverſions à vos idées triſtes; je ſens bien qu'elles ſont juſtes. La privation de la lumière et l'acquiſition d'un certain âge ne ſont pas des choſes agréables. Ce n'eſt pas aſſez d'avoir du courage, il ſaut des diſtractions. L'amuſement eſt un remède plus ſûr que toute la fermeté d'eſprit. J'ai le temps de ſonger à tout cela dans ma profonde ſolitude, avec des yeux éteints et ulcérés, couverts de blanc et de rouge.

Vous me demandez, Madame, ſi j'ai lu les *Lettres ſur les animaux*, écrites de Nuremberg : oui, j'en ai lu deux ou trois, il y a plus d'un an. Vous jugez bien qu'elles m'ont fait plaiſir, puiſque l'auteur penſe comme moi. Il faudrait qu'une montre à répétition fût bien inſolente, pour croire qu'elle eſt d'une nature abſolument différente de celle d'un tourne-broche. S'il y a dans l'empyrée des êtres qui

ſoient

ſoient dans le ſecret, ils doivent bien ſe moquer de nous. 1769.

La montre du préſident *Hénault* eſt donc détraquée? c'eſt le ſort de preſque tous ceux qui vivent long-temps. Mon timbre commence à être un peu fêlé, et ſera bientôt caſſé tout-à-fait. Il vaudrait mieux n'être pas né, dites-vous; d'accord, mais vous ſavez ſi la choſe a dépendu de nous. Non-ſeulement la nature nous a fait naître ſans nous conſulter, mais elle nous fait aimer la vie malgré que nous en ayons. Nous ſommes preſque tous comme le bucheron d'*Eſope* et de *la Fontaine*. Il y a tous les ans deux ou trois perſonnes ſur cent mille qui prennent congé; mais c'eſt dans de grands accès de mélancolie. Cela eſt un peu plus fréquent dans le pays que j'habite. Deux génevois de ma connaiſſance ſe ſont jetés dans le Rhône, il y a quelques mois: l'un avait cinquante mille écus de rente, l'autre était un homme à bons mots. Je n'ai point encore été tenté d'imiter leur exemple; premièrement, parce que mes abominables fluxions ſur les yeux ne me durent que l'hiver; en ſecond lieu, parce que je me couche toujours dans l'eſpérance de me moquer du genre-humain en me réveillant. Quand cette faculté me manquera, ce ſera un ſigne certain qu'il faudra que je parte.

On m'a mandé, depuis peu, de Paris tant de choſes ridicules, que cela me ſoutiendra gaiement encore quelques mois. A l'égard du ridicule de ce *B*...., il eſt à faire vomir.

Je me ſuis extrêmement intéreſſé à toutes les





1769. tracasseries qu'on a faites au mari de votre grand'-maman. Vous ne m'en parlez jamais ; vous avez tort, car il n'y a personne qui lui soit plus attaché que moi ; et vous savez bien qu'on peut tout écrire sans se compromettre.

Bonsoir, Madame ; je vous aimerai jusqu'à la dernière minute de ma montre. *V.*

## LETTRE L.

### A M. DE SOMAROKOF, *à Pétersbourg.* (*)

26 de février.

MONSIEUR,

VOTRE lettre et vos ouvrages sont une grande preuve que le génie et le goût sont de tout pays. Ceux qui ont dit que la poésie et la musique étaient bornées aux climats tempérés, se sont bien trompés. Si le climat avait tant de puissance, la Gréce porterait encore des *Platon* et des *Anacréon*, comme elle porte les mêmes fruits et les mêmes fleurs ; l'Italie aurait des *Horace*, des *Virgile*, des *Arioste* et des *Tasse* : mais il n'y a plus à Rome que des processions, et dans la Gréce que des coups de bâton. Il faut donc absolument des souverains qui aiment les art, qui s'y connaissent et qui les encouragent. Ils changent le climat ; ils font naître les roses au milieu des neiges.

(*) Poëte russe. Il a été le père de la tragédie en Russie, comme *Corneille* l'a été en France.

C'est ce que fait votre incomparable souveraine. — Je croirais que les lettres dont elle m'honore me viennent de Versailles, et que la vôtre est d'un de mes confrères de l'académie française. M. le prince de *Kolouskì*, qui m'a rendu ses lettres et la vôtre, s'exprime comme vous; et c'est ce que j'ai admiré dans tous les seigneurs russes qui me sont venus voir dans ma retraite. Vous avez sur moi un prodigieux avantage; je ne sais pas un mot de votre langue, et vous possédez parfaitement la mienne. 1769.

Je vais répondre à toutes vos questions; dans lesquelles on voit assez votre sentiment sous l'apparence du doute. Je me vante à vous, Monsieur, d'être de votre opinion en tout.

Oui, Monsieur, je regarde *Racine* comme le meilleur de nos poëtes tragiques, sans contredit; comme celui qui le seul a parlé au cœur et à la raison, qui seul a été véritablement sublime sans aucune enflure, et qui a mis dans la diction un charme inconnu jusqu'à lui. Il est le seul encore qui ait traité l'amour tragiquement; car, avant lui, *Corneille* n'avait fait bien parler cette passion que dans le Cid, et le Cid n'est pas de lui. L'amour est ridicule ou insipide dans presque toutes ses autres pièces.

Je pense encore comme vous sur *Quinault*; c'est un grand-homme en son genre. Il n'aurait pas fait l'*Art poétique*, mais *Boileau* n'aurait pas fait Armide.

Je souscris entièrement à tout ce que vous dites de *Molière* et de la comédie larmoyante qui, à la honte de la nation, a succédé au seul vrai genre





comique, porté à sa perfection par l'inimitable

1769. *Molière.*

Depuis *Regnard*, qui était né avec un génie vraiment comique, et qui a seul approché *Molière* de près, nous n'avons eu que des espèces de monstres. Des auteurs qui étaient incapables de faire seulement une bonne plaisanterie, ont voulu faire des comédies, uniquement pour gagner de l'argent. Ils n'avaient pas assez de force dans l'esprit pour faire des tragédies, ils n'avaient pas assez de gaieté pour écrire des comédies, ils ne savaient pas seulement faire parler un valet; ils ont mis des aventures tragiques sous des noms bourgeois. On dit qu'il y a quelque intérêt dans ces pièces, et qu'elles attachent assez quand elles sont bien jouées; cela peut être, je n'ai jamais pu les lire: mais on prétend que les comédiens font quelque illusion.

Ces pièces bâtardes ne sont ni tragédies ni comédies. Quand on n'a point de chevaux, on est trop heureux de se faire traîner par des mulets.

Il y a vingt ans que je n'ai vu Paris. On m'a mandé qu'on n'y jouait plus les pièces de *Molière*. La raison, à mon avis, c'est que tout le monde les sait par cœur; presque tous les traits en sont devenus proverbes. D'ailleurs il y a des longueurs, les intrigues quelquefois sont faibles, et les dénouemens sont rarement ingénieux. Il ne voulait que peindre la nature; et il en a été, sans doute, le plus grand peintre.

Voilà, Monsieur, ma profession de foi que vous me demandez. Je suis fâché que vous me ressem-

bliez par votre mauvaise santé; heureusement, vous êtes plus jeune, et vous ferez plus long-temps honneur à votre nation. Pour moi, je suis déjà mort pour la mienne. 1769.

J'ai l'honneur d'être, etc.

## LETTRE LI.

### A M. LE COMTE DE VORONZOF.

A Ferney, 26 de février.

MONSIEUR,

VOTRE lettre du 19 de décembre m'a été rendue par M. le prince *Kolouski.* Ce n'a pas été là moindre de mes consolations dans mes maladies qui me rendent presque aveugle. Toutes les bontés dont votre inimitable impératrice m'honore, et ce qu'elle fait pour la véritable gloire, me font souhaiter de vivre. Heureux ceux qui verront long-temps son beau règne! La voilà, comme *Pierre le grand*, arrêtée quelque temps dans sa législation par des Turcs qui sont les ennemis des lois comme des beaux arts.

Il n'y avait rien de si admirable, à mon gré, que ce qu'elle fesait en Pologne. Après y avoir fait un roi et un très-bon roi, elle y établissait la tolérance; elle y rendit aux hommes leurs droits naturels, et voilà de vilains turcs, excités je ne sais par qui (apparemment par leur *Alcoran* et par





1769 messieurs de l'*Evangile*), qui viennent déranger toutes mes espérances de voir la Pologne délivrée du tribunal du nonce du pape. Le nom d'*Alla* et de *Jehova* soit béni ! mais les Turcs font là une méchante action. . . . . . . . . . . .

Eh bien, Monsieur, si vous aviez été ministre à Constantinople, au lieu de l'être à la Haie, vous auriez donc été fourré aux sept tours par des capigi-bachi ? Je voudrais bien savoir quel plaisir prennent les puissances chrétiennes à recevoir tous les jours des nasardes sur le nez de leurs ambassadeurs, dans le divan de Stamboul. Est-ce qu'on ne renverra jamais ces barbares au-delà du Bosphore ? je n'aime pas l'esclavage, il s'en faut beaucoup; mais je ne serais pas fâché de voir des mains turques un peu enchaînées cultiver vos vastes plaines de Casan, et manœuvrer sur le lac Ladoga.

Tous les souverains sont des images de la Divinité, sans doute ; on le leur dit tant dans des dédicaces de livres et dans les sermons qu'on prêche devant eux ; qu'il faut bien qu'il en soit quelque chose ; mais il me semble que *Moustapha* ressemble à DIEU comme le bœuf *Apis* ressemblait à *Jupiter*. Les Turcs n'ont que ce qu'ils méritent en étant gouvernés par un si sot homme ; mais cet homme, tout sot qu'il est, fera couler des torrens de sang. Puisse-t-il y être noyé ! . . . .

Ou je me trompe, ou voilà un beau moment pour la gloire de votre empire. Vos troupes ont vaincu les Prussiens, qui ont vaincu les Autrichiens, qui ont vaincu les Turcs. Vous avez des généraux

habiles, et l'imbécile *Moustapha* prend le premier imbécile de son sérail pour être son grand-Visir. Ce grand-Visir donne des corps à commander à ses pousses; si ces gens-là vous résistent, je serai bien étonné. 1769.

Je ne le suis pas moins que la plupart des princes chrétiens entendent si mal leurs intérêts. Ce serait un beau moment à saisir par l'empereur d'Allemagne; et pourquoi les Vénitiens ne profiteraient-ils pas du succès de vos armes pour reprendre la Grèce dont je les ai vus en possession dans ma jeunesse? mais, pour de telles entreprises, il faut de l'argent, des flottes, de l'adresse, de la célérité, et tout cela manque quelquefois. Enfin j'espère que vous vous défendrez bien sans le secours de personne.

Je vois, avec autant de plaisir que de surprise, que cette secousse ne trouble point l'ame de ce grand-homme qu'on appelle *Catherine*. Elle daigne m'écrire des lettres charmantes, comme si elle n'avait pas autre chose à faire. Elle cultive les beaux arts dont les Ottomans n'ont pas seulement entendu parler; et elle fait marcher ses armées avec le même sang-froid qu'elle s'est fait inoculer. Si elle n'est pas pleinement victorieuse, la Providence aura grand tort. Je veux que vous soyez grand-Effendi dans Stamboul, avant qu'il soit deux ans.

Agréez, Monsieur, les sincères assurances du tendre respect que vous a voué pour sa vie,

Monsieur,

votre, etc.

## LETTRE LII.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 de février

1769. MON divin ange, j'aurais voulu vous écrire plutôt, mais les neiges m'ont englouti; j'ai été extrêmement malade. Si le préſident *Hénault* eſt tombé en enfance, ma jeuneſſe ſe paſſe, et je tomberai bientôt dans le néant. *Molé* paraît me condamner à y entrer. Vous qui êtes beaucoup plus jeune que moi, et dont l'ame tranquille et ferme gouverne un corps plus robuſte, vous vous tirerez de-là bien mieux que moi, et vous prendrez vòtre temps pour me rendre la vie. Je me mets entièrement entre vos mains.

Je crois qu'il eſt fort à déſirer que la choſe dont il eſt queſtion pût avoir ſon plein effet. Tout ce qui peut tendre à établir la tolérance chez les hommes, doit être protégé bien fortement par vous (*).

Ce n'eſt que ſur les lettres réitérées de Toulouſe que j'y envoie les *Sirven*; ce n'eſt que parce qu'on me mande qu'une grande partie du parlement, qui n'était qu'un ſéminaire de pédans ignorans, eſt devenue une académie de philoſophes. Il faut partout laiſſer pourrir la grand'chambre, mais partout les enquêtes ſe forment. *Marc-Michel Rey* n'a pas nui à ce prodigieux changement. Il ne s'agiſ-

(*) Il s'agit ici de la repréſentation des Guèbres, tragédie.

fait pas de faire une révolution dans les Etats
comme du temps de *Luther* et de *Calvin*, mais 1769.
d'en faire une dans l'esprit de ceux qui sont faits pour gouverner. Cet ouvrage est bien avancé d'un bout de l'Europe à l'autre; et l'Italie même, le centre de la superstition, secoue fortement la poussière dans laquelle elle a été ensevelie. Je bénis donc DIEU dans mes derniers jours, et je me recommande dans ma misère à mes anges gardiens, dans la grâce desquels je veux mourir. *V.*

## LETTRE LIII.

### A MADAME

### LA MARQUISE DE FLORIAN, *à Paris.*

1 de mars.

Ma chère nièce, j'ai été bien charmé de voir de votre écriture; car vous savez que j'aime votre style, et sur-tout votre souvenir. L'idée de n'être point oublié de vous me console dans ma solitude. Il y a aujourd'hui un an que je ne suis sorti de ma chambre et de mon jardin qu'une seule fois. Vous me paraissez avoir pour Paris autant d'aversion qu'il m'inspire d'indifférence. Paris est fort bon pour ceux qui ont beaucoup d'ambition, de grandes passions et prodigieusement d'argent, avec des goûts toujours renaissans à satisfaire. Quand on ne veut être que tranquille, on fait fort bien de renoncer à ce grand tourbillon. Paris a toujours

été à peu près ce qu'il eſt, le centre du luxe et
1768. de la misère : c'eſt un grand jeu de pharaon où ceux qui taillent embourſent l'argent des pontes. Mais vous trouveriez Paris le pays de la félicité, ſi vous aviez vu comme moi le temps du *ſyſtéme* où il était défendu, comme un crime d'Etat, d'avoir chez ſoi pour cinq cents francs d'argent. Vous n'étiez pas née lorſqu'on augmenta de cent francs la penſion que l'on payait pour moi au collége, et que, moyennant cette augmentation, j'eus du pain bis pendant toute l'année 1709. Les Pariſiens ſont aujourd'hui des ſibarites, et crient qu'ils ſont couchés ſur des noyaux de pêches, parce que leur lit de roſes n'eſt pas aſſez bien fait. Laiſſez-les crier, et allez dormir en paix dans votre beau château d'Ornoi.

Je m'affaiblis tous les jours, ma chère nièce; je n'ai pas long-temps à vivre, et bientôt je vous dirai bonſoir. Si, en attendant, vous voulez vous amuſer à Ornoi de quelques nouveautés, vous n'avez qu'à faire un marché avec la fermière générale qui ſe charge de vos paquets; on lui donnera la permiſſion de les lire, pourvu qu'elle vous les envoye bien honnêtement. Je vous embraſſe, vous et M. de *Florian*, de tout mon cœur.

## LETTRE LIV.

### A M. THIRIOT.

A Ferney, le 1 de mars.

Il y a non-seulement trois grandes années de différence entre vous et moi, mon cher ami, mais il y a trente ans pour la vigueur, et sur-tout pour la belle maladie qui vous rendait si fier il y a quelques années, et dont peut-être vous êtes encore honoré. Pour moi, je me sens au bout de ma carrière. Quand on a vécu soixante et quinze ans, on ne doit pas se plaindre; c'est avoir un lot assez honnête à la loterie de ce monde; tout le monde ne peut avoir le gros lot comme *Fontenelle*. Je suis bien étonné même d'être parvenu à mon âge avec tant de faiblesse et tant de maux. J'ai dansé jusqu'à la fin sur le bord de ma tombe. 1769.

Si vous n'avez point lu le Lion et les Marseillois, si vous ne connaissez pas les trois empereurs, je pourrai vous envoyer ces rogatons qui pourront amuser votre royal correspondant à qui je n'écris plus depuis près d'une année.

Vous ignorez sans doute, que le *Rezzonico* avait, avant sa mort, rendu à l'Eglise le service important de canoniser un capucin nommé *Cucufin*, dont on a changé le nom en celui de *Séraphin*; c'est un monument de bêtise qui mérite d'entrer dans vos nouvelles. On imprime, je crois, à présent l'histoire de cette canonisation; elle est exacte et cu-



1769. rieuse. Les capucins ont fait en Europe, à cette fête, une dépense qui va à plus de quatre cents mille écus. Vous savez que les capucins sont comme les rois, ils font payer leurs fêtes au peuple.

N'avez-vous jamais déterré une lettre qui a couru, et qui court encore, sur la mort de l'ivrogne *Pierre III?* si vous en aviez un précis, je vous prierais de me le communiquer. Ce n'est pas que je croie à ces anecdotes, mais il faut qu'un homme qui écrit l'histoire lise tout.

Avez-vous *les Moyens de réformer l'Italie*, ouvrage italien? Vous pourriez m'envoyer ce livre avec celui de milord *Gréenville*, par les guimbardes de Lyon, à mon adresse à Ferney.

Je n'ai pu vous répondre plutôt, parce que j'ai été très-malade au milieu de mes neiges.

## LETTRE LV.

### A M. GAILLARD.

2 de mars.

Ombre adorée, ombre sans doute heureuse!

PARBLEU, il faut que vous ayez lu la Cannonisation de St. *Cucufin* faite il y a deux ans par le pape *Rezzonico*. L'auteur qui a écrit la relation de la fête de St. *Cucufin*, propose hardiment de fêter *Henri IV*. Pour moi, Monsieur, je vous avertis

que je vous dénoncerai à la sorbonne. Comment Henri IV sauvé ! lui qui était en péché mortel ! 1769.
lui qui est mort amoureux de la princesse de *Condé* ! lui qui est mort sans sacremens ! Je vous réponds que *Ribaudier* et *Cogé pecus* vous laveront la tête, et *Christophe* vous savonnera. C'est *Ravaillac* qui est sauvé, entendez-vous; car il a été bien confessé, et d'ailleurs la sorbonne ayant fait un saint *Jacques Clément*, pourrait-elle refuser une apothéose à *François Ravaillac*, fût-elle en mauvais latin ? J'espère que vous reviendrez de vos mauvais principes. Il serait bien triste qu'un homme si éloquent errât dans la foi.

Vous me parlez de certaines petites folies; il est bon de n'être pas toujours sur le ton sérieux, qui est fort ennuyeux à la longue dans notre chère nation. Il faut des intermèdes. Heureux les philosophes qui peuvent rire, et même faire rire ! Si on n'avait pas ce palliatif contre les misères, les sottises atroces, et même les horreurs dont on est quelquefois environné, où en serait-on ? Les *Sirven* passent encore leur vie sous mes yeux, dans mes déserts, jusqu'à ce que je puisse les envoyer à Toulouse, où les mœurs, grâces au ciel, se sont un peu adoucies. Mais qui osera passer par Abbeville ? Enfin que voulez-vous ? on n'est pas assez fort pour combattre les tigres, il faut quelquefois danser avec les singes.

Le mari de mademoiselle *Corneille* est arrivé; mais les malles où sont les horreurs ecclésiastiques de *François I* sont encore en arrière. Dieu merci,



[illegible] avouer m'a [illegible] Il [illegible] mais [illegible] depuis nom- [illegible] cris le long [illegible] aux hommes d'I- [illegible] Loix, [illegible] au [illegible] ainsi, [illegible] quelques années, [illegible] bureau mais [illegible] Toulouse et à [illegible] fait d'A- [illegible] le mot de l'énig- [illegible] Tite-Live; je [illegible] que je vous

## LETTRE LVI.

### [illegible] DE SAINT-JULIEN.

[illegible]

[illegible] de Saboia à qui vous [illegible] a été enchanté de [illegible] ses vieilles [illegible] de [illegible] revenir si bien [illegible] vous vit, il vous ju- [illegible], et aussi bonne que [illegible] aimable.

[illegible] bien sûre, Madame, que mon cœur est [illegible] de tout ce que vous me dites ; mais il faut

faut laiſſer les aigles, les roſſignols et les fauvettes dans Paris, et que les hiboux reſtent dans leurs 1769.
maſures. J'ai ſoixante et quinze ans; ma faible machine s'en va en détail; le peu de jours que j'ai à reſpirer ſur ce tas de boue, doit être conſacré à la plus profonde retraite. Les enfans qui ſont revenus ſont chez eux, et je reſte chez moi; ma maiſon n'eſt plus faite pour les amuſer. Je l'ai fermée à tout le monde; bienheureux encore de pouvoir vivre avec moi-même dans le triſte état où je ſuis. Regardez-moi, Madame, comme un homme enterré, et ma lettre comme un *De profundis*.

Il eſt vrai que mes *De profundis* ſont quelquefois fort gais, et que je les change ſouvent en *Alleluia*. J'aime à danſer autour de mon tombeau, mais je danſe ſeul comme l'amant de ma mie *Babichon*, qui danſait tout ſeul dans ſa grange.

J'eſtime trop l'homme principal dont vous me faites l'honneur de me parler, pour penſer qu'il ait pris ſérieuſement l'ordre que m'a donné l'abbé de *La Bletterie* de me faire enterrer au plus vîte, et les petites gaietés avec leſquelles je lui ai répondu. Il faudrait que la tête lui eût tourné pour voir gravement des bagatelles. S'il veut faire quelque attention ſérieuſe à moi, il ne doit conſidérer que ma paſſion pour ſon bonheur et pour ſa gloire. Il ſerait très-ingrat s'il feſait la moindre fêlure à la trompette qui s'eſt embouchée pour lui.

Si quelque autre perſonne, fort au-deſſous en tout ſens du caractère de grandeur et du génie de votre ami, veut déplumer le hibou, il ira tout

je n'aime aucun de ces gens-là. Il faut avouer qu'on
1769. vaut mieux aujourd'hui qu'alors. Il s'est fait dans l'esprit humain une étrange révolution depuis quinze ans. L'Europe a redemandé à grands cris le sang des *Sirven* et des *Calas*; et tous les hommes d'Etat, depuis Archangel jusqu'à Cadix, foulent aux pieds la superstition. Les jésuites sont abolis, les moines sont dans la fange. Encore quelques années, et le grand jour viendra après un si beau matin. Quand les échafauds sont dressés à Toulouse et à Abbeville, je suis *Héraclite*; quand on se saisit d'Avignon, je suis *Démocrite* : voilà le mot de l'énigme. Je vous embrasse, mon cher *Tite-Live*; je vous répète que je vous aime autant que je vous estime.

## LETTRE LVI.

### A MADAME DE SAINT-JULIEN.

3 de mars.

MINERVE-PAPILLON, le hibou à qui vous avez fait l'honneur d'écrire, a été enchanté de votre souvenir; il en a secoué ses vieilles ailes de joie, il est tout fier de vous avoir si bien devinée: car, dès le premier jour qu'il vous vit, il vous jugea solide plus que légère, et aussi bonne que vous êtes aimable.

Soyez bien sûre, Madame, que mon cœur est pénétré de tout ce que vous me dites; mais il faut

faut laisser les aigles, les rossignols et les fauvettes dans Paris, et que les hiboux restent dans leurs 1769. masures. J'ai soixante et quinze ans; ma faible machine s'en va en détail; le peu de jours que j'ai à respirer sur ce tas de boue, doit être consacré à la plus profonde retraite. Les enfans qui sont revenus sont chez eux, et je reste chez moi; ma maison n'est plus faite pour les amuser. Je l'ai fermée à tout le monde; bienheureux encore de pouvoir vivre avec moi-même dans le triste état où je suis. Regardez-moi, Madame, comme un homme enterré, et ma lettre comme un *De profundis*.

Il est vrai que mes *De profundis* sont quelquefois fort gais, et que je les change souvent en *Alleluia*. J'aime à danser autour de mon tombeau, mais je danse seul comme l'amant de ma mie *Babichon*, qui dansait tout seul dans sa grange.

J'estime trop l'homme principal dont vous me faites l'honneur de me parler, pour penser qu'il ait pris sérieusement l'ordre que m'a donné l'abbé de *La Bletterie* de me faire enterrer au plus vîte, et les petites gaietés avec lesquelles je lui ai répondu. Il faudrait que la tête lui eût tourné pour voir gravement des bagatelles. S'il veut faire quelque attention sérieuse à moi, il ne doit considérer que ma passion pour son bonheur et pour sa gloire. Il serait très-ingrat s'il fesait la moindre fêlure à la trompette qui s'est embouchée pour lui.

Si quelque autre personne, fort au-dessous en tout sens du caractère de grandeur et du génie de votre ami, veut déplumer le hibou, il ira tout

1769. doucement mourir ailleurs. Je ſuis un être aſſez ſingulier, Madame; né preſque ſans bien, j'ai trouvé le moyen d'être utile à ma famille, et de mettre cinq cents mille francs à peupler un déſert. Si la moindre perſécution y venait frayer mon indépendance, il y a par-tout des ſépulcres; rien ne ſe trouve plus aiſément.

J'ai lu la petite eſquiſſe que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Je penſe qu'on en pourrait faire quelque choſe de fort noble et de fort gai pour les noces de monſeigneur le dauphin. Ce ſerait même une très-bonne leçon pour un jeune prince, et les perſonnes de votre eſpèce pourraient voir avec plaiſir qu'elles ſont faites pour rendre quelquefois de plus grands ſervices que des hommes d'Etat. Ce ne ſerait point aux bateleurs de l'opéra comique qu'il faudrait abandonner cet ouvrage. Il faudrait faire exécuter une muſique tantôt ſublime, tantôt légère, par les meilleurs acteurs du véritable opéra. L'opéra comique n'eſt autre choſe que la foire renforcée. Je ſais que ce ſpectacle eſt aujourd'hui le favori de la nation; mais je ſais auſſi à quel point la nation s'eſt dégradée. Le ſiècle préſent n'eſt preſque compoſé que des excrémens du grand ſiècle de *Louis XIV*. Cette turpitude eſt notre lot preſque dans tous les genres; et ſi le grand homme dont vous me parlez a des lubies, je donne le ſiècle à tous les diables ſans exception, en vous exceptant pourtant vous, madame *Minerve-Papillon*, pour qui j'ai un vrai reſpect, et que je prends même la liberté d'aimer. *V.*

LETTRE

## LETTRE LVII.

### A M. THIRIOT.

Le 4 de mars.

J'AI beaucoup rêvé, mon ancien ami, à votre lettre du 13 de janvier. Je vois que je ne pourrai 1769.
pas suivre les mouvemens de mon cœur aussitôt qu'il le veut. Figurez-vous que je donne, moi chétif, trente-deux mille francs de pension, tant à mes neveux et nièces qu'à des étrangers qui sont dans le plus grand besoin; et qu'en comptant à Ferney mes domestiques de campagne, j'en ai soixante à nourrir. Vous me direz que *Corneille* et *Racine*, *Danchet* et *Pellegrin* n'en fesaient pas tant : cela est rare au Parnasse; et la chose est d'autant plus extraordinaire que je suis né avec les quatre mille livres de rente que vous possédez aujourd'hui.

L'idée m'est venue de vous procurer un petit bénéfice cette année. J'ai en main le manuscrit d'une comédie très-singulière, dont l'auteur m'a laissé le maître absolu : c'est un jeune homme d'une grande espérance, fils d'un président à mortier de province, qui ne veut pas être connu. Il a passé quelques jours dans le château de Ferney, et il m'a étonné. Le sujet de sa pièce est le dépôt dont *Gourville* mit la moitié entre les mains de *Ninon*, et l'autre moitié dans celles d'un dévot. *Ninon* rendit son dépôt, et le dévot viola le sien.

1769 La pièce n'est pas dans le genre larmoyant; ce jeune homme n'a pris que *Molière* pour son modèle; cela pourra lui faire tort dans le beau siècle où nous vivons. Cependant tous les personnages étant caractérisés en prêtant beaucoup au jeu des acteurs, l'ouvrage pourrait avoir du succès.

Si on était devenu plus difficile et plus rigoureux à la police qu'on ne l'était du temps de Tartufe, il serait aisé de substituer les mots de *probité* à *piété*, et de *bigot* à *dévot*, il n'y aurait pas alors la moindre difficulté.

Ce serait, à mon avis, une chose fort plaisante de faire réussir sur le théâtre une p..... estimable qui fait d'un sot dévot un honnête homme.

Je vous enverrai la pièce par le premier courrier; elle peut vous valoir beaucoup, elle peut vous valoir très-peu. Tout est coup de dé dans ce monde.

C'est à vous à bien conduire votre jeu, et surtout à ne pas laisser soupçonner que je suis dans la confidence; ce serait le sûr moyen de tout perdre.

Je suis bien aise que vous disiez *notre cher Damilaville*; mais il y avait plus de deux ans que je croyais que vous n'étiez plus lié avec lui. La philosophie a fait en lui une grande perte; c'était une ame ferme et vigoureuse. Il était intrépide dans l'amitié.

Je vous embrasse de tout mon cœur. *V.*

## LETTRE LVIII.

### A M. DE SAINT-LAMBERT.

Ferney, 7 de mars.

Je reçus hier matin, Monsieur, le présent dont vous m'avez honoré, et vous vous doutez bien à quoi je passai ma journée. Il y a bien long-temps que je n'ai goûté un plaisir plus pur et plus vrai. J'avais quelques droits à vos bontés comme votre confrère dans un art très-difficile, comme votre ancien ami, et comme agriculteur. Vous aurez beaucoup d'admirateurs, mais je me flatte d'avoir senti le charme de vos vers et de vos peintures plus que personne. Je crois me connaître un peu en vers; les grands plaisirs, dans tous les arts, ne sont que pour les connaisseurs. 1769.

J'ai éprouvé, en vous lisant, une autre satisfaction encore plus rare, c'est que vous avez peint précisément ce que j'ai fait.

Oh, que j'aime bien mieux ce modeste jardin.
Où l'art en se cachant fécondait le terrain, etc. etc.

Voilà mon aventure. De longues allées où, parmi quelques ormeaux et mille autres arbres, on cueille des abricots et des prunes, des troupeaux qui bondissent entre un parterre et des bosquets, un petit champ que je sème moi-même, entouré d'allées agréables, des vignes, au milieu desquelles sont

1769. des promenades, au bout des vignes des pâturages; et au bout des pâturages une forêt.

C'est chez moi que mûrit *la figue à côté du melon*, car je crois que vous n'avez guère de figues en Lorraine. Je dois donc vous remercier d'avoir dit si bien ce que j'aurais dû dire.

Je vous assure que mon cœur a été bien ému en lisant les petites leçons que vous donnez aux seigneurs de terres, dans votre troisième chant. Il est vrai que je n'habite pas *le donjon de mes ancêtres*; je n'aime en aucune façon les donjons, mais du moins je n'ai pas fait le malheur de mes vassaux et de mes voisins. Les terres que j'ai défrichées et un peu embellies n'ont vu couler que les larmes des *Calas* et des *Sirven*, quand ils sont venus dans mon asile. J'ai quadruplé le nombre de mes paroissiens, et, Dieu merci, il n'y a pas un pauvre.

*Nec doluit miserans inopem aut invidit habenti.*

En vous remerciant, de tout mon cœur, du compliment fait à l'intendant qui exigeait si à propos des corvées, et qui servait si bien le roi que les enfans en mouraient sur le sein de leurs mères. Chaque chant a des tableaux qui parlent au cœur. Pourquoi citez-vous *Thompson*? c'est le *Titien* qui loue un peintre flamand.

Votre quatrième qui paraît fournir le moins, est celui qui rend le plus. Je ne crains point d'être aveuglé par la reconnaissance extrême que je vous dois; il m'a charmé très-indépendamment de la générosité courageuse avec laquelle vous parlez

d'un homme si long-temps persécuté par ceux qui se disaient gens de lettres. 1769.

J'ai un remords; c'est d'avoir insinué à la fin du siècle présent, qui termine le grand siècle de *Louis XIV*, que les beaux arts dégénéraient. Je ne me serais pas ainsi exprimé, si j'avais eu vos *Quatre saisons* un peu plutôt. Votre ouvrage est un chef-d'œuvrè; les *Quatre saisons* et le quinzième chapitre de *Bélisaire*, sont deux morceaux au-dessus du siècle. Ce n'est pas que je les mette à côté l'un de l'autre, je sais le profond respect que la prose doit à la poésie; c'est ce que *Montesquieu* ne savait pas, ou voulait ne pas savoir. Ecrit en prose qui veut, mais en vers qui peut. Il est plus difficile de faire cent beaux vers, que d'écrire toute l'histoire de France. Aussi, qui fait beaucoup de bons vers de suite? presque personne. On a osé faire des tragédies depuis *Racine*, mais ce sont des tragédies en rimes, et non pas en vers. Nos velches du parterre et des loges, qu'on a eu tant de peine à débarbariser, se doutent rarement si une pièce est bien écrite. Le nombre des vrais poëtes et des vrais connaisseurs sera toujours extrêmement petit; mais il faut qu'il le soit, c'est le petit nombre des élus. Moins il y a d'initiés, plus les mystères sont sacrés.

Je suis fâché que vous ayez écrit français avec un *o*, c'est la seule chose que je vous reproche. Sans doute vous serez des nôtres à la première place vacante. Si c'est la mienne, je m'applaudis de vous avoir pour successeur. Nous avons besoin d'un homme comme vous contre les ennemis du bon



goût, et contre ceux de la raiſon. Ces derniers
1769 commencent à être dans la boue; mais ils y trépignent ſi fort qu'ils excitent quelquefois de petits nuages. Il faudrait ſe donner le mot de ne jamais recevoir aucun de ces meſſieurs-là.

A propos, pourquoi votre livre dit-il qu'il eſt imprimé à Amſterdam, eſt-ce que Paris n'en eſt pas digne? n'y a-t-il que le *Journal chrétien*, et les décrets de la ſorbonne qui puiſſent être imprimés dans la capitale des Velches?

Je finis en vous remerciant, en vous admirant et en vous aimant. *V.*

## LETTRE LIX.

### A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

8 de mars.

QUE je vous plains, Madame! Vous avez déjà perdu l'ame de votre ami le préſident *Hénault*, et bientôt ſon corps ſera réduit en pouſſière. Vous aviez deux amis, lui et M. de *Formont*; la mort vous les a enlevés: ce ſont des biens dont on ne retrouve pas même l'ombre. Je ſens vivement votre ſituation. Vous devez avoir une conſolation bien touchante dans le commerce de votre grand'maman; mais elle ne peut vous voir que rarement. Elle eſt enchaînée dans un pays qu'elle doit déteſter, vu la manière

dont elle pense. Je vous vois réduite à la dissipation de la société ; et, dans le fond du cœur, vous en sentez tout le frivole. L'adoucissement de cette malheureuse vie serait d'avoir auprès de soi un ami qui pensât comme nous, et qui parlât à notre cœur et à notre imagination le langage véritable de l'un et de l'autre. 1769.

Je crois bien (vanité à part) qu'il y a quelque ressemblance entre votre cervelle et la mienne. La dissipation ne m'est pas si nécessaire, à la vérité, qu'à vous ; mais, pour le tumulte des idées, pour la vérité dans les sentimens, pour l'éloignement de tout artifice, pour le mépris qu'en général notre siècle mérite, pour le tact de certains ridicules, je serais assez votre homme, et mon cœur est assez fait pour le vôtre. Je voudrais être à la fois à Saint-Joseph et à Ferney ; mais je ne connais que l'eucharistie qui ait le privilége d'être en plusieurs lieux en même temps.

Voilà les neiges de nos montagnes qui commencent à fondre, et mes yeux qui commencent à voir. Il faut que je fasse tout ce que *Saint-Lambert* a si bien décrit. La campagne m'appelle ; deux cents bras travaillent sous mes yeux ; je bâtis, je plante, je sème ; je fais vivre tout ce qui m'environne. Les *Saisons* de *Saint-Lambert* m'ont rendu la campagne encore plus précieuse. Je me fais lire à dîner et à souper de bon livres par des lecteurs très-intelligens, qui sont plutôt mes amis que mes domestiques. Si je ne craignais d'être un fat, je vous dirais que je mène une vie délicieuse. J'ai de l'hor-

—— reur pour la vie de Paris, mais je voudrais au
1769. moins y passer un hiver avec vous. Ce qu'il y a de triste, c'est que la chose n'est pas aisée, attendu que j'ai l'ame un peu fière.

Je songe réellement à vous amuser, quand je reçois quelques bagatelles des pays étrangers. Vous avez peut-être pris l'histoire de St. *Cucufin* pour une plaisanterie; il n'y a pas un mot qui ne soit dans la plus exacte vérité. Vous aurez dans un mois quelque chose qui ne sera qu'allégorique; il faut varier vos petits divertissemens.

Vous ne m'avez point répondu sur *les Singularités de la nature*; ainsi je ne vous les envoie pas, car c'est une affaire de pure physique qui ne pourrait que vous ennuyer.

Vous me faites grand plaisir, Madame, de me dire que vous ne craignez rien pour votre M. *Grand-maman*. J'ai un peu à me plaindre d'une personne qui lui veut du mal, et je m'en félicite. J'aime à voir des *Racine* qui ont des *Pradon* pour ennemis; cela me fait penser à la queue du Siècle de *Louis XIV*, que j'ai eu l'honneur de vous envoyer. Votre exemplaire, sauf respect, est précieux, parce qu'il est corrigé en marge. Faites-vous lire la prison de *la Bourdonaie* et la mort de *Lalli*, et vous verrez comme les hommes sont justes.

Quand je serai plus vieux, j'y ajouterai la mort du chevalier de *la Barre* et celle de *Calas*, afin que l'on connaisse dans toute sa beauté le temps où j'ai vécu. Selon que les objets se présentent à moi, je suis *Héraclite* ou *Démocrite*; tantôt je ris, tan-

tôt

tôt les cheveux me dressent à la tête : et cela est — très à sa place, car on a affaire tantôt à des tigres, 1769. tantôt à des singes.

Le seul homme presque de l'ame de qui je fasse cas est M. *Grand'maman* ; mais je me garde bien de le lui dire. Pour vous, Madame, je vous dis très-naïvement que j'aime passionnément votre façon de penser, de sentir et de vous exprimer ; et que je me tiens malheureux, dans mon bonheur de campagne, de passer ma vieillesse loin de vous. Mille tendres respects. *V.*

Faites-moi savoir, je vous prie, comment vont l'ame et le corps de votre ami.

## LETTRE LX.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 de mars.

MON cher ange, j'ai envoyé à ma nièce une espèce de testament moitié sérieux, moitié gai. C'est une épître à *Boileau*, dans laquelle je fais mes remercîmens à M. de *Saint-Lambert*. J'attends la décision de mes anges, pour savoir si mon testament est valable ; j'y ajouterai tous les codicilles qu'ils voudront.

Mon ange ne me dit rien du tripot (je parle du tripot de la comédie), de la nouvelle pièce de du *Belloi*, des querelles des acteurs et des auteurs, des talens de mademoiselle *Vestris*, de sa réception.



Pour moi, je n'ai d'autre nouvelle à mander, sinon
1769 qu'il neige autour de moi, et que la neige me tue.

Vous avez lu, sans doute, les *Saisons* de *Saint-Lambert*; je l'ai remercié dans mon testament adressé à *Nicolas*. Je ne sais si ma tête est jeune, mais mon corps est bien vieux. Si je ne m'amusais pas à faire des testamens, je serais bientôt mort d'ennui. Votre amitié me fait prendre la fin de ma vie en patience. Portez-vous bien, vous et madame d'*Argental*. On ne vit pas assez longtemps. Pourquoi les carpes vivent-elles plus que les hommes? cela est ridicule. *V.*

## LETTRE LXI.

### A MADAME

### LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 15 de mars.

Vous me marquâtes, Madame, par votre dernière lettre, que vous aviez besoin quelquefois de consolation. Vous m'avez donné la charge de votre pourvoyeur en fait d'amusemens; c'est un emploi dont le titulaire s'acquitte souvent fort mal. Il envoie des choses gaies et frivoles quand on ne veut que des choses sérieuses; et il envoie du sérieux, quand on voudrait de la gaieté: c'est le malheur de l'absence. On se met sans peine au ton de ceux à qui on parle, il n'en est pas de même



quand on écrit : c'eſt un hafard ſi l'on rencontre juſte. 1769.

J'ai pris le parti de vous envoyer des choſes où il y eût à la fois du léger et du grave, afin du moins que tout ne fût pas perdu.

Voici un petit ouvrage contre l'athéiſme, dont une partie eſt édifiante et l'autre un peu badine ; et voici, en outre, mon teſtament que j'adreſſe à *Boileau.* J'ai fait ce teſtament étant malade, mais je l'ai égayé ſelon ma coutume ; on meurt comme on a vécu.

Si votre grand'maman eſt chez vous quand vous recevrez ce paquet, je voudrais que vous puiſſiez vous le faire lire enſemble ; c'eſt une de mes dernières volontés. J'ai beaucoup de foi à ſon goût par tout ce que vous m'avez dit d'elle, et je n'en ai pas moins à ſon eſprit, par quelques-unes de ſes lettres que j'ai vues, ſoit entre les mains de mon gendre *Dupuits*, ſoit dans celles de *Guillemet*, typographe en la ville de Lyon.

Il m'eſt revenu, de toutes parts, qu'elle a un cœur charmant. Tout cela, joint enſemble, fait une grand'maman fort rare. Malgré le penchant qu'ont les gens de mon âge à préférer toujours le paſſé au préſent, j'avoue que de mon temps il n'y avait point de grand'maman de cette trempe. Je me ſouviens que ſon mari me mandait, il y a huit ans, qu'il avait une très-aimable femme, et que cela contribuait beaucoup à ſon bonheur. Ce ſont de petites confidences dont je ne me vanterais pas à d'autres qu'à vous. Jugez ſi je ne dois pas prier

L 2



—— DIEU pour ſon mari, dans mes codicilles. Il fera
1769. de grandes choſes, ſi on lui laiſſe ſes coudées franches; mais je ne les verrai pas, car je ne digère plus; et, quand on manque par-là, il faut dire adieu.

On me mande que le préſident *Hénault* baiſſe beaucoup. J'en ſuis très-fâché, mais il faut ſubir ſa deſtinée. . . . .

Je voudrais qu'à cet âge
On ſortît de la vie ainſi que d'un banquet,
Remerciant ſon hôte et feſant ſon paquet.

Le mien eſt fait il y a long-temps. Tout gai que je ſuis, il y a des choſes qui me choquent ſi horriblement, que je prendrai congé ſans regret. Vivez, Madame, avec des amis qui adouciſſent le fardeau de la vie, qui occupent l'ame, et qui l'empêchent de tomber en langueur. Je vous ai déjà dit que j'avais trouvé un admirable ſecret, c'eſt de me faire lire et relire tous les bons livres à table, et d'en dire mon avis. Cette méthode rafraîchit la mémoire, et empêche le goût de ſe rouiller; mais on ne peut uſer de cette recette à Paris; on y eſt forcé de parler à ſouper de l'hiſtoire du jour; et, quand on a donné des ridicules à ſon prochain, on va ſe coucher. Dieu me préſerve de paſſer ainſi le peu qui me reſte à vivre.

Adieu, Madame; je vivrai plus heureux ſi vous pouvez être heureuſe. Comptez que mon cœur eſt à vous comme ſi je n'avais que cinquante ou ſoixante ans. . . . . . . . .

## LETTRE LXII.

### A M. LINGUET, avocat.

A Ferney, 15 de mars.

VOUS êtes *aucunement* le maître, Monſieur, de 1769.
demeurer dans un *cu de ſac*, de dater vos lettres du mois d'*août*, quoique celui qui a donné ſon nom à ce mois ſe nommât *Auguſtus*, et d'appeler la ville de *Cadomum*, *Can*, quoiqu'on l'écrive *Caen*. Vous aurez pu voir des courtiſans chez le roi, ſans avoir jamais vu de courtiſanes chez la reine. Vous avez vu dans votre *cu de ſac* paſſer les coureurs du cardinal de *Rohan*, mais point de *coureuſes*. Vous aurez vu chez lui de beaux garçons et point de *garces*; des architraves dans ſon palais, et aucune *trave*. Les gendarmes qui font la revue dans la cour de l'hôtel de Soubiſe ſont ſi intrépides qu'il n'y en a pas un de *trépide*.

La langue d'ailleurs s'embellit tous les jours : on commence à *éduquer* les enfans au lieu de les élever; on *fixe* une femme au lieu de fixer les yeux ſur elle. Le roi n'eſt plus endetté envers le public, mais *vis-à-vis* le public. Les maîtres d'hôtel ſervent à préſent des *roaſt-beef* de mouton, tandis que le parlement *obtempère* ou n'*obtempère* pas aux édits.

Notre jargon deviendra ce qu'il pourra. Je ſuis moitié ſuiſſe et moitié ſavoyard, enſeveli à ſoixante et quinze ans ſous les neiges des Alpes et du mont





Jura ; je m'intéresse peu aux beautés anciennes et
1769. nouvelles de la langue française : mais je m'intéresse beaucoup à vos grands talens, à vos succès, au courage avec lequel vous avez dit quelques vérités. Vous en diriez de plus fortes, si ceux qui sont faits pour les redouter ne cherchaient point à les écraser; cependant elles percent malgré eux. Le temps amène tout, et la raison vient enfin consoler jusqu'aux misérables qui se sont déclarés contre elle. Le même imbécille, conseiller de grand'chambre, qui a donné sa voix contre l'inoculation, finira par inoculer son fils ; et, quand la campagne aura besoin de pluie, on ne fera plus promener la châsse de Ste *Geneviève* sur le pont Notre-Dame.

J'ai l'honneur d'être, etc.

## LETTRE LXIII.

### A M. TRANTZSCHEN,

*Premier lieutenant de l'infanterie saxone, à Ernsthal, près de Chemnitz, en Saxe.*

16 de mars.

MONSIEUR,

Si la vieillesse et la maladie l'avaient permis, j'aurais eu l'honneur de vous remercier plutôt de votre lettre et de votre dialogue. On dit que les Allemands sont fort curieux de généalogies : je vous crois descendu de *Lucien* en droite ligne ; vous lui

ressemblez par l'esprit; il se moquait, comme vous des prêtres de son temps : les choses n'ont guère 1769.
changé que de nom. Il y a toujours eu des fripons et des fanatiques qui ont voulu s'attirer de la considération en trompant les hommes, et toujours un petit nombre de gens sensés qui s'est moqué de ces charlatans.

Il est vrai que les énergumènes de ce temps-ci sont plus dangereux que ceux du temps de *Lucien*, votre devancier. Ceux-là ne voulaient que faire bonne chère aux dépens des peuples, ceux-ci veulent s'engraisser et dominer. Ils sont accoutumés à gouverner la canaille, ils sont furieux de voir que tous les gens bien élevés leur échappent. Leur décadence commence à être universelle dans l'Europe. Une certaine étrangère, nommée *la Raison*, a trouvé par-tout des apôtres depuis une quinzaine d'années. Son flambeau a éclairé beaucoup d'honnêtes gens, et a brûlé les yeux de quelques fanatiques qui crient comme des diables. Ils crieront bien davantage, s'ils voient votre joli dialogue.

Pour moi, Monsieur, je n'élève la voix que pour vous témoigner mon estime et ma reconnaissance, et pour vous dire avec quels sentimens respectueux j'ai l'honneur d'être,

Monsieur, votre, etc.







## LETTRE LXIV.

### A M. DUPATY,

### AVOCAT GÉNÉRAL DU PARLEMENT DE BORDEAUX.

A Ferney, 27 de mars.

MONSIEUR,

1769 Vous me traitez comme un rochelois; vous m'honorez de vos bontés et vous m'enchantez. Je suis un peu votre compatriote, étant de l'académie de la Rochelle. Mon cœur aurait été bien ému, si je vous avais entendu prononcer ces paroles : *Ce n'est pas au milieu d'eux qu'Henri IV aurait dit à Sully : Mon ami, ils me tueront.*

Lorsque je lus le discours que vous prononçâtes à l'académie, je dis : Voilà la pièce qui aurait le prix, si l'auteur ne l'avait pas donné. Vous avez signalé à la fois, Monsieur, votre patriotisme, votre générosité et votre éloquence. Un beau siècle se prépare; vous en serez un des plus rares ornemens; vous ferez servir vos grands talens à écraser le fanatisme qui a toujours voulu qu'on le prît pour la religion; vous délivrerez la société des monstres qui l'ont si long-temps opprimée, en se vantant de la conduire. Il viendra un temps où l'on ne dira plus *les deux puissances*; et ce sera à vous, Mon-

sieur, plus qu'à aucun de vos confrères, à qui on en aura l'obligation. Cette mauvaise et funeste plaisanterie n'a jamais été connue dans l'Eglise grecque; pourquoi faut-il qu'elle subsiste dans le peu qui reste de l'Eglise latine, au mépris de toutes les lois ? 1769.

Un évêque russe a été déposé depuis peu par ses confrères, et mis en pénitence dans un monastère, pour avoir prononcé ces mots : *Les deux puissances* : c'est ce que je tiens de la main de l'impératrice elle-même. Plût à Dieu que la France manquât absolument de lois ! on en ferait de bonnes. Lorsqu'on bâtit une ville nouvelle, les rues sont au cordeau : tout ce qu'on peut faire dans les villes anciennes, c'est d'aligner petit à petit. On peut dire, parmi nous, en fait de lois : *Hodièque manent vestigia ruris*.

*Henri IV* fut assez heureux pour regagner son royaume par sa valeur, par sa clémence et par la messe; mais il ne le fut pas assez pour le réformer. Il est triste que ce héros ait reçu le fouet à Rome, comme on le dit, sur les fesses de deux prêtres français. Nous sommes au temps où l'on fouette les papes; mais, en les fessant, on leur paye encore des annates. On leur prend Bénévent et Avignon, mais on les laisse nommer, dans nos provinces, des juges en dernier ressort, dans les causes ecclésiastiques. Nous sommes pétris de contradictions.

Travaillez, Monsieur, à nous débarbariser tout-à-fait; c'est une œuvre digne de vous et de ceux qui vous ressemblent. Je vais finir ma carrière; je



1769 vois, avec consolation, que vous en commencez une bien brillante.

Je vous remercie de la médaille dont vous daignez me favoriser; j'espère qu'un jour on en frappera une pour vous.

J'ai l'honneur d'être, etc.

## LETTRE LXV.

### A M. PANCKOUCKE.

A Ferney, mars.

En vous remerciant, Monsieur, de votre lettre et de votre beau présent (*), qui ornerait le cabinet d'un curieux. Vous vous êtes chargé d'un livre qui ne se débitera pas si bien (**). Je vous en ai averti dans un petit prologue de la Guerre de Genève, qui n'est pas encore parvenu jusqu'à vous. Les goûts changent aisément en France. On peut aimer *Henri IV* sans aimer la Henriade. On peut vendre des ornemens à la grecque, sans débiter Mérope et Oreste, toutes grecques que sont ces tragédies.

Et Gombaud tant loué garde encor la boutique.

Si j'avais un conseil à vous donner, ce serait de modérer un peu l'ancien prix établi à Genève, mais de ne point jeter à la tête une édition qu'alors on

(*) Les œuvres de M. de *Buffon*.

(**) L'édition in-4°. des œuvres de l'auteur, que M. *Panckoucke* venait d'acquérir de MM. *Cramer*.

jetté à ses pieds. Il faut que les chalans demandent, —
et non pas qu'on leur offre. Les filles qui viennent se 1769.
présenter sont mal payées ; celles qui sont difficiles font fortune ; c'est l'a, b, c, de la profession : imitez les filles ; soyez modeste pour être riche. *Interim* je vous embrasse, et suis de tout mon cœur, Monsieur, votre, etc.

## LETTRE LXVI.

### A M. DE SAINT-LAMBERT.

4 d'avril.

DE la coquetterie ! non, pardieu, mon cher confrère ou mon cher successeur ; ma franchise suissesse n'a ni rouge ni mouches.

Quand je vous dis que votre ouvrage est le meilleur qu'on ait fait depuis cinquante ans, je vous dis vrai. Quelques personnes vous reprochent un peu trop de *flots d'azur*, quelques répétitions, quelques longueurs, et souhaiteraient, dans les premiers chants, des épisodes plus frappans.

Je ne peux ici entrer dans aucun détail, parce que votre ouvrage court tout Genève, et qu'on ne le rend point ; mais soyez très-certain que c'est le seul de notre siècle qui passera à la postérité, parce que le fond en est utile, parce que tout y est vrai, parce qu'il brille presque par-tout d'une poésie charmante, parce qu'il y a une imagination toujours renaissante dans l'expression. Je déteste le fatras et

1769. le petit, et tout ce que je vois ailleurs est petit et fatras.

Qui diable vous a donné la Canonisation de St. *Cucufin*? il faut que ce soit quelque capucin. On pourra bientôt me canoniser aussi, car, depuis un mois, je ne vis que de jaunes d'oeufs, comme St. *Cucufin*. J'ai eu douze accès de fièvre; j'ai reçu bravement le viatique, en dépit de l'envie. J'ai déclaré expressément que je mourais dans la religion du roi très-chrétien et de la France ma patrie, *as it is establish'd by act of parliament*. Cela est fier et honnête (*).

(*) M. de *Voltaire* étant malade, dans le temps de Pâques, fit avertir le curé de Ferney de lui apporter le viatique. Le curé répondit qu'il ne le pouvait qu'après que M de *Voltaire* aurait rétracté les *mauvais* ouvrages qu'il avait faits.

M. de *Voltaire* impatienté lui écrivit cette lettre :

*Au curé de Ferney.*

Le jour des Rameaux.

Il n'y a que d'infames calomniateurs qui aient pu, Monsieur, vous dire les choses dont vous parlez. Je puis vous assurer qu'il n'y a pas un mot de vrai, et que rien ne doit s'opposer aux usages reçus. Vous êtes instruit, sans doute, des réglemens faits par les parlemens, et je ne doute pas que vous ne vous conformiez aux lois du royaume; vous êtes d'ailleurs bien persuadé de mon amitié. *Voltaire.*

Et le 31 de mars il fit la déclaration suivante, et communia.

*Déclaration par-devant notaire et procès verbal.*

Du 31 de mars.

Au château de Ferney, le 31 de mars 1769, par-devant le

Ma maladie m'a empêché d'écrire à M. *Grimm*, mais je ne l'en aime pas moins, lui et ma philosophe madame d'*Epinai*. 1769.

Je vous ai la plus sensible et la plus tendre obligation de vouloir bien engager M. le prince de *Beauvau* à daigner solliciter de toutes ses forces en faveur des *Sirven*. Votre cœur aurait été bien ému, si vous aviez vu cette déplorable famille, père, mère, filles, enfans : la mère rendant les derniers soupirs en me venant voir, les filles dans les convulsions du désespoir, le père, en cheveux blancs, baigné de larmes. Et qui a-t-on persécuté ainsi? la plus pure innocence et la probité la plus

notaire *Raffoz*, et en présence des témoins ci-après nommés, est comparu messire *François-Marie Arouet de Voltaire*, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, l'un des quarante de l'académie française, seigneur de Ferney, etc. demeurant en son château, lequel a déclaré que le nommé *Nonötte*, ci-devant soi-disant jésuite, et le nommé *Guyon*, soi-disant abbé, ayant fait contre lui des libelles aussi insipides que calomnieux, dans lesquels ils accusent ledit messire de *Voltaire* d'avoir manqué de respect à la religion catholique, il doit à la vérité, à son honneur et à sa piété, de déclarer que jamais il n'a cessé de respecter et de pratiquer la religion catholique professée dans le royaume, qu'il pardonne à ses calomniateurs, que si jamais il lui était *échappé quelque indiscrétion* préjudiciable à la religion de l'Etat, *il en demanderait pardon à* DIEU *et à l'Etat*, et qu'il a vécu et veut mourir dans l'observance de toutes les lois du royaume, et dans la religion catholique étroitement unie à ces lois.

Fait et prononcé audit château, lesdits jour, mois et an que dessus, en présence de R. P. sieur *Antoine Adam*, prêtre, ci-devant soi-disant jésuite, de, etc. etc. témoins requis et soussignés avec ledit M. de *Voltaire*, et moi dit notaire.



respectable. La destinée m'a envoyé cette famille ;
1769. il y a six ans que je travaille pour elle. Enfin, la lumière est parvenue dans les têtes de quelques jeunes conseillers de Toulouse, qui ont juré de faire amende honorable. Cuistres fanatiques de Paris, misérables convulsionnaires, singes changés en tigres, assassins du chevalier de *la Barre*, apprenez que la philosophie est bonne à quelque chose !

Je vous conjure, mon cher successeur, de presser la bonne volonté de M. le prince de *Beauvau*. Voici le moment d'agir. *Sirven*, condamné à mort, est actuellement devant ses juges ; ses filles sont auprès de moi ; je les ferai partir, si les juges veulent les

### *Autre déclaration.*

Du 1 d'avril.

Au même château de Ferney, à neuf heures du matin, le 1 d'avril 1769, par-devant ledit notaire, et en présence des témoins ci-après nommés, est comparu messire *François-Marie Arouet de Voltaire*, gentilhomme ordinaire, etc. lequel, immédiatement après avoir reçu, dans son lit où il est détenu malade, la sainte communion de monsieur le curé de Ferney, a prononcé ces propres paroles :

*Ayant mon* DIEU *dans ma bouche, je déclare que je pardonne sincèrement à ceux qui ont écrit au roi des calomnies contre moi, et qui n'ont pas réussi dans leurs mauvais desseins.*

De laquelle déclaration ledit messire de *Voltaire* a requis acte que je lui ai octroyé en présence du révérend sieur *Pierre Gros*, curé de Ferney, d'*Antoine Adam*, prêtre, ci-devant soi-disant jésuite, de, etc. etc. témoins soussignés avec ledit M. de *Voltaire*, et moi dit notaire, au château de Ferney, lesdits heure, jour, mois et an.

interroger. Je me recommande à vos bontés et à celles de M. le prince de *Beauvau*. 1769.

Je vous embrasse de tout mon cœur, sans cérémonie; mais c'est avec la plus profonde estime et la plus sincère amitié.

## LETTRE LXVII.

### A M. SAURIN.

A Ferney, 5 d'avril.

Je vous remercie très-sincèrement, mon cher confrère, de votre Spartacus; il était bon, et il est devenu meilleur. Les oreilles d'âne de *Martin Fréron* doivent lui allonger d'un demi-pied.

Je ne vous dirai pas seulement que cette pièce fasse fondre en larmes; mais je vous dirai qu'elle intéresse quiconque pense, et qu'à chaque page le lecteur est obligé de dire: Voilà un esprit supérieur. J'aime mieux cent vers de cette pièce que tout ce qu'on a fait depuis *Jean Racine*. Tout ce que j'ai vu depuis soixante ans est boursoufflé, ou plat, ou romanesque. Je ne vois point, dans votre pièce, ce charlatanisme de théâtre qui en impose aux sots, et qui fait crier miracle au parterre welche; *neque, te ut miretur turba, labores*.

Le rôle de *Spartacus* me paraît, en général, supérieur au *Sertorius* de *Corneille*.

Vous m'avez piqué: j'ai relu l'*Esprit des lois*; je suis toujours de l'avis de madame *du Deffant*.

1769. J'aime mieux l'instruction donnée par l'impératrice de Russie, pour la rédaction de son code ; cela est net, précis ; il n'y a point de contradictions ni de fausses citations. Si *Montesquieu* n'avait pas aiguisé son livre d'épigrammes contre le pouvoir despotique, les prêtres et les financiers, il était perdu ; mais les épigrammes ne conviennent guère à un objet aussi sérieux. Toutefois je loue beaucoup son livre, parce qu'il faut louer la liberté de penser. Cette liberté est un service rendu au genre-humain.

J'ai été sur le point de mourir, il y a quelques jours. J'ai rempli, à mon dixième accès de fièvre, tous les devoirs d'un officier de la chambre du roi très-chrétien, et d'un citoyen qui doit mourir dans la religion de sa patrie. J'ai pris acte formel de ces deux points par-devant notaire, et j'enverrai l'acte à notre cher secrétaire, pour le déposer dans les archives de l'académie, afin que la prêtraille ne s'avise pas, après ma mort, de manquer de respect au corps dont j'ai l'honneur d'être. Je vous prie d'en raisonner avec M. d'*Alembert*. Vous savez que, pour avoir une place en Angleterre, quelle qu'elle puisse être, fût-ce celle de roi, il faut être de la religion du pays, *telle qu'elle est établie par acte du parlement*. Que tout le monde pense ainsi, et tout ira bien ; et, à fin de compte, il n'y aura plus de sots que parmi la canaille qui ne doit jamais être comptée.

Je vous embrasse très-philosophiquement et très-tendrement. *V.*

LETTRE

## LETTRE LXVIII.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

9 d'avril.

MON cher ange, je n'ai point entendu parler des remarques de l'aréopage ; je les attendrai très-patiemment. L'état où je suis ne me permettrait guère actuellement de m'occuper d'un travail qui demande qu'on ait tout son esprit à soi. 1769.

J'ai toujours un peu de fièvre depuis six semaines, et j'en ai essuyé dix accès assez violens. On en rira tant qu'on voudra ; mais j'ai été obligé de faire, au dixième accès, ce qu'on fait dans un diocèse ultramontain. Quand cette cérémonie passera de mode, je ne serai pas assurément un des derniers à me déclarer contre elle ; mais je ne vois pas qu'il faille se faire regarder comme un monstre par les barbares au milieu desquels je suis, pour un mince déjeûné : c'est d'ailleurs un devoir de citoyen ; le mépris marqué de ce devoir aurait entraîné des suites désagréables pour ma famille. Vous savez ce qui est arrivé à *Boindin*, pour n'avoir pas voulu faire comme les autres. Il faut être poli, et ne point refuser un dîner où l'on est prié, parce que la chère est mauvaise.

On m'assure que *Stopani* est pape. Il me doit assurément sa protection ; car il y a deux mois que nous jouâmes, aux trois dés, la place vacante du





saint-siége. Je tirai pour *Stopani*, et j'amenai rafle.
1769. Vous avez eu la bonté de m'envoyer une lettre de M. *Bachelier*. Comme je ne sais point sa demeure, voulez-vous bien me permettre de vous adresser ma réponse.

Je me flatte que madame d'*Argental* est en bonne santé. Conservez la vôtre, mon cher ange; jouissez d'une vie agréable: quand je finirai la mienne, ce sera en vous aimant.

## LETTRE LXIX.

### A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 15 d'avril.

Après douze accès de fièvre dont je me suis tiré tout seul, je remplis, en revenant pour quelque temps à la vie, un des devoirs les plus chers à mon cœur, en vous renouvelant, Monseigneur, un attachement qui ne peut finir qu'avec moi.

Je dois d'abord vous dire, comme au chef de l'académie, que j'ai fait à l'égard de la religion tout ce que la bienséance exige d'un homme qui est d'un corps à qui le mépris de ces bienséances pourrait attirer une partie des reproches que l'on eût faits à ma mémoire. J'ai déclaré même que je voulais mourir dans la religion professée par le roi, et reçue dans l'Etat. Je crois avoir prévenu par-là toutes les interprétations malignes qu'on pourrait faire de cette action de citoyen, et je me flatte que

vous m'approuvez. Je suis d'ailleurs dans un diocèse 1769.
ultramontain, gouverné par un évêque fanatique qui est un très-méchant homme, et dont il fallait désarmer la superstition et la malice.

Si on vous parlait de cette aventure, par hasard, j'espère que vous me rendrez la justice que j'attends de la bonté de votre cœur. Si vous savez railler ceux qui vous sont attachés, vous savez encore plus leur rendre de bons offices, et je compte plus sur votre protection que sur vos plaisanteries, dans une occasion qui, après tout, ne laisse pas d'avoir quelque chose de sérieux.

Une chose non moins sérieuse pour moi, est la dernière lettre dont vous m'avez honoré. Vous m'y disiez que vous aviez daigné commencer un petit écrit dans lequel vous aviez la bonté de m'avertir des méprises où je pouvais être tombé sur quelques anecdotes du siècle de *Louis XIV*. Si vous aviez persisté dans cette bonne volonté, j'en aurais profité pour les nouvelles éditions qui se font à Genève, à Leipsick et dans Avignon.

Il y a, à la vérité, dans cette histoire, quelques anecdotes bien étonnantes. Celle de l'homme au masque de fer, dont vous connaissez toute la vérité; celle du traité secret de *Louis XIV* avec *Léopold*, ou plutôt avec le prince *Lobkovitz*, pour ravir la Flandre à son beau-frère, encore enfant; traité singulier qui existe dans le dépôt des affaires étrangères, et dont j'ai eu la copie. La révélation de la confession de *Philippe V*, faite au duc d'*Orléans*, régent, par le jésuite d'*Aubenton*, friponnerie plus





ordinaire qu'on ne croit, et dont M. le comte de
1769 *Fuentes* et M. le duc de *Villa Hermosa* ont la preuve en main ; la conduite et la condamnation de ce pauvre fou de *Lalli*, d'après deux journaux très-exacts : enfin, je n'ai écrit que les choses dont j'ai eu la preuve, ou dont j'ai été témoin moi-même. Je ne crois pas que jamais aucun historien ait fait l'histoire de son temps avec plus de vérité, et en même temps avec plus de circonspection ; mais, de toutes les vérités que j'ai dites, les plus intéressantes pour moi sont celles qui célèbrent votre gloire. Si je me suis trompé dans quelques occasions, j'ai droit de m'adresser à vous pour être remis sur la voie. Vous savez que *Polybe* fut instruit plus d'une fois par *Scipion*.

Il y aura incessamment une nouvelle édition du Siècle de *Louis XIV*, in-4°. M. le comte de *Saint-Florentin* m'a mandé qu'il n'y aurait aucun inconvénient à la présenter au roi, mais je ne ferai rien sans votre approbation. Vous savez que je suis sans aucun empressement sur ces bagatelles. Je sais, il y a long-temps, avec quelle indifférence elles sont reçues, et qu'on ne doit guère attendre de complimens que de la postérité ; mais daignez songer que j'ai travaillé pour elle et pour vous. Je touche à cette postérité, et vos bontés me rendent le temps présent supportable.

Agréez, Monseigneur, mon très-tendre respect.

*Voltaire.*

cin de Rome, tandis que l'autre me poursuivait auprès du roi, et que *Rezzonico* envoya à l'ex-jésuite, nommé *Nonotte*, résidant à Besançon, un bref dans lequel je suis déclaré, atteint et convaincu de plus d'une maladie incurable. Il est vrai que ce bref n'est pas tout-à-fait aussi violent que celui dont on a affublé le duc de *Parme*; mais enfin j'y suis menacé de mort subite. 1769.

Vous savez que je n'ai pas deux cents mille hommes à mon service, et que je suis quelquefois un peu goguenard. J'ai donc pris le parti de rire de la médecine avec le plus profond respect, et de déjeûner comme les autres avec des attestations d'apothicaires.

Sérieusement parlant, il y a eu, à cette occasion, des friponneries de la faculté, si singulières que je ne peux vous les mander, pour ne pas perdre de pauvres diables qui, sans m'en rien dire, se sont saintement parjurés pour me rendre service (*). Je suis un vieux malade dans une position très-délicate, et il n'y a point de lavement et de pilules que je ne prenne tous les mois, pour que la faculté me laisse vivre et mourir en paix.

N'avez-vous jamais entendu parler d'un nommé *le Bret*, trésorier de la marine, que j'ai fort connu, et qui, en voyageant, se fesait donner l'extrême-onction dans tous les cabarets; j'en ferai autant quand on voudra.

(*) Ils avaient fabriqué chez le curé de Ferney, et certifié une profession de foi de M. de *Voltaire*.



1769. Oui, j'ai déclaré que je déjeûnais à la manière de mon pays : mais si vous étiez turc, m'a-t-on dit, vous déjeûneriez donc à la façon des Turcs? oui, Messieurs.

De quoi s'avise mon gendre d'envoyer ces quatre Homélies; elles ne sont faites que pour un certain ordre de gens. Il faut, comme disent les Italiens, donner *cibo per tutti*.

Vous saurez, Madame, qu'il y a une trentaine de cuisiniers répandus dans l'Europe, qui, depuis quelques années, font des petits pâtés dont tout le monde veut manger. On commence à les trouver fort bons, même en Espagne. Le comte d'*Aranda* en mange beaucoup avec ses amis. On en fait en Allemagne, en Italie même; et certainement, avant qu'il soit peu, il y aura une nouvelle cuisine.

Je suis bien fâché de n'avoir pas *la Princesse printannière* dans ma bibliothéque; mais j'ai l'*Oiseau bleu* et *Robert le diable*. Je parie que vous n'avez jamais lu *Clélie* ni l'*Astrée*; on ne les trouve plus à Paris. *Clélie* est un ouvrage plus curieux qu'on ne pense; on y trouve les portraits de tous les gens qui fesaient du bruit dans le monde du temps de mademoiselle *Scudéry*; tout port-royal y est; le château de *Villars*, qui appartient aujourd'hui à M. le duc de *Praslin*, y est décrit avec la plus grande exactitude.

Mais, à propos de romans, pourquoi, Madame, n'avez-vous pas appris l'italien? Que vous êtes à plaindre de ne pouvoir pas lire, dans sa langue, l'*Arioste*, si détestablement traduit en français!

Votre

Votre imagination était digne de cette lecture ; c'eſt la plus grande louange que je puiſſe vous donner, et la plus juſte. Soyez très-sûre qu'il écrit beaucoup mieux que *la Fontaine*, et qu'il eſt cent fois plus peintre qu'*Homère*, plus varié, plus gai, plus comique plus intéreſſant, plus ſavant dans la connaiſſance du cœur humain que tous les romanciers enſemble, à commencer par l'hiſtoire de *Joſeph* et de la *Putiphar*, et à finir par *Paméla*. Je ſuis tenté, toutes les années, d'aller à Ferrare, où il a un beau mauſolée; mais, puiſque je ne vais point vous voir, Madame, je n'irai pas à Ferrare. 1769.

Vous me faites un grand plaiſir de me dire que votre ami ſe porte mieux. Mettez-moi aux pieds de votre grand'maman ; mais ſi elle n'a pas le bonheur d'être folle de l'*Arioſte*, je ſuis au déſeſpoir de ſa ſageſſe. Portez-vous bien, Madame ; amuſez-vous comme vous pourrez. J'ai encore la fièvre toutes les nuits, et je m'en moque.

Amuſez-vous, encore une fois, fût-ce avec les *Quatre fils Aimon* ; tout eſt bon, pourvu qu'on attrape le bout de la journée, qu'on ſoupe et qu'on dorme ; le reſte eſt vanité des vanités, comme dit l'autre ; mais l'amitié eſt choſe véritable.





# LETTRE LXXII.

## A M. GAILLARD.

A Ferney, 28 d'avril.

1769. Je vous affure, Monfieur, qu'un vaiffeau arrive plus vîte de Moka à Marfeille, que votre *Siècle de François I* n'eft arrivé de Paris à Ferney. Mon gendre *Dupuits* l'avait laiffé à Paris; je ne l'ai eu que depuis huit jours. Grand merci de m'avoir fait paffer une femaine fi agréable. Vous m'avez inftruit, et vous m'avez amufé : ce font deux grands fervices que vous m'avez rendus.

Je n'aime guère *François I*, mais j'aime fort votre ftyle, vos recherches, et fur-tout votre efprit de tolérance. Vous avez beau dire et beau faire, *Charles-quint* n'a jamais brûlé de luthériens à petit feu; on ne les a pas guindés au haut d'une perche, en fa préfence, pour les defcendre, à plufieurs reprifes, dans le bûcher, et pour leur faire favourer, pendant cinq ou fix heures, les délices du martyre. *Charles-quint* n'a jamais dit que, fi fon fils ne croyait pas la tranffubftantiation, il ne manquerait pas de le faire brûler, pour l'édification de fon peuple. Je ne vois guère, dans *François I*, que des actions ou injuftes ou honteufes, ou folles. Rien n'eft plus injufte que le procès intenté au connétable qui s'en vengea fi bien, et que le fupplice de *Samblançai* qui ne fut vengé par perfonne. L'atrocité et la bêtife d'accufer un pauvre chimifte

italien d'avoir empoisonné le dauphin son maître, — 1769.
à l'instigation de *Charles-quint*, doit couvrir *François I* d'une honte éternelle. Il ne sera jamais honorable d'avoir envoyé ses deux enfans en Espagne, pour avoir le loisir de violer sa parole en France.

Quelques pensions données et mal payées à des pédans du collége royal, ne compensent point tant d'actions odieuses; toutes ses guerres en Italie sont conduites avec démence. Point d'argent, point de plan de campagne, son royaume est toujours exposé à la destruction; et, pour comble de honte, il se croit obligé de s'allier avec les Turcs, dans le temps que *Charles-quint* délivre dix-huit mille captifs chrétiens des mains de ces mêmes Turcs. En un mot, vous me paraissez meilleur historien que l'amant de la *Pisseleu* ne me paraît un grand roi. Ce n'est pas que je sois enthousiasmé de son prédécesseur *Louis XII*, encore moins de *Charles VIII*. J'ai la consolation d'abhorrer *Louis XI*, de ne faire nul cas de *Charles VII*. Il est triste que la nation n'ait pas mis *Charles VI* aux petites-maisons. *Charles V* du moins était assez adroit, mais il y a un intervalle immense entre lui et un grand homme. Enfin, depuis St *Louis* jusqu'à *Henri IV*, je ne vois rien; aussi les recueils de l'histoire de France ennuient-ils toutes les nations, ainsi que moi. *David Hume* a un très-grand avantage sur l'abbé *Velly* et consorts; c'est qu'il a écrit l'histoire des Anglais, et qu'en France on n'a jamais écrit l'histoire des Français. Il n'y a point de gros laboureur en Angleterre qui n'ait la grande charte chez

lui, et qui ne connaisse très-bien la constitution de
1769. l'Etat. Pour notre histoire, elle est composée de tracasseries de cour, de grandes batailles perdues, de petits combats gagnés, et de lettres de cachet. Sans cinq ou six assassinats célèbres, et sur-tout sans la Saint-Barthelemi, il n'y aurait rien de si insipide. Remarquez encore, s'il vous plaît, que nous sommes les derniers en tout; que nous n'avons jamais rien inventé; et qu'enfin, à dire la vérité, nous n'existons aux yeux de l'Europe que dans le siècle de *Louis XIV*. J'en suis fâché; mais la chose est ainsi. Convenez-en de bonne foi, comme je conviens que vous faites honneur au siècle de *Louis XIV*, et que vous êtes savant, exact, sage et éloquent. Croyez que mon estime pour vous est égale à mon mépris pour la plupart des choses; c'était à vous à faire le Siècle de *Louis XIV*. Une édition nouvelle de ce Siècle unique paraîtra bientôt. J'ai eu soin de corriger les bévues de l'imprimeur et les miennes; mais, comme je ne revois point les épreuves, il y aura toujours quelques fautes. Je me donne actuellement du bon temps, attendu que j'ai été à la mort, il y a quinze jours. Comptez que je vous estimerai, que je vous aimerai jusqu'à ce que j'aille embrasser *Quinault* et le *Tasse*, à la barbe de *Nicolas Boileau*.

## LETTRE LXXIII.

### A M. THIRIOT.

Le 28 d'avril.

J'AI peur que mon ancien ami ne connaisse pas le tripot auquel il a affaire. Je ne crois pas qu'il y ait aucun de ces animaux-là à qui DIEU ait daigné donner le goût et le sens commun ; ils aiment d'ailleurs passionnément leur intérêt, et ne l'entendent point du tout. Il n'y en a point qui n'ait la rage de vouloir mettre du sien dans les choses qu'on lui confie. Ils ne jugent jamais de l'ensemble que par la partie qui les regarde, et dans laquelle ils croient pouvoir réussir. 1769.

De plus, le détestable goût d'un petit siècle qui a succédé à un grand siècle, égare encore leur pauvre jugement. Le vieux vin de Falerne et de Cécube ne se boit plus ; il faut la lie du vin plat de *La Chaussée*.

A propos de plat, rien ne serait en effet plus plat et plus grossier que de dire en face à un homme : *En dusses-tu crever* ; mais le dire à un mort, me paraît fort plaisant.

Au reste, vous avez très-bien fait de jeter la vue sur *Préville*. Tâchez de tirer parti de la facétie du jeune magistrat. Je crois que l'aréopage histrionique n'est pas riche en comédies. Tous les jeunes gens qui ont la rage des vers font des tragédies dès qu'ils sortent du collége.

L'épître de M. *Ruhlières* est pleine d'esprit, de
1769 vérité, de gaieté et de vers charmans; elle mérite d'être parfaite. Je lui écris ce que j'en pense (*).

Bonsoir; je suis bien malade, mais j'ai encore de la force. Il est défendu aux malades de trop causer, ainsi je vous embrasse sans bavarder davantage. Je vous envoie un de mes *Testamens* pour vous amuser.

## LETTRE LXXIV.

### A M. L'ABBÉ FOUCHER,

### DE L'ACADÉMIE ROYALE DES BELLES-LETTRES.

(*Ecrite sous le nom de l'abbé Bigex.*)

A Ferney, 30 d'avril.

MONSIEUR,

Je suis un homme de lettres, et je n'ai jamais rien publié; ainsi je suis aussi obscur que beaucoup de mes confrères qui ont écrit. Je suis à la campagne depuis quelques années, auprès d'un bon vieillard qui, en son temps, ne laissa pas d'écrire beaucoup, et qui cependant est fort connu. J'ai eu l'honneur de vivre familièrement avec le neveu de feu l'abbé *Bazin* qui répondit si poliment et si plaisamment à M. *Larcher*, ce superbe ennemi de

(*) Voyez le volume des Lettres en vers et en prose.

l'abbé *Bazin*. Permettez que j'aye aussi l'honneur de vous répondre. Je n'entends rien à la raillerie; mais j'espère que vous serez content de ma politesse. 1769.

On m'a mandé, Monsieur, que vous aviez bien maltraité le bon vieillard auprès de qui je cultive les léttres; on dit que c'est dans le vingt-septième volume des *Mémoires de l'académie des belles-lettres*, page 331. Je n'ai point ce livre; c'est à vous à voir, Monsieur, si les paroles qu'on m'a rapportées sont les vôtres; les voici: « M. de *Voltaire*, par » une méprise assez singulière, transforme en hom» me le titre du livre intitulé *le Sadder. Zoroastre*, » dit-il, dans les écrits conservés par *Sadder*, feint » que DIEU lui fit voir l'enfer et les peines réservées » aux méchans, etc. Je parierais bien que M. de » *Voltaire* n'a pas lu le *Sadder*, etc.

Permettez, Monsieur, que je défende, devant vous et devant l'académie des belles-lettres, la cause d'un homme hors de combat, qui ne peut se défendre lui-même. J'ai consulté le livre que vous citez, et que vous censurez. Le titre n'est pas *Histoire universelle*, comme vous le dites, mais Essai sur l'Histoire générale et sur les mœurs et l'esprit des nations. L'endroit que vous citez, et sur lequel vous offrez de parier, est à la page 63 de la nouvelle édition de 1761, tome I. Voici les propres paroles: « C'est dans ces dogmes qu'on trouve, » ainsi que dans l'Inde, l'immortalité de l'ame, et » une autre vie heureuse ou malheureuse. C'est-là » qu'on voit expressément un enfer. *Zoroastre*,

—— » dans les écrits que le *Sadder* a rédigés, dit que
1769. » DIEU lui fit voir cet enfer, et les peines réservées
» aux méchans, etc.

Vous voyez bien, Monsieur, que l'auteur n'a point dit, *Zoroastre, dans les écrits conservés par Sadder*. Vous concevez bien que le *Sadder* ne peut pas être un homme, mais un écrit. C'est ainsi qu'on dit, les choses annoncées par l'Ancien testament, et prouvées par le Nouveau; la destruction de Troye négligée par *Homère*, et connue par l'*Enéide*; l'*Iliade d'Homère* abrégée par la traduction de *la Mothe*; les *Fables d'Esope* embellies par les *Fables de la Fontaine*.

Vous voulez parier, Monsieur, que ce pauvre bon homme, que vous traitez un peu durement, n'a jamais lu le *Sadder*. Je lui ai montré aujourd'hui la petite correction que vous lui faites, et votre offre de lui gagner son argent. « Hélas! m'a-t-il » dit, qu'il se garde bien de parier, il perdrait à » coup sûr. Je me souviens d'avoir lu autrefois » dans le *Sadder*, porte 32 : *Si quelque homme docte » veut lire le livre de Vesta, il faut qu'il en apprenne » les propres paroles, afin qu'il puisse citer juste.* » C'est un excellent conseil que le *Sadder* donne » aux critiques.

» Le même *Sadder*, porte 46, dit (autant qu'il » m'en souvient) : *Il ne faut pas reprendre injustement » et tromper les lecteurs; c'est le péché d'Hamimâl: » quand vous avez été coupable de ce péché, il faut » faire excuse à votre adversaire; car, si votre ad- » versaire n'est pas content de vous, sachez que vous*

» *ne pourrez jamais passer, après votre mort, sur le* 
» *pont aigu. Allez donc trouver votre adversaire que* 1769.
» *vous avez contristé mal à propos; dites-lui: J'ai*
» *tort, je m'en répens; sans quoi il n'y a point de*
» *salut pour vous.*

» Il faut encore, m'a dit ce bon vieillard, que
» M. l'abbé *Foucher* ait la bonté de lire les portes
» 57 et 58 : il y verra que DIEU ordonne *qu'on*
» *dise toujours la vérité.* Je ne doute pas que M.
» l'abbé *Foucher* n'aime beaucoup la vérité. Il a
» bien dû concevoir qu'il est impossible que le
» *Sadder* signifie un homme, et non pas un livre.
» Les Italiens sont le seul peuple de la terre chez
» qui on accorde l'article *le* aux auteurs. Le *Dan-*
» *te*, le *Pulci*, le *Boyardo*, l'*Arioste*, le *Tasse*; mais
» on n'a jamais dit chez les Latins, le *Virgile*, ni
» chez les Grecs, l'*Homère*; ni chez les Asiatiques,
» l'*Esope*; ni chez les Indiens, le *Brama*; ni chez
» les Persans, le *Zoroastre*; ni chez les Chinois,
» le *Confutzé*. Il était donc impossible que le *Sad-*
» *der* signifiât un homme et non pas un livre. Il est
» donc nécessaire et décent que cette bévue de M.
» l'abbé *Foucher* soit corrigée, et qu'il ne tombe
» plus dans le péché d'*Hamimâl.*

» Quant au pari qu'il veut faire, il est vrai que
» *Roquebrune*, dans le *Roman comique*, offre tou-
» jours de parier cent pistoles; il est vrai que *Mon-*
» *tagne* dit; *Il faut parier, afin que votre valet puisse*
» *vous dire au bout de l'année: Monsieur, vous avez*
» *perdu cent écus en vingt fois pour avoir été igno-*
» *rant et opiniâtre.* Je ne crois point M. l'abbé *Fou-*



——— » *cher* ignorant, au contraire, on m'a dit qu'il
1769. » était très-ſavant. Je ne crois point non plus qu'il » ſoit opiniâtre, et je ne veux lui gagner ni cent » piſtoles ni cent écus. »

Voilà, Monſieur, mot pour mot, tout ce que m'a dit l'homme plus que ſeptuagénaire, et fort près d'être octogénaire, que vous avez contriſté au mépris des lois du *Sadder*. Il n'eſt nullement fâché de votre mépriſe; il vous eſtime beaucoup: j'en uſe de même, et c'eſt avec ces ſentimens que j'ai l'honneur d'être, etc. *Bigex*.

## LETTRE LXXV.

### A M. LE KAIN.

30 d'avril.

On avait prévenu, il y a quinze jours, mon cher ami, le réſultat que vous m'avez envoyé. Le jeune homme dont il eſt queſtion donne de grandes eſpérances; car, ayant fait cet ouvrage avec une rapidité qui m'étonne, et n'ayant pas mis plus de douze jours à le compoſer, il s'eſt fait la loi de l'oublier pendant quatre ou cinq mois, et de le retoucher enſuite de ſang-froid avec autant de ſoin qu'il y avait mis d'abord de vivacité. Des raiſons eſſentielles l'obligent à garder l'incognito. Je penſe que plus il ſera inconnu, plus il pourra vous être utile; que la pièce d'ailleurs me paraît ſage, d'une morale très-pure, et remplie de maximes qui doivent plaire à tous les honnêtes gens. ....

On peut faire des applications malignes, mais il me semble qu'elles seraient bien forcées. Le Tartufe et Mahomet sont certainement susceptibles d'allusions plus dangereuses; cependant on les représente souvent sans que personne en murmure. 1769.

L'intérêt que je prends au jeune auteur, et mon amour pour la tolérance, qui est en effet le sujet de la pièce, me font désirer passionnément que cette tragédie paraisse, embellie par vos rares talens.

Si on s'obstinait à reconnaître l'inquisition dans le tribunal des prêtres païens, je n'y vois ni aucun mal ni aucun danger. L'inquisition a toujours été abhorrée en France. On vient de couper les griffes de ce monstre en Espagne et en Portugal. Le duc de *Parme* a donné à tous les souverains l'exemple de la détruire. Si les mauvais prêtres sont peints dans la pièce avec les traits qui leur conviennent, l'éloge des bons prêtres se trouve en plusieurs endroits.

Enfin, le jugement de l'empereur, qui termine l'ouvrage, paraît dicté pour le bonheur du genre-humain.

J'ai prié M. d'*Argental*, de la part de l'auteur, de me renvoyer votre manuscrit, sur lequel on porterait incontinent soixante ou quatre-vingt vers nouveaux qui me semblent fortifier cet ouvrage, augmenter l'intérêt, et rendre encore plus pure la saine morale qu'il renferme. Je renverrais le manuscrit sur le champ; il n'y aurait pas un moment de perdu.

Je crois que, dans les circonstances présentes, il



1769. conviendrait que la pièce fût jouée sans délai, fût-ce dans le cœur de l'été. L'auteur ne demande point un grand nombre de représentations ; il ne veut point de rétribution ; il ne souhaite que le suffrage des connaisseurs et des gens de bien. Quand la pièce aura passé une fois à la police, elle restera à vos camarades, et la singularité du sujet pourra attirer toujours un grand concours.

J'ai mandé, autant qu'il m'en souvient, à monsieur et à madame d'*Argental*, tout ce que je vous écris. Je m'en rapporte entièrement à eux. Ils honorent l'ouvrage de leur approbation; ils peuvent le favoriser, non-seulement par eux-mêmes, mais par leurs amis. On attend tout de leur bonté, de leur zèle et de leur prudence.

Je vous embrasse de tout mon cœur, mon cher grand acteur, et je vous prie de seconder, de tout votre pouvoir, les bons offices de mes repectables amis. *V.*

## LETTRE LXXVI.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Mai.

VOICI, mon divin ange, ma réponse à *le Kain* et aux idées du tripot, dont quelques-unes sont bonnes et d'autres très-mauvaises. La vie est courte. J'attends, avec impatience, le manuscrit que je vous ai demandé.

Béni ſoit cependant le duc de *Parme*, béni ſoit le comte d'*Aranda*; béni ſoit le comte de *Carvalho* 1769.
qui a fait incarcérer l'évêque de Coimbre, lequel évêque avoit fourré mon nom, aſſez mal à propos, dans un mandement ſéditieux, s'en prenant à moi de ce que les yeux de l'Europe commençaient à s'ouvrir. Son mandement a été brûlé par monſieur le bourreau de Lisbonne; mais à Paris la grand'-chambre a fait brûler le poëme de la Loi naturelle, l'ouvrage le plus patriotique et le plus véritablement pieux qu'ait notre poéſie françaiſe. Cette bêtiſe barbare eſt digne de ceux qui ont voulu proſcrire l'inoculation. Les Velches feront long-temps velches. Le fond de la nation eſt fou et abſurde; et, ſans une vingtaine de grands-hommes, je la regarderais comme la dernière des nations.

Je tremble beaucoup pour le mari d'une très-aimable femme que madame *du Deffant* appelle ſa grand'maman, et que madame *Denis* alla voir en revenant à Paris. J'ai peur qu'il n'y ait des changemens qui vous feraient déſagréables, et dont je ſerais extrêmement affligé. Cependant il faut s'attendre à tout, et être bien sûr de tout regarder avec des yeux philoſophiques.

J'eſpère que mes anges feront toujours auſſi heureux qu'ils méritent de l'être.

M. du *Tillot* n'eſt-il pas toujours premier miniſtre de *Parme*? mais n'a-t-il pas un autre nom et un autre titre?



## LETTRE LXXVII.

### AU MEME.

3 de mai.

1769. Il y a peut-être, mon cher ange, je ne sais quoi de fat à vous envoyer sa médaille; mais il faut que du moins je vous présente mes hommages en effigie, puisque je ne peux les apporter en personne.

L'ami *Marin* m'a appris qu'il y a un conseiller du châtelet qui n'est pas conseiller du Parnasse; cela ne m'étonne ni ne m'épouvante. Renvoyez-moi toujours les Guèbres; on y insérera environ quatre-vingts vers nouveaux que l'auteur m'a envoyés; on y mettra un petit mot de préface, dans laquelle on dira que l'auteur avait fait d'abord de cette pièce une tragédie chrétienne; que, sur les représentations de ses amis, il avait cru le christianisme trop respectable pour le mettre encore sur le théâtre, après tant de tragédies saintes que nous avons; qu'il a substitué les Guèbres aux chrétiens, avec d'autant plus de vraisemblance que les Guèbres ou Parsis étaient alors persécutés. On pourrait alors faire entendre raison à ce maudit conseiller; on pourrait s'adresser, par madame d'*Egmont*, à M. de *Richelieu*, si vous approuvez cette tournure. Au pis aller, on ferait imprimer l'ouvrage bien corrigé et un peu embelli, avec une préface honnête pour l'édification du prochain.

On ne fera rien sans l'ordre de mes anges.

## LETTRE LXXVIII.

### A M. LE PRINCE DE LIGNE.

5 de mai.

VOUS daignez quelquefois, Monsieur le Prince, ranimer, par vos bontés, un vieillard malade. 1769.

Quoique je sois mort au monde, votre souvenir ne m'en est pas moins précieux.

Vous jouissez à présent des plaisirs de Paris, et vous les faites; mais je suis persuadé qu'au milieu de ces plaisirs, vous goûtez la noble satisfaction de voir le règne de la raison qui s'avance par-tout à grands pas. *Ferdinand II* n'aurait jamais osé proscrire la bulle *In cœna domini*. Il y aura enfin des philosophes à Vienne, et même à Bruxelles. Les hommes apprendront à penser, et vous ne contribuerez pas peu à cette bonne œuvre.

On substitue déjà, presque par-tout, la religion au fanatisme. Les bûchers de l'inquisition sont éteints en Espagne et en Portugal. Les prêtres apprennent enfin qu'ils doivent prier DIEU pour les laïques, et non les tyranniser. On n'aurait jamais osé imaginer cette révolution, il y a cinquante ans; elle console ma vieillesse que vous égayez par votre très-aimable lettre.

Agréez, monsieur le Prince, avec votre bonté ordinaire, le respect et l'attachement du solitaire *V.*

## LETTRE LXXIX.

### A M. L'ABBÉ AUDRA,

*Baron de Saint-Juſt, chanoine de Toulouſe, profeſſeur royal d'hiſtoire en la même ville.*

Le 5 de mai.

1769. VOUS voilà donc, Monſieur, profeſſeur en incertitudes, vous ne le ſerez jamais en menſonges. Si j'étais plus jeune, ſi j'avais de la ſanté, je travaillerais de bon cœur à ce que vous me propoſez ; mais je vois que je ſerai obligé de m'en tenir à la philoſophie de l'hiſtoire. Si vous n'avez point ce petit livre, j'aurai l'honneur de vous l'envoyer par la voie que vous m'indiquerez.

*Sirven* ſera ſans doute allé conſulter ſecrétement ſes parens et ſes amis vers Mazamet. Je me repoſe, de la juſtice qu'on lui doit, ſur vos bontés et ſur celle des magiſtrats à qui vous avez inſpiré tant de bienveillance pour lui. Sa cauſe d'ailleurs eſt ſi bonne et ſi claire, qu'il faudrait être également aveugle et méchant pour le condamner.

Je voudrais être caché dans un coin à Toulouſe, le jour que ſon innocence ſera reconnue. S'il faut faire partir ſes filles, je les enverrai à Toulouſe au premier ordre que vous me donnerez. Je ne trouverai rien dans l'hiſtoire moderne qui me plaiſe davantage que la juſtification des *Calas* et des *Sirven*.

Adieu, Monſieur ; on ne peut vous eſtimer et vous aimer plus que vous l'êtes du ſolitaire *V.*

LETTRE

## LETTRE LXXX.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 de mai.

ON renvoie aux divins anges, les Deux frères, avec les quatre-vingts vers nouveaux qu'on avait promis. On y ajoute la préface honnête qui doit faire passer l'ouvrage, si on a encore le sens commun à Paris. Il me paraît juste que *Marin* et *le Kain* partagent le profit de l'édition. 1769.

Mes chers anges sont tout ébouriffés d'un déjeûné par-devant notaire; mais s'ils savaient que tout cela s'est fait par le conseil d'un avocat qui connaît la province; s'ils savaient à quel fanatique fripon j'ai affaire, et dans quel extrême embarras je me suis trouvé, ils avoueraient que j'ai très-bien fait. On ne peut donner une plus grande marque de mépris pour ces facéties que de les jouer soi-même. Ceux qui qui s'en abstiennent paraissent les craindre; c'est le cas de qui vous savez. On dit que laquelle vous savez affiche aussi la dévotion: mais vraiment c'est très-bien fait; car je suis très dévot aussi, et si dévot que j'ai reçu des lettres datées du conclave.

Je ne manquerai pas, mon cher ange, de prendre le parti que vous me proposez, si on me rembourse. J'aime à être à l'ombre de vos ailes dans le temporel comme dans le spirituel.

N'avez vous pas perdu un peu à Cadix avec les

Gilli? J'en ai été pour quarante mille écus. J'ai
1769. perdu, en ma vie, cinq ou six fois plus que je n'ai eu de patrimoine; aussi ma vie est-elle un peu singulière. Dieu a tout fait pour le mieux.

Portez-vous bien tous deux, mes anges, c'est-là le point capital. *V.*

## LETTRE LXXXI.

### A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Du 8 de mai.

PUISQUE vous êtes encore, Monseigneur, dans votre caisse de planches, en attendant le St. Esprit, il est bien juste de tâcher d'amuser votre éminence.

Vous avez lu, sans doute, actuellement les *Quatre saisons* de M. de *St. Lambert*. Cet ouvrage est d'autant plus précieux qu'on le compare à un poëme qui a le même titre, et qui est rempli d'images riantes, tracées du pinceau le plus léger et le plus facile. Je les ai lus tous deux avec un plaisir égal. Ce sont deux jolis pendans pour le cabinet d'un agriculteur tel que j'ai l'honneur de l'être. Je ne sais de qui sont ces *Quatre saisons*, à côté desquelles nous osons placer le poëme de M. de *St. Lambert*. Le titre porte par M. le c. de *B...*; c'est apparemment M. le cardinal de *Bembo*. On dit que ce cardinal était l'homme du monde le plus aimable, qu'il aima la littérature toute sa vie, qu'elle augmenta

ſes plaiſirs ainſi que ſa conſidération, et qu'elle adoucit ſes chagrins, s'il en eut. On prétend qu'il n'y a actuellement, dans le ſacré collége, qu'un ſeul homme qui reſſemble à ce *Bembo*, et moi je tiens qu'il vaut beaucoup mieux. 1769.

Il y a un mois que quelques étrangers étant venus voir ma cellule, nous nous mîmes à jouer le pape aux trois dés; je jouai pour le cardinal *Stopani*, et j'amenai rafle; mais le Saint-Eſprit n'était pas dans mon cornet; ce qui eſt sûr, c'eſt que l'un de ceux pour qui nous avons joué ſera pape. Si c'eſt vous, je me recommande à votre ſainteté. Conſervez, ſous quelque titre que ce puiſſe être, vos bontés pour le vieux laboureur *V.*

*Fortunatus et ille deos qui novit agreſtes.*

## LETTRE LXXXII.

### A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Lyon, le 20 de mai.

MADAME,

RAPPORT que votre Excellence m'a ordonné de lui envoyer les livrets facétieux qui pourraient m'arriver d'Hollande, je vous dépêche celui-ci dans lequel il me paraît qu'il y a force choſes concernant la cour de Rome, dans le temps qu'on

— s'y réjouissait, et que le Saint-Esprit créait des
1769. papes de trente-cinq ans. Ce livret vient à propos dans un temps de conclave.

Je me doute bien que monseigneur votre époux n'a pas trop le temps de lire les aventures d'*Amabed* et d'*Adaté*, et d'examiner si les premiers livres indiens ont environ cinq mille ans d'antiquité. Des courriers qui ont passé dans ma boutique m'ont dit que madame était à Chanteloup, et que, dans son loisir, elle recevrait bénignement ces feuilles des Indes.

Pendant que je fesais le paquet, il a passé trois capitaines du régiment des gardes-suisses, qui disaient bien des choses de monseigneur votre époux. J'écoutai bien attentivement. Voici leurs paroles : *Jarnidié si jamais il lui arrivait de se séparer de nous, nous ne servirions plus personne, et tous nos camarades pensent de même.* Ces juremens me firent plaisir, car je suis une espèce de suisse, et je lui suis attaché tout comme eux, quoique je ne monte pas la garde.

Ces suisses qui revenaient de Versailles, dirent après cela tant de bagatelles, tant de pauvretés, par rapport au pays dont ils venaient, que je levai les épaules, et je me remis à mon ouvrage. Oh, voyez-vous, Madame, je laisse aller le monde comme il va ; mais je ne change jamais mon opinion, tant je suis têtu. Il y a soixante ans que je suis passionné pour *Henri IV*, pour *Maximilien de Rosni*, pour le cardinal d'*Amboise* et quelques personnes de cette trempe ; je n'ai pas changé un

moment : aussi tout le monde me dit : M. *Guillemet*, vous êtes un bon cœur, il y a plaisir avec vous à bien faire, il est vrai que vous prenez la chèvre quand on vous dit qu'il faut vous enterrer, mais aussi vous entendez raillerie. Tâchez d'envoyer des rogatons à madame la grand'maman, car en son genre madame vaut monsieur. La journée n'a que vingt-quatre heures, M. *Guillemet*, heureux qui peut l'amuser une heure dans les vingt-quatre ! c'est beaucoup. N'écrivez jamais de longues lettres à madame la grand'maman, de peur de l'ennuyer, et n'écrivez point du tout à son époux ; contentez-vous de lui souhaiter, du fond du cœur, prospérité, hilarité, succès en tout, et jamais de gravelle. Sachez qu'il lui passe tant de sottises, de misères, de bêtises devant les yeux, que vous ne devez pas en augmenter le nombre. Ainsi donc, pour couper court, je demeure avec un très-grand respect, Madame, de votre Excellence, le très-soumis et humble serviteur, — 1769.

*Guillemet, typographe.*

## LETTRE LXXXIII.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 de mai.

MES chers anges, je réponds à tous les articles de votre lettre du 15 de mai. Parlons d'abord des Guèbres, *Zoroastre* m'intéresse plus que *Luchet*.

1769. Le jeune homme regarde cet ouvrage comme une chose assez essentielle, parce qu'au fond quatre ou cinq cents mille personnes sentiront bien qu'on a parlé en leur nom, et que quatre ou cinq mille philosophes sentiront encore mieux que c'est leur sentiment qu'on a exprimé. Il a donc, depuis sa dernière lettre, passé huit jours à tout réformer; il a corrigé toutes les fautes qui se glissent nécessairement dans les ouvrages de ce genre, avant qu'ils aient été polis avec le dernier soin; termes impropres, mots répétés, contradictions apparentes rectifiées, entrées et sorties mieux ménagées, additions nécessaires, rien n'a été oublié. Il faudrait donc encore faire une nouvelle copie. On prend le parti de faire imprimer la pièce à Genève. L'auteur et l'éditeur me la dédient. Ce qu'on me dit dans la dédicace était d'une nécessité absolue dans la situation où je me trouve. Cette édition sera pour les pays étrangers et pour quelques provinces méridionales de France. L'édition de Paris sera pour Paris, et doit valoir honnêtement à M. *Marin* et à *le Kain*. Je vous enverrai, dans huit ou dix jours, la préface, l'épître dont on m'honore, et la pièce.

Vous me parlez d'un nommé *Josserand;* je ne savais pas qu'il existât, encore moins les obligations qu'il vous avait. On ne me mande rien dans mon tombeau. Ce *Josserand* m'écrivit, il y a près d'un mois, de lui envoyer un billet sur *Laleu;* j'en donnai un autre à la nommée *Suisse*, son associée.

A l'égard des Scythes, je baise le bout de vos ailes avec la plus tendre reconnaissance. Si made-

moiselle *Vestris* joue bien, je ne désespère pas du succès. 1769

A l'égard du déjeûné, je vous répète qu'il était indispensable. Vous ne savez pas avec quelle fureur la calomnie sacerdotale m'a attaqué. Il me fallait un bouclier pour repousser les traits mortels qu'on me lançait. Voulez-vous toujours oublier que je suis dans un diocèse italien, et que j'ai dans mon porte-feuille la copie d'un bref de *Rezzonico* contre moi? voulez-vous oublier que j'allais être excommunié comme le duc de Parme et vous? Voulez-vous oublier enfin que, lorsqu'on mit un bâillon à *Lalli*, et qu'on lui eut coupé la tête pour avoir été malheureux et brutal, le roi demanda s'il s'était confessé? voulez-vous oublier que mon évêque savoyard, le plus fanatique et le plus fourbe des hommes, écrivit comme moi au roi, il y a un an, les plus absurdes impostures; qu'il m'accusa d'avoir prêché dans l'église où son grand-père le maçon a travaillé? Il est très-faux que le roi lui ait fait répondre, par M. de *Saint-Florentin*, qu'il ne voulait pas lui accorder la grâce qu'il demandait. Cette grâce était de me chasser du diocèse, de m'arracher aux terres que j'ai défrichées, à l'église que j'ai rebâtie, aux pauvres que je loge et que je nourris. Le roi lui fit écrire qu'il me ferait ordonner de me conformer à ses sages avis; c'est ainsi que cette lettre fut conçue. L'évêque maçon a eu l'indiscrétion inconcevable de faire imprimer la lettre de M. de *Saint-Florentin*. Ce polisson de savoyard a été autrefois porte-Dieu à Paris, et repris de



1769. justice pour les billets de confession. Il s'est joint avec un misérable ex jésuite, nommé *Nonotte*, excrément franc-comtois, pour obtenir ce bref dont je vous ai parlé. Ils m'ont imputé les livres les plus abominables : ils auront beau faire, je leur pardonne comme à *la Bletterie*. J'édifie tous les habitans de mes terres, et tous les voisins, en communiant. Ceux que leurs engagemens empêchent d'approcher de ce sacrement auguste ont une raison valable de s'en abstenir ; un homme de mon âge n'en a point après douze accès de fièvre. Le roi veut qu'on remplisse ses devoirs de chrétien : non-seulement je m'acquitte de mes devoirs, mais j'envoie mes domestiques catholiques régulièrement à l'église, et mes domestiques protestans régulièrement au temple ; je pensionne un maître d'école pour enseigner le catéchisme aux enfans. Je me fais lire publiquement l'*Histoire de l'Eglise* et les *Sermons de Massillon* à mes repas. Je mets l'imposteur d'Annecy hors de toute mesure, et je le traduirai hautement au parlement de Dijon, s'il a l'audace de faire un pas contre les lois de l'Etat. Je n'ai rien fait et je ne ferai rien que par le conseil de deux avocats, et ce monstre sera couvert de tout l'opprobre qu'il mérite. Si par malheur j'étais persécuté, ce qui est assez le partage des gens de lettres qui ont bien mérité de leur patrie, plusieurs souverains, à commencer par le pôle, et à finir par le quarante-deuxième degré, m'offrent des asiles. Je n'en sais point de meilleur que ma maison et mon innocence ; mais enfin tout peut m'arriver. On a pendu

et

et brûlé le conſeiller *Anne Dubourg*. L'envie et la calomnie peuvent au moins me chaſſer de chez-moi ; 1769.
et, à tout haſard, il faut avoir de quoi faire une retraite honnête.

C'eſt dans cette vue que je dois garder le ſeul bien libre qui me reſte ; il faut que j'en puiſſe diſpoſer d'un moment à l'autre : ainſi, mes chers anges, il m'eſt impoſſible d'entrer dans l'entrepriſe *luchette*.

Je ſais ce qu'ont dit certains barbares ; et quoique je n'aye donné aucune priſe, je ſais ce que peut leur méchanceté. Ce n'eſt pas la première fois que j'ai été tenté d'aller chercher une mort paiſible à quelques pas des frontières où je ſuis ; et je l'aurais fait, ſi la bonté et la juſtice du roi ne m'avaient raſſuré.

Je n'ai pas long-temps à vivre, mais je mourrai en rempliſſant tous mes devoirs, en rendant les fanatiques exécrables, et en vous chériſſant autant que je les abhorre. *V.*

## LETTRE LXXXIV.

### A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Lyon, 24 de mai, en ma boutique.

MADAME,

1769. AUJOURD'HUI il eſt venu vingt perſonnes dans ma boutique qui, en parlant toutes enſemble, ſelon la coutume, criaient : Nous ſommes à *Corte*, et il triomphera de tout. Je leur dis : Je ne ſais pas ce que c'eſt que *Corte*.

Ma benche foſſi guardian degli orti,
Vidi e conobbi pur l'inique corti.

Je vous dis, me répliquèrent-ils, qu'il ſera appelé *Corſicus*, en dépit de l'envie. Je n'entends rien à tout cela, Madame; mais j'ai cru devoir vous en donner avis, à cauſe de la grande joie dont j'ai été témoin et à cauſe que j'ai l'honneur d'être par haſard votre typographe, me ſignant avec un profond reſpect, Madame, votre très-humble et très-obéiſſant ſerviteur,

*Guillemet.*

# LETTRE LXXXV.

## A M. THIRIOT.

Le 29 de mai.

VOUS saurez, mon ancien ami, que le jeune magistrat attendait le livre de l'abbé de *Châteauneuf*, pour faire une préface dans laquelle il voulait faire connaître le caractère de la célèbre *Ninon* que *Préville* ne connaît point du tout. Je l'avais flatté que ce petit livre pourrait venir par la poste; mais, comme vous l'avez envoyé par les voitures publiques, il n'arrivera que dans trois semaines. Je n'en suis pas fâché; l'auteur aura tout le temps de limer son ouvrage qu'il veut intituler le *Dépositaire*, et non pas *Ninon*, parce qu'en effet le dépôt fait par *Courville* à un dévot, est le principal sujet de sa pièce, et tout le reste paraît accessoire. 1769.

Il est vrai que l'ouvrage n'est pas dans le goût moderne, et je craindrais même que la passion de boire, qui était autrefois un goût du bel air, et qui est aujourd'hui hors de mode, ne parût insipide. J'ai pris la liberté de dire à l'auteur qu'un tel rôle ne peut réussir que quand il est supérieurement joué, et je l'ai engagé à livrer sa pièce à l'impression plutôt qu'au théâtre. Il vous l'enverra donc dès qu'il y aura mis la dernière main, et vous en ferez tout ce qu'il vous plaira. Quoique l'on soit aujourd'hui très-sévère, et qu'on s'effarouche de

—— tout ce qui aurait passé sans difficulté du temps de
1769. *Molière*, je crois que vous obtiendrez aisément une permission. Il est plus aisé à présent d'être imprimé que d'être joué.

S'il y a quelques nouvelles dans la littérature, je me flatte que vous m'en donnerez. Je ne crois pas que vous soyez au fait de ce qu'on imprime en Hollande. *Marc Michel Rey* a donné une Histoire du parlement de Paris, que les connaisseurs jugent fidelle et impartiale. Connaissez-vous le Cri des nations? avez-vous entendu parler des aventures d'un indien et d'une indienne mis à l'inquisition à Goa, du temps de *Léon X*, et conduits à Rome pour être jugés? Il y a, dans cet ouvrage, une comparaison continuelle de la religion et des mœurs des brames avec celles de Rome. L'ouvrage m'a paru un peu libre, mais curieux, naïf et intéressant. Il est écrit en forme de lettres, dans le goût de *Paméla*. Le titre est : *Lettres d'Amabed et d'Adaté*. Mais dans les six tomes de *Paméla* il n'y a rien : ce n'est qu'une petite fille qui ne veut pas coucher avec son maître, à moins qu'il ne l'épouse; et les Lettres d'*Amabed* sont le tableau du monde entier, depuis les rives du Gange jusqu'au vatican.

Adieu, mon ancien ami, qui êtes mon cadet de plusieurs années; votre vieil ami vous embrasse.

## LETTRE LXXXVI.

### A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, 12 de juin.

*Viva il cardinale Bembo e la poesia.*

J'ai lu, je ne sais où, que le cardinal *Bembo* était d'une très-ancienne maison, et que de plus il était fort aimable; mais que c'était la *poesia* qui avait commencé à le faire connaître, et que, sans les belles-lettres, il n'aurait pas fait une grande fortune. Il était véritablement très-bon poëte, car 1769.

*Sapere est principium et fons.*

Votre éminence sait-elle que votre correspondant, M. le duc de *Choiseul*, est aussi notre confrère? Il y a quelques années qu'étant piqué au jeu sur une affaire fort extraordinaire, il m'envoya une vingtaine de stances de sa façon, qu'il fit en moins de deux jours. Elles étaient nobles, elles étaient fières, il y en avait de très-agréables, l'ouvrage en tout était fort singulier. Je vous confie cela comme à un archevêque, sous le secret de la confession.

Je ne crois pas que *Clément XIV* soit un *Bembo*; mais, puisque vous l'avez choisi, il mérite surement la petite place que vous lui avez donnée. Or, Monseigneur, comme dans les petites places on

1769. peut faire de petites grâces, il peut m'en faire une; et je vous demande votre protection; elle ne coûtera rien ni à sa sainteté, ni à votre éminence, ni à moi; il ne s'agit que de la permission de porter la perruque. Ce n'est pas pour mon vieux cerveau brûlé que je demande cette grâce, c'est pour un autre vieillard (ci-devant soi-disant jésuite, ne vous en déplaise), lequel me sert d'aumônier.

Ferney est comme Albi, auprès des montagnes, mais notre hiver est incomparablement plus rude que celui d'Albi. Je vois de ma fenêtre quarante lieues de la partie des Alpes qui est couverte d'une neige éternelle. Les russes qui sont venus chez moi m'ont avoué que la Sibérie est un climat plus doux que le mien, au mois de décembre et de janvier. Nos curés qui sont nés dans le pays, peuvent supporter l'horreur de nos frimats; et quoiqu'ils soient tous des têtes à perruque, ils n'en portent cependant pas; ils ont même fait voeu d'être chauves en disant la messe. Mon aumônier est lorrain, il a été élevé en Bourgogne, il n'a point fait le voeu de s'enrhumer; il est malade, et sujet à de violens rhumatismes; il priera DIEU de tout son cœur pour votre éminence, si vous voulez bien avoir la bonté d'employer l'autorité du vicaire de JESUS-CHRIST pour couvrir le crâne de ce pauvre diable.

Je ne vous cacherai point que notre évêque d'Annecy est un fanatique, un homme à billets de confession, à refus de sacremens. Il a été vicaire de paroisse à Paris, et s'y est fait des affaires pour ces belles équipées: en un mot, j'ai besoin de toute

la plénitude du pouvoir apoſtolique pour coiffer celui qui me dit la meſſe. Je ne puis avoir d'autre aumônier que lui; il eſt à moi depuis près de dix ans; il me ſerait impoſſible d'en trouver un autre qui me convînt autant. Je vous aurai une très-grande obligation, Monſeigneur, ſi vous daignez m'envoyer, le plutôt qu'il ſera poſſible, un beau bref à perruque.

1769.

Je ne ſais ſi vous avez continué monſieur l'archevêque de Calcédoine dans ſon poſte de ſecrétaire des brefs; je me doute que non: mais, qui que ce ſoit qui ait cette place, j'imagine qu'il eſt votre ſecrétaire.

Votre éminence gouverne Rome et la barque de St. *Pierre*, ou je me trompe fort. Si je n'obtiens pas ce que je demande, je m'en prendrai à vous.

Ma lettre n'a rien d'un bref, elle eſt trop longue. Je vous ſupplie de me pardonner et de conſerver pour ma vieille tête et pour mon jeune cœur des bontés dont je fais plus de cas que de toutes les perruques poſſibles. *V.*

*N. B.* Voici un petit mémoire du ſuppliant; c'eſt trop abuſer de votre charité que de vous ſupplier d'ordonner que la ſupplique ſoit rédigée ſelon la forme uſitée.

*N. B.* M. le duc de *Choiſeul* me fit avoir, haut la main, de la part de *Clément XIII*, des reliques pour l'autel de ma paroiſſe; M. le cardinal *Bembo* n'aura-t-il pas le pouvoir de me faire avoir une teignaſſe de *Clément XIV?*

Agréez les tendres reſpects du radoteur. *V.*

## LETTRE LXXXVII.

### A M. THIRIOT.

Ferney, 14 de juin.

1769. Je n'ai pas été assez heureux, mon ancien ami, pour que l'ouvrage de M. de *Mairan*, sur le feu central, parvînt jusque dans l'enceinte de mes montagnes de neige. Tout ce que je sais, c'est que le feu qui anime sa respectable vieillesse m'a toujours paru brillant et égal. Il me semble que M. de *Mairan* possède en profondeur ce que M. de *Fontenelle* avait en superficie. Faites-moi l'amitié de me chercher son feu central, et d'ajouter ce petit débourſé à ceux que vous avez déjà bien voulu faire pour moi.

Il y a long-temps que je suis très-certain que le feu est par-tout; mais je pense qu'il serait difficile de prouver qu'il y eût un foyer ardent tout au beau milieu de notre globe; il faudrait pour cela creuser ce grand trou que proposait ce fou de *Maupertuis*.

A propos, puisque vous dînez avec madame du *Pin* et M. de *Mairan*, dites-leur, je vous prie, que je voudrais bien en faire autant.

Vous avez raison sur le cardinal de *Bernis*; c'est lui qui a fait le pape : il fait ce qu'il veut dans Rome; il y est adoré.

Le petit magistrat m'est venu voir encore; c'est un être fort singulier; il ne lâche point prise, il se

retourne de tous les sens : je vous ferai savoir de ses nouvelles dans quinze jours. 1769.

On a frappé en Angleterre une médaille de l'amiral *Anson ;* c'est un chef-d'œuvre digne du temps d'*Auguste.* Le revers est une *Victoire* posée sur un cheval marin, tenant une couronne de lauriers. Les noms des principaux officiers qui firent avec lui le tour du monde, sont gravés autour de la *Victoire*, dans de petits cartouches entourés de lauriers. Cela est patriotique, brillant et neuf : la famille me l'a envoyée en or ; elle m'a fait cet honneur en qualité de citoyen du globe dont l'amiral *Anson* avait fait le tour.

Bonsoir, mon ancien ami, qui me ferez toujours cher tant que je végeterai sur ce malheureux globe.

## LETTRE LXXXVIII.

A M. L'ABBÉ AUDRA, *à Toulouse.*

Le 14 de juin.

VOTRE zèle, mon cher philosophe, contre les fables décorée du nom d'histoire, est très-digne de vous. Mais comment faire avec des nations chez lesquelles il n'y a d'autre éducation que celle de l'erreur ? où tous les livres nous trompent, depuis l'Almanach jusqu'à la Gazette ? Il y aurait bien quelques petits chapitres à faire sur cet amas inconcevable de bêtises, dont on nous berce. Un temps

1769. viendra où l'on jettera au feu toutes nos chronologies dans lesquelles on prend pour époque des aventures entièrement fausses, et des personnages qui n'ont jamais existé.

Mais une époque bien vraie, bien agréable, sera celle où le parlement de Toulouse vengera l'innocence opprimée par ce misérable juge de village qui a outragé également les lois, la nature et la raison, en osant condamner les *Sirven*. Ce sera vous à qui nous aurons l'obligation de la justice qu'on nous rendra. J'espère que cette affaire, que j'ai tant à cœur, finira au moins cette année. Si je pouvais aller à Toulouse, je viendrais vous embrasser.

## LETTRE LXXXIX.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 de juin.

Mes divins anges sauront que j'ai envoyé quatre exemplaires des Guèbres à M. *Marin*, l'un pour vous, le second pour lui, le troisième pour l'impression, le quatrième pour madame *Denis*.

Je ne suis pas à présent en état d'en juger, parce que je suis assez malade; mais, autant qu'il peut m'en souvenir, cet ouvrage me paraissait fort honnête et fort utile, il y a quelques jours, dans le temps que je souffrais un peu moins. Il en sera tout ce qu'il plaira à DIEU et à la barbarie dans laquelle nous sommes actuellement plongés.

Eh bien, mon cher ange, nous n'avons donc vécu que pour voir anéantir la ſcène françaiſe qui feſait vos délices et ma paſſion. Je ne m'attendais pas que le théâtre de Paris mourrait avant moi. Il faut ſe ſoumettre à ſa deſtinée. Je ſuis né quand *Racine* vivait encore, et je finis mes jours dans le temps du Siège de Calais, et dans le triomphe de l'opéra comique. Un peu de philoſophie conſolait notre malheureux ſiècle de ſa décadence; mais comme on traite la philoſophie, et comme elle eſt écraſée par la ſuperſtition tyrannique! Les Guèbres me paraiſſaient faits pour ſoutenir un peu la philoſophie et le bon goût; mais voilà qu'un pédant du châtelet s'oppoſe à l'un et à l'autre, et on ne ſait à qui s'adreſſer contre ce barbare. Je m'en remets à vous. Nous n'avons contre les Goths et les Vandales que la voix des honnêtes gens. Vous les ameuterez; les honnêtes gens l'emportent à la longue. 1769.

Celui qui a imprimé les Guèbres dans mon pays ſauvage, ne ſachant pas de qui était cette tragédie, me l'a dédiée. Il a cru cette dédicace néceſſaire pour recommander la pièce, et la faire vendre dans les pays étrangers où l'on ne juge que ſur parole. J'ai ſoigneuſement retranché cette dédicace qui ſerait auſſi mal reçue à Paris qu'elle eſt bien accueillie ailleurs.

On a ſupprimé auſſi le titre de la Tolérance dont le nom effarouche plus d'une oreille dans votre pays. Cette tragédie eſt imprimée chez l'étranger ſous ce titre de Tolérance. C'eſt un nom devenu reſpectable et ſacré dans les trois quarts de l'Europe, mais il



1769. est encore en horreur chez les misérables dévots de la contrée des Velches. Trémoussez-vous, mes chers anges, pour écraser habilement le monstre du fanatisme. Comptez que vous lui porterez un rude coup, en donnant aux Guèbres quelque accès dans le monde. Vous me direz peut-être que ce fanatisme triomphe d'une certaine cérémonie qu'un certain ennemi des coquins a faite, il y a quelques mois; mais cette cérémonie servira un jour à mieux manifester la turpitude de ce monstre infernal : il y a des choses qu'on ne peut pas dire à présent. Le public juge de tout à tort et à travers; laissez faire, tout viendra en son temps.

Je me mets à l'ombre de vos ailes.

## LETTRE XC.

### A M. L'ABBÉ FOUCHER.

A Genève, ce 25 de juin.

J'AI reçu, Monsieur, la lettre dont vous m'honorez, en date du 17 de juin. Je vous prie de permettre que ma réponse figure avec votre lettre dans le *Mercure de France*, qui devient de jour en jour plus agréable, attendu qu'il est rédigé par deux hommes qui ont beaucoup d'esprit, ce qui n'est pas rare, et beaucoup de goût ce qui est assez rare.

Je n'ai point encore montré votre lettre au bon vieillard contre lequel vous voulez toujours avoir

raiſon. Son nom, dites-vous, s'eſt trouvé au bout de votre plume, quand vous écriviez ſur *Zoroaſtre* : mais, Monſieur, il n'a rien de commun avec *Zoroaſtre* que d'adorer DIEU du fond de ſon cœur, et d'aimer paſſionnément le ſoleil et le feu; ſon âge de ſoixante et ſeize ans et ſes maladies lui ayant fait perdre toute chaleur naturelle, juſqu'à celle du ſtyle.

1769.

Je ſuis très-aiſe, pour votre bourſe, que vous ayez perdu l'envie de parier; je vous aurais fait voir que, dans ſon dernier voyage en Perſe avec feu l'abbé *Bazin*, il compoſa une tragédie perſane, intitulée Olimpie. Il dit, dans les remarques ſur cette pièce: » Quant à la confeſſion... elle eſt » expreſſément ordonnée par les lois de *Zoroaſtre* » qu'on trouve dans le *Sadder.* »

Je vous aurais prié de lire, dans d'autres remarques de ſa façon ſur l'*Hiſtoire générale*, page 26 : » Les mages n'avaient jamais adoré ce que nous » appelons le mauvais principe.... ce qui ſe voit » expreſſément dans le *Sadder*, ancien commen» taire du livre du *Zend.* »

Je vous montrerais, à la page 36 du même ouvrage, ces propres mots: » Puiſqu'on a parlé de » l'*Alcoran*, on aurait dû parler du *Zenda-Veſta* » dont nous avons l'extrait dans le *Sadder.* »

Vous voyez bien, Monſieur, qu'il ne prenait point le livre du *Sadder* pour un capitaine perſan, et que vous ne pouvez en conſcience dire de lui:

Notre magot prit pour le coup
Le nom d'un port pour un nom d'homme;



1769. De telles gens il eſt beaucoup
Qui prendraient Vaugirard pour Rome,
Et qui, caquetant au plus dru,
Parlent de tout et n'ont rien vu.

Je ne demande pas qu'en vous retractant vous apportiez un ſac plein d'or pour payer votre pari, avec une épée pour en être percé à diſcrétion par l'offenſé. Je connais ce bon homme; il ne veut aſſurément ni vous ruiner, ni vous tuer; et, d'ailleurs, on ſait que, dans les dernières cérémonies perſanes, il à pardonné publiquement à ceux qui l'avaient calomnié auprès du ſofi.

Je ſuis très-étonné, Monſieur, que vous prétendiez l'avoir fâché; car c'eſt le vieillard le moins fâché et le moins fâcheux que j'aye jamais connu. Je vous félicite très-ſincèrement de n'être point du nombre des critiques qui, après avoir voulu décrier un homme, s'emportent avec toutes les fureurs de la pédanterie et de la calomnie contre ceux qui prennent modeſtement la défenſe de l'homme vexé. Je renvoie ces gens-là à la noble et judicieuſe lettre de M. le comte de *la Touraille*, qui a ſi généreuſement combattu depuis peu en faveur du neveu de l'abbé *Bazin*. Vous ſemblez être d'un caractere tout différent; vous entendez raillerie, vous paraiſſez aimer la vérité.

Adieu, Monſieur, vivons en honnêtes parſis, ne tuons jamais le coq, récitons ſouvent la prière de l'*Ashim vuhu*; elle eſt d'une grande efficacité, et elle apaiſe toutes les querelles des ſavans, comme le dit la porte 39.

Lorsque nous mangeons, donnons toujours trois morceaux à notre chien, parce qu'il faut toujours nourrir les pauvres; et que rien n'est plus pauvre qu'un chien, selon la porte 35. 1769.

Ne dites plus, je vous en prie, que le *Sadder* est un plat livre. Hélas, Monsieur, il n'est pas plus plat qu'un autre. Je vous salue en *Zoroastre*, et j'ai l'honneur d'être en bon français, Monsieur, etc. *Bigex.*

## LETTRE XCI.

### A M. L'ABBÉ ROUBAUD,

*Auteur des représentations, &c. aux magistrats.*

A Ferney, ce 1 de juillet.

Votre livre, Monsieur, me paraît éloquent, profond et utile. Je suis bien persuadé avec vous que le pays où le commerce est le plus libre, sera toujours le plus riche et le plus florissant, proportion gardée. Le premier commerce est, sans contredit, celui des blés. La méthode anglaise adoptée enfin par notre sage gouvernement, est la meilleure; mais ce n'est pas assez de favoriser l'exportation, si on n'encourage pas l'agriculture. Je parle en laboureur qui a défriché des terres ingrates.

Je ne sais comment il se peut faire que la France étant après l'Allemagne, le pays le plus peuplé de l'Europe, il nous manque pourtant des bras pour

—— cultiver nos terres. Il me paraît évident que le
1769. miniſtère en eſt inſtruit, et qu'il fait tout ce qu'il peut pour y remédier. On diminue un peu le nombre des moines, et par-là on rend les hommes à la terre. On a donné des édits pour extirper l'infame profeſſion de mendians, profeſſion ſi réelle, et qui ſe ſoutient malgré les lois, au point que l'on compte deux cents mille mendians vagabonds dans le royaume. Ils échappent tous aux châtimens décernés par les lois; et il faut pourtant les nourrir, parce qu'ils ſont hommes. Peut-être, ſi on donnait aux ſeigneurs et aux communautés le droit de les arrêter et de les faire travailler, on viendrait à bout de rendre utiles des malheureux qui ſurchargent la terre.

J'oſerais vous ſupplier, Monſieur, vous et vos aſſociés, de conſacrer quelques-uns de vos ouvrages à ces objets très-importans. Le miniſtère, et ſur-tout les officiers des cours ſupérieures, ne peuvent guère s'inſtruire à fond ſur l'économie de la campagne, que par ceux qui en ont fait une étude particulière. Preſque tous vos magiſtrats ſont nés dans la capitale que nos travaux nourriſſent, et où ces travaux ſont ignorés. Le torrent des affaires les entraîne néceſſairement; ils ne peuvent juger que ſur les rapports et ſur les vœux unanimes des cultivateurs éclairés.

Il n'y a pas certainement un ſeul agriculteur dont le vœu n'ait été le libre commerce des blés, et ce vœu unanime eſt très-bien démontré par vous.

Je ſais bien que deux grands-hommes ſe ſont

oppoſés

opposés à la liberté entière de l'exportation. Le premier est le chancelier de l'*Hospital*, l'un des meilleurs citoyens que la France ait jamais eus ; l'autre, le célèbre ministre des finances *Colbert*, à qui nous devons nos manufactures et notre commerce. On s'est prévalu de leur nom et des réglemens qu'on leur attribue, mais on n'a pas peut-être assez considéré la situation où ils se trouvaient. Le chancelier de l'*Hospital* vivait au milieu des horreurs des guerres civiles ; le ministre *Colbert* avait vu le temps de la fronde, temps où la livre de pain se vendit dix sous et davantage dans Paris et dans d'autres villes ; il travaillait déjà aux finances, sans avoir le titre de contrôleur général, lorsqu'il y eut une disette effrayante dans le royaume, en 1662.

1769.

Il ne faut pas croire qu'il fut dans le conseil le maître de toutes les grandes opérations. Tout se concluait à la pluralité des voix, et cette pluralité ne fut que trop souvent pour les préjugés. Je puis assurer que plusieurs édits furent rendus malgré lui ; et je crois très-fermement que, si ce ministre avait vécu de nos jours, il aurait été le premier à presser la liberté du commerce.

Il ne m'appartient pas, Monsieur, de vous en dire davantage sur des choses dont vous êtes si bien instruit. Je dois me borner à vous remercier et vous assurer que j'ai pour vous une estime aussi illimitée que doit l'être, selon vous, la liberté du commerce.

# LETTRE XCII.

## A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Lyon, 3 de juillet.

1769. GUILLEMET ignore si madame la duchesse est dans son palais de Paris, ou dans son palais de Chanteloup, ou dans sa chambre de Versailles. Quelque part où elle soit, elle dit et elle fait des choses très-agréables.

*Guillemet* prend la liberté de lui en dépêcher qui ne sont pas peut-être de ce genre, mais, comme elle est très-tolérante, il s'est imaginé qu'elle pourrait jeter un coup-d'œil sur une tragédie où l'on dit que la tolérance est prêchée.

Monseigneur son époux le corsique aurait-il le temps de s'amuser un moment de cette bagatelle? *Guillemet* en doute. Monseigneur a un nouveau royaume et un nouveau pape à gouverner, et force petits menus soins qui prennent vingt-quatre heures au moins dans la journée. Les détails me pilent, disait *Montagne*, à ce qu'on m'a rapporté: voilà pourquoi *Guillemet* se garde bien d'écrire à monseigneur. Mais, quand nous entendons parler de ses succès dans nos climats sauvages, notre cœur danse de joie.

Je vais bientôt, Madame, quitter la typographie

avant que je quitte la vie, selon le conseil de *la Bletterie*. Je suis comme l'apothicaire *Arnoud* qui se plaignait que l'on contrefît toujours ses sachets. Cela dégoûte à la fin du métier les typographes comme les apothicaires. Ainsi, Madame, vous vous pourvoirez, s'il vous plaît, ailleurs. Il faut bien que tout finisse; il faut sur-tout finir cette lettre, de peur de vous ennuyer. 1769.

Daignez donc, Madame, agréer le profond respect qui ne finira qu'avec la vie de *Guillemet*.

*P. S.* Je ne sais comment je suis avec madame votre petite-fille, depuis un certain déjeûner; je ne sais si elle aime encore les vers; je ne sais rien d'elle.

## LETTRE XCIII.

### A M. MARIN,

### SECRÉTAIRE DE LA LIBRAIRIE.

A Ferney, ce 5 de juillet.

Vous savez, Monsieur, que, vers la fin de l'année passée, il parut une brochure intitulée *Examen de la nouvelle histoire d'Henri IV, par M. le marquis de B****.

On est inondé de brochures en tout genre; mais celle-ci se distinguait par un style brillant, quoiqu'un peu inégal. Le titre porte qu'elle avait été lue dans une séance d'académie, et cela était vrai.

1769. De plus, tout ce qui regarde l'histoire de France intéresse tous ceux qui veulent s'instruire ; et ce qui concerne *Henri IV* est très-précieux. On traitait, dans cet écrit, plusieurs points d'histoire qui avaient été jusqu'ici assez inconnus.

1°. On y assurait que le pape *Grégoire XIII* n'avait pas reconnu la légitimité du mariage de *Jeanne d'Albret* et d'*Antoine de Bourbon* père d'*Henri IV*.

2°. Que cette même *Jeanne d'Albret* avait pris la qualité de *majesté fidélissime*.

3°. On affirmait que *Marguerite de Valois* eut en dot les sénéchaussées du Quercy et de l'Agénois, avec le pouvoir de nommer aux évêchés et aux abbayes de ces provinces.

Il y avait beaucoup d'anecdotes très-curieuses; mais dont la plupart se sont trouvées fausses par l'examen que M. l'abbé *Boudot* en a bien voulu faire.

Ce qui me choqua le plus dans cette critique, fut l'extrême injustice avec laquelle on y censure l'ouvrage très-utile et très-estimable de M. le président *Hénault*. Ce fut pour moi, vous le savez, Monsieur, une affliction bien sensible quand vous m'apprîtes que plusieurs personnes me fesaient une injustice encore plus absurde, en m'attribuant cette même critique dans laquelle il y a des traits contre moi-même. Je demandai la permission à M. le président *Hénault* de réfuter cet ouvrage, et je priai Monsieur l'abbé *Boudot*, par votre entremise, de consulter les manuscrits de la bibliothèque du roi sur

plusieurs articles. Il eut la complaisance de me faire parvenir quelques instructions ; mais le nombre des choses qu'il fallait éclaircir était si considérable, et cette critique fut bientôt tellement confondue dans la foule des ouvrages de peu d'étendue qui n'ont qu'un temps ; enfin je tombai si malade que cette affaire s'évanouit dans les délais. 1769.

Elle me semble aujourd'hui se renouveler par une nouvelle Histoire du parlement qu'on m'attribue. Je n'en connais d'autre que celle de M. *le Page*, avocat à Paris, divisée en plusieurs lettres, et imprimée sous le nom d'*Amsterdam*, en 1754.
Pour composer un livre utile sur cet objet, il faut avoir fouillé, pendant une année entière au moins, dans les regiftres ; et, quand on aura percé dans cet abyme, il sera bien difficile de se faire lire. Un tel ouvrage est plutôt un long procès-verbal qu'une histoire.

Si quelque libraire veut faire passer cet ouvrage sous mon nom, je lui déclare qu'il n'y gagnera rien ; et que, loin que mon nom lui fasse vendre un exemplaire de plus, il ne servirait qu'à décréditer son livre. Il y aurait de la folie à prétendre que j'ai pu m'instruire des formes judiciaires de France, et rassembler un fatras énorme de dates, moi qui suis absent de France depuis plus de vingt années, et qui ai presque toujours vécu avant ce temps loin de Paris, à la campagne, uniquement occupé d'autres objets.

Au reste, Monsieur, si on voulait recueillir tous les ouvrages qu'on m'impute, et les mettre avec



1769. ceux que l'on a écrits contre moi, cela formerait cinq à six cents volumes dont aucun ne pourrait être lu Dieu merci.

Il est très-inutile encore de se plaindre de cet abus; car les plaintes tombent dans le gouffre éternel de l'oubli, avec les livres dont on se plaint. La multitude des ouvrages inutiles est si immense, que la vie d'un homme ne pourrait suffire à en faire le catalogue.

Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien permettre que ma lettre soit publique pour le moment présent; car le moment d'après on ne s'en souviendra plus; et il en est ainsi de presque toutes les choses de ce monde.

J'ai l'honneur d'être, etc.

## LETTRE XCIV.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 de juillet.

Rien n'est plus sûr, mon cher ange, que les lettres de Lyon; vous pouvez d'ailleurs les adresser à M. *Lavergne*, banquier; ou à M. *Scherer*, aussi banquier, tantôt l'un, tantôt l'autre. Cela est inviolable et inviolé, et je vous en réponds sur ma vieille petite tête.

Permettez-moi de réfuter quelques petits paragraphes de votre exhortation du 29 de juin, en me soumettant à beaucoup de points. Les sermons du

père *Massillon* sont un des plus agréables ouvrages
que nous ayons dans notre langue. J'aime à me 1769.
faire lire à table ; les anciens en usaient ainsi, et je suis très-ancien. Je suis d'ailleurs un adorateur très-zélé de la divinité ; j'ai toujours été opposé à l'athéisme ; j'aime les livres qui exhortent à la vertu, depuis *Confucius* jusqu'à *Massillon* ; et sur cela on n'a rien à me dire qu'à m'imiter. Si tous les conseils des rois de l'Europe étaient assemblés pour me juger sur cet article, je leur tiendrais le même langage, et je leur conseillerais la lecture à dîner, parce qu'il en reste toujours quelque chose, et qu'il ne reste rien du tout des propos frivoles qu'on tient dans ces repas, tant à Rome qu'à Paris.

Quant à l'histoire dont vous me parlez, mon cher ange, il est impossible que j'en sois l'auteur ; elle ne peut être que d'un homme qui a fouillé deux ans de suite dans des archives poudreuses. J'ai écrit sur cette petite calomnie qui est environ la trois centième, une lettre à M. *Marin*, pour être mise dans le *Mercure* qui commence à prendre beaucoup de faveur. Je sais, à n'en pouvoir douter, que cet ouvrage n'a pas été imprimé à Genève, mais à Amsterdam, et qu'il a été envoyé de Paris. Je sais encore qu'on en fait deux éditions nouvelles avec additions et corrections, car je suis fort au fait de la librairie étrangère.

Il est bon, mon cher ange, que l'on fasse imprimer, sans délai, jour et nuit, sans perdre un moment, ces Guèbres sur lesquels je pense précisément comme vous. On mes les a dédiés dans le



1769. pays étranger, et on me loue dans l'épître d'aimer passionnément la tolérance, et de respecter beaucoup la religion ; cela fait toujours plaisir.

On a fait deux nouvelles éditions du Siècle de *Louis XIV* et de *Louis XV*. On m'a envoyé d'Angleterre une belle médaille d'or de l'amiral *Anson*, en signe de reconnaissance du bien que j'ai dit de ce grand-homme avec la vérité dont je suis assez partisan.

On dit que nous allons avoir une petite histoire de la guerre de Corse. Je suis bien fâché que M. de *Chauvelin* n'ait pas été à la place de M. de *Vaux*. Vous ne sauriez croire quelle considération le ministère de France a chez l'étranger, ou plutôt vous le savez mieux que moi. Faire un pape, gouverner Rome, prendre un royaume en vingt jours, ce ne sont pas là des bagatelles.

Tout languissant et tout mourant que je suis, je pourrais bien ajouter un chapitre au Siècle de *Louis XV*.

Je prends la plume, mon cher ange, pour vous dire que j'ai su que vous cherchiez quelque argent. Je n'ai actuellement que dix mille francs dont je puisse disposer à Paris, les voilà. Agréez le denier de la veuve. Je suis très-affligé du dérangement de la santé de madame d'*Argental*. Dites-moi de ses nouvelles, je vous en conjure.

N'admirez-vous pas comme j'écris lisiblement, quand j'ai une bonne plume ?

A l'ombre de vos ailes, mes anges. *V.*

LETTRE

## LETTRE XCV.

### A LA MEME.

7 de juillet.

EH bien, mon cher ange, il faut vous dire le fait. Vous saviez déjà que j'ai affaire à un fanatique qui a été vicaire de paroisse à Paris, et qui a donné à plein collier dans les billets de confession. C'est un des méchans hommes qui respirent. Il a ôté les pouvoirs à mon aumônier, et il me ménageait une excommunication formelle qui aurait fait un bruit diabolique. Il fesait plus, il prenait des mesures pour me faire accuser au parlement de Dijon d'avoir fait des ouvrages très-impies. Je sais bien que j'aurais confondu l'accusateur devant DIEU et devant les hommes; mais il en est de ces procès comme de ceux des dames qui plaident en séparation, elles sont toujours soupçonnées. Je n'ai fait aucune démarche dans toute cette affaire que par le conseil de deux avocats. J'ai toujours mis mon curé et ma paroisse dans mes intérêts. J'ai d'ailleurs agi en tout conformément aux lois du royaume. 1769.

A l'égard du *Massillon*, j'ai pris juste le temps qu'un président du parlement de Dijon est venu dîner chez moi, et c'était une bonne réponse aux discours licencieux et punissables que le scélérat m'accusait d'avoir tenus à table. En un mot, il m'a fallu combattre cet homme avec ses propres





armes. Quand il a vu que j'entendais parfaitement
1769. cette forte de guerre, et que j'étais inattaquable dans mon poste, le croquant s'y est pris d'une autre façon; il a eu la bêtise de faire imprimer les lettres qu'il m'avait écrites, et mes réponses.

Il a poussé même l'indiscrétion jusqu'à mettre dans ce recueil une lettre de M. de *Saint-Florentin*, sans lui en demander la permission. Il a eu encore la sottise d'intituler cette lettre de façon à choquer le ministre. Je me suis contenté d'envoyer le tout à M. le comte de *Saint-Florentin*, sans faire la moindre réponse. Le ministre m'en a su très-bon gré, et a fort approuvé ma conduite.

Vous n'êtes pas au bout. L'énergumène voyant que je ne répondais pas, et que j'étais bien loin de tomber dans le piége qu'il m'avait tendu si grossièrement, a pris un autre tour beaucoup plus hardi et presque incroyable. Il a fait imprimer une prétendue profession de foi qu'il suppose que j'ai faite par-devant notaire, en présence de témoins; et voici comme il raisonnait:

« Je sais bien que cet acte peut être aisément con-
» vaincu de faux, et que, si on voulait procéder
» juridiquement, ceux qui l'ont forgé seraient
» condamnés; mais mon diocésain n'osera jamais
» faire une telle démarche, et dire qu'il n'a pas
» fait une profession de foi catholique. »

Il se trompe en cela comme en tout le reste, car je pourrais bien dire aux témoins qu'on a fait signer: Je souscris à la profession de foi, je suis bon catholique comme vous, mais je ne souscris

pas aux sottises que vous me faites dire dans cette profession de foi faite en style de savoyard. Votre 1769. acte est un crime de faux, et j'en ai la preuve; l'objet en est respectable, mais le faux est toujours punissable. Qui est coupable d'une fraude pieuse pourrait l'être également d'une fraude à faire pendre son homme.

Mais je me garderai bien de relever cette turpitude; le temps n'est pas propre; il suffit, pour le présent, que mes amis en soient instruits; un temps viendra où cette imposture sacerdotale sera mise dans tout son jour.

Je vous épargne, mon cher ange, des détails qui demanderaient un petit volume, et qui vous feraient connaître l'esprit de la prêtraille, si vous ne le connaissiez pas déjà parfaitement. Je suis dans une position aussi embarrassante que celle de *Rezzonico* et *Ganganelli*. Tout ce que je puis vous dire, c'est que j'ai de bonnes protections à Rome. Tout cela m'amuse beaucoup, et je suis de ce côté dans la sécurité la plus grande.

Je me tirerai de même de l'Histoire du parlement à laquelle je n'ai ni ne puis avoir la moindre part. C'est un ouvrage écrit, il est vrai, d'un style rapide et vigoureux en quelques endroits; mais il y a vingt personnes qui affectent ce style; et les prétendus connaisseurs en écrits, en écriture et en peinture, se trompent, comme vous savez, tous les jours dans leurs jugemens. Je crois vous avoir mandé que j'ai écrit sur cet objet une lettre à M. *Marin*, pour être mise dans le Mercure.

1769. Un point plus important à mon gré que tout cela, c'eſt que M. *Marin* ne perde pas un moment à faire imprimer les Guèbres ; c'eſt une manière sûre de prouver l'alibi. Il eſt phyſiquement impoſſible que j'aye fait à la fois l'Hiſtoire du Siècle de *Louis XV*, les Guèbres, l'Hiſtoire du parlement, et une autre œuvre dramatique que vous verrez inceſſamment. Je n'ai qu'un corps et une ame ; l'un et l'autre ſont très-chétifs ; il faudrait que j'en euſſe trois pour avoir pu faire tout ce qu'on m'attribue.

Encore une fois, il ne faut pas que M. *Marin* perde un ſeul moment. Je paſſerai pour être l'auteur des Guèbres, je m'y attends bien, et voilà ſur-tout pourquoi il faut ſe preſſer. On a déjà envoyé à Paris des exemplaires de l'édition de Genève. La pièce a beau m'être dédiée, on ſoupçonnera toujours que le jeune homme qui l'a compoſée eſt un vieillard. Je n'ai pu m'empêcher d'en envoyer un exemplaire à madame la ducheſſe de *Choiſeul*, parce que je ſavais qu'un autre prenait les devans, et que je ſuis en poſſeſſion de lui faire tenir tout ce qu'il y a de nouveau dans le pays étranger. On ſe prépare à faire une nouvelle édition des Guèbres à Lyon ; il faut donc ſe hâter prodigieuſement à Paris.

Voilà, mon cher ange, un détail bien exact de toutes mes bagatelles littéraires et dévotes. Je vous prie de faire part de cette lettre à madame *Denis*. Je ne puis lui écrire par cet ordinaire ; je ſuis malade, la tête me tourne, la poſte part.

A l'ombre de vos ailes. *V.*

Mais fur-tout comment fe porte madame d'*Argental*?

## LETTRE XCVI.

### A M. LACOMBE,

*Auteur du Mercure de France.*

A Ferney, 9 de juillet.

TOUTES les réflexions, Monfieur, toutes les critiques que j'ai lues fur les ouvrages nouveaux, 1769.
dans votre Mercure, m'ont paru des leçons de fageffe et de goût. Ce mérite affez rare m'a fait regarder votre ouvrage périodique comme très-utile à la littérature.

Vous ne répondez pas des pièces qu'on vous envoie. Il y en a une fous mon nom, page 64 du *Mercure* de juillet (1769); c'eft une lettre qu'on prétend que j'ai écrite à mon cher *B*.... On me fait dire en vers un peu finguliers à mon cher *B*...., *que le feu eft l'ame du monde, que fa clarté l'inonde, que le feu maintient les refforts de la machine ronde, et que fa plus belle production eft la lumière éthérée, dont Newton le premier, par fa main infpirée, fépara les couleurs par la réfraction.*

Je vous avoue que je ne me fouviens pas d'avoir jamais écrit ces vers à mon cher *B*.... que je n'ai pas l'honneur de connaître. Je vous ai déjà mandé qu'on m'attribuait trois ou quatre cents pièces de

vers et de profe que je n'ai jamais lues. On a im-
1769. primé fous mon nom *les Amours de Mouftapha et d'Elmire*, *les Aventures du chevalier Ker*, et j'efpère que bientôt on m'attribuera *le Parfait teinturier* et *l'Hiftoire des conciles en général*.

Je vous ai déjà parlé de l'Hiftoire du parlement. Cet ouvrage m'eft enfin tombé entre les mains. Il eft, à la vérité, mieux écrit que les *Amours de Mouftaphà*; mais le commencement m'en paraît un peu fuperficiel et la fin indécente. Quelque peu inftruit que je fois dans ces matières, je confeille à l'auteur de s'en inftruire plus à fond, et de ne point laiffer courir fous mon nom un ouvrage auffi informe, dont le fujet méritait d'être approfondi par une très-longue étude et avec une grande fageffe. On eft accoutumé d'ailleurs à cet acharnement avec lequel on m'impute tant d'ouvrages nouveaux. Je fuis le contraire du geai de la fable qui fe parait des plumes du paon. Beaucoup d'oifeaux, qui n'ont peut-être du paon que la voix, prennent plaifir à me couvrir de leurs propres plumes; je ne puis que les fecouer, et faire mes proteftations que je configne dans votre greffe de littérature.

J'ai l'honneur d'être, Monfieur, avec toute l'eftime que je vous dois, votre, etc.

## LETTRE XCVII.

### A M. THIRIOT.

Le 12 de juillet.

MON petit magistrat m'a enfin renvoyé son œuvre dramatique; je vous la dépêche, mon ancien ami. C'est actuellement la mode de faire imprimer les pièces de théâtre sans les donner aux comédiens; mais, de tous ces drames, il n'y a que l'Ecossaise qu'on ait jouée. 1769.

Pourriez-vous, mon cher ami, me faire avoir *les Mélanges historiques relatifs à l'Histoire de France?* ouvrage qui a brouillé le parlement avec la chambre des comptes.

La liste des livres nouveaux devient immense; celle des livres qu'on m'attribue n'est pas petite. Il y a une Histoire du parlement qui fait beaucoup de bruit; je viens de la lire. Il y a quelques anecdotes assez curieuses qui ne peuvent être tirées que du greffe du parlement même: il n'y a certainement qu'un homme du métier qui puisse être auteur de cet ouvrage. Il faut être enragé pour le mettre sur mon compte. Il est bien sûr que, depuis vingt ans que je suis absent de Paris, je n'ai pas fouillé dans les registres de la cour.

*Scribendi non est finis.* La multitude des livres effraie; mais, après tout, on en use avec eux comme avec les hommes, on choisit dans la foule.

1769. J'ai reçu la *Piété filiale;* l'auteur (*) me l'a envoyée; je vais la lire : c'eſt encore une de ces pièces qu'on ne jouera pas, ſi j'en crois la préface que j'ai parcourue. Il en pourra bien arriver autant à notre petit magiſtrat de province; j'apprends d'ailleurs qu'on ne joue plus à Paris que des opéra comiques.

Je ſuis ſi malade qu'il ne me vient pas même dans la tête de regretter les plaiſirs de votre ville. Quand on ſouffre, on ne regrette que la ſanté et quelques amis qui pourraient apporter un peu de conſolation. Je vous mets au premier rang, et je vous embraſſe de tout mon cœur.

## LETTRE XCVIII.

### A M. L'ABBÉ MORELLET.

A Ferney, 14 de juillet.

J'AI reçu ces jours-ci, Monſieur, le plan du *Dictionnaire du commerce*; je vous en remercie. Il y aura, grâce à vous, des commerçans philoſophes. Je ne verrai certainement pas l'édition des cinq volumes, je ſuis trop vieux et trop malade; mais je ſouſcris du meilleur de mon cœur : c'eſt ma dernière volonté. J'ai deux titres eſſentiels pour ſouſcrire; je ſuis votre ami et je ſuis commerçant; j'étais même très-fier quand je recevais des nouvelles de Porto-Bello et de Buénos-Aires. J'y ai perdu

(*) M. *Courtial*.

quarante mille écus. La philosophie n'a jamais fait faire de bons marchés, mais elle fait supporter les pertes. J'ai mieux réussi dans la profession de laboureur; on risque moins, et on est moralement sûr d'être utile. 1769.

Avouez qu'il est assez plaisant qu'un théologien, qui pouvait couler à fond St *Thomas* et St *Bonaventure*, embrasse le commerce du monde entier, tandis que *Crozat* et *Bernard* n'ont jamais lu seulement leur catéchisme. Certainement votre entreprise est beaucoup plus pénible que la leur; ils signaient des lettres écrites par leurs commis. Je vous souhaite la trente-troisième partie de la fortune qu'ils ont laissée, cela veut dire un million de bien que vous ne gagnerez certainement pas avec les libraires de Paris. Vous serez utile, vous aurez fait un excellent ouvrage;

*Sic vos non vobis mellificatis apes.*

Le commerce des pensées est devenu prodigieux; il n'y a point de bonnes maisons dans Paris et dans les pays étrangers, point de château qui n'ait sa bibliothèque. Il n'y en aura point qui puisse se passer de votre ouvrage; tout s'y trouve, puisque tout est objet de commerce.

Votre (*) ami et votre confrère en sorbonne a donc quitté la théologie pour l'histoire, comme vous pour l'économie politique.

Vous savez sans doute qu'il fait actuellement une

(*) M. l'abbé *Audra*.

1769. belle action. Je lui ai envoyé *Sirven*; il a la bonté de se charger de faire rendre justice à cet infortuné. La philosophie a percé dans Toulouse, et par conséquent l'humanité. *Sirven* obtiendra surement justice, mais il a pris la route la plus longue; il ne l'obtiendra que très-tard, et il sera encore bien heureux : son bien reste confisqué en attendant. N'est-ce pas un objet de commerce que la confiscation? car il se trouve qu'un fermier du domaine gagne toute la subsistance d'une pauvre famille; et, par un virement de parties, le bien d'un innocent passe dans la poche d'un commis.

On me fait à moi une autre injustice; on m'impute une Histoire du parlement en deux petits volumes. Il y a dans cette Histoire des anecdotes de greffe dont, Dieu merci, je n'ai jamais entendu parler. Il y a aussi des anecdotes de cour que je connais encore moins, et dont je ne me soucie guère. L'ouvrage, d'ailleurs, m'a paru assez superficiel, mais libre et impartial. L'auteur, quel qu'il soit, a très-grand tort de le faire courir sous mon nom. Je n'aime point en général qu'on morcelle ainsi l'histoire. Les objets intéressans qui regardent les différens corps de l'Etat, doivent se trouver dans l'Histoire de France qui, par parenthèse, a été jusqu'ici assez mal faite.

Continuez, Monsieur, votre ouvrage aussi utile qu'immense; et songez quelquefois, en y travaillant, que vous avez au pied des Alpes un partisan zélé et un ami.

## LETTRE XCIX.

### A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

18 de juillet.

MA nièce m'a dit, Madame, que vous vous plaignez de mon silence, et que vous voyez bien qu'un dévot comme moi craint de continuer un commerce scandaleux avec une dame profane telle que vous l'êtes. Eh! mon Dieu, Madame, ne savez-vous pas que je suis tolérant, et que je préfère même le petit nombre, qui fait la bonne compagnie de Paris, au petit nombre des élus? ne savez-vous pas que je vous ai envoyé, par votre grand'maman, les Lettres d'*Amabed*, dont j'ai reçu quelques exemplaires de Hollande? Il y en avait un pour vous dans le paquet. 1769.

N'ai-je pas encore songé à vous procurer la tragédie des Guèbres, ouvrage d'un jeune homme qui paraît penser bien fortement, et qui me fera bientôt oublier? Pour moi, Madame, je ne vous oublierai que quand je ne penserai plus; et, lorsqu'il m'arrivera quelques ballots de pensées des pays étrangers, je choisirai toujours ce qu'il y aura de moins indigne de vous pour vous l'offrir. Vous serez bientôt lasse des contes de fées. Quoi que vous en disiez, je ne regarde ce goût que comme une passade.

1769. Avez-vous lu l'hiſtoire de M. *Hume*? il y a là de quoi vous occuper trois mois de ſuite. Il faut toujours avoir une bonne proviſion devant ſoi.

Il paraît en Hollande une Hiſtoire du parlement, écrite d'un ſtyle aſſez hardi et aſſez ſerré; mais l'auteur ne rapporte guère que ce que tout le monde ſait, et le peu qu'on ne ſavait pas ne mérite point d'être connu : ce ſont des anecdotes du greffe. Il eſt bien ridicule qu'on m'impute un tel ouvrage; il a bien l'air de ſortir des mêmes mains qui ſouillèrent le papier de quelques invectives contre le préſident *Hénault*, il y a environ deux années; c'eſt le même ſtyle : mais je ſuis accoutumé à porter les iniquités d'autrui. Je reſſemble aſſez à vous autres, Meſdames, à qui on donne une vingtaine d'amans, quand vous en avez eu un ou deux.

Deux hommes que vous connaiſſez ſans doute, M. le comte de *Schomberg* et M. le marquis de *Jaucourt*, ont forcé ma retraite et ma léthargie; ils ſont très-contens de mes progrès dans la culture des terres, et je le ſuis davantage de leur eſprit, de leur goût et de leur agrément; ils aiment ma campagne, et moi je les aime. Ah! Madame, ſi vous pouviez jouir de nos belles vues! Il n'y a rien de pareil en Europe; mais je tremble de vous faire ſentir votre privation. Vous mettez à la place tout ce qui peut conſoler l'ame. Vous êtes recherchée comme vous le fûtes en entrant dans le monde; on ambitionne de vous plaire; vous faites les délices de quiconque vous approche. Je voudrais être entièrement aveugle, et vivre auprès de vous.

## LETTRE C.

### A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 19 de juillet.

Ce n'est point aujourd'hui à monsieur le doyen de notre académie, c'est au premier gentilhomme 1769. de la chambre que je présente ma requête. Je vous jure, Monseigneur, que la musique de Pandore est charmante, et que ce spectacle ferait le plus bel effet du monde aux yeux et aux oreilles. Il n'y avait certainement qu'un grand opéra qui pût réussir dans la salle du manége où vous donnâtes une si belle fête aux noces de la première dauphine; mais la voûte était si haute que les acteurs paraissaient des pygmées; on ne pouvait les entendre. Le contraste d'une musique bruyante avec un récit qui était entièrement perdu, fesait l'effet des orgues qui font retentir une église quand le prêtre dit la messe à voix basse.

Il faut, pour des fêtes qui attirent une grande multitude, un bruit qui ne cesse point, et un spectacle qui plaise continuellement aux yeux. Vous trouverez tous ces avantages dans la Pandore de M. de *La Borde*, et vous aurez de plus une musique infiniment agréable, qui réunit à mon gré le brillant de l'italien et le noble du français.

Je vous en parle assurément en homme très-désintéressé, car je suis aveugle tout l'hiver, et pres-

1769. que fourd le long de l'année. Je ne fuis pas homme d'ailleurs à demander un billet pour affifter à la fête, je ne vous parle qu'en bon citoyen qui ne fonge qu'au plaifir des autres.

De plus, il me femble que l'opéra de Pandore eft convenable aux mariages de tous les princes; car vous m'avouerez que par-tout il y a de grands malheurs ou de grands chagrins mêlés de cent mille petits défagrémens. *Pandore* apporte l'amour et l'efpérance qui font les confolations de ce monde et le baume de la vie. Vous me direz peut-être que ce n'eft pas à moi à me mêler de vos plaifirs, que je ne fuis qu'un pauvre laboureur occupé de mes moiffons, de mes vers à foie et de mes abeilles; mais je me fouviens encore du temps paffé, et fi je ne peux plus donner de plaifir, je fuis enchanté qu'on en ait.

Madame de *Fontaine-Martel*, en mourant, ayant demandé quelle heure il était, ajoûta : Dieu foit béni, quelque heure qu'il foit, il y a un rendez-vous.

Pour moi, je n'emporterai que le regret d'avoir traîné les dernières années de ma vie fans vous faire ma cour; mais je vous fuis attaché comme fi je vous la fefais tous les jours. Agréez le très-tendre refpect de *V*.

## LETTRE CI.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 de juillet.

MON cher ange, fur votre lettre du 13, je vous renvoie à madame *Denis*. Je lui ai confié une partie du myftère d'iniquité; je ne l'ai fu que par elle. En vérité, tout eft jeu de hafard dans ce monde, ou peu s'en faut. 1769.

La *Duchefne*, bonne imbécille, confulte madame *Denis* fur un recueil de mes lettres qu'on lui a vendu et qu'elle veut imprimer. Je ne reçois ce beau recueil par madame *Denis* que le 19 du mois. Je vois alors qu'on m'a volé beaucoup de manufcrits, et entre autres ces lettres peu faites affurément pour voir le jour, et un gros manufcrit de recherches fur l'hiftoire, par ordre alphabétique. La lettre *P* était fort ample (*). On s'en eft fervi, on a fuppléé, on a ajouté, on a broché, brodé comme on a pu, on a vendu le tout.

L'auteur de toute cette manœuvre m'eft affez connu, mais je dois abfolument me taire. On me dirait : *Vous avouez qu'on vous a volé ces lettres, donc elles font de vous; vous avouez qu'on vous a volé le recueil P, donc il eft de vous.* De plus, que de noirceurs nouvelles on ajouterait à la première! on ne s'arrête pas fur le chemin du crime. Cette

(*) L'hiftoire du parlement de Paris.

—— affaire deviendrait un labyrinthe horrible dont je
1769. ne pourrais me tirer. Je n'ai que la certitude entière qu'on a trahi l'hoſpitalité. Je n'ai point de preuves juridiques; et, quand j'en aurais, elles ne ſerviraient qu'à me plonger dans un abyme, et les cagots m'y égorgeraient à leur plaiſir.

Je n'ai donc d'autre parti à prendre que celui de me juſtifier ſans accuſer perſonne. Je vous jure, mon cher ange, que je n'ai pas la moindre petite part à ces derniers chapitres. Je les trouve croqués, plats, faux, ridicules, inſolens, et je le dis, et je ferai encore plus.

Ce petit mot écrit à M. *Marin* me paraît déjà un léger appareil ſur la bleſſure qu'on m'a faite. Il me ſemble qu'on ne peut trop faire courir mon billet à M. *Marin* chez les perſonnes intéreſſées. Je voudrais que M. l'abbé de *Chauvelin* eût des copies, et qu'on en donnât aux avocats généraux. Mon neveu d'*Ornoi* peut y ſervir beaucoup. On a déjà prévenu les coups que l'on pourrait porter du côté de la cour. Je compte ſur la voix de mes anges, beaucoup plus que ſur tout le reſte. Elle eſt accoutumée à ſoutenir la vérité et l'amitié; elle a toujours été ma plus grande conſolation. J'ai réſiſté à des ſecouſſes plus violentes. J'ai pour moi mon innocence et mes anges; je puis paraître hardiment devant DIEU.

Ah! mon cher ange, que me dites-vous ſur le bonheur que j'ai eu de vous offrir un petit ſervice! Vous êtes mille fois trop bon. *V.*

LETTRE

# LETTRE CII.

## A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

24 de juillet.

JE vous ai envoyé en grand ſecret, Madame, la tragédie des Guèbres. Vous me feriez une peine extrême, ſi vous diſiez publiquement votre penſée ſur cette tolérance dont vous ne vous ſouciez guère, et qui me touche infiniment. Vous n'êtes informée que des plaiſirs de Paris, et je le ſuis des malheurs de trois ou quatre cents mille ames qui ſouffrent dans les provinces. 1769.

On ne veut pas les reconnaître pour citoyens; leurs mariages ſont nuls; on déclare leurs enfans bâtards.

Un jeune homme de la plus grande eſpérance, plein de candeur et de génie, m'apporta, il y a près de ſix mois, cet ouvrage que je vous ai envoyé. J'ai beaucoup travaillé avec lui; je l'ai aidé de mon mieux. Les comédiens allaient jouer la pièce, lorſque des magiſtrats, qui ont cru reconnaître nos prêtres dans les prêtres païens, s'y ſont oppoſés. Les comédiens étaient enchantés de cet ouvrage qui eſt très-neuf, et qui aurait été encore plus utile.

Gardez-vous bien, Madame, d'être auſſi difficile

1769. que le procureur du roi du châtelet. Je crois que cette tragédie fera bientôt imprimée à Paris. On la jouera, si les honnêtes gens la désirent fortement : leur voix dirige à la fin l'opinion des magistrats mêmes. Mes amis feront tout ce qu'ils pourront pour obtenir cette justice. Je vous mets à leur tête, Madame, et je vous conjure d'employer pour mon jeune homme toute votre éloquence et toutes vos bontés.

Faites-vous lire la pièce par un bon récitateur de vers. Vous verrez aisément de quoi il s'agit, et vous viendrez à notre secours. Je vous le demande, avec la plus vive instance.

Quant à l'Histoire du parlement, c'est une rapsodie. Les derniers chapitres sont d'un sot et d'un ignorant qui ne sait ni le français ni l'histoire. Mon dernier chapitre à moi, c'est de vous aimer très-tendrement, et souhaiter avec une passion malheureuse de vous voir et de vous entendre.

Adieu, Madame ; cette vie n'est pas semée de roses. *V.*

## LETTRE CIII.

### A MADAME

### LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Lyon, 26 de juillet.

1769.

ANACRÉON de qui le style
Est souvent un peu familier,
Dit, dans un certain vaudeville,
Soit à Daphné, soit à Batile,
*Qu'il voudrait être son soulier.*
Je révère la Gréce antique;
Mais ce compliment poëtique
Paraît celui d'un cordonnier.

Pour moi, Madame, qui suis aussi vieux qu'*Anacréon*, je vous avoue que j'aime mieux votre tête et votre cœur que vos pieds, quelque mignons qu'ils soient. *Anacréon* aurait voulu les baiser à cru, et moi aussi; mais je donne net la préférence à votre belle ame.

Vous êtes, Madame, le contraire des dames ordinaires; vous donnez tout d'un coup plus qu'on ne vous demande. Il ne me faut qu'un de vos souliers, c'est bien assez pour un vieil hermite, et vous daignez m'en offrir deux. Un seul, Madame, un seul. Il n'est jamais question que d'un soulier dans les romans qui en parlent, et remarquez qu'*Anacréon* dit: Je voudrais être ton soulier, et

non pas tes souliers. Ayez donc la bonté, Madame, 1769. de m'en faire parvenir un, et vous saurez ensuite pourquoi.

Mais il y a une autre grâce plus digne de vous, que je vous demande; c'est pour la tragédie de la Tolérance. Elle est d'un jeune homme qui donne certainement de grandes espérances; il en a fait deux actes chez moi; j'y ai travaillé avec lui, moins comme à un ouvrage de poésie que comme à la satire de la persécution.

Vous avez senti assez que les prêtres de *Pluton* pouvaient être le père *le Tellier*, les inquisiteurs et tous les monstres de cette espèce. Le jeune auteur n'a pu obtenir que les magistrats en permissent la représentation à Paris. Je suis persuadé qu'elle y ferait un grand effet, et que la dernière scène ne déplairait pas à la cour, s'il y a une cour.

Donnez-nous votre protection, Madame, et celle du possesseur de vos pieds. On a imprimé cette pièce chez l'étranger sous le nom de la Tolérance. Ce nom fait trembler; on me la dédie, et mon nom est encore plus dangereux.

Il y a dans le royaume des Francs environ trois cents mille fous qui sont cruellement traités par d'autres fous depuis long-temps. On les met aux galères, on les pend, on les roue pour avoir prié DIEU en mauvais français en plein champ; et ce qui caractérise bien ma chère nation, c'est qu'on n'en fait rien à Paris où l'on ne s'occupe que de l'opéra comique et des tracasseries de Versailles.

Oui, Madame, vous seriez la bienfaitrice du

genre-humain si, vous et M. le duc de *Choiseul*, vous protégiez cette pièce, et si vous pouviez un jour vous donner l'amusement de la faire représenter. 1769.

Votre petite-fille n'est pas contente des Guèbres, et moi je trouve l'ouvrage rempli de choses très-neuves, très-touchantes, écrites du style le plus simple et le plus vrai.

Aidez-nous, Madame, protégez-nous. On pense depuis dix ans dans l'Europe comme cet empereur qui paraît à la dernière scène. Il se fait dans les esprits une prodigieuse révolution. C'est à une ame comme la vôtre qu'il appartient de la seconder. Le suffrage de M. le duc de *Choiseul* nous vaudrait une armée. Il va faire bâtir dans mon voisinage une ville qu'on appelle déjà la ville de la tolérance. S'il vient à bout de ce grand projet, c'est un temple où il sera adoré. Comptez, Madame, que réellement toutes les nations seront à ses pieds. Je me mets aux vôtres très-sérieusement, et je vous conjure d'embrasser cette affaire avec fureur, malgré toute la sage douceur de votre charmant caractère.

Agréez, Madame, le profond respect de *Guillemet*.

# LETTRE CIV.

## A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

31 de juillet.

1769. MON cher ange, j'ai à vous entretenir de la plus grande affaire de l'Europe; il s'agit de la musique de Pandore. Tous les maux qui étaient dans la boîte affligent l'univers et moi; et je n'ai pas l'espérance qu'on exécute la musique de *la Borde*. Est-ce que madame la duchesse de *Villeroi* ne pourrait pas nous rendre cette espérance que nous avons perdue, et qui était encore au fond de cette maudite boîte?

J'aime bien les Guèbres, mais j'aimerais encore mieux que Pandore réussît à la cour, supposé qu'il y en ait une. En vérité, voilà une négociation que vous devriez entreprendre. On veut du *Lulli*; c'est se moquer d'une princesse autrichienne élevée dans l'amour de la musique italienne et de l'allemande; il ne faut pas la faire bâiller pour sa bien-venue. On me dira peut-être que *la Borde* la ferait bâiller bien davantage; non, je ne le crois pas: sa musique m'a paru charmante, et le spectacle ferait magnifique.

On me dira encore qu'on ne veut point tant de magnificence, qu'on ira à l'épargne; et moi je dis qu'on dépensera autant avec *Lulli* qu'avec *la Borde*, et que messieurs des menus n'épargnent jamais les frais. Mais où est le temps où on aurait joué les

Guèbres ? Le Tartufe, qui assurément est plus hardi, fut représenté dans une des fêtes de *Louis XIV*. 1769.
O temps ! ô mœurs ! ô France ! je ne vous reconnais plus.

Mes anges, je suis un réprouvé, je ne réussis en rien. J'avais entamé une petite négociation avec le pape pour une perruque, et je vois que j'échouerai ; mais je n'aurai pas la tête assez chaude pour me fâcher.

Portez-vous bien, mes anges, et je me consolerai de tout. Je vous répéterai toujours que je voudrais bien vous revoir un petit moment avant d'aller recevoir la couronne de gloire que DIEU doit à ma piété, dans son saint paradis. *V.*

## LETTRE CV.

### A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

4 d'auguste.

JE conçois bien, Monsieur, que les guerriers grecs et romains fesaient quelquefois des cent lieues pour aller voir des grammairiens et des raisonneurs en *us* et en *es* ; mais qu'un maréchal de camp des armées des Velches, très-entendu dans l'art de tuer son prochain, vînt visiter dans des déserts un vieux radoteur, moitié rimeur, moitié penseur, c'est à quoi je ne m'attendais pas. L'amitié dont vous m'honorez a été le fruit de ce voyage. Je vous assure qu'à votre camp de Compiègne le roi n'aura pas deux meur-

triers plus aimables que vous et monſieur le marquis
1769. de *Jaucourt*. Vous avez tous deux rendu ma retraite délicieuſe. Je vois que vous vous êtes bien aperçu que vous feſiez la conſolation de ma vie, puiſque vous me flattez d'une ſeconde viſite. Il ſemble que je ne me ſois ſéqueſtré entièrement du monde que pour être plus attaché à ceux qui, comme vous, ſont ſi différens du monde ordinaire, qui penſent en philoſophes, et qui ſentent tous les charmes de l'amitié.

Je ne doute pas, Monſieur, que votre ſuffrage ne contribue beaucoup au ſuccès dont vous me dites que les Guèbres ſont honorés. Je ſouhaite paſſionnément qu'on les joue, parce que cet ouvrage me paraît tout propre à adoucir les mœurs de certaines gens qui ſe croient nés pour être les ennemis du genre-humain. L'abſurdité de l'intolérance ſera un jour reconnue comme celle de l'horreur du vide et toutes les bêtiſes ſcolaſtiques Si les intolérans n'étaient que ridicules, ce ne ſerait qu'un demi-mal; mais ils ſont barbares, et c'eſt-là ce qui eſt affreux. Si je feſais une religion, je mettrais l'intolérance au rang des ſept péchés mortels.

Je ne voudrais mourir que quand M. le duc de *Choiſeul* aura bâti dans mon voiſinage la petite ville de Verſoy, où j'eſpère qu'on ne perſécutera perſonne.

Adieu, Monſieur; vous m'avez laiſſé en partant bien des regrets, et vous me donnez des eſpérances bien flatteuſes. Je vous ſuis attaché avec le plus tendre reſpect juſqu'au dernier jour de ma vie.

LETTRE

## LETTRE CVI.

### A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

7 d'auguste.

Vous me dites, Madame, que vous perdez un peu la mémoire; mais assurément vous ne perdez pas l'imagination. A l'égard du président qui a huit ans plus que moi, et qui a été bien plus gourmand, je voudrais bien savoir s'il est fâché de son état, s'il se dépite contre sa faiblesse, si la nature lui donne l'apathie conforme à sa situation; car c'est ainsi qu'elle en use pour l'ordinaire; elle proportionne nos idées à nos situations. 1769.

Vous vous souvenez donc que je vous avais conseillé la casse. Je crois qu'il faut un peu varier ces grands plaisirs-là; mais il faut toujours tenir le ventre libre, pour que la tête le soit. Notre ame immortelle a besoin de la garde-robe pour bien penser. C'est dommage que *la Métrie* ait fait un assez mauvais livre sur l'homme machine; le titre était admirable.

Nous sommes des victimes condamnées toutes à la mort; nous ressemblons aux moutons qui bêlent, qui jouent, qui bondissent en attendant qu'on les égorge. Leur grand avantage sur nous est qu'ils ne se doutent pas qu'ils seront égorgés, et que nous le savons.

1769. Il eſt vrai, Madame, que j'ai quelquefois de petits avertiſſemens ; mais, comme je ſuis fort dévot, je ſuis très-tranquille.

Je ſuis très-fâché que vous penſiez que les Guèbres pourraient exciter des clameurs. Je vous demande inſtamment de ne point penſer ainſi. Efforcez-vous, je vous en prie, d'être de mon avis. Pourquoi avertir nos ennemis du mal qu'ils peuvent faire ? Vraiment, ſi vous dites qu'ils peuvent crier, ils crieront de toute leur force. Il faut dire et redire qu'il n'y a pas un mot dont ces meſſieurs puiſſent ſe plaindre, que la pièce eſt l'éloge des bons prêtres, que l'empereur romain eſt le modèle des bons rois, qu'enfin cet ouvrage ne peut inſpirer que la raiſon et la vertu : c'eſt le ſentiment de pluſieurs gens de bien qui ſont auſſi gens d'eſprit. Mettez-vous à leur tête, c'eſt votre place. Criez bien fort, ameutez les honnêtes gens contre les fripons. C'eſt un grand plaiſir d'avoir un parti, et de diriger un peu les opinions des hommes.

Si on n'avait pas eu de courage, jamais Mahomet n'aurait été repréſenté. Je regarde les Guèbres comme une pièce ſainte, puiſqu'elle finit par la modération et par la clémence. Athalie, au contraire, me paraît d'un très-mauvais exemple : c'eſt un chef-d'œuvre de verſification, mais de barbarie ſacerdotale. Je voudrais bien ſavoir de quel droit le prêtre *Joad* fait aſſaſſiner *Athalie*, âgée de quatre-vingt-dix ans, qui ne voulait et qui ne pouvait élever le petit *Joas* que comme ſon héritier ? Le rôle de ce prêtre eſt abominable.

Avez-vous jamais lu, Madame, la tragédie de —— Saül et David (*)? On l'a jouée devant un grand 1769. roi; on y frémissait et on y pâmait de rire; car tout y est pris mot pour mot de la Sainte-Écriture.

Votre grand'maman est donc toujours à la campagne? Je suis bien fâché de tous ces petits tracas; mais, avec sa mine et son ame douce, je la crois capable de prendre un parti ferme, si elle y était réduite. Son mari, le capitaine de dragons, est l'homme du royaume dont je fais le plus de cas. Je ne crois pas qu'on puisse ni qu'on ose faire de la peine à un si brave officier qui est aussi aimable qu'utile.

Adieu, Madame; vivez, digérez, pensez. Je vous aime de tout mon cœur: dites à votre ami que je l'aimerai tant que je vivrai. *V.*

## LETTRE CVII.

### A M. DE CHABANON.

7 d'auguste.

J'AIMERAIS encore mieux, mon cher ami, une bonne tragédie et une bonne comédie que des éloges de *Racine* et de *Molière*; mais enfin, il est toujours bon de rendre justice à qui il appartient.

Il me paraît qu'on a rendu justice à l'arlequinade substituée à la dernière scène de l'inimitable

(*) Voyez le volume des Facéties.

1769. tragédie d'Iphigénie. Il y avait beaucoup de témérité de mettre le récit d'*Ulysse* en action. Je ne sais pas quel est le profane qui a osé toucher ainsi aux choses saintes.

Comment ne s'est-on pas aperçu que le spectacle d'*Eriphyle* se sacrifiant elle-même, ne pouvait faire aucun effet, par la raison qu'*Eriphyle*, n'étant qu'un personnage épisodique et un peu odieux, ne pouvait intéresser ? Il ne faut jamais tuer sur le théâtre que des gens que l'on aime passionnément.

Je m'intéresse plus à l'auteur des Guèbres qu'à celui de la nouvelle scène d'Iphigénie. C'est un jeune homme qui mérite d'être encouragé ; il n'a que de bons sentimens, il veut inspirer la tolérance, c'est toujours bien fait : il pourra y réussir dans cinquante ou soixante ans. En attendant, je crois que les honnêtes gens doivent le tolérer lui-même, sans quoi il serait exposé à la fureur des jansénistes qui n'ont d'indulgence pour personne. Tous les philosophes devraient bien élever leur voix en faveur des Guèbres. J'ai vu cette pièce imprimée, dans le pays étranger, sous le nom de la Tolérance ; mais on est bien tiède aujourd'hui à Paris sur l'intérêt public ; on va à l'opéra comique le jour qu'on brûle le chevalier de *la Barre*, et qu'on coupe la tête à *Lalli*. Ah ! Parisiens ! Parisiens ! vous ne savez que danser autour des cadavres de vos frères. Mon cher ami, vous n'êtes pas velche. *V.*

## LETTRE CVIII.

### A M. THIRIOT.

Le 9 d'auguste.

GRAND merci de ce que vous préférez le mois d'*auguste* au barbare mois d'*août*; vous n'êtes pas velche. 1769.

Je ne vous démentirai pas sur les Guèbres, j'en connais l'auteur; c'est un jeune homme qu'il faut encourager. Il paraît avoir de fort bons sentimens sur la tolérance. Les honnêtes gens doivent rembarrer avec vigueur les méchans allégoristes qui trouvent par-tout des allusions odieuses: ces gens-là ne sont bons qu'à commenter l'*Apocalypse*. Les Guèbres n'ont pas le moindre rapport avec notre clergé qui est assurément très-humain, et qui de plus est dans l'heureuse impuissance de nuire.

Je ne crois pas que la comédie du Dépositaire, que vous m'avez envoyée, soit de la force des Guèbres; une comédie ne peut jamais remuer le cœur comme une tragédie; chaque chose doit être à son rang.

Je ne crois pas que *Lacombe* vous donne beaucoup de votre comédie. Une pièce non jouée, et qui probablement ne le sera point, est toujours très-mal vendue; en tout cas, mon ancien ami, donnez-la à l'enchère.

Je ne sais rien de si mal écrit, de si mauvais,

——— de si plat, de si faux, que les derniers chapitres
1769. de l'Histoire du parlement. Je ne conçois pas comment un livre, dont le commencement est si sage, peut finir si ridiculement; les derniers chapitres ne sont pas même français. Vous me ferez un plaisir extrême de m'envoyer ces deux volumes de Mélanges historiques par les guimbardes de Lyon.

Je vous plains de souffrir comme moi; mais avouez qu'il est plaisant que j'aye attrapé ma soixante et seizième année en ayant tous les jours la colique.

Mon ami, nous sommes des roseaux qui avons vu tomber bien des chênes.

## LETTRE CIX.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 d'auguste.

VOICI, mon cher ange, la copie de la lettre que j'écris à M. le duc d'*Aumont*. S'il n'en est pas touché, il a le cœur dur; et si son cœur est dur, son oreille l'est aussi. La musique de M. de *la Borde* est douce et agréable. Madame *Denis* qui s'y connaît en est extrêmement contente. C'est elle qui m'a déterminé à écrire à M. le duc d'*Aumont*, en m'assurant que vous approuveriez cette démarche; mais, après avoir fait ce pas, il serait triste de reculer. J'ai fort à cœur le succès de cette affaire, pour plus d'une raison; c'est la seule chose qui

pourrait déterminer un certain voyage; d'ailleurs il ferait bien désagréable pour *La Borde* d'avoir sollicité une grâce dont il peut très-bien se passer, et de n'avoir pu l'obtenir. En vérité, ce ferait à lui qu'on devrait demander sa musique comme une grâce. Il est ridicule de présenter une vieille musique purement française à une princesse qui est entièrement pour le goût italien. Vous devriez bien mettre madame la duchesse de *Villeroi* dans notre parti.

1769.

Au reste, si *la Borde* s'adresse à la personne qui est si bien avec notre premier gentilhomme de la chambre, je ne crois pas que cela doive faire la moindre peine à l'adverse partie qui ne se mêle point du tout des opéra.

Je ne sais si *la Borde* est assez heureux pour être connu de vous; c'est un bon garçon, complaisant et aimable, et dont le caractère mérite qu'on s'intéresse à lui, d'autant plus qu'il aime les arts pour eux-mêmes, et sans aucune vue qui puisse avilir un goût si respectable. En un mot, mon cher ange, faites ce que vous pourrez, et que l'espérance me reste encore au fond de la boîte.

J'espère sur-tout que madame d'*Argental* se porte mieux par le beau temps que nous avons.

Je vous répète encore que, quoique je sois très-sûr qu'on m'a pris beaucoup de papiers, je ne veux jamais connaître l'auteur de cette indiscrétion; et si on accusait dans le public celui que l'on soupçonne, je prendrais hautement son parti, comme j'ai déjà fait en pareille occasion.

1769. On dit que l'abbé de *Chauvelin* se meurt, et que le président *Hénault* est dans les limbes ; pour moi, je suis toujours dans le purgatoire, et je me croirais dans le paradis, si je pouvais vous embrasser. *V.*

## LETTRE CX.

### A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

14 d'auguste.

MADAME GARGANTUA,

J'AI reçu le soulier dont il a plu à votre grandeur de me gratifier; il est long d'un pied de roi et d'un demi-pouce; et, comme j'ai ouï dire que vous êtes de la taille la mieux proportionnée, il est clair que vous devez avoir sept pieds trois pouces et demi de haut; ce qui, avec les deux pouces et demi de votre talon, compose une dame de sept pieds six pouces: c'est une taille fort avantageuse. On dira, tant qu'on voudra, que la *Vénus* de *Médicis* est petite, mais *Minerve* était très-grande.

C'est à *Minerve* à me dire si elle aime les Guèbres. L'auteur sera enchanté de ne lui pas déplaire; il me l'a dit lui-même. C'est précisément votre tolérance qu'il demande. On s'est bien donné de garde de l'imprimer à Paris sous le titre de la Tolérance. Tout ce qu'on demande à vos grâces, Madame,

c'est que vous en disiez un peu de bien. Il y a des ames approchantes de la vôtre qui la prennent sous leur protection, et il n'y a que ce moyen là de lui procurer une entrée agréable dans le monde. On se garde bien de vous compromettre; mais on croit ne point abuser de vos bontés, en vous suppliant de joindre tout doucement votre voix à celles qui favorisent ces pauvres Guèbres. 1769.

Quant à la ville de la tolérance, il est bien clair que ce ne sera pas là son nom; mais, si la chose n'y est pas, j'assure le maître de votre pied qu'elle ne sera jamais peuplée.

L'histoire dont vous me faites l'honneur de me parler, Madame, m'a paru écrite de deux mains bien différentes; la fin est remplie d'erreurs, de sottises monstrueuses et de solécismes. Cette fin est impertinente de tout point. Je crois qu'il n'y a qu'un *Fréron* dans le monde qui puisse l'attribuer à mon ami. Il mourrait d'un excès d'indignation, si un être raisonnable et honnête pouvait perdre la raison et l'honnêteté au point de lui attribuer une si infame rapsodie. Je me fâche presque en vous parlant. Je mets ma tête dans votre soulier (elle y entre très-aisément) pour oublier des idées si désagréables; et me confiant à votre tête et à votre cœur beaucoup plus qu'à vos souliers, je suis avec un profond respect,

Madame *Gargantua*,

votre, etc. *Guillemet.*

## LETTRE CXI.

### A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

16 d'auguſte.

1769. Vous êtes trop bon, Monſieur. Il eſt vrai que j'ai eu un petit avertiſſement ; il eſt bon d'en avoir quelquefois pour mettre ordre à ſes affaires, et pour n'être pas pris au pied levé. Cette vie-ci n'eſt qu'une aſſez miſérable comédie ; mais ſoyez bien sûr que je vous ſerai tendrement attaché juſqu'à la dernière ligne de mon petit rôle.

Dès qu'il y aura quelque choſe de nouveau dans nos quartiers ; je ne manquerai pas de vous l'envoyer. Voyez ſi vous voulez que ce ſoit ſous le contre-ſeing de M. le duc de *Choiſeul*, ou ſous celui de monſeigneur le duc d'*Orléans*.

Je voudrais bien que ce prince protégeât un peu les Guèbres. *Henri IV*, dont il a tant de choſes, les protégea ; et la dernière ſcène des Guèbres eſt préciſément l'édit de Nantes. Ceci n'eſt point un amuſement de poéſie ; c'eſt une affaire qui concerne l'humanité. Les Velches ont encore des préjugés bien infames. Il n'y a rien de ſi ſot, de ſi mépriſable qu'un velche ; mais il n'y a rien de ſi généreux qu'un français. Vous êtes très-français, Monſieur, c'eſt en cette qualité que vous agréerez mon très-tendre reſpect.

## LETTRE CXII.

### A M. ELIE DE BEAUMONT.

17 d'auguste.

MADAME *Denis*, mon cher *Cicéron*, m'a mandé que, lorsque vous protégez si bien l'innocence de vos cliens, vous me faites à moi la plus énorme injustice. Vous pensez qu'en fermant ma porte à une infinité d'étrangers qui ne venaient chez moi que par une vaine curiosité, je la ferme à mes amis, à ceux que je révère. — 1769.

Si vous venez à Lyon, ce dont je doute encore, j'irai vous y trouver plutôt que de ne vous pas voir. Si vous venez à Genève, je vous conjurerai de ne pas oublier Ferney ; vous ranimerez ma vieillesse ; j'embrasserai le défenseur des *Calas* et de *Sirven* ; mon cœur s'ouvrira au vôtre ; je jouirai de la consolation des philosophes, qui consiste à rechercher la vérité avec un homme qui la connaît.

Vous avez mis le sceau à votre gloire, en rétablissant l'innocence et l'honneur de M. de *la Luzerne*. Vous êtes.

*Et nobilis et decens,*
*Et pro sollicitis non tacitus reis*

Je ne sais si vous êtes informé de l'aventure d'un nommé *Martin*, condamné à être roué par je ne sais quel juge de village en Barrois, sur les présomptions les plus équivoques. La tournelle étant un

1769. peu preſſée, et le pauvre *Martin* ſe défendant aſſez mal, a confirmé la ſentence. *Martin* a été roué dans ſon village. Trois jours après, le véritable coupable a été reconnu ; mais *Martin* n'en a pas moins comparu devant DIEU avec ſes bras et ſes cuiſſes rompus. On dit que ces choſes arrivent quelquefois chez les Velches.

Je vous embraſſe bien tendrement, et je me mets aux pieds de madame de *Beaumont*.

## LETTRE CXIII.

### AU MÊME.

Le 19 d'auguſte.

Je ne conçois plus rien, mon cher *Cicéron*, à la juriſprudence de ce ſiècle. Vous rendez l'affaire de M. de *la Luzerne* claire comme le jour, et cependant les juges ont ſemblé décider contre lui. Je ſouhaite que d'autres juges lui ſoient plus favorables ; mais que peut-on eſpérer ? tout eſt arbitraire.

Nous avons plus de commentaires que de lois, et ces commentaires ſe contrediſent. Je ne connais qu'un juge équitable, encore ne l'eſt-il qu'à la longue : c'eſt le public. Ce n'eſt qu'à ſon tribunal que je veux gagner le procès des *Sirven*. Je ſuis très-sûr que votre ouvrage ſera un chef-d'œuvre d'éloquence, qui mettra le comble à votre réputation. Votre ſuccès m'eſt néceſſaire pour balancer l'horreur où me plongera long-temps la cataſtrophe

affreuse du chevalier de *la Barre* qui n'avait à se reprocher que les folies d'un page, et qui est mort 1769. comme *Socrate.* Cette affaire est un tissu d'abominations, qui inspire trop de mépris pour la nature humaine.

Vous plaidez en vérité pour le bien de madame votre femme comme *Cicéron pro doma sua.* Je ne vois pas qu'on puisse vous refuser justice. Vous aurez une fortune digne de vous, et vous ferez des *Tusculanes* après vos *Oraisons.*

Je croyais que madame de *Beaumont* était entièrement guérie. Ne doutez pas, mon cher Monsieur, du vif intérêt que je prends à elle. Je sens combien sa société doit vous consoler des outrages qu'on fait tous les jours à la raison. Que ne pouvez-vous plaider contre le monstre du fanatisme! Mais devant qui plaideriez-vous? ce serait parler contre *Cerbère* au tribunal des furies. Je m'arrête pour écarter ces affreux objets, pour me livrer tout entier au doux sentiment de l'estime et de l'amitié la plus vraie.

## LETTRE CXIII.

### A M. LE DUC DE CHOISEUL.

*Requête de l'hermite de Ferney, présentée par M. Coste, médecin.*

Auguste.

RIEN n'est plus à sa place que la supplication d'un vieux malade pour un jeune médecin, rien n'est

1769 plus juſte qu'une augmentation de petits appointemens, quand le travail augmente. Monſeigneur ſait parfaitement que nous n'avions autrefois que des écrouelles dans les déſerts de Gex, et que, depuis quil y a des troupes, nous avons quelque choſe de plus fort. Le vieil hermite qui, à la vérité, n'a reçu aucun de ces deux bienfaits de la Providence, mais qui s'intéreſſe ſincèrement à tous ceux qui en ſont honorés, prend la liberté de repréſenter douloureuſement et reſpectueuſement que le ſieur *Coſte* notre médecin très-aimable, qui compte nous empêcher de mourir, n'a pas de quoi vivre, et qu'il eſt en ce point tout le contraire des grands médecins de Paris. Il ſupplie monſeigneur de vouloir bien avoir pitié d'un petit pays dont il fait l'unique eſpérance. (*)

## LETTRE CXV.

### A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

À Ferney, 30 d'auguſte.

Je ſais qu'il eſt beau d'être modeſte, mais il ne faut pas être indifférent ſur ſa gloire. Je me flatte, Monſeigneur, que du moins cette petite édition, que j'ai eu l'honneur de vous envoyer, ne vous aura pas déplu. Elle devrait vous rebuter, s'il y avait de la flatterie; mais il n'y a que de la vérité. Je ne vois

(*) M. *Coſte* a obtenu 1200 liv. de penſion et 600 liv. pour les frais de ſon voyage.

pas pourquoi ceux qui rendent ſervice à la patrie n'en ſeraient pas payés de leur vivant. *Salomon* dit que les morts ne jouiſſent de rien, et il faut jouir. 1769.

J'ai eu l'honneur de vous parler de l'opéra de M. de *La Borde*. Permettez-moi de vous préſenter une autre requête ſur une choſe beaucoup plus aiſée que l'arrangement d'un opéra, c'eſt d'ordonner les Scythes pour Fontainebleau au lieu de Mérope, ou les Scythes après Mérope, comme il vous plaira; vous me ferez le plus grand plaiſir du monde. J'ai des raiſons eſſentielles pour vous faire cette prière. Je vous demande en grâce de faire mettre les Scythes ſur la liſte de vos faveurs pour Fontainebleau. Mes ſoixante et ſeize ans et mes maladies ne m'empêchent pas, comme vous voyez, de penſer encore un peu aux bagatelles de ce monde. Pardonnez-les-moi en faveur de ma grande paſſion, c'eſt celle de vous faire encore une fois ma cour avant de mourir, et de vous renouveler mon très-tendre et profond reſpect. *V.*

## LETTRE CXVI.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 d'auguſte.

MON cher ange, j'ai été un peu malade; je ne ſuis pas de fer, comme vous ſavez; c'eſt ce qui fait que je ne vous ai pas remercié plutôt de votre dernière lettre.

Le jeune auteur des Guèbres m'eſt venu trouver ;
1769. il a beaucoup ajouté à ſon ouvrage, et j'ai été aſſez content de ce qu'il a fait de nouveau : mais tous ſes ſoins et toute ſa ſageſſe ne déſarmeront probablement pas les prêtres de *Pluton*. On était près de jouer cette pièce à Lyon ; la ſeule crainte de l'archevêque, qui n'eſt pourtant qu'un prêtre de *Vénus*, a rendu les empreſſemens des comédiens inutiles.

L'intendant veut la faire jouer à ſa campagne ; je ne ſais pas encore ce qui en arrivera. Il ſe trouve, par une fatalité ſingulière, que ce n'eſt pas la prêtraille que nous avons à combattre dans cette occaſion, mais les ennemis de cette prêtraille qui craignent de trop offenſer leurs ennemis.

J'ai écrit à M. le maréchal de *Richelieu* pour le prier de faire mettre les Scythes ſur la liſte de Fontainebleau. Les Scythes ne valent pas les Guèbres, il s'en faut beaucoup ; mais, tels qu'ils ſont, ils pourront être utiles à *le Kain*, et lui fournir trois ou quatre repréſentations à Paris.

Je me flatte que la rage de m'attribuer ce que je n'ai pas fait eſt un peu diminuée.

Je ne me mêle point de l'affaire de *Martin* : elle n'eſt que trop vraie, quoi qu'en diſe mon gros petit neveu qui a compulſé les regiſtres de la tournelle de cette année, au lieu de ceux de 1767 ; mais j'ai bien aſſez des *Sirven* ſans me mêler des *Martin*. Je ne peux pas être le don *Quichotte* de tous les roués et de tous les pendus. Je ne vois de tous côtés que les injuſtices les plus barbares. *Lalli* et ſon bâillon, *Sirven*, *Calas*, *Martin*, le chevalier de *la Barre*, ſe

préſentent

présentent quelquefois à moi dans mes rêves. On croit que notre siècle n'est que ridicule, il est horrible. La nation passe un peu pour être une jolie troupe de singes; mais, parmi ces singes, il y a des tigres, et il y en a toujours eu. J'ai toujours la fièvre le 24 du mois d'auguste, que les barbares Velches nomment août; vous savez que c'est le jour de la Saint-Barthelemi : mais je tombe en défaillance le 14 de mai où l'esprit de la ligue catholique, qui dominait encore dans la moitié de la France, assassina *Henri IV* par les mains d'un révérend père feuillant. Cependant les Français dansent comme si de rien n'était.

1769.

Vous me demandez ce que c'est que l'aventure du pape et de la perruque. C'est que mon ex-jésuite *Adam* voulait me dire la messe en perruque, pour ne pas s'enrhumer; et que j'ai demandé cette permission au pape qui me l'a accordée. Mais l'évêque, qui est une tête à perruque, est venu à la traverse; et il ne tient qu'à moi de lui faire un procès en cour de Rome, ce qu'assurément je ne ferai pas.

Le parlement de Toulouse semble faire amende honorable aux manes de *Calas*, en favorisant l'innocence de *Sirven*. Il a déjà rendu un arrêt par lequel il déclare le juge subalterne, qui a jugé toute la famille à être pendue, incapable de revoir cette affaire, et la remet à d'autres juges : c'est beaucoup. Je regarde le procès des *Sirven* comme gagné; j'avais besoin de cette consolation.

Mes tendres respects à mes deux anges. *V.*

# LETTRE CXVII.

## A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

31 d'auguſte.

1769. Il eſt vrai, Monſieur, que j'ai été fort malade. C'eſt le partage ordinaire de la vieilleſſe, ſur-tout quand on eſt né avec un tempérament faible; et ces petits avertiſſemens ſont des coups de cloche qui annoncent que bientôt il n'y aura plus d'heure pour nous. Les bêtes ont un grand avantage ſur l'eſpèce humaine; il n'y a point de coup de cloche pour les animaux, quelque eſprit qu'ils aient; ils meurent tous ſans qu'ils s'en doutent; ils n'ont point de théologiens qui leur apprennent les quatre fins des bêtes; on ne gêne point leurs derniers momens par des céremonies impertinentes et ſouvent odieuſes; il ne leur en coûte rien pour être enterrés, on ne plaide point pour leurs teſtamens : mais auſſi nous avons ſur eux une grande ſupériorité, car ils ne connaiſſent que l'habitude, et nous connaiſſons l'amitié. Les chiens barbets ont beau avoir la réputation d'être les meilleurs amis du monde, ils ne nous valent pas.

Vous me faites du moins, Monſieur, cette conſolation dans toute ſon étendue.

Je n'ai jamais eu l'honneur de voir madame *Gargantua*, je ne connais d'elle qu'un ſoulier qui annonce la plus grande taille du monde; mais je

connais d'elle des lettres qui me font croire qu'elle a l'efprit beaucoup plus délicat que fes pieds ne font gros. 1769.

Je lui paffe de ne pas aimer *Cateau*; c'eft entre elles deux qui fera la plus grande: mais je ne lui paffe pas de croire qu'une rapfodie contre laquelle vous m'avez vu fi en colère, puiffe être de moi.

La compagnie des Indes, dont vous me parlez, paye actuellement le fang de *Lalli*; mais qui payera le fang du chevalier de *la Barre*?

Ne foyez point étonné, Monfieur, que j'aye été malade au moins d'*Augufte* que les Velches appellent *août*. J'ai toujours la fièvre vers le 24 de ce mois, comme vers le 14 de mai. Vous devinez bien pourquoi, vous dont les ancêtres étaient attachés à *Henri IV*. Votre vifite et votre fouvenir font un baume fur toutes mes bleffures. Confervez-moi des bontés dont le prix m'eft fi cher.

## LETTRE CXVIII.

### A M. L'ABBÉ AUDRA, à *Touloufe*.

A Ferney, 4 de feptembre.

Je ne conçois pas, Monfieur, pourquoi cet infortuné *Sirven* fe hâte fi fort de fe remettre en prifon à Mazamet, puifque vous ferez à la campagne jufqu'à la St. Martin. Il faut qu'il s'abandonne entièrement à vos confeils. Je crains pour fa tête dans une prifon où il fera probablement long-temps. Il m'a envoyé

1769. la confultation de médecins et chirurgiens de Montpellier. Il eft clair que le rapport de ceux de Mazamet était abfurde, et que l'ignorance et le fanatifme ont condamné, flétri, ruiné une famille entière et une famille très-vertueufe. J'ai eu tout le temps de la connaître; elle demeure, depuis fix ans, dans mon voifinage. La mère eft morte de douleur en me venant voir; elle a pris DIEU à témoin de fon innocence à fon dernier moment; elle n'avait pas même befoin d'un tel témoin.

Ce jugement eft horrible, et dèshonore la France dans les pays étrangers. Vous travaillez, Monfieur, non-feulement pour fecourir l'innocence opprimée, mais pour rétablir l'honneur de la patrie.

J'efpère beaucoup dans l'équité et dans l'humanité de monfieur le procureur général. M. le prince de *Beauvau* lui a écrit, et prend cette affaire fort à cœur; mais je crois qu'on n'a befoin d'aucune follicitation dans une caufe que vous défendez. Je fuis même perfuadé que le parlement embraffera avec zèle l'occafion de montrer à l'Europe qu'il ne peut être féduit deux fois par le fanatifme du peuple, et par de malheureufes circonftances qui peuvent tromper les hommes les plus équitables et les plus habiles. J'ai toujours été convaincu qu'il y avait, dans l'affaire des *Calas*, de quoi excufer les juges. Les *Calas* étaient très-innocens, cela eft démontré; mais ils s'étaient contredits. Ils avaient été affez imbécilles pour vouloir fauver d'abord le prétendu honneur de *Marc-Antoine* leur fils; et pour dire qu'il était mort d'apoplexie, lorfqu'il était évident

qu'il s'était défait lui-même. C'eſt une aventure abominable; mais enfin on ne peut reprocher aux juges que d'avoir trop cru les apparences. Or, il n'y a ici nulle apparence contre *Sirven* et ſa famille. L'alibi eſt prouvé invinciblement; cela ſeul devait arrêter le juge ignorant et barbare qui l'a condamné. 1769.

On m'a mandé que le parlement avait déjà nommé d'autres juges pour revoir le procès en première inſtance. Si cette nouvelle eſt vraie, je tiens la réparation sûre; ſi elle eſt fauſſe, je ſerai affligé. Je voudrais être en état de faire, dès à préſent, le voyage de Toulouſe. Je me flatte que les magiſtrats me verraient avec bonté, et qu'ils me verraient avec d'autant moins mauvais gré d'avoir pris ſi hautement le parti des *Calas*, que j'ai toujours marqué dans mes démarches, le plus profond reſpect pour le parlement, et que je n'ai imputé l'horreur de cette cataſtrophe qu'au fanatiſme dont le peuple était enivré. Si les hommes connaiſſaient le prix de la tolérance; ſi les lois romaines, qui ſont le fond de votre juriſprudence, étaient mieux ſuivies, on verrait moins de ces crimes et de ces ſupplices qui effraient la nature. C'eſt le ſeul eſprit d'intolérance qui aſſaſſina *Henri III*, *Henri IV*, votre premier préſident *Duranti* et l'avocat général *Raffis*; c'eſt lui qui a fait la Saint-Barthelemi; c'eſt lui qui a fait expirer *Calas* ſur la roue. Pourquoi ces abominations n'arrivent-elles qu'en France? pourquoi tant d'aſſaſſinats religieux, et tant de lettres de cachet, prodiguées par le jéſuite *le Tellier*, ſont-ils le partage d'un peuple ſi renommé pour la danſe et pour l'opéra comique?

1769. Tant que vous aurez des pénitens blancs, gris et noirs, vous ferez exposés à toutes ces horreurs. Il n'y a que la philofophie qui puiffe vous en tirer; mais la philofophie vient à pas lents, et le fanatifme parcourt la terre à pas de géant.

Je me confolerai et j'aurai quelque efpérance de voir les hommes devenir meilleurs, fi vous faites rendre aux *Sirven* une juftice complète. Je vous prie, Monfieur, de ne vous point rebuter des irrégularités dans lefquelles peut tomber un homme accablé d'une infortune de fept années, capable de déranger la meilleure tête.

Au refte, il doit avoir encore affez d'argent, et il n'en manquera pas. Je fuis tout prêt de faire ce que veut M. d'*Arquier*. Je penfe entièrement comme lui; il m'a pris par mon faible, et vous augmentez beaucoup l'envie que j'ai de rendre ce petit fervice à la littérature. Il faudrait pour cela être fur les lieux, il faudrait paffer l'hiver à Touloufe. C'eft une grande entreprife pour un vieillard de foixante et quinze ans, qui aime toujours paffionnément les beaux arts, mais qui n'a que des défirs et point de force.

J'ai l'honneur d'être, Monfieur, avec tous les fentimens d'eftime, et j'ofe dire d'amitié que vous méritez, votre, etc.

*P. S.* Notre ami l'abbé *Morellet* a donc écrafé la compagnie des Indes; mais cette compagnie a fait couper le cou à *Lalli* qui, à mon gré, ne le méritait pas. Il y avait quelques gens employés aux Indes qui méritaient mieux une pareille cataftro-

phe; c'eſt ainſi que va le monde. Tout ira bien dans la Jéſuralem céleſte. 1769

## LETTRE CXIX.

### A MADAME

### LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 4 de ſeptembre.

MADAME GARGANTUA,

PARDON, de la liberté grande; mais comme j'ai appris que monſeigneur votre époux forme une colonie dans les neiges de mon voiſinage; j'ai cru devoir vous montrer à tous deux ce que notre climat, qui paſſe pour celui de la Sibérie ſept mois de l'année, peut produire d'utile.

Ce ſont mes vers à ſoie qui m'ont donné de quoi faire ces bas; ce ſont mes mains qui ont travaillé à les fabriquer chez moi, avec le fils de *Calas*; ce ſont les premiers bas qu'on ait faits dans le pays.

Daignez les mettre, Madame, une ſeule fois; montrez enſuite vos jambes à qui vous voudrez, et ſi on n'avoue pas que ma ſoie eſt plus forte et plus belle que celle de Provence et d'Italie, je renonce au métier; donnez-les enſuite à une de vos femmes, ils lui dureront un an.

Il faut donc que monſeigneur votre époux ſoit

1769. bien perfuadé qu'il n'y a point de pays fi difgracié de la nature qu'on ne puiffe en tirer parti.

Je me mets à vos pieds, j'ai fur eux des deffeins;
Je les prie humblement de m'accorder la joie
De les favoir logés dans ces mailles de foie,
Qu'au milieu des frimats je formai de mes mains.
Si la Fontaine a dit, *déchauffons ce que j'aime*,
J'ofe prendre un plus noble foin;
Mais il vaudrait bien mieux, j'en juge par moi-même,
Vous contempler de près que vous chauffer de loin.

Vous verrez, madame *Gargantua*, que j'ai pris tout jufte la mefure de votre foulier. Je ne fuis fait pour contempler ni vos yeux ni vos pieds, mais je fuis tout fier de vous préfenter de la foie de mon cru. Si jamais il arrive un temps de difette, je vousenverrai, dans un cornet de papier, du blé que je sème, et vous verrez fi je ne fuis pas un bon agriculteur digne de votre protection.

On dit que vous avez reçu parfaitement un petit médecin de votre colonie; mais un laboureur eft bien plus utile qu'un médecin. Je ne fuis plus typographe; je me donne entièrement à l'agriculture, depuis le poëme des *Saifons* de M. de *Saint-Lambert*. Cependant, s'il paraît quelque chofe de bien philofophique qui puiffe vous amufer, je ferai toujours à vos ordres.

Agréez, Madame, le profond refpect de votre ancien colporteur, laboureur et manufacturier.

*Guillemet.*

# LETTRE CXX.

## A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

6 de feptembre.

Je viens de faire ce que vous voulez, Madame; 1769.
vous favez que je me fais toujours lire pendant mon dîner. On m'a lu un éloge de *Molière*, qui durera autant que la langue françaife: c'eft le Tartufe.

Je n'ai point lu celui qui a été couronné à l'académie françaife. Les prix institués pour encourager les jeunes gens, font très-bien imaginés: on n'exige pas d'eux des ouvrages parfaits; mais ils en étudient mieux la langue, ils la parlent plus exactement, et cet ufage empêche que nous ne tombions dans une barbarie complète.

Les Anglais n'ont pas befoin de travailler pour des prix; mais il n'y a pas chez eux de bon ouvrage fans récompenfe : cela vaut mieux que des difcours académiques. Ces difcours font précifément comme les thèmes que l'on fait au collége: ils n'influent en rien fur le goût de la nation. Ce qui a corrompu le goût, c'eft principalement le théâtre, où l'on applaudit à des pièces qu'on ne peut lire; c'eft la manie de donner des exemples, c'eft la facilité de faire des chofes médiocres, en pillant le fiècle paffé, et en fe croyant fupérieur à lui.

1769 Je prouverais bien que les choſes paſſables de ce temps-ci ſont toutes puiſées dans les bons écrits du ſiècle de *Louis XIV*. Nos mauvais livres ſont moins mauvais que les mauvais que l'on feſait du temps de *Boileau*, de *Racine*, de *Molière*, parce que, dans ces plats ouvrages d'aujourd'hui, il y a toujours quelques morceaux tirés viſiblement des auteurs du règne du bon goût. Nous reſſemblons à des voleurs qui changent et qui ornent ridiculement les habits qu'ils ont dérobés, de peur qu'on ne les reconnaiſſe. A cette friponnerie s'eſt jointe la rage de la diſſertation et celle du paradoxe. Le tout compoſe une impertinence qui eſt d'un ennui mortel.

Je vous promets bien, Madame, de prendre toutes ces ſottiſes en conſidération l'hiver prochain, ſi je ſuis en vie, et de faire voir à mes chers compatriotes que, de français qu'ils étaient, ils ſont devenus velches.

Ce ſont les derniers chapitres que vous avez lus qui ſont aſſurément d'une autre main, et d'une main très-mal-adroite. Il n'y a ni vérité dans les faits, ni pureté dans le ſtyle. Ce ſont des guenilles qu'on a couſues à une bonne étoffe.

On va faire une nouvelle édition des Guèbres que j'aurai l'honneur de vous envoyer. Criez bien fort pour ces bons Guèbres, Madame ; criez, faites crier ; dites combien il ſerait ridicule de ne point jouer une pièce ſi honnête, tandis qu'on repréſente tous les jours le Tartufe.

Ce n'eſt pas aſſez de haïr le mauvais goût, il

faut déteſter les hypocrites et les perſécuteurs; il faut les rendre odieux et en purger la terre. Vous ne déteſtez pas aſſez ces monſtres-là. Je vois que vous ne haïſſez que ceux qui vous ennuient. Mais pourquoi ne pas haïr auſſi ceux qui ont voulu vous tromper et vous gouverner? ne ſont-ils pas d'ailleurs cent fois plus ennuyeux que tous les diſcours académiques? et n'eſt-ce pas là un crime dont vous devez les punir? mais en même temps n'oubliez pas d'aimer un peu le vieux ſolitaire qui vous ſera tendrement attaché tant qu'il vivra. 1769.

Vous ſavez que votre grand'maman m'a envoyé un ſoulier d'un pied de roi de longueur. Je lui ai envoyé une paire de bas de ſoie qui entrerait à peine dans le pied d'une dame chinoiſe. Cette paire de bas, c'eſt moi qui l'ai faite; j'y ai travaillé avec un fils de *Calas*. J'ai trouvé le ſecret d'avoir des vers à ſoie dans un pays tout couvert de neiges, ſept mois de l'année; et ma ſoie, dans mon climat barbare, eſt meilleure que celle d'Italie. J'ai voulu que le mari de votre grand'maman, qui fonde actuellement une colonie dans notre voiſinage, vît par ſes yeux que l'on peut avoir des manufactures dans notre climat horrible.

Je ſuis bien las d'être aveugle tous les hivers, mais je ne dois pas me plaindre devant vous. Je ſerais comme ce ſot prêtre qui oſait crier, parce que les Eſpagnols le feſaient brûler en préſence de ſon empereur qu'on brûlait auſſi. Vous me diriez comme l'empereur: Et moi, ſuis-je ſur un lit de roſes? . . . . .

1769. Vous êtes malheureuse toute l'année, et moi je ne le suis que quatre mois : je suis bien loin de murmurer, je ne plains que vous. Pourquoi les causes secondes vous ont-elles si maltraitée? pourquoi donner l'être, sans donner le bien-être? c'est-là ce qui est cruel.

Adieu, Madame, consolons-nous. *V.*

## LETTRE CXXI.

### A M. DE BORDES, *à Lyon.*

Septembre.

VOICI le fait, mon cher ami: M. de *Sartine* a fait imprimer les Guèbres par *Lacombe*, mais il ne veut pas être compromis. Les ministres souhaitent qu'on la joue; mais ils veulent qu'on la représente d'abord en province. On en donne, cette semaine, une représentation à Orangis, à deux lieues de Paris. Vous pouvez compter sur la vérité de ce que je vous mande.

Tout bien considéré, M. de *Flesselles* pourrait écrire à M. de *Sartine*. Il est certain qu'il répondra favorablement. Je vous réponds de même de M. le duc de *Choiseul*, de M. le duc de *Praslin*, de monsieur le chancelier. A l'égard du roi, il ne se mêle en aucune manière de ces bagatelles.

J'ai fait réflexion qu'il faut bien se donner de garde de fournir à un évêque, quel qu'il soit, le prétexte de se flatter qu'on doive le consulter sur les divertissemens publics ou particuliers. On joue

tous les jours le Tartufe sans faire aux prêtres le moindre compliment; ils ne doivent se mêler en 1769.
rien de ce qui ne regarde pas l'Eglise; c'est la maxime du conseil du roi et de toutes les juridictions du royaume. Le temps est passé où les hypocrites gouvernaient les sots. Il faut détruire aujourd'hui un pouvoir aussi odieux que ridicule. On ne peut mieux parvenir à ce but qu'en jouant les Guèbres, qui rendent la persécution exécrable, sans que ceux qui veulent être persécuteurs puissent se plaindre.

On fit très-mal, à mon avis, de priver la ville de Lyon de l'usage où elle était de donner une petite fête le premier dimanche de carême, et de craindre les menaces que fesait un certain homme d'écrire à la cour. Soyez très-sûr que le corps de ville l'aurait emporté sur lui sans difficulté, et que ses lettres à la cour, ne feraient pas plus d'effet que les excommunications de *Rezzonico*. Je ne connais pas quel rapport le parlement de Bretagne peut avoir avec l'intendant de Lyon; mais je conçois très-bien qu'il vaut mieux jouer une tragédie que de donner à jouer à des jeux de hasard ruineux, qui doivent être ignorés dans une ville de manufactures.

Au reste, rien ne presse. Ce petit divertissement sera aussi bon en novembre qu'en septembre. Je ne sais, mon cher ami, si ma santé me permettra de faire le voyage; mais si je le fais, il faudra que je vive à Lyon dans la plus grande retraite; que je n'y vienne que pour consulter des médecins, et

que je ne fasse absolument aucune visite. Je me
1769. meurs d'envie de vous embrasser. *V*.

*N. B.* Ne soyez point étonné que les évêques espagnols aillent publiquement à la comédie; c'est l'usage. Les prêtres espagnols sont en cela plus sensés que les nôtres. Il y a plusieurs pièces de théâtre à Madrid, qui finissent par *ite, comœdia est.* Alors chacun fait le signe de la croix et va souper avec sa maîtresse.

## LETTRE CXXII.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 de septembre.

NON, vraiment, on ne s'est point adressé à l'archevêque de Lyon, mon cher ange; mais on a craint de lui déplaire; c'est pure poltronnerie au prévôt des marchands. L'intendant veut faire jouer la pièce à sa maison de campagne; mais cette maison est tout auprès de celle du prélat, et on ne sait encore s'il osera élever l'autel de *Baal* contre l'autel d'*Adonaï*. Les petites additions aux Guèbres ne sont pas fort essentielles. Je les ai pourtant envoyées à *la Harpe*; il y a deux vers qu'il ne sera pas fâché de prononcer; c'est en parlant des marauds d'Apamée :

Ils ont, pour se défendre et pour nous accabler,
César qu'ils ont séduit, et Dieu qu'ils font parler.

Le seul moyen de faire jouer cette pièce, ce serait

de détruire entièrement dans l'esprit des honnêtes gens la rage de l'allégorie. Ce sont nos amis qui nous perdent. Les prêtres ne demanderaient pas mieux que de pouvoir dire : Ceci ne nous regarde pas, nous ne sommes pas chanoines d'Apamée, nous ne voulons point faire brûler les petites filles. Nos amis ne cessent de leur dire : Vous ne valez pas mieux que les prêtres de *Pluton* ; vous seriez, dans l'occasion, plus méchans qu'eux. Si on ne le leur dit pas en face, on le dit si haut que tous les échos le répètent. 1769.

Enfin, je ne joue pas heureusement, et il faut que je me retire tout-à-fait du jeu.

Je vois bien que *Pandore* a fait coupe-gorge. Il est fort aisé de faire ordonner par *Jupiter*, à la dame *Némésis*, d'emprunter les chausses de *Mercure*, et son chapeau et ses talonnières; mais le reste m'est impossible ; *tu nihil invitâ dices faciesve Minervâ.* Ce sont de ces commandemens de DIEU que les justes ne peuvent exécuter.

J'ai reçu une lettre d'un sénateur de Venise, qui me mande que tous les honnêtes gens de son pays pensent comme moi. La lumière s'étend de tous côtés; cependant le sang du chevalier de *la Barre* fume encore. A l'égard de celui de *Martin*, ce n'est pas à moi de le venger ; tout ce que je puis dire, mon cher ange, c'est qu'il y a des tigres parmi les singes; les uns dansent, les autres dévorent. Voilà le monde, ou du moins le monde des Velches; mais je veux faire comme DIEU, pardonner à Sodome, s'il y a dix justes comme vous. Mille tendres respects à mes deux anges. *V.*



1769. LETTRE CXXIII.

AU MÊME.

16 de feptembre.

Je réponds, mon cher ange, à vos lettres du 4 et du 9. Vous devez actuellement avoir reçu, par M. *Marin*, la tragédie des Guèbres, avec les additions que le jeune auteur a faites.

*Le Kain* a joué à Touloufe *Tancrède*, *Zamore* et *Hérode*, avec le plus grand fuccès. La falle était remplie à deux heures. On dit la troupe fort bonne; plufieurs amateurs ont fait une foufcription affez confidérable pour la compofer. Cette troupe a donné Athalie avec la mufique des chœurs, et on me demande des chœurs pour toutes mes pièces. Les fpectacles adouciffent les mœurs; et, quand la philofophie s'y joint, la fuperftition eft bientôt écrafée. Il s'eft fait, depuis dix ans, dans toute la jeuneffe de Touloufe, un changement incroyable. *Sirven* s'en trouvera bien; il verra que votre idée de venir fe défendre lui-même était la meilleure; mais, plus il a tardé, plus il trouvera les efprits bien difpofés. Vous voyez qu'à la longue les bons livres font quelque effet, et que ceux qui ont contribué à répandre la lumière, n'ont pas entièrement perdu leur peine.

On me preffe pour aller paffer l'hiver à Touloufe. Il eft vrai que je ne peux plus fupporter les neiges qui m'enfeveliffent pendant cinq mois de fuite, au moins; mais il fe pourra bien faire que madame

*Denis* vienne affronter auprès de moi les hor- 1769.
reurs de nos frimats, et celles de la solitude et de l'ennui, avec un pauvre vieillard qu'il est bien difficile de transplanter.

M. de *Ximenès* m'a mandé que M. le maréchal de *Richelieu* avait mis les Guèbres sur le répertoire de Fontainebleau; je crois qu'il s'est trompé, car M. de *Richelieu* ne m'en parle pas. Il a assez de hauteur dans l'esprit pour faire cette démarche, et ce serait un grand coup. Les tribuns militaires vont au spectacle, et les prêtres de *Pluton* n'y vont point; la raison gagnerait enfin sa cause, ce qui ne lui arrive pas souvent.

Je vois bien que je perdrai la mienne auprès de M. le duc d'*Aumont*. Il me sera impossible de refaire la scène d'*Eve* et du serpent, à moins que le diable en personne ne vienne m'inspirer. Je suis à présent aussi incapable de faire des vers d'opera que de courir la poste à cheval. Il y a des temps où l'on ne peut répondre de soi. Je prends mon parti sur Pandore; ce spectacle aurait pu être une occasion qui m'aurait fait faire un petit voyage que je désire depuis long-temps, et que vous seul, mon cher ange, me faites désirer. Quand je dis vous seul, j'entends madame d'*Argental* et vous; mais, encore une fois, je ne suis pas heureux.

Adieu, mon très-cher ange; pardonnez à un pauvre malade, si je ne vous écris pas plus au long. *V.*



## LETTRE CXXIV.

### A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, le 17 de septembre.

1769. Le livre (*) dont vous me parlez, Monsieur, est évidemment de deux mains différentes. Tout ce qui précède l'attentat de *Damiens* m'a paru vrai, et écrit d'un style assez pur; le reste est rempli de solécismes et de faussetés. L'auteur ne sait ce qu'il dit. Il prend le president de *Bézigni* pour le président de *Massigni*. Il dit qu'on a donné des pensions à tous les juges de *Damiens*, et on n'en a donné qu'aux deux rapporteurs. Il se trompe grossièrement sur la prétendue union de M. d'*Argenson* et de M. de *Machault*.

Vous aimez les lettres, Monsieur, et vous êtes assez heureux pour ignorer le brigandage qui règne dans la littérature. L'abbé *Desfontaines* fit autrefois une édition clandestine de la Henriade, dans laquelle il inséra des vers contre l'académie, pour me brouiller avec elle, et pour m'empêcher d'être de son corps. On a eu, cette fois-ci, une intention plus maligne. Ces petits procédés, qui ne sont pas rares, n'ont pas peu contribué à me faire quitter la France, et chercher la solitude. L'amitié dont vous m'honorez me console. Je vous prie de me la conserver; j'en sens tout le prix. Je serais

(*) Histoire du parlement de Paris.

enchanté d'avoir l'honneur de vous voir ; mais il n'y a pas d'apparence que vous puissiez quitter les 1769. Etats de Bourgogne et la cour brillante de M. le prince de *Condé*, pour des montagnes couvertes de neiges, et pour un vieux solitaire devenu aussi froid qu'elles. *V.*

## LETTRE CXXV.

### A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 18 de septembre.

Je vous écris, Monseigneur, quand j'ai quelque chose à mander que je crois valoir la peine de vous importuner. Je me tais quand je n'ai rien à dire, et quand je songe que vous devez recevoir par jour une quarantaine de lettres, je crains de faire la quarante et unième.

Vous me demandez où est la gloire ? Je vais vous le dire. Un homme qui revient de Gênes, me contait hier qu'il y avait vu un homme de la cour de l'empereur. Cet allemand en regardant votre statue, disait : Voilà le seul français qui, depuis le maréchal de *Villars*, ait mérité une grande réputation. Un pareil discours est quelque chose. Ce seigneur allemand ne se doutait pas que vous le sauriez par moi.

Vous m'accusez toujours d'avoir une confiance aveugle en certaines personnes. Qui voulez-vous que je consulte ? Je ne connais aucun comédien, excepté *le Kain*. Il y a vingt et un ans que je n'ai



vu Paris, et tous les acteurs ont été reçus depuis
1769. ce temps-là. J'ai une autre nièce que madame *Denis*, qui se mêle aussi de jouer quelquefois la comédie dans son castel. Elle a distribué une ou deux fois de mes rôles. J'ai aussi un neveu, conseiller au parlement, qui est, sans contredit, le meilleur comique des enquêtes. Je voudrais que la grand'chambre ne fît que ce métier-là, tout en irait mieux.

A propos de grand'chambre, vous devez bien voir, Monseigneur, par l'énorme brigandage qui régnait dans l'Inde, que ce n'était pas votre ancien protégé *Lalli* qui était coupable. Il y a des choses qui me font saigner le cœur long-temps. Je suis un peu le don *Quichotte* des malheureux. Je poursuis sans relâche l'affaire des *Sirven*, qui est toute semblable à celle des *Calas*, et j'espère en venir à bout dans quelques semaines. Ces petits succès me consolent beaucoup de ce que les sots appellent malheur.

J'ignore toujours si M. le marquis de *Ximenès* ne s'est pas trompé quand il m'a mandé que vous ordonniez qu'on jouât les Guèbres. Ordonnez ce qu'il vous plaira : je vous serai sensiblement obligé de tout ce que vous ferez. J'ai la vanité de croire les Guèbres très-dignes de votre protection. Il n'y a qu'un fat de robin qui ait dit que les Guèbres étaient dangereux; où a-t-il pris cette impertinente idée? craint-il qu'on ne se fasse guèbre à Paris? M. de *Sartine* est bien loin de penser comme cet animal.

Je me mets aux pieds de mon héros, et je le remercie de toutes ses bontés. *V.*

## LETTRE CXXVI.

### A MADAME

### LA MARQUISE DU DEFFANT.

20 de feptembre

OUI, Madame, je veux vous adreffer mes idées fur le ftyle d'aujourd'hui, fur l'extinction du génie, et fur les abus de ce qu'on appelle efprit; mais avant d'entreprendre cet ouvrage, il faut que je vous parle de cette Hiftoire du parlement que vous vous êtes fait lire. 1769

Vous vous appercevez aifément que les deux derniers chapitres ne peuvent être de la même main qui a fait les autres; ils font remplis de folécifmes et de fauffetés. Le barbouilleur qui a joint ce tableau grimaçant aux autres, qui paraiffent affez fidelles, dit autant de fottifes que de mots. Il prend le préfident de *Bézigni* pour le préfident de *Maffigni*. Il dit que le roi a donné des penfions à tous les juges de *Damiens*, et il eft public qu'il n'en a donné qu'aux deux rapporteurs. Il fe trompe fur toutes les dates; il fe trompe fur M. de *Machault*.

Si vous vous fouvenez de ce petit ouvrage que M. de *Bélestat* s'attribuait, et qu'il était incapable de faire, vous trouverez que ces deux chapitres font du même ftyle. Je ne veux pas approfondir cette nouvelle iniquité; mais je vous répéterai ce



1769. que je viens d'écrire à votre grand'maman; il y a autant de fripponeries parmi les gens de lettres, ou ſoi-diſant tels qu'à la cour. Je ne veux pas les dévoiler pour l'honneur du corps : je ſuis comme les prêtres qui ſauvent toujours, autant qu'ils le peuvent, l'honneur de leurs confrères. Il y a pourtant tel confrère que j'aurais fait pendre aſſez volontiers.

*La Beaumelle* fit autrefois une édition de la Pucelle, dans laquelle il y avait des vers contre le roi et contre madame de *Pompadour*; et malheureuſement ces vers n'étaient pas mal tournés. Il les fit parvenir à madame de *Pompadour* elle-même, avec un ſignet qui marquait la page où elle était inſultée : cela eſt plus fort que les deux derniers chapitres.

On joua de pareils tours à *Racine*; et le Miſanthrope de *Molière* en cite un de cette eſpèce. Ce qui m'étonne, c'eſt qu'on faſſe de ces horreurs ſans aucun intérêt que celui de nuire, et ſans y pouvoir rien gagner.

Je conçois bien, à toute force, qu'on ſoit fripon pour devenir pape ou roi; je conçois qu'on ſe permette quelques petites perfidies pour devenir la maîtreſſe d'un roi ou d'un pape : mais les méchancetés inutiles ſont bien ſottes. J'en ai vu beaucoup de ce genre en ma vie; mais, après tout, il y a de plus grands malheurs, et je n'en ſais point de pires que la perte des yeux et de l'eſtomac.

Par quelle fatalité faut-il que la nature ſoit notre plus cruel ennemi? Je commence déjà à rede-

venir votre confrère quinze-vingt, parce qu'il eſt tombé de la neige ſur nos montagnes. Je pourrais 1769. bien aller paſſer mon hiver dans les pays chauds, comme ſont les cailles et les hirondelles qui ſont beaucoup plus ſages que nous.

Vous m'avez parlé quelquefois d'un petit livre ſur la raiſon des animaux : je penſe comme l'auteur. Les eſſaims de mes abeilles ſe laiſſent prendre une à une pour entrer dans la ruche qu'on leur a préparée ; elles ne bleſſent alors perſonne ; elles ne donnent pas un coup d'aiguillon. Quelque temps après, il vint des faucheurs qui coupèrent l'herbe d'un pré rempli de fleurs qui convenaient à ces demoiſelles ; elles allèrent en corps d'armée défendre leur pré, et mirent les faucheurs en fuite.

Nos guerres ne ſont pas ſi juſtes, il s'en faut de beaucoup. Si on ſe contentait de défendre ſon bien, on n'aurait rien à ſe reprocher ; mais on prend le bien d'autrui, et cela n'eſt point du tout honnête.

Cependant il faut avouer que nous ſommes un peu moins barbares qu'autrefois ; la ſociété eſt un peu perfectionnée. Je m'en rapporte à vous, Madame, qui en êtes l'ornement. Je me mets à vos pieds. *V.*



## LETTRE CXXVII.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 de ſeptembre.

1769. MON cher ange, on veut que je vous prie de recommander M. de *Mondion* à M. le duc de *Praslin*. Je vous en prie, de tout mon cœur, vous et madame d'*Argental*. M. le duc de *Praslin* ſait de quoi il s'agit, il connaît M. de *Mondion*, il le protége, et vous ne ferez qu'affermir M. le duc de *Praslin* dans ſes bontés pour lui.

Quoique je ſois actuellement dans un département qui n'a rien de commun avec les vers, cependant je viens de relire cette ſcène de *Pandore*. Je la trouve aſſez bien filée, et les raiſons de *Mercure* très-bonnes; mais je n'aime point le couplet de *Néméſis*.

Je ne veux que vous apprendre
A plaire, à brûler toujours.

Le mot de *brûler* me choque, et n'eſt point officieux pour la muſique; je ſuis tenté de tourner ainſi ce couplet :

NEMESIS *ſous la figure de Mercure.*

Confiez-vous à moi; je viens pour vous apprendre
Le grand ſecret d'aimer et de plaire toujours.

PANDORE.

Ah! ſi je le croyais!

NEMESIS.

NEMESIS.

C'eſt trop vous en défendre ;
J'éterniſe mes amours,
Et vous craigniez de m'entendre, etc.

1769

Je ſuis encore dans une profonde ignorance ſur cet ordre donné par M. le maréchal de *Richelieu*, de repréſenter à Fontainebleau les Guèbres. M. de *Ximenès* eſt le ſeul qui m'en ait parlé ; la choſe devrait être ; mais c'eſt probablement une raiſon de croire qu'elle ne ſera pas. C'eſt beaucoup qu'on donne à Fontainebleau le divertiſſement de la Princeſſe de Navarre, les Scythes, Mérope et Tancrède.

*Lacombe* doit avoir vendu plus de Guèbres qu'il ne dit ; mais le marché a été mal fait, on ne peut plus y revenir : j'en ſuis fâché pour *le Kain* ; mais dans quelque temps je tâcherai de l'indemniſer.

Je viens à des affaires plus graves ; c'eſt le ſuccès de l'avis que vous donnâtes à *Sirven* ; vous aviez ſeul raiſon. Tout le parlement de Toulouſe eſt pour *Sirven*, ſi j'en crois les nouvelles que je reçois aujourd'hui. On remettra cette famille auſſi innocente que malheureuſe dans tous ſes droits. Je vous le dis et le redis, il s'eſt fait depuis dix ans une prodigieuſe révolution dans tous les parlemens du royaume, excepté dans la grand'chambre de Paris. Il faut laiſſer mourir les vieux aſſaſſins du chevalier de *la Barre*, qui ſont en horreur dans l'Europe entière. Un grand ſouverain me mandait, il y a quelques jours, qu'il les aurait fait renfermer dans les petites maiſons de ſon pays pour toute leur vie.





1769. On ne peut pas affembler les hommes dans la plaine de Grenelle, pour leur prêcher la raifon ; mais on éclaire, par des livres de plus d'un genre, les jeunes gens qui font dignes d'être éclairés, et la lumière fe propage d'un bout de l'Europe à l'autre. Les Velches font toujours les derniers à s'inftruire, mais ils s'inftruifent à la fin, j'entends les honnêtes gens ; car pour les convulfionnaires, les bedeaux de paroiffe et les porte-Dieu, il ne faut pas s'embarraffer d'eux.

Adieu, mon divin ange, rien n'eft plus doux que de faire un peu de bien. *V.*

## LETTRE CXXVIII.

### A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

22 de feptembre.

Les vieux malades, Monfieur, n'écrivent pas quand ils veulent; mais j'en connais un qui a le cœur bien fenfible pour toutes vos bontés.

Je profite de l'avis que vous m'avez donné de vous adreffer quelques paquets fous l'enveloppe du petit-fils d'*Henri IV*. Il m'a paru que les Guèbres n'étaient point indignes de paraître aux yeux d'un prince dont le grand-père a fait l'édit de Nantes. *Henri IV* parla au parlement à peu-près comme l'empereur s'exprime dans cette tragédie. Je ne fais fi on ne pourrait pas s'en amufer à Villers-Cotterets. Il y a une bonne troupe de citoyens qui jouent

cette pièce auprès de Paris à Orangis. J'imagine que cette petite fociété fe rendrait volontiers aux ordres de monfeigneur le duc d'*Orléans*. Monfieur et madame de *la Harpe* font les principaux acteurs; je puis vous affurer qu'ils vous feraient grand plaifir. 1769.

Vous aurez bientôt M. le marquis de *Jaucourt*. Je fouhaite que les eaux favoyardes aient fait du bien à fes oreilles. M. de *Bourcet* eft venu tracer la nouvelle ville de Verfoy. Il dit que la Corfe eft un bon pays, qui peut nourrir trois cents mille hommes, s'il eft bien cultivé; en ce cas, le pays que j'habite eft bien loin de reffembler à la Corfe.

Tous ceux qui reviennent de Corfe prétendent que la réputation de *Paoli* était un peu ufurpée. S'il s'eft mêlé d'être légiflateur, il ne s'eft pas mêlé d'être héros. Quoi qu'il en foit, cette conquête fait beaucoup d'honneur à M. le duc de *Choifeul*; il gagne un royaume d'une main, et il bâtit une ville de l'autre. Il pourrait dire comme *Lulli* à un page, pendant qu'il tonnait: » Mon ami, fais le figne » de la croix, car tu vois bien que j'ai les deux » mains occupées. »

Confervez-moi vos bontés, Monfieur, elles confolent ma folitude et mes fouffrances; comptez à jamais fur mes tendres et refpectueux fentimens.

## LETTRE CXXIX.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 de septembre.

1769. VOICI encore une autre requête que *Chabanon* me prie de présenter à mes anges. Mais qu'a-t-il besoin de moi ? pourquoi prendre un si grand tour ? Je suppose qu'il a parlé lui-même. Il s'agit d'une place de garde-marine que le chevalier de *Vezieux* sollicite auprès de M. le duc de *Praslin*. Le chevalier de *Vezieux* est neveu de M. de *Chabanon*, et recommandé par M. le duc de *Nivernois*. Un mot de mes anges, placé à propos, fera grand bien.

On attend à Lyon que M. de *Sartine* ait déclaré à un de ses amis qu'il ne se mêle point des spectacles de cette ville, et qu'il ne leur veut aucun mal. Tout se fait bien ridiculement dans votre pays velche. Si M. le duc de *Richelieu* avait voulu, les Guèbres auraient été joués à Fontainebleau, sans le moindre murmure. Nous n'avons actuellement de ressource que dans Orangis. Il se pourrait bien que M. le duc d'*Orléans* priât bientôt cette troupe de venir jouer à Saint-Cloud ou à Villers-Cotterets ; ce serait un bel encouragement. Je ne croirai les Velches dignes d'être français, que quand on représentera, publiquement et sans contradiction, une pièce où les droits des hommes sont établis contre les usurpations des prêtres.

Le vieux solitaire malade lève de loin ses mains aux anges. 1769.

## LETTRE CXXX.

### A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 27 de septembre.

MON héros voit bien que, lorsque j'ai sujet d'écrire, je barbouille du papier sans peine, et que je l'ennuie souvent ; mais, quand je n'ai rien à dire, je respecte ses occupations, ses plaisirs, sa jeunesse, et je me tais. Il y a quarante-neuf ans que mon héros prit l'habitude de se moquer de son très-humble serviteur ; il la conserve et la conservera. Je n'y sais autre chose que de faire le plongeon, et d'admirer la constance de monseigneur à m'accabler de ses lardons.

Je n'étais pas informé de la circonstance du *Brayer* : il y a mille traits de l'histoire moderne qui échappent à un pauvre solitaire retiré au milieu des neiges.

S'il était permis de vous parler sérieusement, je vous dirais que je n'ai jamais chargé M. de *Ximenès* de vous parler des Guèbres, ni de vous les présenter. Il a pris tout cela sous son bonnet, qui n'est pas celui du cardinal *Ximenès*, dont il prétend pourtant descendre en ligne droite. Je lui suis très-obligé d'aimer les Guèbres, mais je ne l'ai assurément prié de rien.

J'ai eu l'honneur de vous en envoyer un autre



1769. exemplaire, et on en fait encore actuellement une édition bien plus correcte. Tous les honnêtes gens de Paris ſouhaitent qu'on repréſente cette pièce. On la joue en province. Une ſociété de particuliers vient de la repréſenter à la campagne avec beaucoup de ſuccès; on la jouera probablement chez M. le duc d'*Orléans*. Il n'y a pas un ſeul mot qui puiſſe avoir le moindre rapport ni à nos mœurs d'aujourd'hui, ni au temps préſent. S'il y a quelque choſe qui faſſe alluſion à l'inquiſition, nous n'avons point d'inquiſition en France; elle y a toujours été en horreur. Le Tartufe, qui était une ſatire des dévots, et ſur-tout de la morale des jéſuites, alors tout-puiſſans, a été joué par la protection d'un premier gentilhomme de la chambre, et eſt reſté au théâtre pour toujours.

Mahomet, où il eſt dit:

Quiconque oſe penſer n'eſt pas né pour me croire,

Mahomet, dans lequel il y a un *Séide* qui eſt préciſément *Jacques-Clément*, eſt joué ſouvent ſans que perſonne en murmure. M. de *Sartine* ne demande pas mieux qu'on faſſe aux Guèbres le même honneur; mais il n'oſe pas ſe compromettre. Il n'y a qu'un premier gentilhomme de la chambre, ayant le droit d'être un peu hardi, qui puiſſe prendre ſur lui une telle entrepriſe. Quelques ſots pourraient crier, mais trois à quatre cents mille hommes le béniraient.

J'ai bien ſenti que mon héros, qui a d'ailleurs tant de gloire, ne ſe ſoucierait pas beaucoup de

celle-ci; auſſi je me ſuis bien donné de garde de lui en parler, et encore plus de lui en faire parler par M. de *Ximenès*; je lui ai ſeulement préſenté les Guèbres pour l'amuſer. Il viendra un temps où cette pièce paraîtra fort édifiante; ce temps approche, et j'eſpère que mon héros vivra aſſez pour le voir. 1769.

Au reſte, il ſait que j'ai juré, depuis long-temps, d'obéir à ſes ordres, et de ne jamais les prévenir; de lui envoyer tout ce qu'il me demanderait, et de ne jamais rien lui dépêcher qu'il ne le demande, parce que je ne puis deviner ſes goûts; je ne dois rien lui préſenter ſans être sûr qu'il le recevra, et je ne veux rien faire qui ne lui plaiſe. Voilà mon dernier mot pour quatre jours que j'ai à vivre. Je vivrai et je mourrai ſon attaché, ſon obligé et ſon berné *V.*

## LETTRE CXXXI.

### A M. DE CHAMPFORT.

A Ferney, 27 de ſeptembre.

TOUT ce que vous dites, Monſieur, de l'admirable *Molière*, et la manière dont vous le dites, ſont dignes de lui et du beau ſiècle où il a vécu. Vous avez fait ſentir bien adroitement l'abſurde injuſtice dont usèrent envers ce philoſophe du théâtre des perſonnes qui jouaient ſur un théâtre plus reſpecté. Vous avez paſſé habilement ſur l'obſ-

—— tination avec laquelle un débauché refusa la sépul-
1769. ture à un sage. L'archevêque *Chanvalon* mourut depuis, comme vous savez, à Conflans, de la mort des bienheureux, sur madame de *Lesdiguières*, et il fut enterré pompeusement au son de toutes les cloches, avec toutes les belles cérémonies qui conduisent infailliblement l'ame d'un archevêque dans l'empyrée. Mais *Louis XIV* avait eu bien de la peine à empêcher que celui qui était supérieur à *Plaute* et à *Térence* ne fût jeté à la voirie; c'était le dessein de l'archevêque et des dames de la halle qui n'étaient pas philosophes.

Les Anglais nous avaient donné, cent ans auparavant, un autre exemple; ils avaient érigé, dans la cathédrale de Strafford, un monument magnifique à *Shakespeare* qui pourtant n'est guère comparable à *Molière* ni pour l'art ni pour les mœurs.

Vous n'ignorez pas qu'on vient d'établir une espèce de jeux séculaires en l'honneur de *Shakespeare*, en Angleterre. Ils viennent d'être célébrés avec une extrême magnificence: il y a eu, dit-on, des tables pour mille personnes. Les dépenses qu'on a faites pour cette fête enrichiraient tout le Parnasse français.

Il me semble que le génie n'est pas encouragé en France avec une telle profusion. J'ai vu même quelquefois de petites persécutions être chez les Français la seule récompense de ceux qui les ont éclairés. Une chose qui m'a toujours réjoui, c'est qu'on m'a assuré que *Martin Fréron* avait beaucoup plus gagné avec son *Ane littéraire*, que Corneille avec le Cid et Cinna; mais aussi ce n'est pas chez les Français

que

que la chose est arrivée, c'est chez les Velches. —— 1769.
Il s'en faut bien, Monsieur, que vous soyez velche; vous êtes un des français les plus aimables, et j'espère que vous ferez de plus en plus honneur à votre patrie.

Je vous suis très-obligé de la bonté que vous avez eue de m'envoyer votre ouvrage qui a remporté le prix et qui le mérite.

J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime que je vous dois, Monsieur, votre, etc.

## LETTRE CXXXII.

### A M. SERVAN,

### AVOCAT GÉNÉRAL DE GRENOBLE.

A Ferney, 27 de septembre.

C'EST votre vie, Monsieur, et non pas la mienne qui est utile au monde. Je ne suis que *vox clamantis in deserto*; et j'ajoute que, *vien' rauca e perde il canto e la favella*. De plus, cette vieille voix ne part que du gosier d'un homme sans crédit, et qui n'a d'autre mission que celle de son amour pour une honnête liberté, de son respect pour les bonnes lois, et de son horreur pour des ordonnances ou des usages absurdes, dictés par l'avarice par la tyrannie, par la grossièreté, par des besoins particuliers et passagers; et qui enfin, pour comble de démence, subsistent encore quand les besoins

ne subsistent plus. Il n'appartient, Monsieur, qu'à
1769. un magistrat tel que vous, d'élever une voix qui sera respectée, non-seulement par son éloquence singulière, mais par le droit de parler que vous avez dans la place où vous êtes.

C'est à vous de montrer combien il est absurde qu'un évêque se mêle de décider des jours où je puis labourer mon champ et faucher mes prés, sans offenser DIEU; combien il est impertinent que des paysans, qui sont carême toute l'année, et qui n'ont pas de quoi acheter des soles comme les évêques, ne puissent manger pendant quarante jours les œufs de leur basse-cour sans la permission de ces mêmes évêques. Qu'ils bénissent nos mariages, à la bonne heure; mais leur appartient-il de décider des empêchemens? tout cela ne doit-il pas être du ressort des magistrats? et ne portons-nous pas encore aujourd'hui les restes de ces chaînes de fer dont ces tyrans sacrés nous ont chargés autrefois? Les prêtres ne doivent que prier DIEU pour nous, et non pas nous juger.

J'attends avec impatience que vous mettiez ces vérités dans tout leur jour, avec la force de votre style qui ne perdra rien par la sagesse de votre esprit; vous rendrez un service éternel à la France.

Vous nous ferez sortir du chaos où nous sommes, chaos que *Louis XIV* a voulu en vain débrouiller. Nos petits enfans s'étonneront peut-être un jour que la France ait été composée de provinces devenues, par la législation même, ennemies les unes des autres. On ne pourra comprendre à Lyon que

les marchandises du Dauphiné aient payé des droits d'entrée, comme si elles venaient de Russie. On change de lois en changeant de chevaux de poste; on perd au-delà du Rhône un procès qu'on gagne en-deçà.

1769.

S'il y a quelque uniformité dans les lois criminelles, elle est barbare. On accorde le secours d'un avocat à un banqueroutier évidemment frauduleux, et on le refuse à un homme accusé d'un crime équivoque.

Si un homme, qui a reçu un assigné pour être ouï, est absent du royaume, et s'il ignore le tour qu'on lui joue, on commence par confisquer son bien. Que dis-je! la confiscation, dans tous les cas, est-elle autre chose qu'une rapine, et si bien rapine que ce fut *Sylla* qui l'inventa? DIEU punissait, dit-on, jusqu'à la quatrième génération chez le misérable peuple juif, et on punit toutes les générations chez le misérable peuple velche. Cette volerie n'est pas connue dans votre province; mais pourquoi réduire ailleurs des enfans à l'aumône, parce que leur père a été malheureux? Un velche dégoûté de la vie, et souvent avec très-grande raison, s'avise de séparer son ame de son corps; et, pour consoler le fils, on donne son bien au roi qui en accorde presque toujours la moitié à la première fille d'opéra qui le fait demander par un de ses amans; l'autre moitié appartient de droit à messieurs les fermiers généraux.

Je ne parle pas de la torture à laquelle de vieux grands chambriers appliquent si légérement les inno-

1769. cens comme les coupables. Pourquoi, par exemble, faire souffrir la torture au chevalier de *La Barre*? était-ce pour savoir s'il avait chanté trois chansons contre *Marie-Magdelène*, au lieu de deux? est-ce chez les Iroquois, ou dans le pays des tigres, qu'on a rendu cette sentence? L'impératrice de Russie, de ce pays qui était si barbare il y a cinquante ans, m'a mandé qu'aujourd'hui, dans son empire de deux mille lieues, il n'y a pas un seul juge qui n'eût fait mettre aux petites maisons de Russie les auteurs d'un pareil jugement; ce sont ses propres paroles.

Puisse votre faible santé, Monsieur, vous laisser achever promptement le grand ouvrage que vous avez entrepris, et que l'humanité attend de vous! Nous avons croupi, depuis *Clovis*, dans la fange; lavez-nous donc avec votre hysope, ou du moins cognez-nous le nez dans notre ordure, si nous ne voulons pas être lavés.

M. l'abbé de *Ravel* a dû vous dire à quel point je vous estime, je vous aime et je vous respecte. Souffrez que je vous le dise encore dans l'effusion de mon cœur.

## LETTRE CXXXIII.

### A M. PANCKOUCKE.

29 de septembre.

J'APPROUVE fort votre dessein de faire un supplément à l'*Encyclopédie*. Je souhaite qu'il ne se trouve

plus d'*Abraham Chaumeix*, et que ceux qui ont condamné les thèſes contre *Ariſtote*, l'émétique, la circulation du ſang, la gravitation, l'inoculation, le quinzième chapitre de *Béliſaire*, ſoient ſi las de leurs anciennes bévues, qu'ils n'en faſſent plus de nouvelles. J'oſe même eſpérer qu'à la fin on donnera en France quelques droits d'hoſpitalité à cette étrangère qu'on nomme *la Vérité*, qu'on a toujours ſi mal reçue. Le miniſtère verra qu'il n'y a nulle gloire à commander à un peuple de ſots, et que, s'il y avait dans le monde un roi des génies et un roi des grues; le roi des génies aurait le pas. 1769.

Vous vous moquez de moi, et vous m'offenſez en me propoſant dix-huit mille francs pour barbouiller des idées que vous pourrez inférer dans vos in-folio. C'eſt ſe moquer d'imaginer qu'à ſoixante-ſeize ans je puiſſe être utile à la littérature; et c'eſt un peu m'inſulter que de me propoſer dix-huit mille francs pour environ ſix cents pages. Vous ſavez que j'ai donné toutes mes ſottiſes *gratis* à des génevois, je ne les vendrai pas à des pariſiens. J'ai à me plaindre, ou plutôt à les plaindre, de s'être obſtinés à rechercher tout ce qui a pu m'échapper, et qui ne méritait pas de voir le jour (*). Vous en porterez la peine, car je vous certifie que vous ne vendrez pas cet énorme fatras.

A l'égard de votre Encyclopédie, je pourrais, dans deux ou trois mois, commencer à vous faire les articles ſuivans : *Entendement humain*, *Eglogue*,

(*) L'édition de Genève, in-4°.

*Elégie*, *Epopée*, en ajoutant quelques notes histori-
1769 ques à l'article de M. *Marmontel*, *Epreuve*, *Fable*. On peut faire une comparaison agréable des fables inventées par l'*Arioste* et imitée par la *Fontaine*. *Fanatisme* (histoire du) cela peut être très-intéressant. *Femme*, article ridicule, qui peut devenir instructif et piqant. *Fatalité*; on peut dire sur çet article des choses très-frappantes tirées de l'histoire. *Folie*; il y a des choses sages à dire sur les fous. *Génie*; on peut en parler encore sans en avoir. *Langage*; cet article peut être immense. *Juifs*; on peut proposer des idées très-curieuses sur leur histoire, sans trop effaroucher. *Loi*; examiner s'il y a des lois fondamentales. *Locke*; il faut le justifier sur une erreur qu'on lui attribue à son article. *Main morte*; on me fournira un excellent article sur cette jurisprudence barbare. *Mallebrancke*; son systême peut fournir des réflexions fort curieuses. *Métempsycose*, *Métamorphose*, bons articles à traiter.

Je vous indiquerai les autres matières sur lesquelles je pourrai travailler, mais c'est à condition que je serai en vie, car je vous réponds que si je suis mort, vous n'aurez pas une ligne de moi.

Quant à l'italien qui veut, dit-on, refondre, avec quelques suisses, l'*Encyclopédie* faite par des français, je n'ai jamais entendu parler de lui dans ma retraite.

# LETTRE CXXXIV.

## A M. VERNES.

Le 9 d'octobre.

Mon cher philosophe, si Dieu a dit : *Croissez et multipliez*, voici deux personnes qui veulent obéir 1769. à dieu. L'une est catholique romain, l'autre est de votre religion, et née à Berne. Nos belles lois de 1685 ne permettent pas à un serviteur du pape d'épouser une servante de *Zuingle*; mais je crois que vous regardez dieu comme le père de tous les garçons et de toutes les filles. Vous savez que la femme fidelle peut convertir le mari infidelle.

Tâchez, mon cher philosophe, de faire en sorte que ces deux personnes puissent se marier à Genève. Je vous demande votre protection pour elles; mais ne me nommez pas; car le mariage est un sacrement dans notre Eglise, et l'on m'accuse, quoiqu'assez mal à propos, de ne pas croire assez aux sept sacremens.

Permettez-moi de vous embrasser de tout mon cœur, sans cérémonie.

## LETTRE CXXXV.

### A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 10 d'octobre.

1769. Mon héros, dans sa dernière lettre, a daigné me glisser un petit mot de son jardin. Je suis, comme *Adam*, exclus du paradis terrestre, et je suis devenu laboureur comme lui. Je vous assure, Monseigneur, que jamais mon cœur n'a été pénétré d'une plus tendre reconnoissance. Oserais-je vous supplier de vouloir bien faire valoir, auprès de votre amie, les sentimens dont la démarche qu'elle a bien voulu faire m'a pénétré? J'ai été tenté de l'en remercier; mais je n'ose, et je vous demande sur cela vos ordres?

Au reste, il n'y a pas d'apparence que j'aye l'impudence de me présenter devant vous dans le bel état où je suis. Il n'est bruit dans le monde que de votre perruque en bourse, et je ne puis être coiffé que d'un bonnet de nuit. Toutes les personnes qui vous approchent, jurent que vous avez trente-trois à trente-quatre ans tout au plus. Vous ne marchez pas, vous courez; vous êtes debout toute la journée. On assure que vous avez beaucoup plus de santé que vous n'en aviez à Closter-Seven, et que vous commanderiez une armée plus lestement que jamais. Pour moi, je ne pourrais pas vous servir de secrétaire, encore moins de coureur. La

raifon en eft, que mes fufeaux, que j'appelais jambes, ne peuvent plus porter votre ferviteur, et que mes yeux font entièrement à la *Chaulieu*, bordés de groffes cordes rouges et blanches, depuis qu'il a neigé fur nos montagnes. Vous qui êtes un grand chimifte, vous me direz pourquoi la neige que je ne vois point me rend aveugle, et pourquoi j'ai les yeux très-bons dès que le printemps eft revenu. Comme vous êtes parfaitement en cour, je vous demanderai une place aux Quinze-vingts pour l'hiver. Je défie toute votre académie des fciences de me donner la raifon de ce phénomène; il eft particulier au pays que j'habite. J'ai un ex-jéfuite, auprès de moi, qui eft précifément dans le même cas, et plufieurs autres perfonnes éprouvent cette même faveur de la nature. Plus j'examine les chofes, et plus je vois qu'on ne peut rendre raifon de rien.

1769.

J'ai à vous dire qu'on imprime actuellement, dans le pays étranger, *les Souvenirs* de madame de *Caylus*. Elle fait un portrait fort plaifant de M. le duc de *Richelieu* votre père, et votre père véritable, quoi que vous en difiez; je vois que c'était un bel efprit, et que l'hôtel de Richelieu l'emportait fur l'hôtel de Rambouillet.

Permettez-moi, Monfeigneur, de vous remercier encore, au nom des Scythes, de la vieille Mérope et de Tancrède.

On vient donc de jouer une tragédie anglaife à Paris; je commence à croire que nous devenons trop anglais, et qu'il nous fierait mieux d'être fran-

1769 çais. C'est votre affaire, car c'est à vous à soutenir l'honneur du pays.

Agréez toujours mon tendre respect et mon inviolable attachément. *V.*

## LETTRE CXXXVI.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 d'octobre.

MON cher ange, j'aurais dû plutôt vous faire mon compliment de condoléance sur votre triste voyage d'Orangis; je vous aurais demandé ce que c'est qu'Orangis, à qui appartient Orangis; s'il y a un beau théâtre à Orangis? mais j'ai été dans un plus triste état que vous. Figurez-vous qu'au premier d'octobre il est tombé de la neige dans mon pays; j'ai passé tout un coup de Naples à la Sibérie; cela n'a pas raccommodé ma vieille et languissante machine. On me dira que je dois être accoutumé, depuis quinze ans, à ces alternatives; mais c'est précisément parce que je les éprouve depuis quinze ans, que je ne les peux plus supporter. On me dira encore: *George-Dandin*, vous l'avez voulu; *George* répondra comme les autres hommes: J'ai été séduit, je me suis trompé, la plus belle vue du monde m'a tourné la tête, je souffre, je me repens: voilà comme le genre-humain est fait.

Si les hommes étaient sages, ils se mettraient toujours au soleil, et fuiraient le vent du nord comme

leur ennemi capital. Voyez les chiens, ils se mettent toujours au coin du feu; et, quand il y a un rayon de soleil, ils y courent. *La Motte*, qui demeurait sur votre quai, se fesait porter en chaise depuis dix heures jusqu'à midi, sur le pavé qui borde la galerie du louvre, et là il était doucement cuit à un feu de réverbère. 1769.

J'ai peur que les maladies de madame d'*Argental* ne viennent en partie de votre exposition au nord. N'avez-vous jamais remarqué que tous ceux qui habitent sur le quai des orfévres out la face rubiconde et un embonpoint de chanoine, et que ceux qui demeurent à quatre toises derrière eux, sur le quai des morfondus, ont presque tous des visages d'excommuniés.

C'est assez parler du vent du nord que je déteste et qui me tue.

Vous avez sans doute vu Hamlet; les ombres vont devenir à la mode; j'ai ouvert modestement la carrière, on va y courir à bride abattue; *domandavo aqua non tempesta:* J'ai voulu animer un peu le théâtre en y mettant plus d'action, et tout actuellement est action et pantomime; il n'y a rien de si sacré dont on n'abuse. Nous allons tomber en tout dans l'outré et dans le gigantesque; adieu les beaux vers, adieu les sentimens du cœur, adieu tout. La musique ne sera bientôt plus qu'un charivari italien, et les pièces de théâtre ne seront plus que des tours de passe-passe. On a voulu tout perfectionner, et tout a dégénéré: je dégénère aussi tout comme un autre. J'ai pourtant envoyé à mon ami

1769. *la Borde* le petit changement que je vous avais envoyé pour Pandore, un peu enjolivé. Je vous avoue que j'aime beaucoup cette *Pandore*, parce que *Jupiter* eſt abſolument dans ſon tort; et je trouve extrêmement plaiſant d'avoir mis la philoſophie à l'opéra. Si on joue Pandore, je ſerais homme à me faire porter en litière à ce ſpectacle; mais, *ſic vos non vobis mellificatis apes.*

J'ai donné quelquefois à Paris des plaiſirs dont je n'ai point tâté. J'ai travaillé de toute façon pour les autres, et non pas pour moi; en vérité, rien n'eſt plus noble.

Je vous ai envoyé, je crois, deux placets pour M. le duc de *Praſlin*; ce n'eſt point encore pour moi, je ne ſuis point marin, dont bien me fâche; je me meurs ſur un vaiſſeau; ſans cela, eſt-ce que je n'aurais pas été à la Chine, il y a plus de trente ans, pour oublier toutes les perſécutions que j'eſſuyais à Paris, et que j'ai toujours ſur le cœur.

Mille tendres reſpects à madame d'*Argental.*

A propos, ſi tout eſt chez moi en décadence, mon tendre attachement pour vous ne l'eſt pas.

## LETTRE CXXXVII.

### A M. LUNEAU DE BOISGERMAIN. (*)

Du château de Ferney, le 21 d'octobre.

Je suis très-malade, Monsieur; je ne verrai pas long-temps les malheurs des gens de lettres. 1769

Je ne vois pas qu'on puisse rien ajouter ni répondre au factum de M. *Linguet.*

Il me paraît que les toiliers, les droguistes, les vergettiers, les menuisiers, les doreurs n'ont jamais empêché un peintre de vendre son tableau, même avec sa bordure. Monsieur le doyen du parlement de Bourgogne veut bien me vendre tous les ans un peu de son bon vin, sans que les cabaretiers lui aient jamais fait de procès.

Pour les gens de lettres, c'est une autre affaire; il faut qu'ils soient écrasés, attendu qu'ils ne font point corps, et qu'ils ne sont que des membres très-épars.

En 1753, on me proposa de faire à Lyon une très-jolie édition du Siècle de *Louis XIV*; une personne très-intelligente et très-bienfesante persuada au cardinal de *Tencin* que c'était un livre contre *Louis XIV*; le cardinal l'écrivit au roi, et j'ai vu la réponse de sa Majesté.

(*) M. *Luneau* était en procès avec les libraires qui n'entendaient pas que les auteurs vendissent ou échangeassent leurs ouvrages.

La vie est hérissée de ces épines, et je n'y sais
1769 d'autres remèdes que de cultiver son jardin.

J'ai l'honneur d'être, etc.

## LETTRE CXXXVIII.

### A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

30 d'octobre.

LA charmante lettre que vous m'avez écrite, mon cher chambellan de la législatrice victorieuse! Je vous avais déjà fait mon compliment par monsieur d'*Eck*; j'étais alors trop malade pour écrire. C'est donc Cotcin qu'il faut dire, et non pas Choctzim; moi je l'appelle *Triomphopolis*.

Je me flatte que le code des lois s'achèvera parmi les victoires. *Mars* est, dit-on, le dieu de la Thrace où réside son pauvre serviteur *Moustapha*; mais *Minerve* réside à Pétersbourg, et vous savez que, dans *Homère*, *Minerve* l'emporte beaucoup sur *Mars*. Quel *Mars* que *Moustapha!*

A propos, *Orphée* était de Thrace aussi; faites-y donc un petit voyage, à la suite de sa Majesté impériale. Ah! s'il me restait encore un peu de voix, je chanterais comme les cygnes, en mourant. Il est bien triste pour moi de mêler de si loin mes acclamations aux vôtres. Je vous embrasse mille fois dans les transports de ma joie. Mille respect à madame la comtesse de *Schouvalof*.

Je présente me très-humbles et mes tendres félicitations à M. le prince *Gallitzin*, ci-devant ambas-

ſadeur tant chez les Français que chez les Velches, — 1769.
et à M. le comte de *Voronzof* qui eſt, je crois, à préſent à votre cour

Permettez-moi de faire mettre dans la Gazette de Berne, qui va en France, les détails intéreſſans de votre lettre.

## LETTRE CXXXIX.

### A M. DE BORDES, *à Lyon.*

30 d'octobre.

Si j'en avais cru mon cœur, je vous aurais remercié plutôt, mon très-cher confrère. Vous avez fait une manœuvre de grand politique, en ne vous trouvant point au rendez-vous. Je ſuis perſuadé qu'on aurait fait valoir en vain les louanges prodiguées dans la pièce (*) aux pontifes, gens de bien et tolérans. Il y a des traits qui auraient déplu à l'architriclin, tout homme de bien et tolérant qu'il eſt.

M. de *la Verpilière* ne riſque certainement pas plus à faire repréſenter cette pièce que de me donner à ſouper à Lyon, ſi j'étais homme à ſouper; mais je crois toujours qu'il eſt bon d'en différer la repréſentation juſqu'au départ du primat: alors ſoyez très-sûr que je partirai, et que je viendrai vous voir mort ou vif. Si je meurs à Lyon, ſes grands vicaires ne me refuſeront pas la ſépulture; et ſi je reſpire encore, ce ſera pour vous ouvrir mon cœur, et

(*) Les Guèbres.

pour voir, s'il se peut, les fruits de la raison éclore
1769. dans une ville plus occupée de manufactures que de philosophie.

Si vous avez ces fragmens de *Michon* et de *Michette*, qu'on vous a tant vantés, je vous demande en grâce de me les envoyer. Le titre m'en paraît un peu ridicule. On dit que c'est une satire contre trois conseillers au parlement. Je soupçonne un très-grand seigneur d'en être l'auteur; mais je ne puis lui pardonner de n'avoir pas le courage de l'avouer; ce procédé est infame. J'ai bien de la peine à croire qu'une satire, sur un tel sujet, soit aussi bonne qu'on le dit. Ceux qui font courir leurs ouvrages sous le nom d'autrui, sont réellement coupables du crime de faux; mais il s'agit de confronter les écritures. Tout ce que je puis vous dire, c'est que je ne connais ni *Michon*, ni *Michette*, ni les trois conseillers au parlement dont il est question; et que l'auteur, quel qu'il soit, est un mal honnête homme s'il m'impute cette rapsodie.

Adieu, mon cher confrère; je vous embrasse toujours avec le désir de vous voir.

## LETTRE CXL.

### A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

31 d'octobre.

Je ne peux trop vous remercier, Monsieur, des éclaircissemens que vous avez la bonté de me donner sur les événemens dont vous avez été témoin.

Permettez-

Permettez-moi de répondre, par une petite anecdote, aux vôtre. C'eſt moi qui imaginai d'engager M. le maréchal de *Richelieu* à faire ce qu'il pourrait pour ſauver la vie à ce pauvre amiral *Bing*. Je l'avais fort connu dans ſa jeuneſſe : et afin de donner plus de poids au témoignage de M. le maréchal de *Richelieu*, je feignis de ne le pas connaître. Je priai donc votre général de m'écrire une lettre oſtenſible, dans laquelle il dirait qu'ayant été temoin de la bataille navale, il était obligé de rendre juſtice à la conduite de l'amiral *Bing* qui, étant ſous le vent, n'avait pu s'approcher du vaiſſeau de M. de *la Galiſſonnière*. Monſieur le maréchal eut la généroſité d'écrire cette lettre ; je l'envoyai à M. l'amiral *Bing*; elle fit impreſſion ſur l'eſprit de deux juges du conſeil de guerre, mais le parti oppoſé était trop fort. — 1769.

Vos réflexions, Monſieur, ſur cette mort ſont bien juſtes et bien belles ; je crois, comme vous, qu'il eſt fort égal de mourir ſur un échafaud ou ſur une paillaſſe, pourvu que ce ſoit à quatre-vingt-dix ans.

Je n'ai pu faire autre choſe, à l'égard de M. de *Buſſi*, que de le croire ſur ſa parole ; c'eſt le ſecond de ceux qui portent nouvellement ce nom, avec qui la même choſe m'eſt arrivée.

Je n'ai fait que copier ce que le frère de M. d'*Aſſas* et le major du régiment m'ont mandé.

Si j'avais été aſſez heureux, Monſieur, pour recevoir vos inſtructions plutôt, j'aurais corrigé l'édition

1769. in-4°. qu'on vient d'achever. Il n'eſt plus temps ; et je n'ai que des remords.

Ma nièce, en arrivant de Paris, m'a parlé de *Michon* et *Michette* ; on dit que c'eſt une ſatire violente contre trois membres du parlement que, Dieu merci, je n'ai jamais connus. Il faut que celui qui a été aſſez hardi pour la faire, ſoit bien lâche de me l'attribuer. Cet ouvrage par conſéquent ne peut être que d'un coquin ; d'ailleurs, le titre de la pièce annonce, ce me ſemble, un ouvrage du Pont-neuf. Ce n'était pas ainſi qu'*Horace* et *Boileau* intitulaient leurs ſatires.

Au reſte, j'aurai l'honneur de vous envoyer, dans quelques jours, une nouvelle édition des Guèbres, avec beaucoup d'additions et un diſcours préliminaire aſſez philoſophique, que je ſoumettrai à votre jugement.

S'il me tombe ſous les mains quelque ouvrage paſſable imprimé en Hollande, je vous l'enverrai ſous l'adreſſe que vous m'avez preſcrite, à moins que vous ne donniez un contre-ordre.

Adieu, Monſieur ; conſervez-moi des bontés dont je ſens ſi vivement tout le prix.

J'oubliais de vous parler du meurtre de *Lalli* ; vous ſavez que les Anglais n'aiment pas les Irlandais, et que *Lalli* était ſur-tout un des plus violens jacobites. Cependant toute l'Angleterre s'eſt ſoulevée contre le jugement qui a condamné *Lalli* ; on l'a regardé comme une injuſtice barbare, et j'ai vu quelques livres anglais où l'on ne parle qu'avec horreur de cette aventure. Joignez-y celle de la

*Bourdonaie*, et vous aurez le code de l'ingratitude et de la cruauté; mais les Anglais ont aussi leur amiral *Bing*. 1769

*Iliacos intra muros peccatur extra.*

## LETTRE CXLI.

### A M. MARMONTEL.

1 de novembre.

MON cher ami, mon cher confrère, j'ai été enchanté de votre souvenir et de votre lettre. Vous dites que tous les hommes ne peuvent pas être grands, mais que tous peuvent être bons : savez-vous bien que cette maxime est mot à mot dans *Confucius* ? Cela vaut bien la comparaison du royaume des cieux avec de la moutarde et de l'argent placé à usure.

Je conviens, mon cher ami, que la philosophie s'est beaucoup perfectionnée dans ce siècle ; mais à qui le devons-nous ? aux Anglais ; ils nous ont appris à raisonner hardiment. Mais à quoi nous occupons-nous aujourd'hui ? à faire quelques réflexions spirituelles sur le génie du siècle passé.

Songez-vous bien qu'une cabale de jaloux imbécilles a mis pendant quelques années la partie carrée d'*Electre*, d'*Iphianasse*, d'*Oreste* et du petit *Itis*, le tout en vers barbares, à côté des belles scènes de *Corneille*, de l'Iphigénie de *Racine*, des rôles de *Phèdre*, de *Burrhus* et d'*Acomat* ? cela seul peut

1769. empêcher un honnête homme de revenir à Paris. Cependant je ne veux point mourir sans vous embrasser, vous et M. d'*Alembert*, et MM. *Duclos*, de *Saint-Lambert*, *Diderot*, et le petit nombre de ceux qui soutiennent, avec le quinzième chapitre de *Bélisaire*, la gloire de la France.

J'aurai besoin, si je suis en vie au printemps, d'une petite opération aux yeux, que quinze ans et quinze pieds de neige ont mis dans un terrible désordre. Je n'approcherai point mon vieux visage de celui de mademoiselle *Clairon*, mais j'approcherai mon cœur du sien. Ses talens étaient uniques, et sa façon de penser est égale à ses talens.

Madame *Denis* vous fait les complimens les plus sincères.

Adieu; vous savez combien je vous aime. Je n'écris guère; un malade, un laboureur, un griffonneur n'a pas un moment à lui. *V.*

## LETTRE CXLII.

### A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 1 de novembre.

Si je suis en vie au printemps, Madame, je compte venir passer dix ou douze jours auprès de vous avec madame *Denis*. J'aurais besoin d'une opération aux yeux que je n'ose hasarder au commencement de l'hiver. Vous me direz que je suis bien

insolent de vouloir encore avoir des yeux à mon 1769.
âge, quand vous n'en avez plus depuis si long-temps.

Madame *Denis* dit que vous êtes accoutumée à cette privation ; je ne me sens pas le même courage. Ma consolation est dans la lecture, dans la vue des arbres que j'ai plantés, et du blé que j'ai semé. Si cela m'échappe, il sera temps de finir ma vie qui a été assez longue.

J'ai ouï parler d'un jeune homme fort aimable, d'une jolie figure, ayant de l'esprit, des connaissances, un bien honnête, qui, après avoir fait un calcul du bien et du mal, s'est tué à Paris d'un coup de pistolet. Il avait tort, puisqu'il était jeune, et que par conséquent la boîte de *Pandore* lui appartenait de droit. Un prédicant de Genève, qui n'avait que quarante-cinq ans, vient d'en faire autant; c'était une maladie de famille : son grand-père, son père et son frère lui avaient tous donné cet exemple. Cela est unique, et mérite une grande considération. Gardez-vous bien d'en faire jamais autant; car vous courez, vous soupez, vous conversez, et sur-tout vous pensez. Ainsi, Madame, vivez ; je vous enverrai bientôt quelque chose d'honnête, ainsi qu'à votre grand'maman. Je n'ai guère le temps d'écrire des lettres, car je passe ma vie à tâcher de faire quelque chose qui puisse vous plaire à toutes deux ; j'en ai pour l'hiver.

J'aime passionnément le mari de votre grand'maman ; c'est une belle ame. Croyez-moi, il vaut mieux que tout le reste : il se ruinera ; mais il n'y



1769. à pas grand mal, il n'a point d'enfans. Mais surtout qu'il ne haïsse point les philosophes parce qu'il a plus d'esprit qu'eux tous; c'est une fort mauvaise raison pour haïr les gens.

Je vois qu'on me regarde comme un homme mort: les uns s'emparent de mes sottises, les autres m'attribuent les leurs. Dieu soit béni!

Comment se porte le président *Hénault*? je m'intéresse toujours bien tendrement à lui. Il a vécu quatre-vingt-deux ans; ce n'est qu'un jour. On aime la vie, mais le néant ne laisse pas d'avoir du bon.

Adieu, Madame; je suis à vous jusqu'au premier moment du néant. Madame *Denis* vous en dit autant. *V.*

## LETTRE CXLIII.

### A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

8 de novembre.

J'ATTENDS ces jours-ci, Monseigneur, *les Souvenirs* de madame de *Caylus*. En attendant, j'ai l'honneur de vous envoyer cette nouvelle édition des Guèbres, dont on dit que la préface est curieuse. Comme vous êtes actuellement le souverain des spectacles, j'ai cru que cela pourrait vous amuser un moment dans votre royaume.

Je ne vous envoie jamais aucun des petits livrets peu orthodoxes qu'on imprime en Hollande et en Suisse. J'ai toujours pensé qu'il m'appartenait moins

qu'à personne d'oser me charger de pareils ouvrages, et sur-tout de les envoyer par la poste. Je n'ai été que trop calomnié; je me flatte que vous approuvez ma conduite. 1769.

Madame *Denis* m'a assuré que vous me conservez les bontés dont vous m'honorez depuis cinquante ans. J'ai toujours désiré de ne point mourir sans vous faire ma cour pendant quelques jours; mais il faudra que je me réduise à consigner cette envie dans mon testament, à moins que vous n'alliez faire un tour à Bordeaux l'été prochain, et que je n'aille aux eaux de Barége: mais qui peut savoir où il sera et ce qu'il fera? Mon cœur est à vous, mais la destinée n'est à personne; elle se moque de nous tous.

Daignez agréer mon tendre respect. *V.*

Oserais-je vous supplier, Monseigneur, d'ordonner qu'on joue à Paris les Scythes? Je n'y ai d'autre intérêt que celui de la justice. Les comédiens ont tiré dix-huit cents francs de la dernière représentation. Je ne demande que l'observation des règles. Pardonnez cette petite délicatesse.

## LETTRE CXLIV.

### A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

18 de novembre.

Je suis devenu plus paresseux que jamais, Monsieur, parce que je suis devenu plus faible et plus misérable. Il m'aurait été impossible de faire le

1769. voyage de Paris; je peux à peine faire celui de mon jardin. Madame *Denis* a rapporté une belle lunette, mais il faut avoir des yeux. On perd tout petit à petit, excepté les ſentimens qui m'attachent a vous et à madame de *Rochefort*.

Je voudrais bien avoir des complimens à vous faire ſur l'accompliſſement des promeſſes qu'on vous a faites. C'eſt-là ce qui m'intéreſſe véritablement; car, en vérité, j'ai beaucoup d'indifférence pour tout le reſte. J'eſpère que M. le duc de *Choiſeul* ſera les choſes que vous déſirez. C'eſt la plus belle ame que je connaiſſe; il eſt généreux comme *Aboul-Caſſem*, brillant comme le chevalier de *Grammont*, et travailleur comme M. de *Louvois*. Il aime à faire plaiſir; vous ſerez trop heureux d'être ſon obligé.

Je compte qu'au printemps vous ſerez un père de famille. Madame de *Rochefort* accouchera d'un brave philoſophe; il en faut de cette eſpèce.

Je voudrais bien vous envoyer une nouvelle édition d'une pièce qui commence ainſi:

> Je ſuis las de ſervir: ſouffrirons-nous, mon frère,
> Cet aviliſſement du grade militaire?

mais je ne ſais comment m'y prendre. Il eſt beaucoup plus aiſé d'envoyer des lunettes que des livres.

L'oncle et la nièce diſent tout ce qu'ils peuvent de plus tendre à M. et madame de *Rochefort*.

LETTRE

## LETTRE CXLV.

### A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

22 de novembre.

Je n'ai pu encore, Monseigneur, avoir *les Souvenirs*; mais j'ai l'honneur de vous envoyer un petit ouvrage qui ne doit pas vous déplaire; car, après tout, vous avez servi sous *Louis XIV*, vous avez été blessé au siége de Fribourg; il me semble qu'il vous aimait. La manie qu'on a aujourd'hui de le dénigrer me paraît bien étrange. Rien assurément ne me flatterait plus que de voir mes sentimens d'accord avec les vôtres. 1769.

On me mande que les Scythes viennent d'être représentés dans votre royaume de Bordeaux, avec un très-grand succès. Quelque peu de cas que je fasse de ces bagatelles, je vous supplie toujours de vouloir bien ordonner que les comédiens de Paris me rendent la justice qu'ils me doivent; car en effet, du temps de *Louis XIV*, ils ne manquaient point ainsi aux lois que les premiers gentilshommes de la chambre leur avaient données. Il est si désagréable d'être maltraité par eux, que vous me pardonnerez mes instances réitérées : je vous demande cette grâce au nom de mon ancien attachement et de vos bontés.

Agréez, Monseigneur, mon très-tendre respect. *V.*

## LETTRE CXLVI.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 de novembre.

1769 Vous êtes le premier, mon cher ange, à qui je dois apprendre que l'innocence de *Sirven* vient de triompher, que les juges lui ont ouvert les prisons, qu'ils lui ont donné main levée de ses biens saisis par les fermiers du domaine ; mais il faut qu'il y ait toujours quelque amertume dans la joie, et quelque absurdité dans les jugemens des hommes. On a compensé les dépens entre le roi et lui ; cela me paraît d'un énorme ridicule. De plus, il est fort incertain que messieurs du domaine rendent les arrérages qu'ils ont reçus. *Sirven* en appelle au parlement de Toulouse. J'ose me flatter que ce parlement se fera un honneur de réparer entièrement les malheurs de la famille *Sirven*, et que le roi payera les frais tout du long. Ce n'est pas-là le cas où il faut lésiner, et surement le roi trouvera bon que les dépens du procès retombent sur lui.

J'ai vu, dans une gazette de Suisse, que M. le duc de *Praslin* quittait le ministère. Ce n'est certainement pas le suisse de votre porte qui mande ces belles nouvelles ; mais il y a dans Paris un suisse bel esprit qui inonde les treize cantons des bruits de ville les plus impertinens.

Mais comment se porte madame d'*Argental* ? On dit qu'elle est languissante, qu'elle fait des remèdes :

je la plains bien, je sais ce que c'est que cette vie-là. Est-ce la peine de vivre quand on souffre? oui, car on espère toujours qu'on ne souffrira pas demain; du moins, c'est ainsi que j'en use depuis plus de soixante ans. Ce n'est pas pour rien que j'ai fait un opéra où l'espérance arrive au cinquième acte. On dit que la Pandore de *la Borde* a très-bien réussi à la répétition; mais il y a certai s vers où l'on dit que le mari de *Pandore* doit obéir; cela est manifestement contraire à St *Paul* qui dit expressément: *Femmes, obéissez à vos maris.* Je croyais avoir rayé cette hérésie de l'opéra.

1769.

Mille tendres respects, mon cher ange, à vous et à madame d'*Argental*. *V.*

## LETTRE CXLVII.

### A M. L'ABBÉ AUDRA, *à Toulouse.*

30 de novembre.

Mon cher philosophe; vous êtes actuellement instruit du contenu de la sentence. Je conseille à *Sirven* de faire tout ce que vous et M. de *la Croix* lui ordonnerez. Son innocence ne peut plus être contestée. Faudra-t-il qu'il lui en coûte de l'argent pour avoir été si indignement accusé, pour avoir été exilé de sa patrie pendant sept ans, et pour avoir vu mourir sa femme de douleur? Je suis prêt à payer les deux cents quatre-vingts livres de frais auxquels on le condamne, mais il serait plus juste que le juge de Mazamet les payât. Il est vrai que

1769. *Sirven* était contumax, mais il ne fallait pas le condamner, lui et sa famille, quand on n'avait nulle preuve contre lui. Le juge et le médecin méritaient tous deux d'être mis au pilori avec un bonnet d'âne sur leur tête.

Je suis bien malade. Je ne puis écrire à M. de *la Croix*. Je vous supplie de lui dire que je suis près de l'aimer autant que je l'estime.

Bonjour, mon cher philosophe.

## LETTRE CXLVIII.

### A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

3 de décembre.

Enfin, Monseigneur, voici *les Souvenirs* de madame de *Caylus*, que j'attendais depuis si longtemps ; ils sont détestablement imprimés. C'est dommage que madame de *Caylus* ait eu si peu de mémoire. Mais enfin, comme elle parle de tout ce que vous avez connu dans votre première jeunesse, et sur-tout de madame la duchesse de *Richelieu* votre mère, et de M. le duc de *Richelieu* qui est votre père, *quoi qu'on die* ; je suis persuadé que ces *Souvenirs* vous en rappelleront mille autres, et par-là vous feront un grand plaisir. Je me flatte que le paquet vous parviendra, quoiqu'un peu gros. Permettez-moi de vous faire souvenir des Scythes pour le dernier mois de votre règne des menus. On dit qu'il ne sied pas à un dévot comme moi de songer encore aux vanités de ce monde ; mais ce n'est pas

vanité, c'est justice. Je vous supplie d'être assez bon pour me dire si *les Souvenirs* de madame de *Caylus* vous ont amusé. 1769.

Recevez, avec votre bonté ordinaire, mon très-tendre respect. *V.*

## LETTRE CXLIX.

### A M. PANCKOUCKE.

6 de décembre.

Vous savez, Monsieur, que je vous regarde comme un homme de lettres et comme mon ami; c'est à ces titres que je vous écris.

On a besoin sans doute d'un supplément à l'*Encyclopédie*; on me l'a proposé; j'y ai travaillé avec ardeur; j'ai fait servir tous les articles que j'avais déjà insérés dans le grand dictionnaire; je les ai étendus et fortifiés autant qu'il était en moi; j'ai actuellement plus de cent articles de prêts. Je les crois sages; mais, s'ils paraissaient un peu hardis, sans être téméraires, on pourrait trouver des censeurs qui feraient de mauvaises difficultés, et qui ôteraient tout le piquant pour y mettre l'insipide. Je vous réponds bien que tous ceux qui sont à la tête de la librairie, ne mettront aucun obstacle à l'introduction de cet ouvrage en France, et je vous réponds d'ailleurs qu'il sera vendu dans l'Europe, parce que tout sage qu'il est, il pourra amuser les oisifs de Moscou, aussi-bien que les oisifs de Berlin. Puisque vous avez été assez hardi pour vous charger

—— de mes sottises in-4°, il faut que cette sottise-ci
1769. soit de la même parure.

Il ne ferait pas mal à mon avis, de faire un petit programme par lequel on avertirait Paris, Moscou, Madrid, Lisbonne et Quimpercorentin, qu'une société de gens de lettres, tous parisiens, et point suisses, va, pour prévenir les jaloux, donner un supplément à l'*Encyclopédie*. On pourrait même, dans ce programme, donner quelque échantillon, comme, par exemple, l'article *Femme*, afin d'amorcer vos chalans.

Au reste, je pense qu'il faut se presser, parce qu'il se pourrait bien faire qu'étant âgé de soixante et seize ans, je fusse placé incessamment dans un cimetière, à côté de mon ivrogne de curé qui prétendait m'enterrer, et qui a été tout étonné que je l'enterrasse.

Encore un mot, Monsieur : avant que vous vous fussiez lancé dans les grandes entreprises, vous aviez, ce semble, ouvert une souscription pour les malsemaines de *Martin Fréron*. Je me suis aperçu à mon article *Critique*, que je dois dévouer à l'horreur de la postérité les gueux qui, pour de l'argent, ont voulu décrier l'*Encyclopédie* et tous les bons ouvrages de ce siècle, et que c'est une chose aussi amusante qu'utile de rassembler les principales *impertinences* de tous ces polissons. Envoyez-moi tout ce que vous avez, jusqu'à ce jour, des imbécilles méchancetés de *Martin*, afin que je le fasse pendre avec les cordes qu'il a filées.

Je vous embrasse de tout mon cœur sans céré-

monie, et je vous prie de vouloir bien faire mes complimens à madame votre femme dont j'ai toujours l'idée dans la tête depuis que je l'ai vue à Ferney. 1769.

## LETTRE CL.

### A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

11 de décembre.

J'AI envoyé, Madame, à votre grand'maman ce que vous demandez, et ce que j'ai enfin trouvé. Puissiez-vous aussi trouver de quoi vous amuser quand vous êtes seule; c'est un point bien important.

Il y a une hymne de *Santeuil*, qu'on chante dans l'Eglise velche, qui dit que DIEU est occupé continuellement à se contenter et à s'admirer tout seul, et qu'il dit comme dans le Joueur: *Allons, saute, Marquis*: mais il faut quelque chose de plus aux faibles humains. Rien n'est si triste que d'être avec soi-même sans occupation. Les tyrans savent bien cela, car ils vous mettent quelquefois un homme entre quatre murailles, sans livres; ce supplice est pire que la question qui ne dure qu'une heure.

Je vous avertis qu'il n'y a rien que de très-vrai dans ce que votre grand'maman doit vous donner. Reste à savoir si ces vérités-là vous attacheront un

1769. peu : elles ne feront certainement pas du goût des dames velches qui ne veulent que l'histoire du jour ; encore leur histoire du jour roule-t-elle sur deux ou trois tracasseries. Mon histoire du jour à moi, c'est celle du genre-humain. Les Turcs chassés de la Moldavie, de la Bessarabie, d'Azoph, d'Erzerum et d'une partie du pays de *Médée* ; en un mot, toutes ces grandes révolutions, que vous ignorez peut-être à Paris, ne sont qu'un point sur la carte de l'univers.

Si ce que je vous envoie vous fatigue et vous ennuie, vous aurez autre chose, mais pas sitôt. Je travaille jour et nuit ; la raison en est que j'ai peu de temps à vivre, et que je ne veux pas perdre de temps ; mais je voudrais bien aussi ne pas vous faire perdre le vôtre.

Je suis confondu des bontés de votre grand'-maman. Je vous les dois, Madame : je vous en remercie du fond de mon cœur. C'est un petit ange que madame *Gargantua*. Il y a une chose qui m'embarrasse ; je voudrais que votre grand-papa fût aussi heureux qu'il mérite de l'être. Je voudrais que vous eussiez la bonté de m'en instruire quand vous n'aurez rien à faire. Dites, je vous prie, à M. le président *Hénault* que je lui serai toujours très-attaché. *V.*

## LETTRE CLI.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 de décembre.

MON cher ange, vous m'inquiétez et vous me désespérez. Vous n'avez point répondu à trois lettres. On dit que la santé de madame d'*Argental* est dérangée. Que vous coûterait-il de nous informer par un mot, et de nous rassurer? Si heureusement ce qu'on nous a mandé se trouvait faux, je vous parlerais de l'envie qu'on a toujours de jouer les Guèbres à Lyon, du dessein qu'on a de se faire autoriser par M. *Bertin*; je vous demanderais des conseils, je vous dirais que nous espérons obtenir du parlement de Toulouse une espèce de dédommagement pour la famille *Sirven*; je vous prierais de dire un mot à M. le duc de *Praslin* d'une affaire de corsaires, que j'ai pris la liberté de lui recommander, et qui m'intéresse; je vous parlerais même d'un discours fort désagréable qu'on prétend avoir été tenu au sujet de nos pauvres spectacles, de votre goût pour eux, et de mon tendre et éternel attachement pour vous : mais je ne puis sérieusement vous demander autre chose que de n'avoir pas la cruauté de nous laisser ignorer l'état de madame d'*Argental*. 1769.

Nous vous renouvelons, madame *Denis* et moi, les assurances de tout ce que nos cœurs nous disent pour vous deux.

## LETTRE CLII.

### A M. CHRISTIN.

11 de décembre.

1769. L'HERMITE de Ferney fait les plus tendres complimens à fon cher philofophe de Saint-Claude.

Il eft inftamment prié d'écrire à fon ami, qui eft employé en Lorraine, de dire bien pofitivement où en eft l'affaire de ce malheureux *Martin*; fi on la pourfuit; fi on a réhabilité la mémoire de cet homme fi injuftement condamé; fi c'eft à la tournelle de Paris que la fentence fut confirmée: cette affaire eft très-importante. Ceux qui l'ont mandée à Paris, fur la foi des lettres reçues de Lorraine, craignent fort d'être compromis, fi malheureufement l'ami de *Chriftin* s'eft trompé.

*Sirven* a été élargi, et il a eu main-levée de fon bien, malgré la bonne volonté de fes juges fubalternes qui voulaient abfolument le faire rouer. Il en appelle au parlement de Touloufe qui eft très-bien difpofé en fa faveur, et il efpère qu'il obtiendra des dédommagemens.

Si le folitaire fe portait mieux, il pourrait faire donner les étrivières au carme; mais il eft trop malade pour entrer dans ces petites difcuffions. La fottife et l'infolence du carme auraient été dangereufes au quatorzième fiècle, mais dans celui-ci on peut prendre le parti d'en rire. Je me trouve

d'ailleurs entre le bon et le mauvais larron, entre Bayle et J. Jacques. 1769.

Mon cher philosophe rendra un grand service à la jurisprudence et à la nation, en continuant à son loisir l'ouvrage qu'il a commencé. Il est prié de mettre une grande marge à la copie.

Madame *Denis* et moi, nous vous souhaitons la bonne année; nous aurions bien voulu la finir et la commencer avec vous.

## LETTRE CLIII.

### A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

1 de janvier.

MADAME,

VOTRE Excellence saura que, comme j'étais dans ma boutique le jour de St. *Silvestre*, sans rien 1770. faire, parce que c'était dimanche, il passa chez moi un pédant qui fait des vers *françois*, et je lui dis : Monsieur le pédant, faites-moi des vers FRANÇOIS pour les étrennes de madame *Gargantua*, et il me fit cela qui ne m'a pas parû trop bon :

Je souhaite à la belle Hortense
Une ame noble, un cœur humain,

(*) Cette lettre et plusieurs autres mêlées de poésie, ont été communiquées trop tard aux éditeurs pour être insérées dans le volume de Lettres en vers.

1770. Un goût sûr et plein d'indulgence,
Un esprit naturel et fin,
Qui s'exprime comme elle pense ;
Un mari de grande importance,
Qui ne fasse point l'important,
Qui serve son prince et la France,
Et qui se moque plaisamment
Des jaloux et de leur engeance ;
Que tous deux soient d'intelligence,
Et qu'ils goûtent en concurrence
Le plaisir de faire du bien ;
Ma muse alors en confidence
Me dit : Ne leur souhaite rien.

Il me semble, Madame, que moi, qui ne suis qu'un typographe, j'aurais fait de meilleurs vers FRANÇOIS que cela, si je m'étais adonné à la poésie FRANÇOISE.

J'ai l'honneur de faire à monseigneur votre époux, comme à vous, Madame, les complimens des révérends pères capucins, de tous les maçons de Versoy, de tous les manœuvres, de tous ceux qui veulent bâtir des maisons en cette ville où il fait froid comme en Sibérie. J'ai de plus l'honneur d'être avec un profond respect,

Madame,

votre, etc. *Guillemet.*

## LETTRE CLIV.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 de janvier.

Je vous supplie instamment, mon cher ange, de me rendre le plus important service. Il faut que madame *le Jeune* me déterre le livre du père *Griset* qu de frère *Griset*. On imprime la lettre *A* d'un supplément au *Dictionnaire encyclopédique* dans le pays étranger, et frère *Griset* doit avoir sa place à l'article *Ana*, *Anecdote*. On peut envoyer le livre aisément par la poste, en deux ou trois paquets; pourvu qu'un paquet ne pèse pas plus de deux livres, il arrive à bon port. *Marin*, *Suard* peuvent le contre-signer, rien n'est plus aisé. Madame *le Jeune*, ou son ayant cause, recevra une lettre de change payable au porteur. Ayez la bonté d'avoir pitié de ma passion qui est très-vive. J'abuse de votre complaisance; mais les jeunes gens sont actifs, ils se démènent pour rendre service. Je vous l'avais bien dit que vous n'aviez que soixante et neuf ans. Vous êtes bien injuste et bien lésineux de m'en accorder à peine soixante et quinze, lorsque je suis possesseur de la soixante et seizième. Il faut dire que j'en ai soixante et dix-huit et n'y pas manquer; car, après tout, on se fait une conscience d'affliger trop un pauvre homme qui approche de quatre-vingts.

1770.

Je suis bien étonné que cette comédie dont vous

parlez soit si drôle. Par-le-sang-bleu, Messieurs, je
1770 ne croyais pas être si plaisant que je suis; mais j'ai plus de tendresse pour les Scythes, et une passion furieuse pour les Guèbres. Je tiens que les Guèbres feraient une révolution.

M. le duc de *Praslin* a eu la bonté de m'envoyer un détail touchant les diamans pris par les corsaires. J'ai bien peur que ce ne soit une affaire finie, et que les propriétaires des diamans n'aient aucun renseignement, moyennant quoi le corsaire se moquera d'eux. Je m'en lave les mains, et je remercie M. le duc de *Praslin* de toute sa bonté. Madame *Denis* et moi, nous souhaitons à mes deux anges santé et prospérité cette année 1770. Je ne me suis jamais attendu à voir cette année, et j'avais fait plus d'un marché qui a fini à l'an 1760, tant je me suis toujours défié de mes forces. J'ai été heureusement trompé.

Mille tendres respects à vous deux. *V.*

## LETTRE CLV.

### A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

5 de janvier.

MONSIEUR,

QUAND l'hermite du mont Jura s'intitulait *le pauvre vieillard*, il n'avait pas tort. Sa santé et ses affaires étaient également dérangées et le sont encore. Malheur aux vieillards malades! la faiblesse

extrême où il eſt ne lui a pas permis d'écrire pendant un mois entier. Il eſt tout-à-fait hors de combat, et d'ailleurs excédé par des travaux qui l'avaient d'abord conſolé des misères de ce monde. 1770.

Soyez très-perſuadé, Monſieur, qu'il n'a jamais trempé dans l'infame complot que quelques parens et amis avaient fait de l'arracher à ſa retraite. Il connaît trop le prix de la liberté et celui du repos néceſſaire à ſon âge. Il eſt ſenſible à vos bontés comme s'il était jeune. Il voit d'ailleurs, avec une honnête indifférence, qui gouverne et qui ne gouverne pas, qui ſe remue beaucoup pour rien et qui ne ſe remue pas, qui tracaſſe et qui ne tracaſſe pas; il aime, il eſtime votre philoſophie, et rend juſtice à vos différentes ſortes de mérite; il mourra votre très-attaché.

Si vous n'avez pas un petit livre d'Hollande, intitulé DIEU et les hommes, je pourrai vous en procurer un par un ami; vous n'avez qu'à ordonner.

Si vous voyez M. d'*Alembert*; voici un petit article pour lui.

Je ſais qu'un homme, qui fait des vers mieux que moi, lui a récité des bribes fort jolies d'un petit poëme intitulé *Michaud* ou *Michon* et *Michette*, et qu'il lui a dit que ces gentilleſſes étaient de moi. Le bruit en a couru par la ville. Il eſt clair cependant qu'elles ſont de celui qui les a récitées. C'eſt, dit-on, une ſatire violente contre trois conſeillers au parlement qui ſont des gens fort dangereux. On met tout volontiers ſur mon compte, parce qu'on croit que je peux tout ſupporter, et qu'étant près

de mourir, il n'y a pas grand mal de me faire le
1770. bouc émissaire. Après tout, je crois l'auteur trop galant homme pour m'imputer plus long-temps son ouvrage. Il est dans une situation à ne rien craindre de messieurs *Michon* ou *Michaud*, supposé qu'il y ait des conseillers de ce nom. Je ne suis pas dans le même cas; et, d'ailleurs, je n'ai jamais vu un seul vers de cet ouvrage. Je ne doute pas que M. d'*Alembert*, quand il reverra l'auteur qui n'est pas actuellement à Paris, ne lui conseille généreusement de se déclarer, ou d'enfermer son œuvre sous vingt clefs.

Voilà, Monsieur, ce que je vous supplie de montrer à M. d'*Alembert* dans l'occasion. Je ne lui écris point, je suis trop faible, et c'est un effort pour moi très-grand de dicter même des lettres.

Adieu, Monsieur; je serai jusqu'au dernier moment pénétré pour vous de la plus tendre estime. Je ne cesse d'admirer un militaire si rempli de goût, d'esprit et de bonté.

## LETTRE CLVI.

### A M. DE LA TOURETTE, *à Lyon.*

Le 6 de janvier.

LE vieux malade de Ferney remercie bien tendrement M. de *la Tourette*. Une traduction de la Henriade est une preuve que les Italiens sont convertis. Vous pouvez très-bien, Monsieur, m'envoyer

voyer cette traduction par la poste. M. *Vasselier* s'en chargerait très-volontiers. Pour le *Riflessioni di un italiano sopra la chiesa*, je ne l'ai point, et vous me ferez plaisir de me faire avoir cet ouvrage. 1770.

Il est très-vrai qu'on commence à parler bien haut en Italie, et sur-tout à Venise. On m'a dit que M. de *Firmian* (*) est instruit et hardi, et M. de *Tanucci* (**) instruit, mais un peu timide. Il a osé prendre Bénévent qui n'appartenait point au roi de Naples, et n'a pas osé prendre Castro qui lui appartient.

Madame *Denis* est aussi sensible qu'elle le doit à votre souvenir. *Dupuits* est à sa campagne ; il vous conserve toute l'amitié qu'on a pour vous dès qu'on vous a connu : c'est ainsi que j'en use. Conservez-moi des sentimens qui me sont bien chers, et agréez l'inviolable attachement du pauvre vieillard *V.*

## LETTRE CLVII.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 de janvier.

Vous avez eu la bonté, mon cher ange, de me faire présent du livre de notre ami *Griffet*, et moi je prends la liberté de vous envoyer un manuscrit qui sûrement n'est pas de lui. Vous voulez vous

(*) Ministre de l'empereur à Milan.

(**) Ministre du roi de Naples.

amuser avec madame d'*Argental* de cette comédie
1770 de feu l'abbé de *Châteauneuf*, mort il y a plus de soixante ans. Je vous envoie une copie que j'ai fait faire sur le champ à la réception de vos ordres. Mon manuscrit est bien meilleur que celui de *Thiriot*, plus ample, plus correct, beaucoup plus plaisant à mon gré, et purgé sur-tout des expressions qui pourraient présenter la moindre idée de dévotion, et par conséquent de scandale. Je ne sais si vous trouverez la pièce passable; elle est bien différente du goût d'aujourd'hui; ce n'est point du tout une tragi-comédie de *la Chaussée*; elle m'a paru tenir un peu de l'ancien style; mais on ne rit plus, et on ne veut plus rire.

Si vous supposez pourtant, vous et madame d'*Argental*, qu'on puisse encore aller à la comédie pour s'épanouir la rate; si vous trouvez dans cette pièce des mœurs vraies et quelque chose de plaisant, alors on pourra la faire jouer. Il n'y aura nulle difficulté du côté de la police; mais, en ce cas, il faudrait envoyer chercher *Thiriot*, et lui donner copie de la copie que je vous envoie, en lui recommandant le secret; il est intéressé à le garder. Je lui envoyai ce rogaton, il y a quelques mois, pour lui aider à faire ressource; et comme je lui mandai que tous les émolumens ne seraient pas pour lui, il se pourrait bien faire aussi que votre protégé *le Kain* en retirât quelque avantage.

Je ne sais point où demeure *Thiriot* qui change de gîte tous les six mois, et qui ne m'a point écrit depuis plus de quatre. On peut s'informer de sa

demeure chez le secrétaire de M. d'*Ormesson*, nommé *Faget de villeneuve*; voilà tout ce que j'en sais. 1770.

Je vous avertis que je prends la liberté d'envoyer à monsieur le duc de *Praslin* la pièce de l'abbé de *Châteauneuf*; il la lira s'il veut, et sera dans le secret pour se dépiquer des belles manières des Anglais et de messieurs de Tunis. Je lui écris en même temps pour le remercier de ses bontés pour les vingt-six diamans qui courent grand risque d'être perdus, attendu que les marchands n'ont rien fait en forme juridique.

J'ignore encore si on osera faire jouer à Toulouse la tragédie de la Tolérance; ce serait prêcher l'Alcoran à Rome. Je sais seulement qu'on la répète actuellement à Grenoble, mais il n'est pas bien sûr qu'on l'y joue.

Vous me feriez plaisir, mon cher ange, de m'apprendre si M. le maréchal de *Richelieu* va à Bordeaux, comme on me l'a mandé. Il est si occupé de ses grandes affaires qu'il ne m'écrit point.

Je ne sais si vous savez qu'on a mis dans quelques gazettes qu'on donnait la Corse au duc de Parme, et que vous étiez chargé de cette négociation. Il est bon que vous soyez informé des bruits qui courent, quelque mal fondés qu'ils puissent être.

Le progrès des armes de *Catau* est très-certain. On n'a jamais fait une campagne plus heureuse: Si elle continue sur ce ton, elle sera l'automne prochain dans Constantinople. Nos opéra comiques sont bien brillans, mais ils n'approchent pas de cette pièce étonnante qui se joue des bords du Danube

au mont Caucase et à la mer Caspienne. Les géo-
1770. graphes doivent avoir de grands plaisirs.

L'oncle et la nièce se mettent sous les ailes des anges. *V.*

A propos, c'est bien à vous de parler de neige; nous en avons dix pieds de haut, et quatre-vingts lieues de pourtour.

*Nota benè* que si on me soupçonne d'être le prête-nom de l'abbé de *Châteauneuf*, tout est perdu.

## LETTRE CLVIII.

### AU MÊME.

24 de janvier.

C'est pour dire à mes anges que, dans l'idée de les amuser, et au risque de les ennuyer, j'ai envoyé un énorme paquet que j'ai pris la liberté d'adresser à M. le duc de *Praslin*. Ce paquet contient une pièce qui a l'air d'être du temps passé, et qu'on attribue à l'abbé de *Châteauneuf* ou à *Raimont* le grec, comme on voudra.

Cet énorme paquet doit être actuellement arrivé à l'hôtel des anges. Ils s'appercevront que, par une juste Providence, une pièce, dont le principal personnage est un caissier dévot, vient tout juste dans le temps des cilices du sieur *Billard* et des confessions de l'abbé *Grizel*. Je ne bénirai pourtant pas la Providence *se questa coioneria* n'amuse pas mes anges.

J'ai lu le livre de l'abbé *Galliani*. O le plaisant homme! ô le drôle de corps! On n'a jamais eu

plus gaiement raison. Faut-il qu'un napolitain donne aux Français des leçons de plaisanterie et de police ! Cet homme-là ferait rire la grand'chambre, mais je ne sais s'il viendrait à bout de l'instruire. 1770.

J'ai vraiment lu Bayard et Hamlet. Je me réfugie sous les ailes de mes anges. *V.*

## LETTRE CLIX.

### A M. ELIE DE BEAUMONT.

A Ferney, le 24 de janvier.

MON cher *Cicéron*, je reçois les papiers que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Vous voyez bien qu'il n'y a là qu'un ménage de gâté. J'entends fort mal les affaires ; mais je ne crois pas que la sentence du lieutenant civil, qui ordonne qu'on enfermera chez des moines, par avis de parens, un fils de famille, en cas que le roi lui rende la liberté, puisse subsister après dix ans, quand le père et la mère sont morts, quand le fils de famille est père de famille, quand il a cinquante-trois ans, quand sa mère s'est opposée à cette étonnante sentence, et l'a fait son légataire universel.

Ma foi, juge et plaideurs, il faudrait tout lier.

J'ignore encore si l'homme aux cinquante-trois ans ne ressemble pas aux nèfles qui ne mûrissent que sur la paille. Je me suis chargé par pitié de deux personnes fort extraordinaires ; l'une est cet

1770. original, l'autre est une nièce de l'abbé *Nollet*, qui lui est attachée depuis quatorze ans, et qu'on va tâcher de marier.

L'affaire principale est d'achever de payer le peu de dettes contractées dans ce pays par le sieur interdit, de procurer audit interdit des meubles, et de ne lui pas laisser toucher un denier, attendu que je suis prêt à signer avec les parens qu'il a la tête un peu légère, avec l'air posé d'un homme capable.

Je vous supplie très-instamment, mon cher *Cicéron*, de me donner des nouvelles positives des deux mille écus, afin que je prenne des mesures justes, et qu'après l'avoir *alimenté*, *rasé*, *désaltéré*, *porté* pendant un an, on ne m'accuse pas d'avoir la tête aussi légère que lui.

Point de nouvelles de *Sirven*, sinon qu'il est à Toulouse, et qu'on y veut jouer les Guèbres. Autre tête encore que ce *Sirven*. Le monde est fou.

Mille tendres respects à vous et à madame de Canon, à vous les deux sages, et les deux sages aimables.

## LETTRE CLX.

### A M. DE LA HARPE.

26 de janvier.

Dieu et les hommes vous en sauront gré, mon cher confrère, d'avoir mis en drame l'aventure de cette pauvre novice qui, en se mettant une corde

au cou, apprit aux pères et aux mères à ne jamais forcer leurs filles à prendre un malheureux voile. 1770.
Cela est digne de l'auteur de la réponse à ce fou mélancolique de *Rancé*.

Savez-vous bien que cette réponse est un des meilleurs ouvrages que vous ayez jamais faits. On l'imprime actuellement dans un recueil qu'on fait à Lausanne. Savez-vous bien ce que vous devriez faire, si vous aviez quelque amitié pour moi? me faire envoyer votre Ecole des pères et mères acte par acte. Nous la lirons, madame *Denis* et moi. Nous méritons tous deux de vous lire.

Je suis bien étonné que *Panckoucke* ne vous ait rien dit au sujet de la partie littéraire du nouveau *Dictionnaire encyclopédique*; mais il était engagé avec M. *Marmontel* qui fera tout ce qui regarde la littérature. Peut-être donnera-t-on dans quelque temps un petit supplément; mais vous savez que les libraires mes voisins ne sont pas gens à encourager la jeunesse, comme on fait à Paris. Je craindrais fort que vous ne perdissiez votre temps; et je vous conseille de l'employer à des choses qui vous soient plus utiles. Je voudrais que chacune de vos lignes vous fût payée comme aux *Robertson*.

J'ai lu un petit ouvrage de M. de *Falbaire* où il fait voir que, depuis les premiers commis des finances jusqu'au portier de la comédie, tout le monde est bien payé, hors les auteurs.

Je viens de recevoir le Mercure. Je vous suis bien obligé d'avoir séparé ma cause de celle de mon

1770. prédécesseur *Garnier* (*). Je vous embrasse de tout mon cœur.

## LETTRE CLXI.

### A MADAME

### LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 28 de janvier.

Qui moi, Madame, que je n'aye point répondu à une de vos lettres ! que je n'aye pas obéi aux ordres de celle qui m'honore depuis si long-temps de son amitié ! de celle pour qui je travaille jour et nuit, malgré tous mes maux ! Vous sentez bien que je ne suis pas capable d'une pareille lâcheté. Tout ours que je suis, soyez persuadée que je suis un très-honnête ours.

Je n'ai point du tout entendu parler de monsieur *Crawfort*; si j'avais su qu'il fût à Paris, je vous aurais supplié très-instamment de me protéger un peu auprès de lui, et de faire valoir les sentimens d'estime et de reconnaissance que je lui dois.

Vous m'annoncez, Madame, que M. *Robertson* veut bien m'envoyer sa belle *Histoire de Charles-Quint*, qui a un très-grand succès dans toute l'Europe, et que vous aurez la bonté de me la faire parvenir. Je l'attends avec la plus grande impatience;

(*) M. *Crébillon*.

tience; je vous supplie d'ordonner qu'on la fasse partir par la guimbarde de Lyon. 1770.

C'était autrefois un bien vilain mot que celui de guimbarde; mais vous savez que les mots et les idées changent souvent chez les Français, et vous vous en apercevez tous les jours.

Vous avez la bonté, Madame, de m'annoncer une nouvelle cent fois plus agréable pour moi que tous les ouvrages de *Robertson*. Vous me dites que votre grand-papa, le mari de votre grand-maman, se porte mieux que jamais; j'étais très-inquiet de sa santé; vous savez que je l'aime comme monsieur l'archevêque de Cambrai aimait DIEU, pour lui-même. Votre grand'maman est adorable. Je m'imagine l'entendre parler quand elle écrit; elle me mande qu'elle est fort prudente; de-là je juge qu'elle n'a montré qu'à vous les petits versiculets de monsieur *Guillemet*.

Si je retrouve un peu de santé dans le triste état où je suis, je vais me remettre à travailler pour vous. Je ne vous écrirai point de lettres inutiles, mais je tâcherai de faire des choses utiles qui puissent vous amuser. C'est à vous que je veux plaire, vous êtes mon public. Je voudrais pouvoir vous désennuyer quelques quarts d'heure, quand vous ne dormez pas, quand vous ne courez pas, quand vous n'êtes pas livrée au monde. Vous faites très-bien de chercher la dissipation, elle vous est nécessaire comme à moi la retraite.

Adieu, Madame; jouissez de la vie autant qu'il est possible, et soyez bien sûre que je suis à vous,

—— que je vous appartiens, jusqu'au dernier moment de
1770. la mienne.

## LETTRE CLXII.

### A M. DE CHABANON.

6 de février.

MON cher ami, nous vous sommes trop attachés, madame *Denis* et moi, pour souffrir que vous épuisiez votre génie à faire Alceste après *Quinault*. Vous êtes obligé d'en retrancher tout le pitoresque et tout le merveilleux, afin d'éviter la ressemblance. Vous vous mettez vous-même à la gêne; vous vous privez du pathétique, et vous affaiblissez l'intérêt. Le comique, qui était encore à la mode dans nos premiers opéra, est réprouvé aujourd'hui. Vous ne tombez pas dans ce défaut, et c'est probablement ce qui vous a séduit. Mais à ce comique il faut substituer la tendresse, un nœud qui attache, du brillant, du théâtral. Et quand même vous jetteriez ces beautés avec profusion dans les premiers actes, jamais on ne vous pardonnera d'avoir supprimé les enfers et le retour d'*Alceste*.

Tout le monde sait par cœur ces beaux vers d'*Alcide* à *Pluton*:

Si c'est te faire outrage
D'entrer par force dans ta cour,
Pardonne à mon courage,
Et fais grâce à l'amour.

J'ai toujours été étonné que *Quinault* n'ait pas osé imiter *Euripide*, et fait présenter *Alceste* voilée à son mari. Ce serait cette hardiesse d'*Euripide* qu'il faudrait imiter. Nous présumons qu'elle aurait un grand succès, si on avait à l'opéra des acteurs comme on y a des chanteurs. Voilà ce que nous avons pensé, madame *Denis* et moi. 1770.

Si vous voulez absolument traiter ce sujet après *Quinault*, vous êtes tenu étroitement de donner un ouvrage admirable dans toutes ses parties, et d'amener des fêtes charmantes prises dans le fonds du sujet.

Nous ne parlerions pas si hardiment à tout autre qu'à vous. Nous vous disons ce que nous croyons la vérité parce que vous méritez qu'on vous la dise. Nous pouvons nous tromper, mais nous ne voulons pas certainement vous tromper. Reconnaissez la tendre amitié que nous avons pour vous à la liberté que nous prenons; nous croyons vous en donner une preuve, en vous parlant à cœur ouvert. Pardonnez-nous et aimez-nous. *V.*

J'ai lu une partie de la traduction des *Géorgiques*; j'y ai vu l'extrême mérite de la difficulté surmontée. Je ne m'attendais pas à voir tant de poésie dans la gêne d'une traduction. Je crois que cet ouvrage aura une très-grande réputation parmi les amateurs des anciens et des modernes.

Je vous supplie, mon cher ami, de vouloir bien assurer M. *Delille* de ma reconnaissance et de ma très-sincère estime.

## LETTRE CLXIII.

### A M. LE RICHE, *à Amiens.*

6 de février.

1760. VOUS avez quitté, Monſieur, des velches pour des velches (*). Vous trouverez par-tout des barbares têtus. Le nombre des ſages ſera toujours petit. Il eſt vrai qu'il eſt augmenté ; mais ce n'eſt rien en comparaiſon des ſots, et par malheur on dit que DIEU eſt toujours pour les gros bataillons. Il faut que les honnêtes gens ſe tiennent ſerrés et couverts. Il n'y a pas moyen que leur petite troupe attaque le parti des fanatiques en raſe campagne.

J'ai été très-malade ; je ſuis à la mort tous les hivers ; c'eſt ce qui fait, Monſieur, que je vous ai répondu ſi tard. Je n'en ſuis pas moins touché de votre ſouvenir. Continuez-moi votre amitié ; elle me conſole de mes maux et des ſottiſes du genre-humain. Recevez les aſſurances, etc.

(*) M. *le Riche* avait été directeur des domaines à Beſançon.

# LETTRE CLXIV.

## A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

9 de février.

Je présume, Monseigneur, que vous reçûtes en son temps le petit livre de madame de *Caylus* que j'eus l'honneur de vous envoyer. Vos occupations et vos plaisirs ne vous ont pas laissé le temps de m'en instruire. C'est un livre fort rare; je ne crois pas qu'il y en ait encore à Paris d'autre exemplaire que le vôtre. Vous y aurez vu que monsieur le duc votre père mettait les portraits de ses anciens serviteurs au grenier; mais, si j'étais dans votre grenier, je me tiendrais encore trop heureux. 1770.

Je suis très-fâché de mourir sans avoir pu vous donner ma bénédiction. Vous êtes tout étonné du terme dont je me sers, mais il me sied très-bien; j'ai l'honneur d'être capucin. Notre général qui est à Rome m'a envoyé mes patentes signées de sa vénérable main. Je suis du tiers-ordre, mes titres sont *fils spirituel de St François, et père temporel.*

Dites-moi laquelle de vos défuntes maîtresses vous voulez que je tire du purgatoire, et je vous réponds sur ma barbe qu'elle n'y sera pas vingt-quatre heures.

Je dois vous dire qu'en qualité de capucin j'ai renoncé aux biens de ce monde, et que, parmi quelques arrangemens que j'ai faits avec ma famille, je lui ai abandonné ce qui me revenait, tant

1770. sur la succession de madame la princesse de *Guise*, que sur votre intendant; mais je n'ai point prétendu vous gêner, et je serais au désespoir de vous causer le moindre embarras. Ma famille recevra vos ordres, et les recevra comme des bienfaits.

Vous me parliez, Monseigneur, dans votre dernière lettre, de votre beau jardin de Paris, et je suis entouré actuellement de quatre-vingts lieues de neiges. J'aimerais mieux vous faire ma cour dans votre palais de Richelieu que dans tout autre; mais vous n'habiterez jamais Richelieu. Vous êtes fait pour aller briller tantôt à Versailles, tantôt à Bordeaux. J'admire comme vous éparpillez votre vie. Souffrez que, du fond de ma caverne, je vous renouvelle mon très-tendre respect, et que madame *Denis* le fasse valoir auprès de vous.

Recevez la bénédiction de *V.* capucin indigne, qui n'a point de bonne fortune de capucin. *V.*

## LETTRE CLXV.

### A M. L'ABBÉ AUDRA, *à Toulouse.*

Le 14 de février.

JE suis plus étonné que jamais, mon cher philosophe, de n'avoir aucune nouvelle de *Sirven*. M. de *la Croix* avait eu la bonté de me mander qu'il travaillait à un mémoire en sa faveur, mais que ce *Sirven* voulait faire l'entendu, et qu'il dérangeait ses mesures. Je commence à croire qu'il a pris son parti, et qu'il ne songe qu'à rétablir le petit bien

qu'on lui a rendu. Il a ses deux filles à quelques lieues de moi. S'il veut avoir ses deux filles auprès de lui, je leur donnerai de quoi faire le voyage honnêtement. Si le père a besoin d'argent, je lui en donnerai aussi pour achever de réparer ses malheurs. 1770.

Je vous demande en grâce de vouloir bien faire mes complimens et mes remercîmens à M. de *la Croix*, et l'assurer de la véritable estime que je conserverai pour lui toute ma vie.

Qu'est devenue votre *Histoire universelle*? est-elle imprimée? êtes-vous toujours bien content de Toulouse? avez-vous reçu un petit paquet que j'adressai pour vous à Lyon, il y a quelques mois, à l'adresse que vous m'avez donnée?

Je vous embrasse sans cérémonie, en philosophe et en ami.

## LETTRE CLXVI.

### A M. ELIE DE BEAUMONT.

16 de février.

J'IGNORE, mon cher *Cicéron*, si les désordres de Genève permettront que ma lettre aille jusqu'à la poste. Les bourgeois tuèrent hier trois habitans, et l'on dit, dans le moment, qu'ils en ont tué quatre ce matin. Les battus payent l'amende dans la coutume de *Lori*; mais, dans la coutume de Genève, les battus sont pendus; et l'on assure qu'on pendra trois ou quatre habitans dont les compagnons ont

—— été tués. Toute la ville est en armes, tout est en
1770. combustion dans cette sage république; il y a quatre ans qu'on s'y dévore.

Nos philosophes ont vraiment bien pris leur temps pour faire l'éloge de ce beau gouvernement. Cela ne m'empêche pas de prendre un vif intérêt à l'horrible aventure des *Péra*. Vous pouvez, mon cher *Cicéron*, m'envoyer votre mémoire en deux ou trois paquets, par la poste, adressés à Ferney par Lyon et Versoy.

Je n'entends pas plus parler de ce pauvre entêté de *Sirven* que s'il n'avait jamais eu de procès criminel.

A l'égard de l'interdit démarié, j'ai écrit à monsieur *Jardin*, greffier en chef du châtelet, son tuteur, que je ne me chargerais des deux mille écus qu'à condition que toutes les dettes criardes qu'il a faites dans ce pays-ci, et toutes les dettes de bienséance et d'honneur seraient préalablement acquittées; que je lui ferais acheter un lit et quelques meubles, afin qu'il pût reparaître d'une manière décente et honorable dans le pays de Neuchâtel, et que le frère de madame l'intendante de Paris ne fît point de honte à sa famille dans le pays étranger. J'ai laissé en dépôt, chez M. de *Laleu*, les deux mille écus, et je ne ferai rien sans être autorisé de son tuteur. Je crois devoir cette attention à sa famille. J'espère que, moyennant les arrangemens que je prendrai, et moyennant les cinq cents francs qu'il touchera par mois dorénavant, somme qui augmentera toutes les années, il pourra se donner

la considération que doit avoir un homme si bien allié. Il ne peut réparer ses fautes passées que par la plus grande sagesse. 1770.

Je vous supplie, Monsieur, de parler à messieurs les avocats de la commission, si vous les rencontrez, et à M. *Boudot*, en conformité de ce que j'ai l'honneur de vous mander.

Permettez que je vous donne ma bénédiction en qualité de capucin. J'ai non-seulement l'honneur d'être nommé père temporel des capucins de Gex, mais je suis associé, affilié à l'ordre, par un décret du révérend père général. *Jeanne* la pucelle et la tendre *Agnès Sorel* sont toutes ébaubies de ma nouvelle dignité.

Mille respects et mille bénédictions à madame de *Beaumont*.

## LETTRE CLXVII.

### A *MECENAS-ATTICUS* DUC DE CHOISEUL, etc.

A Ferney, 18 de février.

LA voix de *Jean* criant dans le désert vous dit ces choses :

Ce n'est pas assez que vous ayez fait des pactes de famille, donné un royaume à l'aîné de la famille, fait un pape madré ou non madré, et mis les soldats d'Israël sur un meilleur pied qu'ils n'ont jamais été; tout cela n'est rien sans la charité. Le Dieu d'Israël est irrité contre les enfans de *Jacob*, qui assassinent dans les rues des vieillards de qua-

tre-vingts ans, des innocens dénués d'armes, 1770. blessent des femmes grosses, et se préparent à pendre ceux qu'ils n'ont pu assassiner.

C'est une des suites de l'insolence avec laquelle ils en ont usé envers l'ambassadeur de l'oint du Seigneur et envers *Messala-Atticus*, premier ministre de cet oint. Le sanhédrin n'est pas moins coupable d'avoir fomenté, préparé, autorisé les abominations des enfans de *Belial*.

Voici ce que dit le Seigneur : Si vous aviez seulement fait bâtir à Versoy une cinquantaine de maisons de boue, vous auriez actuellement dans Versoy quatre cents habitans qui ne savent où coucher, qui vous seraient attachés pour jamais, et qui probablement iront habiter l'Angleterre que mon cœur réprouve, ou la Hollande que je vomis de ma bouche, parce qu'elle est tiède.

J'ai ordonné à mon serviteur *François V*, capucin digne, d'avoir soin de ces malheureux, en attendant que votre rosée puisse les consoler.

Je sais que mon serviteur chargé de la bourse commune loge le diable dans sa bourse, c'est-à-dire, rien ; et qu'il ne pourra donner cent mille sicles pour bâtir des maisons.

Mon serviteur *François V* est encore plus pauvre pour le moment présent ; mais vous pourriez trouver quelque bon ami, non pas de cour, mais de finance, qui prêterait des sicles pour bâtir des maisons. Il n'est pas besoin d'édit pour donner à qui voudra de quoi reposer sa tête.

Vous avez une galère dans un port qui n'est pas

fait; mais des familles ne peuvent coucher dans une galère, à moins que ce ne soit la famille de *Fréron*. 1770.

L'esprit de charité pourrait vous porter encore à empêcher qu'on ne pende plusieurs de vos serviteurs qui se sont engagés à vous, dont vous avez la signature, qui se sont soumis à coucher dans les maisons que vous n'avez pas bâties, qui se sont déclarés français, et qui, pour cette raison, sont présumés avoir incessamment la hart au cou.

Je vous dis donc, de la part du Seigneur : Faites comme vous voudrez; car vous avez l'œil de l'aigle, et la prudence du serpent.

Signé *Jean*, *prédicateur du désert.*

Et plus bas, *François V*, *capucin indigne*, admis à la dignité de capucin par frère *Amatus Dalambella*, général des capucins, résidant à Rome; et de plus déclaré père temporel des capucins de Gex.

Lequel *François* prie DIEU pour vous et pour votre digne épouse.

## LETTRE CLXVIII.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 de février

MON cher ange, les vieillards de quatre-vingts ans qu'on assassine à Genève, n'ont pas laissé de m'affecter un peu, attendu que les gens de soixante

1770. et seize ans sont réputés octogénaires. Je n'aime pas non plus qu'on blesse des femmes grosses, qu'on tue du monde dans les rues, sans savoir pourquoi. On veut pendre aussi ceux qui voulaient se retirer à Versoy, ville que M. le duc de *Choiseul* fait bâtir. Je ne crois pas qu'il trouve toute cette aventure fort honnête. Tout cela nous a fait frémir d'horreur, madame *Denis* et moi. Quoique j'aye fait beaucoup de tragédies, ces scènes tragiques à ma porte me paraissent abominables; c'est pis que ce qui se passe en Pologne.

La comédie du Dépositaire est plus consolante. On y a rapetassé une trentaine de vers qu'on vous enverra très-fidellement.

Il vaut mieux payer des dixièmes que d'être aux portes de Genève. Ces gens-là sont devenus des fous barbares. Je suis très-convaincu que, si vous aviez été plénipotentiaire chez eux, vous auriez adouci leur esprit, et que rien de ce qui arrive aujourd'hui ne serait arrivé.

Du moins en France vous payez vos dixièmes paisiblement; vous lisez paisiblement Gabrielle de Vergy; vous allez dans vos petites loges; vous n'avez pas vingt pieds de neige; votre plus grand malheur est de vous ennuyer aux pièces nouvelles et aux livres nouveaux.

M. le duc de *Praslin* a eu encore la bonté de m'écrire, et de daigner faire de nouvelles tentatives pour faire rendre les diamans pris par le corsaire de Tunis, quoiqu'il n'en espère rien. Je vous supplie de lui bien dire combien je suis pénétré de ses

bontés. Vous aviez bien raison quand vous me disiez qu'il était plus essentiel que bruyant. Je lui serai attaché jusqu'au dernier moment de ma pauvre vie. 1770.

Je suis bien malade, mon cher ange. Mille tendres respects à madame d'*Argental*, et mille vœux pour sa santé. Je vous donne à tous deux ma bénédiction.

*Frère V, capucin indigne.*

Si vous êtes surpris de ma signature, sachez que je suis non-seulement père temporel des capucins de Gex, mais encore agrégé au corps par le général *Amatus Dalamballa*, résidant à Rome. Voilà ce que m'a valu St *Cucufin*. Vous voyez que DIEU n'abandonne pas ses dévots.

## LETTRE CLXIX.

### A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

21 de février.

J'AI reçu, Madame, le *Charles-Quint* anglais; je n'en ai pu lire que quelques pages; mes yeux me refusent le service, tant que la neige est sur la terre. Il est bien étrange que je m'obstine à rester dans ma solitude pour y être aveugle pendant quatre mois; mais la difficulté de se transplanter à mon âge est si grande et si désagréable, que je

1770. n'ai pu encore me résoudre à passer mon hiver dans des climats plus chauds. Je me suis consolé en me regardant comme votre confrère; et puisque vous souffrez une privation totale, j'ai cru qu'il y aurait de la pusillanimité à n'en pas supporter une passagère.

Je voulais vous remercier plutôt; les éclaboussures de Genève m'ont dérangé pendant quelques jours. On s'est mis à tirer sur les passans dans la sainte cité de maître *Jean Calvin.* On a tué tout roides quatre ou cinq personnes en robe de chambre, et moi, qui passe ma vie en robe de chambre comme *Jean-Jacques*, je trouve fort mauvais qu'on respecte si peu les bonnets de nuit. On a tué un vieillard de quatre-vingts ans, et cela me fâche encore; vous savez que j'approche plus de quatre-vingts que de soixante et dix, et vous n'ignorez pas combien la réputation d'octogénaire me flatte, et m'est nécessaire. Vous êtes très-coupable envers moi d'avoir étriqué mon âge, au lieu de lui donner de l'ampleur. Vous m'avez réduit malignement à soixante-quinze ans et trois mois, cela est infame; donnez-moi, s'il vous plaît, soixante et dix-sept ans, pour réparer votre faute.

On a encore appuyé la baïonnette sur le ventre ou dans le ventre d'une femme grosse; je crois qu'elle en mourra; tout cela est abominable, mais les prédicans disent que c'est pour avoir la paix. Il a fallu avoir quelques soins des battus qui se sont enfuis; car, quoique je sois capucin, je ne laisse pas d'avoir pitié des huguenots.

Mais, mon Dieu, Madame, saviez-vous que j'étais capucin? c'est une dignité que je dois à madame la duchesse de *Choiseul* et à St *Cucufin*. Voyez comme DIEU a soin de ses élus, et comme la grâce fait des tours de passe-passe avant que d'arriver au but. Le général m'a envoyé de Rome ma patente. Je suis capucin au spirituel et au temporel, étant d'ailleurs père temporel des capucins de Gex. 1770.

Tant de dignités ne m'ont point tourné la tête; les honneurs chez moi ne changent point les mœurs. Vous pouvez toujours compter, Madame, sur mon attachement, comme si je n'étais qu'un homme du monde. Il est vrai que je n'ai pas les bonnes fortunes du capucin de madame de *Forcalquier*, mais on ne peut pas tout avoir. Recevez ma bénédiction.

† *Frère V, capucin indigne.*

## LETTRE CLXX.

### A M. LE CHEVALIER DE MONTFORT,

*A Florac en Gévaudan.*

21 de février.

MONSIEUR,

Celui à qui vous avez écrit se sent très-indigne des éloges que vous voulez bien lui donner, mais il est touché de votre mérite et du soin que vous avez pris de vous instruire.

La dissertation de *Calmet*, dont vous parlez, est

une de ses plus faibles. Il vous suffira d'un coup d'œil
1770 pour juger des paroles de ce pauvre homme.

» Je pourrais avancer que le voyage de St *Pierre* » à Rome est prouvé par St *Pierre* même qui marque expressément qu'il a écrit sa lettre de Babylone, c'est-à-dire de Rome, comme nous » l'expliquons avec les anciens. Cette preuve seule » suffirait pour trancher la difficulté »

Vous voyez, Monsieur, combien il serait ridicule de dire qu'une lettre datée de Paris vient de Toulouse.

Le premier qui écrivit ce prétendu voyage et les aventures de *Simon Barjone* avec *Simon* qu'on disait *magicien*, est un nommé *Abdias* fort au-dessous des historiens de *Robert le diable* et des *Quatre fils Aymon*. *Marcel*, autre auteur digne de la Bibliothèque bleue, suivit *Abdias*; *Egésippe* enchérit encore sur eux. C'est ce même *Egésippe* qui écrivit que *Domitien*, ayant su que les petits-fils de *Jude* étaient à Rome, qu'ils étaient parens de *Jésu* et descendans de *David* en droite ligne, les fit venir devant lui dans la crainte qu'ils ne s'emparassent du royaume de Jérusalem auquel ils avaient un droit incontestable, etc. etc. etc.

Soyez très-sûr que l'histoire ecclésiastique n'a pas été écrite autrement jusqu'au seizième siècle. Mais, puisque tout cela vaut cent mille écus de rente à certains abbés, des souverainetés à d'autres hommes, il ne faut pas se plaindre.

L'artillerie, dans laquelle vous êtes officier, ne peut rien contre les remparts que l'erreur s'est bâtis;

tis ; mais le bon eſprit ſert à ne ſe laiſſer pas ſub- juguer par ces erreurs. 1770.

J'ai l'honneur d'être, etc.

## LETTRE CLXXI.

### A M. PANCKOUCKE.

21 de février.

CONSOLEZ-VOUS, Monſieur ; il eſt impoſſible que les captifs qui ſont à Alger (*) ne ſoient pas délivrés par les mathurins quand le temps ſera favorable ; puiſqu'on a rendu les premiers, on rendra les ſeconds ; les cadets ne peuvent être traités plus durement que les aînés.

J'ai dû à M. d'*Alembert* et à M. *Diderot* la politeſſe que j'ai eue pour eux. Il n'était pas juſte que mon nom parût avant le leur, et il faut ſur-tout qu'il n'y paraiſſe point. Ceux qui travaillent à deux ou trois volumes de Queſtions ſur l'*Encyclopédie*, croient vous rendre un très-grand ſervice. Ils donnent les plus grands éloges à la première édition, ils annoncent la ſeconde ; ils eſpèrent décréditer un peu les contrefaçons, et ils s'amuſent.

Je n'ai point vu mon ami *Cramer*. Tout eſt en combuſtion dans Genève, tout eſt ſous les armes, on a aſſaſſiné ſept ou huit perſonnes juridiquement dans les rues, dans les maiſons ; un vieillard de quatre-vingts ans a été tué en robe de chambre ;

(*) Les volumes de l'*Encyclopédie* détenus à la Baſtille.

1770 une femme grosse, bourrée à coup de crosse de fusil, est mourante; une autre est morte. *Cramer* commande la garde. Il faut espérer que son magasin ne sera pas brûlé. Le diable est par-tout. J'espère que je l'exorciserai, en qualité de capucin; car il faut que vous sachiez que je suis agrégé à l'ordre des capucins par notre général *Amatus Dalamballa*, résidant à Rome, qui m'a envoyé mes lettres patentes. C'est une obligation que j'ai à St *Cucufin*, et j'en sens tout le prix. Je prie DIEU pour vous. Recevez ma bénédiction.

*Fr. François V, capucin indigne.*

## LETTRE CLXXII.

### A MADAME

### LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 24 de février.

MADAME

Tout l'ordre des capucins n'a pas assez de bénédictions pour vous. Je n'osais ni espérer ni demander ce que vous avez daigné faire pour ce pauvre canonier *Fabry*. Nous avons bien des saintes en paradis, mais il n'y en a pas une qui soit aussi bienfaisante que vous l'êtes. Je suis à vos pieds, non pas à ces pieds de quatorze pouces dont vous m'avez envoyé les souliers, mais à ces pieds de

quatre pouces et demi, tout au plus, qui portent un corps auſſi aimable, dit-on, que votre ame. 1770.

La dernière lettre que j'eus l'honneur de vous écrire était au ſujet du brigandage de Genève, et des meurtres qui ſe ſont commis dans cette abominable ville. On ne tue plus à préſent, mais on pille. M. le duc de *Choiſeul*, mon bienfaiteur, eſt inſtruit par M. le réſident *Hénin* de toutes les horreurs qui s'y paſſent. J'achève mes jours dans un bien triſte voiſinage; j'ai de quoi fournir à notre patriarche St *François* plus d'un million de femmes de neige. C'eſt ainſi qu'il les aimait, tant il avait de feu; mais, pour moi pauvre moine, trente lieues de neige dont je ſuis entouré, et des aſſaſſinats à ma porte, ne ſont pas une perſpective agréable. Vos extrêmes bontés, Madame, ſont ma conſolation.

Je ne crois pas que ce ſoit en abuſer que de vous préſenter les reſpects et la reconnaiſſance de mon gendre *Dupuits*, et d'oſer même vous ſupplier de daigner le recommander en général à M. *Bourcet* (*). Mon gendre eſt mon ouvrage; c'eſt vous, Madame, qui l'avez placé. Il ne s'eſt pas aſſurément rendu indigne de votre protection. Il ſert bien, il eſt actif, ſage, intelligent, et de la meilleure volonté du monde. M. *Bourcet* en paraît fort content. Mon gendre ne demande qu'un mot de votre bouche, qui témoigne que vous l'êtes auſſi. Toute ma famille ainſi que notre couvent ſe regardent comme vos créatures.

(*) M. le duc de *Choiſeul*.

1770. Agréez, Madame, notre attachement respectueux et inviolable; j'y ajoute mes ferventes prières et ma bénédiction.

*Frère François, capucin indigne.*

## LETTRE CLXXIII.

### A M. DE LA HARPE.

2 de mars.

J'ALLAIS vous écrire, mon cher confrère, tout occupé et tout languissant que je suis, lorsque j'ai reçu votre lettre du 23 de février. Je tremble pour la religieuse, si elle n'est pas imprimée avant l'assemblée du clergé; mais les cris du public feront taire ceux qui oseront murmurer. Votre ouvrage a enchanté tout Paris; M. d'*Alembert* en est idolâtre. Vous avez pour vous les philosophes et les femmes; avec cela on va loin.

Je regarde la prison des quatre mille volumes in-folio comme une lettre de cachet qu'on donne à un fils de famille pour le mettre à la bastille, de peur que le parlement ne le mette sur la sellette.

Il m'est tombé, il y a quelques mois, entre les mains, un ouvrage philosophique et honnête, intitulé: Dieu et les hommes. On le dit imprimé en Hollande; mais l'extrême honnêteté dont il est, fait qu'on n'ose pas l'envoyer par la poste, de peur des curieux mal-honnêtes.

Vous avez bien raison de dire que la philosophie

gagne, et que les arts se perdent. Heureux ceux qui, comme vous, font une religieuse dont la philosophie fait verser des larmes. 1770.

Vraiment, vous ne connaissez pas toutes mes dignités. Non-seulement je suis père temporel des capucins, mais je suis capucin moi-même. Je suis reçu dans l'ordre, et je recevrai incessamment le cordon de St. *François*, qui ne me rendra pas la vigueur de la jeunesse.

A l'égard du cordon dont on régale actuellement bien des gens à Constantinople, je ne puis mieux faire que d'en envoyer une aune à *Martin Fréron*.

Madame *Denis* vous fait mille complimens. Je vous embrasse aussi tendrement que je vous félicite de vos succès. Mes hommages à madame de *La Harpe*.

Vous savez qu'on s'est un peu égorgé à Genève; on y a assassiné jusqu'à des femmes : tout cela ne sera rien.

## LETTRE CLXXIV.

### A MADAME LA MARQUISE DE FLORIAN, *à Paris*.

Le 3 de mars.

Je vous prie, ma chère nièce, de me faire un très-grand plaisir. J'implore sur-tout l'assistance de monsieur le grand écuyer de *Cyrus*, qui est un homme ingambe et serviable.

1770. J'ai le plus grand et le plus preſſant beſoin des livres dont vous trouverez la note ſur un petit billet. Je ne ſais où ils ſe vendent. M. de *Florian*, en allant à la comédie, peut aiſément les acheter, et donner ordre qu'on me les envoye par les guimbardes de Lyon.

Croiriez-vous qu'un docteur de Sorbonne, ami et parent de l'abbé *Morellet*, profeſſeur d'hiſtoire à Toulouſe, enſeigne publiquement mon Hiſtoire générale, que tout le parlement vient l'écouter, qu'il l'a fait imprimer pour l'uſage des colléges, en y retranchant ſeulement quelques petites libertés philoſophiques; qu'un prêtre fanatique l'a brûlée devant ſa porte pour faire amende honorable à la ſainte Egliſe; que le premier préſident l'a fait prendre par deux huiſſiers, et l'a menacé du cachot en pleine audience; que la fille du premier préſident m'a écrit d'aſſez jolis vers; que *Sirven* va demander la permiſſion de prendre ſes premiers juges à partie; que la philoſophie expie au bout de huit ans l'aſſaſſinat de *Calas*?

Allons, courage, monſieur le turc (*), monſieur du parlement de Paris (†), mettez la philoſophie, l'humanité à la mode. Que fera-t-on pour *Martin*?

J'ai obtenu deux mille écus des créanciers de *Durey*, par les bons offices de M. de *Beaumont*. J'ai marié mademoiſelle *Nollet*, qui l'avait ſuivi dans tous ſes malheurs depuis douze ans, et que l'abbé *Nollet* ſon oncle reniait comme un beau

(*) M. l'abbé *Mignot*.
(†) M. d'*Ornoy*.

diable. *Durey*, dans le fond, n'est pas à beaucoup près aussi coupable qu'on le dit; c'est un bon homme très-serviable, très-faible, qui a fait de très-mauvais marchés, et dont le plus grand crime est d'avoir demandé, par écrit, à sa femme, en grâce, de le faire cocu. Je vous jure d'ailleurs qu'il n'a jamais empoisonné personne. 1770.

Avez-vous lu le dernier mémoire d'*Elie*? n'est-il pas bien fort, bien convaincant, bien utile? *La Harpe* vous a-t-il récité sa religieuse? avez-vous pleuré? avez-vous vû l'opéra comique de *Marmontel*? comment vous portez-vous, tous tant que vous êtes? J'ai une enflure à la gorge qui n'est point du tout plaisante au milieu de quarante ou cinquante lieues de neige. Sur ce je vous donne à tous ma bénédiction.

*Frère François, capucin indigne.*

## LETTRE CLXXV.

### A M. TABAREAU, *à Lyon.*

3 de mars.

M. *Tabareau* et M. *Vasselier* savent, sans doute, ce qui se passe à Genève : on y assassine dans les rues des vieillards de quatre-vingts ans et des femmes grosses; la sainte cité est devenue un enfer. Grâce au ciel, on ne voit point de pareilles horreurs à Lyon.

Je réciterai pour vous la prière des voyageurs; je ne cesserai de demander au ciel qu'il vous rende

l'argent que vous avez perdu au *Billard.* J'espère
1770. tout obtenir par l'intercession de mon confrère St. *Cucufin.*

Je vois que vous n'étiez pas instruit de ma fortune. Non-seulement je suis père temporel des capucins de Gex, mais j'ai l'honneur d'être capucin moi-même. J'ai droit de porter le cordon et l'habit; j'ai reçu ma patente de notre révérend père général *Amatus Dalamballa*, à qui, sans doute, vous vous êtes confessé quand vous étiez à Rome.

Oserais-je vous demander ce que c'est que cette équipée de saisir toutes les rescriptions aux particuliers? on m'a pris le seul argent dont je pouvais disposer. Dieu veuille que vous ne soyez pas traité de même! Je n'entends rien à cette nouvelle opération de finance, car je suis fort ignorant. J'avais écrit, il y a quelques semaines, à M. de *la Borde* qui avait eu lui-même la bonté de placer en rescriptions toute la fortune dont je pouvais disposer; je crois qu'il a été si embarrassé pour lui-même qu'il ne m'a point encore fait de réponse; il attend apparemment qu'il y ait quelque chose de décidé. On m'avait écrit, il y a quelques mois que M. de *la Borde* était exilé; mais je crois qu'il n'y a de banni que l'argent de la caisse d'escompte.

Permettez à votre bibliothécaire de demander justice contre toutes les lettres simples qu'on me fait payer doubles. Je suis d'ailleurs assassiné de lettres d'inconnus que je suis obligé de renvoyer. Pardonnez à un pauvre capucin à qui M. l'abbé *Terrai* ravit deux cents mille francs dans sa besace,
de

de ménager quatre ſous. Vous me dites que le miniſtère veut protéger l'agriculture ; il ne devait donc pas dépouiller un laboureur de deux cents mille francs qui ſont tout ſon patrimoine. Il faut mettre ces petites aventures, comme bien d'autres, au pied de ſon crucifix. Voici des orémus de *frère François*, capucin indigne. 1770.

## LETTRE CLXXVI.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 de mars.

MON cher ange, je devrais m'adreſſer à St. *Cucuſin* mon confrère, mais je vous donne la préférence. M. *Bouvard* vient ſouvent chez vous ; je vous prie de lui communiquer ma petite requête. Il conduit ſi bien la ſanté de madame d'*Argental*, que j'ai en lui une extrême confiance. Je ſais bien qu'il ne l'a point miſe au lait de chèvre ; mais comme je ſuis plus ſec, plus vieux, plus attaqué que madame d'*Argental*, je veux abſolument tâter du lait de chèvre, et que M. *Bouvard* ſoit de mon avis. Ainſi, je vous demande votre protection ; plaidez pour ma chèvre, je vous en prie.

Vous avez vu, ſans doute, la belle pancarte du roi d'eſpagne, ſignée d'*Aranda*, par laquelle on coupe les ongles juſqu'au vif au très-révérend grand inquiſiteur, archevêque de Pharſale. Cet archevêque me paraît être l'aumônier de *Pompée*. Le voilà battu ſans reſſource.

1770. Tout capucin que je ſuis, je ne laiſſe pas de bénir DIEU de cette petite mortification donnée à M. de Pharſale.

Vous devez ſavoir ſi cet archevêque de Pharſale n'eſt pas confeſſeur du roi. Ayez la bonté, je vous prie, de me le mander; car je m'intéreſſe vivement à toutes les affaires eccléſiaſtiques.

Je crois que vous n'ignorez pas ma nouvelle dignité. J'en ai la première obligation à madame la ducheſſe de *Choiſeul*. Si elle a la ceinture de *Vénus*, j'ai le cordon de St. *François*.

On dit que, ſi M. l'abbé *Terrai* continue ſon petit train, nombre d'honnêtes gens ſeront obligés de quêter comme mes confrères.

Croiriez-vous qu'on a imprimé à Toulouſe une certaine Hiſtoire générale des mœurs et de l'eſprit des nations, à l'uſage des colléges, avec privilége du roi, qu'un docteur de ſorbonne, profeſſeur en hiſtoire, l'enſeigne publiquement, et que tout le parlement va l'entendre. Vous voyez comme DIEU bénit ceux qui ſont à lui.

Mille tendres reſpects à mes deux anges.

† *Frère François, capucin indigne.*

## LETTRE CLXXVII.

### A M. BOUVARD, *médecin*.

5 de mars.

Un vieillard de ſoixante et ſeize ans attaqué depuis long-temps d'une humeur ſcorbutique qui

l'a toujours réduit à une très-grande maigreur, qui lui a enlevé presque toutes ses dents, qui s'attache quelquefois aux amygdales, qui lui cause souvent des borborygmes, des insomnies, etc. etc. attachées à cette maladie : 1770.

Supplie M. *Bouvard* de vouloir bien avoir la bonté d'écrire, au bas de ce billet, s'il pense que le lait de chèvre pourrait procurer quelques soulagemens.

Il est ridicule peut-être de prétendre guérir à cet âge; mais le malade ayant quelques affaires qui ne pourront être finies que dans six mois, il prend la liberté de demander si le lait de chèvre pourrait le mener jusque-là ?

Il demande si on a l'expérience que le lait de chèvre, avec quelques purgations absolument nécessaires, ait fait quelque bien en cas pareil ?

## LETTRE CLXXVIII.

### A M. DE LA HARPE.

7 de mars.

J'AVAIS grand besoin de ce que je viens de recevoir. Je suis très-malade, mon cher enfant; mais j'ai oublié tous mes maux en vous lisant. Voilà le vrai style, clair, naturel, harmonieux, point d'ornement recherché; tous les vers frappés et sentencieux naissent du fond du sujet, et se présentent d'eux-mêmes; grande simplicité, grand intérêt; on ne peut quitter la pièce dès qu'on en a lu quatre vers, et les yeux se mouillent à mesure qu'ils lisent.

1770 Il faut jouer cette pièce dans tous les couvens; puisqu'on ne la jouera pas sur le théâtre; mais je suis persuadé qu'on la jouera dans trente familles: je dis plus; je parie qu'elle fera beaucoup de bien, et que plus d'une fille vous aura l'obligation de n'être point religieuse.

J'ai reçu cette semaine deux pièces qui m'ont bien consolé. Premièrement la vôtre, et ensuite celle de M. le comte d'*Aranda* qui porte le dernier coup à l'inquisition.

En voici une troisième non moins agréable que je trouve dans le paquet avec Mélanie: c'est votre joli envoi. Je ne suis pas en état de vous payer en même monnaie. Votre jeune et brillante muse me prend trop à son avantage. Il m'est plus aisé, dans mes souffrances, de sentir votre mérite que d'y répondre.

Madame *Denis* m'arrache Mélanie, et va pleurer comme moi.

## LETTRE CLXXIX.

### A M. DE CHABANON.

7 de mars.

Vous m'avez fait un grand plaisir, mon cher confrère. Comme vous savez que j'ai l'honneur d'être capucin, vous devez présumer que je n'aime pas les dominicains. Nous ne pouvons souffrir, nous autres serviteurs de DIEU, les gens qui se croient en droit de venir voir ce que nous fesons dans nos couvens.

Je remercie bien M. le duc de *Villa-Hermosa*; je bénis M. le comte d'*Aranda*; je fais mes complimens de condoléance à la ſainte inquiſition. Cette petite anecdote trouvera ſa place avant qu'il ſoit peu. Il y a d'honnêtes gens qui ne laiſſent rien échapper. J'avais beſoin d'une conſolation; je ſuis dans un état aſſez triſte. Une humeur de ſoixante et ſeize ans s'eſt jetée ſur mes glandes, et le contrôleur général ſur mes reſcriptions. Je vous embraſſe de toute mon ame. Sœur *Denis* vous eſt toujours très-dévouée. 1770.

*Frère François.*

## LETTRE CLXXX.

A M. AUDIBERT, *à Marſeille*,

A Ferney, 9 de mars.

SAVEZ-VOUS bien, Monſieur, que vous avez aſſiſté le ſerviteur de DIEU? Sans y penſer vous avez fait une œuvre pie, tout maudit huguenot que vous êtes. Je ſuis capucin; j'ai le droit de porter le cordon de St. *François*. Le général des capucins m'a envoyé de Rome ma patente; n'en riez point, rien n'eſt plus vrai. Cela m'a porté bonheur, car DIEU a été ſur le point de m'appeler à lui, et j'aurais été infailliblement canoniſé. M. le marquis de * * * n'y aurait gagné qu'une rente de cinq cents quarante livres qui ne vaut pas la vie éternelle. Il eſt vrai que j'ai prêché la tolérance; mais cela n'a pas empêché qu'on ne s'égorge à Genève. Dieu

1770 merci, ce n'eſt pas pour des argumens de théologie; il ne s'agit que d'une querelle profane, ainſi elle ne durera pas long-temps. S'il était queſtion de controverſe, nous en aurions pour trente années.

Vous ſavez, ſans doute, que le pouvoir de l'inquiſition vient d'être anéanti en Eſpagne; il n'en reſte plus que le nom : c'eſt un ſerpent dont on a empaillé la peau. Le roi d'eſpagne, par un édit, a défendu que l'inquiſition fît jamais empriſonner aucun de ſes ſujets. Nous voilà enfin parvenus au ſiècle de la raiſon, depuis Péterſbourg juſqu'à Cadix; et ce qui vous ſurprendra, c'eſt qu'il y a des philoſophes dans le parlement de Toulouſe. Je ne vois pas qu'il ſe ſoit fait une révolution plus prompte dans les eſprits. La canaille eſt et ſera toujours la même; mais tous les honnêtes gens commencent à penſer d'un bout de l'Europe à l'autre.

Madame *Denis* vous fait les plus ſincères complimens. Agréez, Monſieur, la reconnaiſſance de votre, etc.

## LETTRE CLXXXI.

### A M. LE DUC DE CHOISEUL.

A Ferney, 17 de mars.

NOTRE PROTECTEUR,

Vous ne croyez donc pas aux femmes groſſes aſſaſſinées? Tenez, voyez, liſez. Il y a huit jours que je n'ai vu votre réſident. Il ſe peut faire qu'on

vous ait caché une partie des horreurs qui se sont passées à Genève. Très-souvent on ne fait pas dans une rue ce qu'on a fait dans l'autre. Pour moi, qui suis bien malade, et qui paraîtrai bientôt devant DIEU, je vous dis la vérité telle qu'on me l'a dite. Je n'en aime pas moins mon libraire *Philibert Cramer*, conseiller de Genève. 1770.

Je pardonnerai à l'article de la mort, et pas plutôt, à M. l'abbé *Terrai*, et je ne pardonnerai ni dans ce monde ni dans l'autre à ceux qui voudraient vous contrecarrer : voilà ma dernière volonté. Mes petits neveux verront Versoy, mais moi je verrai DIEU face à face : je vous aurais donné volontiers la préférence.

Agréez le profond respect du capucin, et moquez-vous de lui si vous voulez. *V.*

## LETTRE CLXXXII.

### A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

17 de mars.

MADAME,

Il ne s'agit point ici de capucins, il s'agit de femmes grosses ; vous devez les protéger, et plût à Dieu que vous le fussiez ! (car *la fussiez* n'est pas français, régulièrement parlant), je ferais une belle offrande à St. *François* mon patron. Oui,

Madame, on a assassiné des femmes grosses à
1770. Genève, et je vous demande justice de monseigneur votre époux. Je vous demande en grâce de lui faire lire cette lettre, quoiqu'il n'ait pas beaucoup de temps à perdre.

Je ne veux pas abuser du vôtre et de vos bontés; je suis très-malade; ma dernière volonté est pour votre salut; et, si je réchappe, je compte avoir l'honneur de vous envoyer des œufs de Pâques. En attendant, daignez agréer le respect paternel, les prières et les bénédictions de *frère François*, *capucin indigne*.

## LETTRE CLXXXIII.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 de mars.

Je reçois, mon cher ange, aujourd'hui 17 de mars, votre lettre du 27 de février. Cela est aussi difficile à concilier que la chronologie de la *Vulgate* et des *Septante*.

Quoique votre lettre vienne bien tard, je ne laisse pas d'envoyer sur le champ à M. le duc de *Choiseul* les attestations de la mort des femmes grosses. Je prétends qu'on me croye quand je dis la vérité. Un capucin est fait pour être cru sur sa parole qui est celle de DIEU. D'ailleurs on ne ment point quand on est aussi malade que je le suis; on a sa conscience à ménager.

Si les choses de ce monde profane me touchaient encore, je vous parlerais de M. l'abbé *Terrai*, votre ancien confrère, qui, sans respecter votre amitié pour moi, m'a pris, dans la caisse de M. de *La Borde*, tout ce que j'avais, tout ce que je possédais de bien libre, toute ma ressource. Je lui donne ma malédiction séraphique. Mais, plaisanterie à part, je suis très-fâché et très-embarrassé. Je n'ai assurément ni assez de santé, ni assez de liberté dans l'esprit pour songer au Dépositaire. Mon dépositaire est le contrôleur général; mais il n'est pas marguillier. J'ai soupçonné que, dans toute cette affaire, il y avait eu quelque malin vouloir; et vous pouvez, en général, me mander si je me trompe. 1770.

Je vous ai envoyé une petite consultation pour M. *Bouvard*: elle arrivera peut-être au mois d'avril, comme votre lettre de février est arrivée en mars. Je voulais savoir s'il avait des exemples que le lait de chévre eût fait quelque bien à des pauvres diables de mon âge, attaqués de la maladie qui me mine. N'ayant point de réponse, j'ai consulté une chèvre; et si elle me trompe, je la quitterai.

J'imagine qu'à présent vous avez quelques beaux jours à Paris, et que madame d'*Argental* s'en trouve mieux. Je vous souhaite à tous deux tous les plaisirs, toutes les douceurs, tous les agrémens possibles. Vous pouvez être toujours sûrs de ma bénédiction. Non-seulement je suis capucin, mais je suis si bien avec les autres familles de St. *François*, que frère *Ganganelli* m'a fait des complimens.

Vraiment oui, j'ai lu la religieuse, et ce n'a pas

1770. été avec des yeux secs. Tout ce qui intéresse les couvens me touche jusqu'au fond de l'ame.

Recommandez-vous bien aux saintes prières de *frère François, capucin indigne.*

## LETTRE CLXXXIV.

### AU MÊME.

18 de mars.

Je reçois la lettre du 13 de mars, mon cher ange. Il n'y a point eu de retardement à celle-ci. Il faut que la première, du 27 de février, ait traîné dans quelque bureau, ce qui arrive quelquefois.

Je ne suis pas assurément en état de travailler au Dépositaire, pour le moment présent; mais j'espère que DIEU m'exaucera quand j'aurai fait mes pâques. Jamais temps ne fut plus favorable pour des restitutions de dépôt. J'espère que la grâce se fera entendre au cœur de M. l'abbé *Terrai*. Voudrait-il m'enlever mon seul bien de patrimoine, que j'avais en dépôt dans la caisse de M. de *la Borde*; le seul bien qui puisse répondre à mes nièces des clauses de leurs contrats de mariage, le seul avec lequel je puisse récompenser mes domestiques? dans quel tribunal une telle action serait-elle admise? en a-t-on un seul exemple, excepté dans les proscriptions de *Sylla* et du triumvirat? M. l'abbé *Terrai*, qui sort de la grand'chambre, ne devrait-il pas distinguer entre ceux qui achètent du papier sur la place, et

ceux qui déposent chez le banquier du roi leur bien paternel ? Je vois bien qu'il faudra que je meure en capucin, tel que j'aurai vécu. 1770.

Dès que j'aurai chassé ces tristes idées de ma cervelle encapuchonnée, et que ma chèvre aura mis un peu de douceur dans mon sang, je vous parlerai de *Ninon*; je vous dirai qu'elle ne serait pas *Ninon*, si elle ne formait pas les jeunes gens, et qu'alors il faudrait lui donner tout un autre nom. Le plaisant et l'utile, à mon gré, est qu'une coquette soit cent fois plus vertueuse qu'un marguillier, sans quoi il n'y a plus de pièce.

Je ne connais ni *Silvain* ni les trois capucins. Je suis entièrement de votre avis sur la religieuse. C'est la seule pièce de théâtre qui nous tire de la barbarie velche; elle est écrite comme il faut écrire.

Je tremble sur la démarche de mademoiselle *Daudet*. Comment l'envoyer dans un pays si orageux pendant une guerre ruineuse, et qui peut finir d'une manière terrible, quoiqu'elle ait heureusement commencé. En vérité, je ne sais quel parti prendre. Mon avis est qu'on attende les événemens de cette campagne; est-ce le vôtre ?

On dit qu'on ne pendra ni *Billard* le dévot, ni *Grizel* l'apôtre; c'est bien dommage que ce confesseur ne soit pas martyr. J'ai quelque envie de donner à M. *Garant* le nom de *Grizant* au moins.

Mais, si vous avez quelqu'un à pendre, je vous donne *Fréron*. Lisez, je vous prie, le mémoire ci-joint que m'a envoyé son beau-frère. Tâchez d'aprofondir cette affaire, quand ce ne serait que

pour vous amuser. On m'assure que *Fréron* est es-
1770. pion de la police, et que c'est ce qui le soutient dans le beau monde. Je me flatte que vous distribuerez des copies du petit mémoire du beau-frère. Il faut rendre justice aux gens de bien.

Nous fesons mille vœux ici pour la santé de madame d'*Argental*; vous savez si nos cœurs sont aux deux anges. *V.*

## LETTRE CLXXXV.

### A M. ELIE DE BEAUMONT.

Le 19 de mars.

Je crois, mon cher *Cicéron*, qu'il ne sera pas difficile de vous faire tenir les pièces de l'interrogatoire de *Sirven*, par le nouveau juge nommé pour juger en première instance. J'attends ces pièces dans deux ou trois jours. Je les avais demandées inutilement pendant quatre mois. Vous verrez ce que vous en pourrez faire. Le fumier deviendra or entre vos mains.

Vous aurez le temps de faire votre mémoire pour Pâques; c'est après Pâques que l'affaire sera jugée.

Vous vous ressouvenez bien que *Sirven* était détenu très-rigoureusement au secret par l'ancien juge même de Mazamet, qui s'était fait le geolier de son confrère subrogé à sa place. Il ne lui était pas permis de recevoir une lettre. Il a fallu

que j'aye écrit au procureur général, et que je lui aye envoyé une lettre ouverte pour *Sirven*. Le procureur général a réprimandé le geolier-juge; et le nouveau juge, nommé *Astruc*, forcé de reconnaître l'innocence de *Sirven*, n'a donné sa sentence que comme le diable est obligé de reconnaître la justice de DIEU. 1770.

Je crois qu'on a pillé un peu *Sirven* dans sa prison, car j'ai été obligé de lui envoyer de l'argent deux fois.

Je dévore votre factum pour M. de *Lupé*. J'en suis à l'endroit où la mère voit le portrait d'*Henri IV* et de *Louis XV*. Si vous plaidiez devant eux, vous gagneriez bientôt votre cause avec dépens.

L'abbé *Grizel* n'était-il pas confesseur de *Fréron*? Que dites-vous de l'enlèvement de nos rescriptions? sont-elles plus justes que l'enlèvement du beau-frère de maître *Aliboron*? saviez-vous que ce coquin était espion de la police, et que c'était cela seul qui le soutenait et qui lui facilitait les moyens de vivre dans la plus infame crapule?

Mon cher ami, je vous crois nécessaire dans Paris. Plus les injustices sont atroces, plus on a besoin d'un homme comme vous.

Madame *Denis* et moi, qui sentons également votre mérite, nous vous bénissons tous deux, et je vous donne aussi mon autre bénédiction de capucin dans ce saint temps de carême.

*P. S.* Si vous voyez M. de *la Harpe*, dites-lui combien je l'aime lui et sa religieuse.

## LETTRE CLXXXVI.

### A M. LE MARQUIS DE FLORIAN, *à Paris.*

Le 21 de mars.

1770. VRAIMENT le grand écuyer de *Cyrus* eſt devenu un excellent ambaſſadeur. Je le remercie très-tendrement des livres qu'il veut bien me faire avoir, et que probablement je recevrai bientôt.

J'accable aujourd'hui toute ma famille de requêtes. Je recommande à M. d'*Omoi* l'infortune d'un pauvre diable qui ſe trouve vexé par des fripons. J'ennuie le turc du compte que je lui rends d'un mauvais chrétien. J'envoie un petit ſommaire du déſaſtre d'un beau-frère de *Fréron*, qui pourra vous paraître extraordinaire; mais je m'adreſſe à vous, Monſieur, pour l'objet le plus intéreſſant.

M. l'abbé *Terrai* me ſaiſit tout le bien libre que j'avais en reſcriptions, les ſeuls effets dont je puſſe diſpoſer, mon unique bien, tout le reſte périſſant avec moi. Il eſt un peu dur de ſe voir ainſi dépouillé à l'âge de ſoixante et ſeize ans, et de ne pouvoir aller mourir dans un pays chaud, s'il m'en prend fantaiſie.

J'ai quelque curioſité de ſavoir comment on débrouillera le chaos où nous ſommes. Vous me paraiſſez d'ordinaire aſſez bien inſtruit. Voici le temps des grandes nouvelles. Les Ruſſes pourront bien être à Conſtantinople dans ſix mois, et les Français à l'hôpital.

La petite ville de Genève est toujours sous les armes, et les émigrans sont à Versoy sous les planches. J'en ai logé quelques-uns à Ferney. On aligne les rues de Versoy; mais il est plus aisé d'aligner que de bâtir; et s'il arrivait malheur à M. le duc de *Choiseul*, adieu la nouvelle ville. —— 1770.

Je vous embrasse tous deux du meilleur de mon cœur avec la plus vive tendresse.

## LETTRE CLXXXVII.

### A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 26 de mars.

MADAME,

J'AI envoyé bien vîte à votre protégé, M. *Fabry*, la lettre que vous avez bien voulu faire passer par mes mains. Vous avez, comme M. le duc de *Choiseul*, le département de la guerre. Vous faites du bien aux pacifiques capucins et aux meurtriers canonniers. Je vous dois, en outre, mon salut; car c'est à vous, après DIEU et frère *Dalamballa*, que je dois mon cordon. Frère *Ganganelli* espère beaucoup des opérations de la grâce sur ma personne; vous êtes, Madame, le premier principe de tant de faveurs.

Il faut avouer que la grâce
Fait bien des tours de passe-passe,
Avant que d'arriver au but.



1770. Je me flatte que, quand Versoy sera bâti, monseigneur votre époux voudra bien me nommer aumônier de la ville. Je suis encore un peu gauche à la messe, mais on se forme avec le temps, et l'envie de vous plaire donne des talens.

Un de nos frères, qui fait des vers, m'a envoyé ces petits quatrains (*), et m'a prié de vous les présenter. Je m'acquitte de ce devoir en vertu de la sainte obédience.

Je vous supplie, Madame, d'agréer toujours mon profond respect, ma reconnaissance et ma bénédiction.

*Frère François*,
capucin par la grâce de DIEU.
et de madame la duchesse de *Choiseul*.

## LETTRE CLXXXVIII.

### A M. L'ABBÉ AUDRA.

Le 31 de mars.

MON cher philosophe, c'est apparemment depuis que je suis capucin que vous me croyez digne d'entrer dans des disputes théologiques. Vous n'ignorez pas qu'ayant obtenu de M. le duc de *Choiseul* une gratification pour les capucins de mon pays, frère *Amatus Dalamballa*, notre général résidant à Rome, m'a fait l'honneur de m'agréger à l'ordre; mais je n'en suis pas plus savant.

(*) Voyez les stances de madame de *Choiseul*, volume d'Epîtres.

J'attends

J'attends toujours, avec la plus grande impatience, le mémoire de M. de *La Croix*, en faveur de *Sirven*. Je vous prie de vouloir bien me mander si *Sirven* a reçu quinze louis d'or que je lui envoyai à la réception de votre dernière lettre. 1770

Je suis toujours bien malade. La justification entière de *Sirven*, et ce coup essentiel porté au fanatisme, me feront plus de bien que tous les remèdes du monde. On m'a mis au lait de chèvre, mais j'aime mieux écraser l'hydre.

Amusez mes confrères, les maîtres des jeux floraux, de ces petits versiculets (*); vous verrez qu'ils sont d'un capucin bien résigné.

Donnez-moi votre bénédiction, et recevez celle de *frère François*, capucin indigne.

*P. S.* M. d'*Alembert* est bien content de votre Abrégé de mon Essai sur l'histoire générale de l'esprit et des moeurs des nations. Quelques fanatiques n'en sont pas si contens, mais c'est qu'ils n'ont ni esprit ni mœurs : aussi n'est-ce pas pour ces monstres que l'on écrit, mais contre ces monstres.

(*) Voyez, dans le volume d'Epîtres, les stances à M. *Saurin* :

Il est vrai, je suis capucin, etc.

## LETTRE CLXXXIX.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 de mars.

1770. MON cher ange, je vous remercie, de tout mon cœur, de la consultation de M. *Bouvard*; j'avais oublié de vous remercier de Sémiramis, c'est un vice de mémoire et non du cœur. Je vous ai envoyé un mémoire sur *Fréron*, qui m'a été adressé par son beau-frère, et qui me paraît bien étrange. Si vous découvrez quelque chose touchant cette affaire, ayez la bonté, je vous prie, de m'en instruire.

Je ne sais aucune nouvelle des grandes opérations de M. l'abbé *Terrái*, je trouve seulement qu'il ressemble à M. *Bouvard*, il met au régime.

Je m'amuse actuellement à travailler à une espèce de petite Encyclopédie, que quelques savans brochent avec moi. J'aimerais mieux faire une tragédie, mais les sujets sont épuisés et moi aussi.

Les comédiens ne le sont pas moins; on ne peut plus compter que sur un opéra comique.

J'avais fait, il y a quelque temps, une petite réponse à des vers que m'avait envoyés M. *Saurin*: cela n'est pas trop bon; mais les voici, de peur qu'il n'en coure des copies scandaleuses et fautives. Je ne voudrais déplaire pour rien au monde, ni à mon bon patron St. *François*, ni à frère *Ganganelli*.

Comme l'ami *Grizel* n'est pas de notre ordre, je crois que la charité chrétienne ne me défend pas de souhaiter qu'il soit pendu et que l'archevêque le confesse à la potence, ce qui ne sera qu'un rendu. 1770.

Je me flatte que la santé de madame d'*Argental* se fortifie et se fortifiera dans le printemps. Je me mets au bout des ailes de mes deux anges.

## LETTRE CXC.

### A M. BOUVARD.

Le 26 de mars.

Le vieux capucin de Ferney, qui a eu l'honneur de consulter M. *Bouvard*, le remercie très-sensiblement des conseils qu'il a bien voulu lui donner.

Il a eu précisément les gonflemens sanglans dont M. *Bouvard* parle. Il prend le lait de chèvre avec beaucoup de retenue, dans un pays couvert de glaces et de neiges six mois de l'année, et où il n'y a point d'herbe encore.

Il croit qu'il sera obligé de chercher un climat plus doux l'hiver prochain; et, en ce cas, il demande à M. *Bouvard* neuf mois de vie au moins, au lieu de six, sauf à lui présenter une nouvelle requête après les neuf mois écoulés. Il en est de la vie comme de la cour; plus on en reçoit de grâces, plus on en demande. Il prie M. *Bouvard* de vouloir bien agréer les sentimens de reconnaissance dont il est pénétré pour lui. *V.*

# LETTRE CXCI.

## A MADAME

## LA MARQUISE DU DEFFANT.

26 de mars.

1770. Je ne vous ai point écrit, Madame, depuis que j'ai obtenu ma dignité de capucin : ce n'est pas que les honneurs changent mes mœurs ; mais c'est que j'ai été entouré de massacres, et que les génevois qui n'ont pas voulu être tués, et qui se sont réfugiés chez moi, n'ont pas laissé que de m'occuper.

Je crains bien de ne pas vous tenir parole sur les rogatons que je vous avais promis pour vos pâques. De deux frères libraires qui avaient long-temps imprimé mes sottises, l'un est devenu magistrat, et est actuellement ambassadeur de la république à la cour, où il fera, dit-on, beaucoup d'*impression* : l'autre monte la garde soir et matin, et ne marche qu'au son du tambour. Ainsi vous courez grand risque de vous passer de ma petite Encyclopédie. D'ailleurs vous n'aimez guère que le plaisant ; mon Encyclopédie est rarement plaisante. Je la crois sage et honnête, et puis c'est tout. Elle ne sera bonne que pour les pays étrangers, où l'on ne rit pas tant qu'en France, quoiqu'à présent nous n'ayons pas trop de quoi rire.

Si M. l'abbé *Terrai* vous a rogné un peu les ongles, il me les a coupés jufqu'au vif. J'avais en rescriptions tout le bien dont je pouvais difpofer, toutes mes reffources fans exception. Vous verrez par les petits quatrains (*) que je vous envoie, qu'il veut que je m'occupe uniquement de mon falut. J'y fuis bien réfolu, et je fens plus que jamais les vanités des chofes de ce monde, d'autant plus que je fuis malade depuis fix femaines, et fi malade que je n'ai pas confulté M *Tronchin*. L'eftomac, l'eftomac, Madame, eft la vie éternelle. Je ne fuis pas mal, heureufement, avec frère *Ganganelli*; c'eft une petite confolation. 1770.

C'en eft une fort grande que l'aventure de l'abbé *Grizel*: on dit que les dévotes fe trémouffent prodigieufement à Paris et à Verfailles. Je m'intéreffe paffionnément à ce faint homme; et, s'il eft pendu, je veux avoir de fes reliques. Il y a quelques années qu'on fit cette cérémonie à un nommé l'abbé *Fleur*, bachelier de forbonne, qui, dit-on, ne prêchait pas mal.

Si les quatrains fur mon capuchon ne vous déplaifent pas abfolument, il y en a d'autres encore plus mauvais qui font entre les mains de votre grand'maman, et qu'elle pourra vous montrer. Elle a eu pour moi des bontés dont je fuis confus. C'eft à vous, Madame, que je dois toutes les grâces dont elle m'a comblé. Je n'ai nulle idée de fa jolie figure;

(*) Stances à M. *Saurin* :

Il eft vrai, je fuis capucin, etc.

1770. je ne la connais que par son soulier. Jouissez, pendant quarante ans, Madame, d'une société si délicieuse; je vous serai entièrement attaché tant que ma vie durera, mais elle ne tient à rien.

## LETTRE CXCII.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Mars.

Je reçois, en ce moment, les faveurs de M. *Bouvard*, dont je vous remercie tous deux. J'ai renoncé à ma chèvre, mon cher ange; le temps est trop affreux; je suis plongé dans les neiges.

Je vous demande quelques mois de grâce pour le Dépositaire; il m'est impossible de travailler dans l'état où je suis; quand je serai en vie, à la bonne heure, je serai assurément à vos ordres.

Les petits versiculets faits pour madame la duchesse de *Choiseul* et pour *Saurin*, n'étaient faits que pour eux.

C'est apparemment pour faire sa cour à M. l'abbé *Terrai* qu'on les a montrés.

Voulez-vous me faire un plaisir? informez-vous, je vous en prie, si on a *fulminé*, le jeudi de l'absoute, la bulle *In cœna domini*. Quel mot, *fulminé*! cela m'est important pour fixer mes idées sur *Ganganelli*; il faut avoir des idées nettes.

Mais sur-tout dites à madame de *Choiseul* que vous vous êtes chargé expressément de la gronder.

Me pardonnez-vous tout ce bavardage?

## LETTRE CCXIII.

### A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Le 7 d'avril.

MON cher grand écuyer, il faut que *frère François* mette tout au pied de son crucifix. Les livres, qui sont ma consolation, ne me viennent point; il faut que l'abbé *Terrai* ait arrêté les guimbardes avec les rescriptions. Il m'a pris tout mon bien de patrimoine, et fort au-delà. Non-seulement il me traite en capucin, mais il me traite en évêque. Il veut que je meure banqueroutier comme la plupart de nos seigneurs. Le bon Dieu soit loué! La fin de la vie est triste, le milieu n'en vaut rien, et le commencement est ridicule. 1770.

M. de *Laleu* a trop d'affaires pour m'avoir jamais entendu. Je lui ai toujours dit que le plaisir que me fesait M. de *la Borde* était de m'épargner sept à huit pour cent, pour le change et pour la conversion de l'argent de Genève en argent de France.

Au reste, je trouve très-bon qu'on prenne les rescriptions des financiers qui ont gagné beaucoup en pillant l'Etat; mais je trouve très-mauvais qu'on prenne le patrimoine des particuliers, et qu'on ruine des familles innocentes. Vous vous en sentirez comme moi, Messieurs; je vous exhorte à entrer, à mon exemple, dans l'ordre des capucins.

1770 Je remercie bien le conseiller du parlement de la bonté qu'il a pour l'affaire de mon benêt de franc-comtois. Je le prie de vouloir bien me mander combien cela aurait coûté de frais. J'enverrai sur le champ une lettre de change, en dépit de monsieur l'abbé *Terrai.*

Si j'avais des rescriptions sur le grand-turc, l'impératrice de Russie me les ferait bien payer. Je crois vous avoir dit qu'elle m'a mandé qu'elle ne manquerait ni d'hommes ni d'argent ; tout le monde n'en peut pas dire autant.

Genève se dépeuple, mais le contrôleur général de France leur paye toujours quatre millions cinq cents mille livres de rente. Pourquoi ne pas prendre cet argent au lieu du nôtre ?

Allez au plus vîte jouir des douceurs de la campagne avec Madame de *Florian.* Nous sommes enchantés d'apprendre que sa santé s'est rétablie.

Nous vous embrassons vous et elle, et le grand conseil et le parlement.

*Frère François.*

LETTRE

## LETTRE CXCIV.

### A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 9 d'avril.

MADAME,

En attendant que vous veniez faire votre entrée dans votre nouvelle ville qu'il est si difficile de fonder, avant que je vous harangue à la tête des capucins, avant que je vous présente le vin de ville, le plus détestable vin qu'on ait jamais bu; avant que je vous affuble du cordon de St. *François*, que je vous dois; avant que je mette mon vieux coeur à vos pieds; pendant que les tracasseries sifflent à vos oreilles; pendant que des polissons sont sous les armes dans le trou de Genève, pendant que tout le monde fait son jubilé chez les catholiques-apostoliques-romains, pendant que votre ami *Moustapha* tremble d'être détrôné par une femme; je chante en secret ma bienfaitrice, dans le fond de mes déserts; et, comme on ne vous peut écrire que pour vous louer et vous remercier, je vous remercie de ce que vous avez bien voulu faire pour mon gendre *Dupuits-Corneille*. 1770.

J'ai eu l'insolence d'envoyer à vos pieds et à vos jambes les premiers bas de soie qu'on ait jamais faits dans l'horrible abyme de glaces et de neiges





où j'ai eu la sottise de me confiner. J'ai aujourd'hui
1770. une insolence beaucoup plus forte. A peine monseigneur *Atticus-Corsicus Pollion* a dit, en passant dans son cabinet, je consens qu'on reçoive des émigrans, que sur le champ j'ai fait venir des émigrans dans mes chaumières. A peine y ont-ils travaillé, qu'ils ont fait assez de montres pour en envoyer une petite caisse en Espagne. C'est le commencement d'un très-grand commerce (ce qui ne devrait pas déplaire à M. l'abbé *Terrai*). J'envoie la caisse à monseigneur le duc, par ce courrier, afin qu'il voye combien il est aisé de fonder une colonie quand on le veut bien. Nous aurons, dans trois mois, de quoi remplir sept ou huit autres caisses; nous aurons des montres dignes d'être à votre ceinture, et *Homère* ne sera pas le seul qui aura parlé de cette ceinture.

Je me jette à vos gros et grands pieds, pour vous conjurer de favoriser cet envoi, pour que cette petite caisse parte sans délai pour Cadix, soit par l'air, soit par la mer; pour que notre protecteur, notre fondateur daigne donner les ordres les plus précis. J'écris passionnément à M. de *La Ponce*, pour cette affaire dont dépend absolument un commerce de plus de cent mille écus par an. Je glisse même dans mon paquet un placet pour le roi. J'en présenterais un à DIEU, au diable, s'il y avait un diable; mais j'aime mieux présenter celui-ci aux Grâces.

O Grâces, protégez-nous!

C'est à vous qu'il faut s'adresser en vers et en prose.

Agréez, Madame, le profond respect, la reconnaissance, le zèle, l'impatience, les sentimens excessifs de votre très-humble et très-obligé serviteur, 1770.

*Frère François*,

capucin plus indigne que jamais.

## LETTRE CXCV.

### A M. TABAREAU, *à Lyon.*

14 d'avril.

Je fais toujours de sincères vœux, dans ce saint temps de Pâques, pour la délivrance de St. *Grizel* et de St. *Billard*; mais je fais encore plus de vœux pour être en état de vous recevoir à Versoy ou à Ferney. Si les nouveaux établissemens vous engagent à faire encore quelque voyage dans notre pays, vous y trouverez des amis véritables; car vous êtes aimé par-tout où vous allez, et sur-tout de madame *Denis* et de *frère François*.

Je ne sais s'il me serait permis de représenter à monsieur le contrôleur général, que c'est mon patrimoine que j'avais mis en rescriptions, que ce n'est point une affaire de finance, que c'est un bien dont je suis comptable à ma famille, etc. Probablement il ne m'écouterait pas; ventre affamé n'a point d'oreilles; il faut, en France, souffrir et se taire.

J'ai bien peur, Monsieur, que vous ne soyez pas payé de ce que vous doit St. *Billard*. Que ne vous rejetez vous sur le saint confesseur qui, de ma

connaissance, a volé cinquante mille francs à la
1770 fille de M. le duc de *Villars*, qu'il a fait religieuse? Par le mémoire que M. *Vasselier* a bien voulu m'envoyer, je vois que l'affaire durera long-temps, et que St. *Billard* mériterait bien un bout de corde au moins, autant qu'une auréole.

*Pigal* m'a fait pensant et parlant, mais il n'a pu empêcher que je ne fusse souffrant; les honneurs ne guérissent personne.

## LETTRE CXCVI.

### A M. DE LA BORDE,

### BANQUIER DE LA COUR.

A Ferney, le 16 d'avril.

Je n'ai l'honneur de vous connaître, Monsieur, que par votre générosité; vous commençâtes par m'aider à marier la petite-fille de *Corneille*; vous avez eu toujours la bonté de me faire toucher mes rentes, sans souffrir que je perdisse un denier par le change; vous avez bien voulu encore placer mon petit pécule : qu'ai-je fait pour vous? rien.

Si j'étais jeune, je viendrais en poste vous embrasser à la Ferté; mais j'ai bientôt soixante et dix-sept ans, et je suis très-malade.

Je ne savais pas un mot des belles choses qui se sont faites, quand je vous écrivis le 5 de mars. Je n'ai encore vu ni édit ni déclaration; je suis enterré dans les neiges où je meurs.

Je comprends un peu à présent, et je conçois qu'on a jeté sur votre maison une grosse bombe, dont un éclat est tombé sur ma chaumière. Dans ce désastre, vous voulez encore rétablir mon toît que les ennemis ont brûlé. C'en est trop, Monsieur; il ne faut pas que vous payiez tous les frais de la guerre; vous êtes trop noble. J'accepte tout ce que vous me proposez, excepté ce dernier trait de grandeur d'ame. 1770.

Oui, Monsieur, votre idée des rentes sur la ville est très-bonne, et je vous supplie de donner ordre qu'on l'exécute.

Vous savez les desseins de M. le duc de *Choiseul*, sur la fondation d'une ville dans mon voisinage. Vous êtes instruit des meurtres commis à Genève, et de la protection que la cour donne aux émigrans.

Je n'ai pas déplu à M. le duc de *Choiseul*, en recueillant chez moi plusieurs habitans de Genève. En six semaines, ils ont fait des montres; j'en ai envoyé une caisse à M. le duc de *Choiseul* lui-même. J'établis une manufacture considérable; si elle tombe, je ne perdrai que l'argent que je prête sans aucun profit.

Les seize mille cinq cents livres dont vous me parlez viendraient très-bien au secours de notre manufacture au mois d'auguste.

Si vous pouviez m'indiquer quelque manière d'avoir de l'or d'Espagne en lingots ou espèces, vous me rendriez un grand service; il ne nous en faudra que pour environ mille louis par an. Les ouvriers

1770. disent que l'or est beaucoup trop cher à Genève, et qu'on perd trop sur les louis d'or; on donnerait des lettres sur Lyon pour chaque envoi de matière.

Tout cela est fort éloigné de mes occupations ordinaires; mais j'ai le plaisir de décupler les habitans de mon hameau, de faire croître du blé où il croissait des chardons, d'attirer des étrangers, et de faire voir au roi que je sais faire autre chose que l'histoire du Siècle de *Louis XIV*, et des vers.

Je sais sur-tout, Monsieur, sentir tout votre mérite et toutes les obligations que je vous ai. Je vous crois fort au-dessus des revers que vous avez essuyés. Toutes les ames nobles sont fermes.

J'ai l'honneur d'être avec une reconnaissance inviolable, avec l'estime qu'on vous doit, avec l'amitié que vous m'inspirez, Monsieur, etc.

## LETTRE CXCVII.

### A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Par Versoy, pour le château de Ferney, 20 d'avril.

JE suis enchanté quand vous avez la bonté de m'écrire, mais je ne me plains point quand vous me négligez. Il faudrait que je radotasse cent fois plus que je ne fais, pour exiger que mon héros, vice-roi d'Aquitaine, premier gentilhomme de la chambre, entouré d'enfans, de parens, d'amis, d'affaires considérables, domestiques et étrangères, eût du temps à perdre avec ce vieux solitaire qui vous sera attaché jusqu'à son dernier moment.

Je m'attendais bien, Monſeigneur, que *les Souvenirs* de madame de *Caylus* vous en rappelleraient beaucoup d'autres. Ils ne diſent preſque rien, mais ils rafraîchiſſent la mémoire ſur tout ce que vous avez vu dans votre première jeuneſſe. Tout eſt precieux du ſiècle de *Louis XIV*, juſqu'aux bêtiſes du valet de chambre *la Porte*. Je ne crois pas qu'il y ait un ſeul nom des perſonnes dont ſa cour était compoſée, qui ne puiſſe exciter encore de l'attention, non-ſeulement en France, mais chez les étrangers. 1770.

Il faut à préſent aller en Ruſſie, pour voir de grandes choſes. Si on vous avait dit, dans votre enfance, qu'il y aurait à Moſcou des carrouſels d'hommes et de femmes plus magnifiques et plus galans que ceux de *Louis XIV*; ſi on avait ajouté que les Ruſſes, qui n'étaient alors que des troupeaux d'eſclaves, ſans habits et ſans armes, feraient trembler le Turc dans Conſtantinople, vous auriez pris ces idées pour des contes des Mille et une nuits.

L'impératrice me feſait l'honneur de me mander, il n'y a pas quinze jours, qu'elle ne manquait et ne manquerait ni d'hommes ni d'argent. Pour des hommes, il y en a en France, et pour de l'argent, votre contrôleur général doit en avoir, car il nous a pris tout le nôtre. La bombe a crevé ſur moi; il m'a pris deux cents mille francs qui feſaient tout mon patrimoine, et que j'avais mis entre les mains de M. de *la Borde*. Si cet holocauſte eſt utile à l'Etat, je fais le ſacrifice ſans murmurer.

1770 J'avais déjà partagé mon bien comme si j'étais mort. Mes besoins se réduiront à peu de chose pour quelques jours que j'ai encore à vivre ; ainsi je ne regrette rien.

Vous avez eu trop de bonté de vous arranger si vîte avec ma famille ; vous savez que j'étais bien éloigné de demander pour elle un payement si prompt. Je serais extrêmement affligé que vous vous sussiez gêné.

Je ne sais pas à quoi aboutiront toutes les secousses que l'on donne aux fortunes des particuliers. J'imagine toujours que le gouvernement sera prudent et équitable.

Je ne m'attendais pas que mon neveu, qui a eu l'honneur de vous parler, fût jamais juge de M. le duc d'*Aiguillon* ; cela me paraît ridicule. Je suis entouré de ridicules plus sérieux. Vous savez, sans doute, qu'il y a eu du monde de tué à Genève ; et que ces pauvres enfans de *Calvin* sont sous les armes depuis deux mois. Genève n'est plus ce que vous l'avez vue. Mon petit château, que vous avez daigné honorer de votre présence, et que j'ai beaucoup agrandi depuis, est plein actuellement de génevois fugitifs à qui j'ai donné un asile. J'ai eu chez moi des blessés, la guerre a été à ma porte. La république a envoyé mon libraire en ambassade à Versailles ; je m'imagine que le roi lui enverra son relieur pour mettre la paix chez elle.

Je conçois que vous avez des affaires qui doivent vous occuper davantage ; les tracasseries de ce monde ne finissent point tant qu'on est sur le ir.

*La Fontaine* avait bien raison de dire : 1770

Jamais un courtisan ne borna sa carrière.

On n'attrape jamais le repos après lequel tout le monde soupire : le repos n'est que dans le tombeau. J'ai été sur le point de le trouver au milieu de mes neiges, il n'y a pas long-temps; j'en suis encore entouré l'espace de quarante lieues; il y en a actuellement de trente pieds de hauteur dans les abymes du mont Jura. La Sibérie est le paradis terrestre, en comparaison de ce petit morceau.

Franchement, j'aurais mieux aimé vous faire ma cour dans votre beau palais, qui est aussi brillant que votre place royale était triste; mais je vois bien que je mourrai sans avoir eu la consolation de vous revoir, et cela me fâche.

Si vous êtes le doyen de notre académie, je suis, moi, le doyen de vos courtisans; il n'y a personne en France qui puisse me disputer ce titre.

Je serais enchanté que vous puissiez rendre mademoiselle *Clairon* au théâtre. Je ne jouirais pas, à la vérité, de cette conversion; mais le public vous en saurait gré ( si le public sait jamais gré de quelque chose ). On passe sa vie à travailler pour des ingrats; on voit deux ou trois générations passer sous ses yeux ; elles se ressemblent comme deux gouttes d'eau, j'entends pour les vices du cœur; car pour les beaux arts et le bon goût, c'est autre chose. Le bon temps est passé, il faut en convenir. Enveloppez-vous dans votre gloire et dans les plaisirs, c'est assurément le meilleur parti. Vous pour-

1770 riez très-bien, quand vous ferez dans le royaume du prince noir, vous donner l'amufement de faire jouer les Guèbres. Il y a là un jeune avocat général, M. *Dupaty*, qui pétille d'efprit, et qui détefte cordialement les prêtres de *Pluton*. Il eft idolâtre de la tolérance. Mon apoftolat n'a pas laiffé de faire fortune parmi les honnêtes gens; c'eft ce qui berce ma vieilleffe. Mais ce qui la bercerait avec plus de charmes, ce ferait de vous apporter ma maigre figure, avec mon très-tendre et très-profond refpect.

En attendant, je prierai DIEU pour vous, en qualité de bon capucin. Cette nouvelle dignité, dont je fuis décoré, a beaucoup réjoui *Ganganelli*, qui eft, en vérité, un homme de beaucoup d'efprit.

Daignez recevoir ma bénédiction, comme vous la reçûtes à Notre-Dame de Cléry.

*Frère François*, capucin indigne.

## LETTRE CXCVIII.

### A M. DE SUDRE, *avocat à Touloufe*

20 d'avril.

MONSIEUR,

QUARANTE lieues de neiges qui m'entourent, foixante et feize ans fur ma tête, ma vue prefqu'entièrement perdue, trois mois de fuite dans mon lit, m'ont privé de l'honneur de vous répondre plutôt.

Il me semble qu'il est fort peu important que messieurs les avocats fassent un corps ou un ordre. 1770. Les ducs et pairs, les maréchaux de France, font un corps : on dit le corps du parlement, et non pas l'ordre du parlement. Les mots ne sont que des mots. Ce qui est essentiel, c'est que les juges ne fassent pas rouer un innocent, quand les avocats ont démontré son innocence ; c'est qu'un gradué de village n'ait pas l'insolence de condamner à mort la famille de *Sirven*, sur les présomptions les plus absurdes ; c'est qu'on respecte plus la vie des citoyens, et que nos barbares usages, qu'on appelle jurisprudence, ne déshonorent pas notre nation.

Dieu merci, la française est la seule, dans l'univers entier, chez qui l'on achète le droit de juger les hommes, et chez qui les avocats ne parviennent pas à être juges par leur seul mérite. Nous avons été gaulois, ostrogoths, visigoths, francs ; et nous tenons encore beaucoup de notre ancienne barbarie, dans le sein de la politesse.

Ce sont-là mes griefs ; et je souhaite passionnément que votre corps ou votre ordre puisse les corriger. Si cela était, ma lettre serait à M. le président de *Sudre*.

J'ai l'honneur d'être, etc.

## LETTRE CXCIX.

### A M. DE LA HARPE.

23 d'avril.

1770. MON cher enfant, n'eſpérez pas rétablir le bon goût. Nous ſommes en tout ſens dans le temps de la plus horrible décadence. Cependant ſoyez sûr qu'il viendra un temps où tout ce qui eſt écrit dans le ſtyle du ſiècle de *Louis XIV*, ſurnagera, et où tous les autres écrits goths et vandales reſteront plongés dans le fleuve de l'oubli. Les hommes veulent bien ſe tromper pour quelque temps, cabaler, en impoſer; mais ils ne veulent point s'ennuyer.

Il eſt impoſſible de lire la plupart des ouvrages qu'on fait aujourd'hui; mais on lira toujours la religieuſe. Pourquoi? parce qu'elle eſt écrite dans le ſtyle de *Jean Racine*.

Je crois qu'à préſent on ne lit guère dans Paris que les arrêts du conſeil: l'auteur a bien ſenti qu'il fallait intéreſſer pour être lu, et parler aux paſſions. Je ſuis même perſuadé que les écrits de monſieur le contrôleur général ont touché juſqu'aux larmes quatre ou cinq mille pères et mères de famille. Jamais mademoiſelle *Clairon* ni mademoiſelle *Duménil* n'en ont fait tant répandre; mais on ne peut pas dire à l'auteur, avec *Horace* et *Boileau*:

Pour m'arracher des pleurs, il faut que vous pleuriez.

Celui qui vous a prié, dans ſa lettre anonyme,

de ne me point reſſembler, a bien raiſon; ne reſ- 
ſemblez jamais qu'à vous-même. 1770.

Nous embraſſons de tout notre cœur, madame *Denis* et moi, le père et la marraine de *Mélanie*.

## LETTRE CC.

### A M. LE KAIN.

25 d'avril.

MON très-grand et très-cher ſoutien de la tragédie expirante, on avait dit dans la chambre du roi que vous étiez mort; on me l'avait mandé, et au lieu de vous répondre, je vous ai pleuré. Dieu merci, j'apprends que vous êtes en vie. La vérité ne ſe dit guère dans la chambre du roi.

Vous allez briller à Verſailles, et faire voir à madame la dauphine ce que c'eſt que la tragédie françaiſe bien jouée. Elle n'en a ſurement pas d'idée.

*Pigal*, mon cher ami, tout *Pigal*, tout *Phidias* qu'il eſt, ne pourra jamais animer le marbe comme vous animez la nature ſur le théâtre. Vous avez, au-deſſus des ſculpteurs et des peintres, un grand avantage, c'eſt celui de rendre tous les ſentimens et toutes les attitudes, et ils n'en peuvent exprimer qu'un ſeul.

Nous ſavons à peu-près ce que c'eſt que la petite drôlerie dont vous nous avez parlé, c'eſt une ancienne pièce qui n'eſt point du tout dans le goût d'à préſent. Elle fut faite par l'abbé de *Châteauneuf*,

quelque temps après la mort de mademoiselle *Ninon*
1770 *de l'Enclos*. Je crois même qu'elle ne pourrait réussir qu'autant qu'on saurait qu'elle est du vieux temps. Ce serait aujourd'hui une trop grande impertinence d'entreprendre de faire rire le public qui ne veut, dit-on, que des comédies larmoyantes.

Je crois qu'il n'y a dans Paris que M. d'*Argental* qui ait une bonne copie du Dépositaire. Je sais, de gens très-instruits, que celle qu'on a lue à l'assemblée est non-seulement très fautive, mais qu'elle est pleine de petits complimens aux dévots, que la police ne souffrirait pas. L'exemplaire de M. d'*Argental* est, dit-on, purgé de toutes ces horreurs.

Au reste, si on la joue, on pourra très-bien s'arranger en votre faveur avec *Thiriot*; mais il faut que le tout soit dans le plus profond secret, à ce que disent les parens de l'abbé de *Châteauneuf* qui ont hérité de ses manuscrits.

Je ne crois pas, entre nous, que les eaux, de quelque nature qu'elles soient, puissent faire du bien; mais je crois que l'eau pure en fait beaucoup, et le régime encore davantage. Les voyages des eaux ont été inventés par des femmes qui s'ennuyaient chez elles.

Conservez votre santé malgré M. l'abbé *Terrai*, et qu'il ne vous ôte pas ce bien inestimable.

## LETTRE CCI.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 d'avril.

MON cher ange, on m'avait mandé que *le Kain* était mort; passe pour moi qui ai, comme vous savez, soixante et dix-sept ans, et qui n'en peux plus; mais il faut que *le Kain* vive, et qu'il fasse vivre mes enfans. Permettez que je vous adresse ma lettre pour lui. 1770.

Il me semble que les ciseaux de M. l'abbé *Terrai* sont encore plus tranchans que ceux de la parque. Ce diable d'homme, en deux coups, me dépouille de tout le bien que j'ai en France.

Je ne sais si vous avez vu milord *Cramer*, ambassadeur de la république de Genève; et si, en qualité de mon libraire, il a fait, comme on dit, *une grande impression* à Versailles. N'allez-vous pas les mardis dans ce pays-là?

Je vous demande très-instamment une grâce auprès des puissances; c'est de gronder beaucoup madame la duchesse de *Choiseul*, et même, s'il le faut, monsieur son mari, et, par-dessus le marché, M. de *la Ponce*, son secrétaire.

J'ai recueilli chez moi des horlogers français établis ci-devant à Genève; j'ai rendu une cinquantaine de familles à la patrie; j'ai établi une manufacture de montres; j'ai prêté de l'argent à tous les ouvriers, pour les aider à travailler; ils ont, en six

semaines de temps, rempli de montres une boîte
1770. pour Cadix. J'ai pris la liberté de l'envoyer à M. le duc de *Choiseul*, comme un essai de ce qu'on pouvait faire dans sa nouvelle colonie. J'ai écrit la lettre la plus pressante à madame la duchesse de *Choiseul*, et une autre non mon vive à M. de *La Ponce*. Si on ne me répond point, vous sentez bien qu'on ne survit point à ces outrages-là, quand on est attaqué de la poitrine, au milieu des neiges, à la fin d'avril.

Si on ne favorise pas ma manufacture de toutes ses forces, il est certain que je n'ai pas huit jours à vivre. Il n'est pas juste que, quand M. l'abbé *Terrai* m'assassine à droite, M. le duc de *Choiseul* m'égorge à gauche. En vérité, sans St *Billard* et St *Grizel*, qui font mourir de rire, je crois que je mourrais de douleur.

Mettez-vous donc en fureur contre madame la duchesse de *Choiseul*. On dit qu'elle est emportée comme vous dans la conversation, qu'elle n'a ni finesse ni agrément; c'est précisément ce qu'il vous faut.

Comment se porte madame d'*Argental*? Vous n'avez pas nos neiges, mais vous avez, dit-on, de la pluie et du froid.

Les solitaires de Ferney sont à vous plus que jamais.

Lisez, s'il vous plaît, cette réponse au frère de *Fréron*; et, si vous la trouvez bien, ayez la bonté de la faire mettre à la poste. Je crois qu'il faut affranchir pour Londres.

Je

Je vous demande bien pardon de tant de peines; mais, quand il s'agit de *Fréron*, il n'y a rien qu'on ne fasse. 1770.

Point du tout, ce pauvre diable, accusé par son beau-frère *Fréron* d'avoir cabalé à Rennes, est actuellement en Espagne. Dieu veuille délivrer la France de son cher beau-frère, et qu'il soit assisté en place de Grève par l'abbé *Grizel* ! *V.*

## LETTRE CCII.

### A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

25 d'avril.

Vous voulez être taupe, Madame : savez-vous bien qu'il y a un proverbe qui dit que les taupes servent d'exemple ? *exemplum ut talpa*. Il est vrai que nous avons, vous et moi, quelque ressemblance avec ces animaux qui passent pour aveugles. Je suis toujours de la confrérie, tant que les neiges couvrent nos montagnes : je ne vois guère plus qu'une taupe ; et d'ailleurs j'irai bientôt dans leur royaume, en regrettant fort peu celui-ci ; mais en vous regrettant beaucoup.

Vous avez deviné très-juste, Madame, en devinant que M. l'abbé *Terrai* m'a pris six fois plus qu'à vous ; mais c'est à ma famille qu'il a fait cette galanterie : car il m'a pris tout le bien libre dont je pouvais disposer, et je ferai probablement, en mourant, banqueroute comme un évêque.

1770. Vous voulez avoir cette prétendue Encyclopédie qui n'en eſt point une : c'eſt un ouvrage malheureuſement fort ſage (à ce que je crois), mais fort ennuyeux (à ce que j'affirme). Je ſerai mort avant qu'il ſoit imprimé, attendu que, de mes deux libraires, l'un eſt devenu magiſtrat et ambaſſadeur, l'autre monte la garde continuellement en qualité de major, dans le tripot de Genève qu'on appelle république.

Cependant, Madame, afin que vous ne m'accuſiez pas de négligence, voici trois feuilles qui me tombent ſous la main. Faites-vous lire ſeulement les articles *Adam* et *Adultère*. Notre premier père eſt toujours intéreſſant, et adultère eſt toujours quelque choſe de piquant. Vous pourriez auſſi vous faire lire l'article *Adorer*, parce qu'il y a réellement une chanſon compoſée par *Jéſus-Chriſt*, qui eſt fort curieuſe. Ce n'eſt point une plaiſanterie ; la choſe eſt très-vraie. Vous verrez même que c'eſt une chanſon à danſer, et qu'on danſait alors dans toutes les cérémonies religieuſes.

Quand vous vous ſerez amuſée ou ennuyée de ces trois rogatons, n'oubliez pas, je vous prie, de gronder horriblement votre grand'maman. Elle m'a comblé de grâces, elle m'a fait capucin, elle a fait capitaine d'artillerie un homme que j'ai pris la liberté de lui recommander ſans le connaître, elle a donné une penſion à un médecin que je ne connais pas davantage et que je ne conſulte jamais ; et, ce qui eſt le plus eſſentiel, elle m'a écrit des lettres charmantes; mais elle eſt devenue une cruelle, une perfide qui m'abandonne dans ma plus grande

détreſſe, dans une affaire très-importante, dans une manufacture que j'ai établie et que j'ai miſe ſous ſa protection. 1770.

C'eſt la plus belle entrepriſe qu'on ait faite dans le mont Jura, depuis qu'il exiſte; cela eſt bien au-deſſus de ma manufacture de ſoie. Je ſers l'Etat, je donne au roi de nouveaux ſujets, je fournis de l'argent même à M. l'abbé *Terrai*; et on ne me fait pas le moindre remercîment, on ne répond point à mes lettres, on ſe moque de moi, et le mari de madame *Gargantua* s'en moque tout le premier: voilà comme ſont faites les puiſſances de ce monde. Je ſais bien qu'elles ont d'autres affaires que celles du mont Jura; mais on peut faire écrire un mot, conſoler, encourager un pauvre homme.

Enfin, Madame, grondez votre grand'maman, ſi vous pouvez; mais on dit qu'il eſt impoſſible d'en avoir le courage. Portez-vous bien, Madame; ayez du moins cette conſolation. Qu'importent mon attachement inviolable et mon reſpect du mont Jura à Saint-Joſeph? L'éloignement entre les gens qui penſent eſt horrible.

*Frère François.*

## LETTRE CCIII.

### A M. SENAC DE MEILHAN.

Au château de Ferney, le 1 de mai.

MONSIEUR,

Si vous vous ſouvenez encore de moi, permettez que je recommande, avec la plus vive inſtance,

à vos bontés un citoyen de la Rochelle, qui, à la
1770. vérité, a le malheur d'être ministre du saint Evangile à Genève (*), mais qui est le plus doux, le plus honnête, et le plus tolérant des hommes. Il ne vient dans sa patrie, pour quelque temps, que pour les intérêts de sa famille, et compte repartir dès qu'il les aura arrangés. Il ne s'agit ici, en aucune manière, de la parole de DIEU qu'il prêche le plus rarement qu'il peut à Genève, et qu'il ne prêchera certainement point à la Rochelle. Il a été pasteur d'une Eglise où j'avais un banc, et nous l'appellions *brebis* plutôt que pasteur. C'est le meilleur diable qui soit parmi les hérétiques. Je vous prie, Monsieur, de lui accorder votre protection, et point d'eau bénite de cour, attendu qu'il n'aime l'eau bénite d'aucune façon. Je regarderai comme des faveurs faites à moi-même toutes les bontés que vous voudrez bien avoir pour lui.

J'ai l'honneur d'être, avec respect, etc.

## LETTRE CCIV.

### A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

8 de mai.

FRÈRE *François*, Monsieur, est pénétré de la bonté que vous avez de mettre dans le tronc pour faire placer son image dans une niche; il vous supplie de ne pas oublier l'auréole.

Comme il sait qu'on ne canonise les gens qu'après leur mort, il se dispose à cette cérémonie. Une

(*) M. *Perdriaux*.

fluxion très-violente fur la poitrine le tient au lit depuis un mois. Il tombe encore de la neige au 8 de mai, et il n'y a pas un arbre qui ait des feuilles. Si j'étais moins vieux et plus alerte, je crois que j'irais paffer la fin de mes jours en Gréce, dans le pays de mes maîtres *Homère*, *Sophocle*, *Euripide* et *Hérodote*. Je me flatte qu'à préfent *Catherine II* eft maîtreffe de ce pays-là. Les Lacédémoniens et les Athéniens reprennent courage fous fes ordres. Nous touchons au moment d'une grande révolution dont l'opéra comique de Paris ne fe doute pas. St. *Nicolas* va chaffer *Mahomet* de l'Europe; je dois en bénir DIEU, en qualité de capucin. 1770.

On dit que frère *Ganganelli* a fupprimé la belle bulle *In cœna Domini*, le dernier jeudi de l'abfoute; cela eft d'un homme fage.

Si vous voyez mon cher commandant, je vous prie, Monfieur, de vouloir bien entretenir la bienveillance qu'il veut avoir pour moi, et de me conferver la vôtre; elle fait ma confolation dans le trifte état où je fuis. Agréez mon tendre refpect et ma bénédiction.

*Frère François*, capucin indigne.

## LETTRE CCV.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 de mai.

MON cher ange, je me hâte de vous remercier de votre lettre du 10 de mai. Je vous enverrai la copie de la lettre du beau-frère de *Martin Fréron*, dès que

1770. je l'aurai retrouvée dans le tas de paperasses que je mets en ordre ; cela vous mettra entièrement au fait. Il est bon de rendre justice aux gens qui honorent le siècle et l'humanité.

Je suis bien fâché que les prémices de ma manufacture ne puissent être acceptées. J'avais envoyé à madame la duchesse de *Choiseul* une petite boîte de six montres charmantes, et qui coûtent très-peu ; ce serait d'assez jolis présens à faire à des artistes qui auraient servi aux fêtes. La plus chère est de quarante-six louis, et la moindre est de douze : tout cela coûterait le double à Paris. J'aurais voulu surtout que le roi eût vu les montres qui sont ornées de son portrait en émail, et de celui de monseigneur le dauphin. Je suis persuadé qu'il aurait été surpris et bien aise de voir que, dans un de ses plus chétifs villages, on eût pu faire, en aussi peu de temps, des ouvrages si parfaits ; mais le voyage de madame la duchesse de *Choiseul* à Chanteloup dérange toutes mes idées. Elle va aussi prendre soin de ses manufactures. C'est une philosophe pas plus haute qu'une pinte, et dont l'esprit me paraît furieusement au-dessus de sa taille.

Je songe comme vous à mademoiselle *le Couvreur-Daudet* ; je frémis de l'envoyer en Russie : mais qu'en faire ? a-t-elle au moins quatre ou cinq cents livres de rente ? voilà ce que je voudrais savoir. J'aimerais mieux établir une manufacture de filles qu'une de montres ; mais la chose est faite, je suis embarqué. Votre prince donne un plus bel exemple ; il établit une manufacture de comédies. Il faut que M. le duc d'*Aumont* en fasse une d'acteurs ; cela devient im-



poſſible, on ne joue plus que des opéra comiques dans les provinces. Il faut que tout tombe, quand tout s'eſt élevé; c'eſt la loi de la nature. 1770.

Vous êtes tout étonné, mon cher ange, que je me vante de ſoixante et dix-ſept ans, au lieu de ſoixante et ſeize; eſt-ce que vous ne voyez pas que, parmi les fanatiques même, il y a des gens qui ne perſécuteront pas un octogénaire, et qui pilleraient, s'ils pouvaient, un ſeptuagénaire dans un bénitier?

J'ai penſé comme vous ſur frère *Ganganelli*, dès que j'ai vu qu'il ne feſait point de ſottiſes.

N'allez-vous pas à Compiègne? attendez-vous à faire vos complimens à Verſailles?

Voudriez-vous bien faire parvenir à M. le duc d'*Aumont* ma reſpectueuſe reconnaiſſance de toutes les bontés qu'il me témoigne?

Je me doutais bien que madame d'*Argental* ſe porterait mieux au mois de mai; mais c'eſt l'hiver, le fatal hiver, qui me déſeſpère. J'en éprouve encore d'horribles coups de queue. Une maudite montagne couverte de neige fait le malheur de ma vie.

Madame *Denis* et moi, nous vous renouvelons à tous deux le plus tendre attachement qui fût jamais.

## LETTRE CCVI.

### AU MÊME.

21 de mai.

MON cher ange, les bonnes actions ne ſont jamais ſans récompenſe, car DIEU eſt juſte. On ne peut vous donner un prix qui ſoit plus ſuivant votre

goût qu'une tragédie; en voici une qui m'eſt tom-
1770. bée entre les mains, et dont je viens de corriger moi-même toutes les fautes typographiques. C'eſt à vous à juger ſi M. *Lantin* était auſſi bon réparateur de Sophonisbe que M. *Marmontel* l'a été de Venceslas. Il y aura des malins qui diront que M. *Lantin* ſe moque du monde, et qu'il n'y a pas un mot dans Sophonisbe qui reſſemble à celle de *Mairet*; mais il faut laiſſer dire ces gens-là, et ne pas s'en embarraſſer.

Au reſte, je ſerais au déſeſpoir qu'on pût m'accuſer d'avoir la moindre correſpondance avec les héritiers de M. *Lantin*. M. *Marin*, qui a fait imprimer cette pièce, dont l'original eſt chez M. le duc de *la Vallière*, peut me rendre la juſtice qui m'eſt due; mais ſi on fait une ſottiſe dans Paris, tout auſſitôt on me l'attribue. Je ne doute pas que votre amitié et votre zèle pour la vérité ne s'oppoſent à ce torrent de calomnie.

On a bien eu la cruauté de m'imputer le Dépoſitaire. Il faut que ce ſoit l'abbé *Grizel* qui ait débité cette impoſture, et c'eſt ce qui m'empêche de donner la pièce. Je ferai écrouer l'abbé *Grizel* comme calomniateur impudent. Il avait volé cinquante mille francs à madame d'*Egmont*, fille de M. le duc de *Villars*, lorſqu'il la convertit. Je ne ſais pas au juſte ce qu'il a volé depuis, pour la plus grande gloire de DIEU; mais je le tiens pour damné, s'il dit que le Dépoſitaire eſt de moi.

Voici un tarif très-honnête des montres que M. le duc de *Praslin* a bien voulu demander. On ne peut mieux faire que de s'adreſſer à nous; nous ſommes

bons

bons ouvriers et très-fidelles. Si quelqu'un de vos ministres étrangers veut des montres à bon marché, qu'il s'adresse à Ferney. Secourez notre entreprise; mes chers anges; nous avons vingt familles à nourrir. 1770.

A l'égard des humeurs scorbutiques, je plains bien madame d'*Argental* si son état approche de mon état. Portez-vous bien tous deux, jouissez d'une vie douce, conservez-nous vos bontés, protégez nos manufactures, mais protégez aussi celle de feu monsieur *Lantin*. Nous vous présentons nos cœurs, madame *Denis* et moi. *V.*

## LETTRE CCXII.

### A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

25 de mai.

Je soupçonne, Madame, que vous vous souciez peu de la métaphysique; cependant il est assez curieux de chercher si on a une ame ou non, et de voir tous les rêves qu'on a faits sur cet être incompréhensible. Nous ressemblons tous au capitaine suisse qui priait dans un buisson, avant une bataille, et qui disait: *Mon Dieu, s'il y en a un, ayez pitié de mon ame, si j'en ai une.* Vous me paraissez fort indifférente sur ces bagatelles; on s'endurcit en vivant dans le monde.

Vous avez voulu absolument que je vous envoyasse quelques chapitres; mais j'ai peur qu'ayant

1770. beaucoup lu et beaucoup réfléchi vous ne soyez plus amusable, et que je ne sois point du tout amusant. Vous en savez trop pour que je vous donne du plaisir.

Voyez si les articles *Alchimistes*, *Alcoran*, *Alexandre*, qui sont remplis d'historiettes, pourraient vous désennuyer un moment. Je suis avec vous comme *Arlequin*, à qui on disait : fais-moi rire, et qui ne pouvait en venir à bout.

J'imagine que votre grand'maman est une vraie philosophe; elle s'en va voir sa colonie que vous appelez si bien Salente. Elle va faire le bonheur de ses vassaux, au lieu d'avoir la tête ourdie du fracas des fêtes, dont il ne reste rien que de la lassitude, quand elles sont passées. Je crois le fond de son caractère un peu sérieux, d'une couleur très-douce, toute brodée de fleurs naturelles. Je me figure qu'elle a une ame égale et constante, sans ostentation; qu'elle n'aime point à se prodiguer dans le monde; que chaque jour elle aimera davantage la retraite; qu'en connaissant les hommes par la supériorité de sa raison; elle aime à répandre des bienfaits par instinct; qu'elle est très-instruite et ne veut point le paraître : voilà le portrait que je me fais de la souveraine d'Amboise, au pied de mes Alpes où j'ai encore de la neige.

J'ai pris avec elle une étrange liberté; j'ais mis sous sa protection des essais de ma manufacture de montres : que ne suis-je un de ses vassaux d'Amboise! On dit que le blé a manqué jusques dans ses Etats; nous n'en avons point dans notre pays barbare,

Je crois que les Russes mangeront bientôt celui des Turcs. Il me semble que voilà une révolution qui se prépare, et à laquelle personne ne s'attendait : c'est de quoi exercer la philosophie de votre grand'maman. 1770.

La mienne consiste à souffrir patiemment, ce qui coûte un peu, et à vous être attaché, Madame, avec le plus tendre respect. Il ne faut assurément nul effort pour vous aimer.

Voulez-vous bien, Madame, avoir la bonté de me mettre aux pieds de votre grand'maman ?

## LETTRE CCVIII.

### A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

A Ferney, 28 de mai.

MONSIEUR,

Je persiste à croire que les philosophes m'ont daigné prendre pour leur représentant, comme une compagnie fait souvent signer pour elle le moindre de ses associés. Je consens de signer, quoique j'aye la main fort tremblante.

Vous avez donc la bonté, Monsieur, d'être un des protecteurs de la statue. M. le duc de *Choiseul* y a de plus grands droits qu'on ne pense ; il fait des vers plus jolis que ceux de nous autres feseurs, et tient le cas secret ; j'en ai de lui qui sont charmans.

Je ne sais comment reconnaître ses bontés : il protége une manufacture de montres que les émi-

1770. grans de Genève ont établie dans mon hameau ; il a bien voulu descendre jusqu'à leur faciliter le débit. Je ne verrai pas la ville qu'il va bâtir dans mon voisinage, mais je jouis déjà de tout le bien qu'il veut faire.

Je goûte à présent, malgré tous mes maux, le plus grand des plaisirs ; je vois les fruits de la philosophie éclore. Soixante artistes huguenots, répandus tout d'un coup dans ma paroisse, vivent avec les catholiques comme des frères ; il serait impossible à un étranger de deviner qu'il y a deux religions dans ce petit canton-là. En conscience, messieurs les moines, M. *Rôse* évêque de Senlis, MM. les curés *Aubry* et *Guincestre*, cela ne vaut-il pas mieux que vos Saint Barthelemi ?

Peut-être l'impératrice de Russie opère-t-elle à présent une grande révolution chez les Turcs ? mais j'aime celle dont je suis témoin, et j'ai la mine de mourir content. Je crois que ces nouvelles ne déplairont pas au respectable M. d'*Alembert*, l'appui de la tolérance et de la vertu, et si digne d'être votre ami.

Conservez vos bontés, Monsieur, à votre très-humble et très-obéissant et très-reconnaissant serviteur, le languissant *frère François*, plus humain que tous les capucins du monde.

*Fin du Tome quatre vingt-treizième.*

